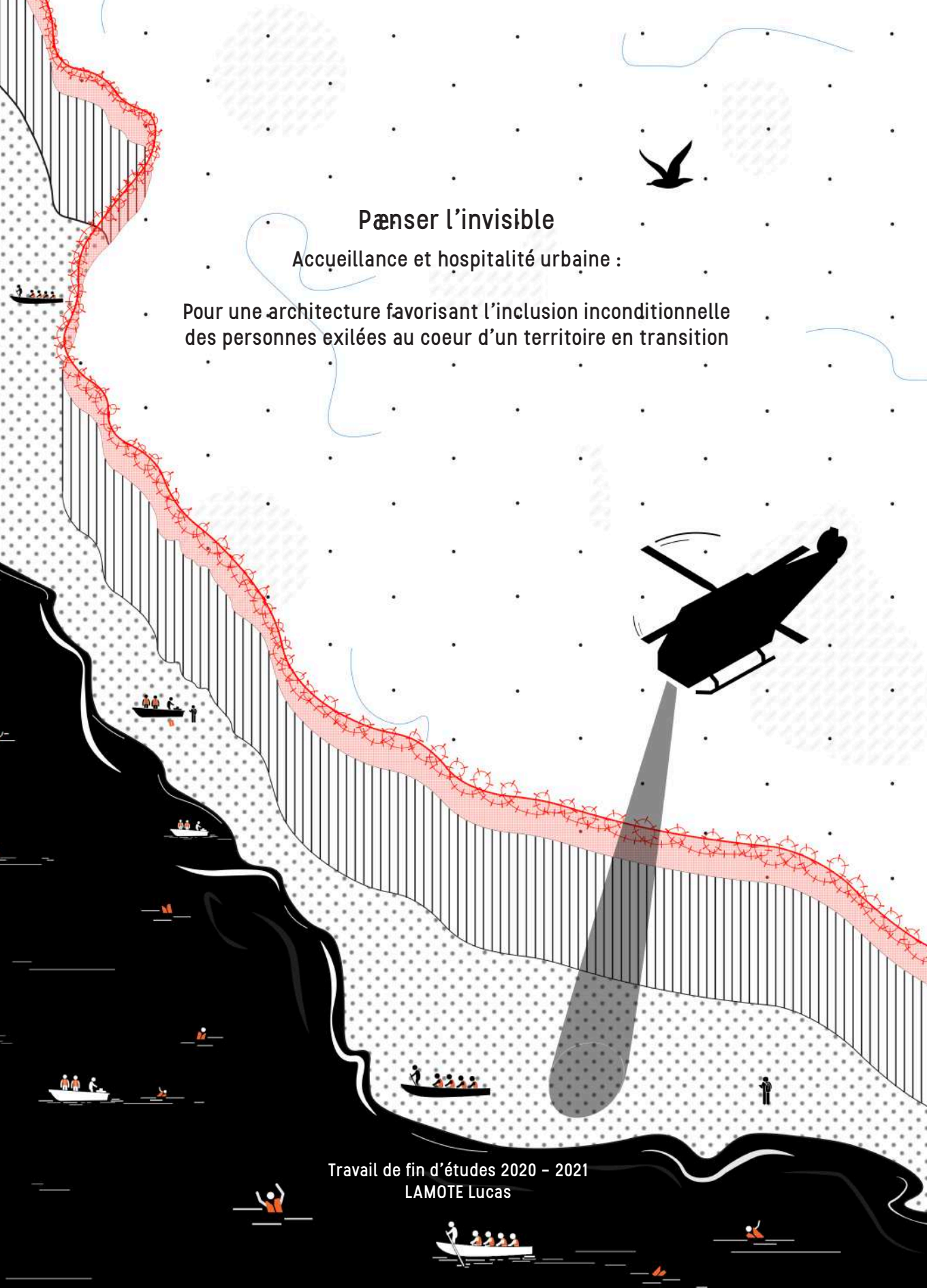


Penser l'invisible

Accueil et hospitalité urbaine :

Pour une architecture favorisant l'inclusion inconditionnelle
des personnes exilées au coeur d'un territoire en transition



Pænser l'invisible

«En quoi la réhabilitation du bâti vacant en logement et en équipement adaptés peut devenir, à la fois, modèle de transition et facteur d'inclusion des exilés à la vie locale d'un territoire?»

Accueil et hospitalité urbaine :
Pour une architecture favorisant l'inclusion des personnes exilées
au coeur d'un territoire en transition

Travail de fin d'études présenté par Lucas Lamote, en vue de l'obtention du diplôme d'architecte.
Année académique 2020-2021

Enseignante promotrice :

Chloé Salembier, docteure en anthropologie, chargée de cours à l'UCL

Enseignante co-promotrice :

Audrey Courbebaisse, docteure en architecture, chargée de cours à l'UCL

Expert externe :

Laure Pichot, coordinatrice pour l'association Utopia 56 à Grande-Synthe

Co-expert externe :

Cyrille Hanappe, enseignant à l'ENSA Paris-Belleville, docteur en architecture, ingénieur, président de l'association Actes&Cités

Professeur.e.s de l'atelier FAIR-E :

Olivier Camus, Dimitri Fache, Augustin Hauteceur, Chloé Salembier, Quentin Wilbaux

À Anita, 9 ans, Armin, 6 ans, Artin, 15 mois, et leurs parents, Rasoul et Shiva, 35 ans, décédés au large de Loon-Plage, suite au naufrage de leur embarcation.

À toutes les personnes exilées ayant péri durant leur parcours.

Je tiens avant tout à exprimer toute ma gratitude à Madame Salembier et Madame Courbebaisse qui m'ont fait l'honneur d'accepter de m'encadrer dans ce travail. Je les remercie pour leur implication, leur soutien, leurs conseils et encouragements durant ces deux années.

Je remercie tout particulièrement Madame Pichot pour son aide précieuse, son expertise et le temps qu'elle m'a accordé pour mener à bien ce projet.

Merci également à Monsieur Hanappe pour son engagement, ses conseils et son implication quotidienne pour améliorer les conditions de vie des personnes les plus précaires.

Je souhaite également remercier mes collègues de ma-raude de l'association Utopia 56 : Adam, Antoine, Ariane, Arnaud, Caro, Clémence, Elise, Gabrielle, Jade, Jeanne, Manu, Matthieu, Mélanie, Nora, Romane, et toutes les personnes rencontrées quotidiennement à la 'warehouse' de Calais.

Merci aussi à toutes les associations rencontrées sur le terrain et aux personnes qui ont permis la réalisation de ce mémoire de fin d'études.

J'exprime encore et toujours mon soutien et ma reconnaissance aux personnes exilées rencontrées dans la « *Jangal* » de Grande-Synthe. Je pense particulièrement à Ahmad et sa famille, à Alan, Alind, Dana, Farman, Nabaz, Raman, Zryan et tous les autres. Merci de m'avoir si bien accueilli.

Merci encore à mes professeurs d'atelier pour leur expertise et leurs critiques qui ont permis de nourrir ma réflexion autour de ce sujet.

Pour finir, je tiens à remercier Laurine, ma famille et mes ami.e.s qui m'ont toujours soutenu et qui ont cru en moi durant ces cinq années.

Et enfin, merci à vous pour votre lecture.



*Le début de l'habitat, c'est une porte à fermer
qui sont traditionnellement obligés d'ouvrir leur tente*

1 - KARLSSON, J., président de Better Shelter, cité par GODFRAIN, M. (2015). «Des archis, des abris et des hommes», dans M - Le magazine du Monde, édition du 3 octobre 2015, consulté le 26 février 2020, [En ligne], Adresse URL: https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/10/02/des-archis-des-abris-et-des-hommes_4781292_4497186.html

et une lampe pour éclairer et apporter une intimité à ceux pour avoir de la lumière.¹



Dès la fin de la troisième année, les professeurs nous demandaient de réfléchir au sujet que l'on souhaiterait traiter pour notre travail de fin d'études. Me concernant, le choix du sujet et du site de projet de fin d'études était évident. Je souhaitais travailler avec et pour les personnes exilées (sur)vivant sur le territoire dunkerquois.

Ce territoire est celui au sein duquel j'ai grandi, au cœur duquel je me suis forgé un caractère et une envie de sociabilité débordante. C'est aussi son horizon que j'ai vu se transformer au fil des années, devenant lentement un paysage de murs, de grillages, de fils barbelés et de déforestation. Sur ce territoire, on traite la nature comme on traite les exilés : mal. D'autres infrastructures aux messages choquants tels que « *Ralentir. Risque de piétons et obstacles sur la chaussée* » ponctuent les voies autoroutières du littoral, avertissant les automobilistes qu'ils peuvent croiser une personne exilée sur le bord de la route. Bien que ces messages passent inaperçus pour la plupart des habitants de ce territoire à ce jour, ils déshumanisent les exilés et sont quelque peu détachés de la réalité actuelle des lieux.

Au cours de l'année 2018, des discussions avec un ami, déjà bénévole au sein de plusieurs associations d'aide aux personnes exilées sur le littoral dunkerquois me font m'intéresser davantage à cette question de l'exil et de la migration. En effet, il n'était pas rare de croiser quelques personnes exilées dans les supermarchés, dans les rues, mais leur présence en nombre n'était pas forcément connue par les habitants locaux.

Cette envie d'en savoir plus sur ce sujet, assimilée à d'autres rencontres avec des citoyens engagés, m'anime au fil des jours et des entrevues. Souvent traité comme un « *impensé urbain* »¹, un lieu en marge des préoccupations, très peu d'architectes et d'urbanistes s'intéressent aux campements, à cette question des « *quartiers d'habitats spontanés* », tels que qualifiés dans les territoires d'Outre-Mer. Souvent nié, ce nom reflète l'idée qu'une urbanité née d'un besoin s'y développe.

Ces quartiers, comme le montrera ce travail, se

1 - HANAPPE, C., « Changer de regard sur les bidonvilles » lors d'une interview réalisée par BAZIN, C., sur Solidarum, consulté le 10 mars 2021, [En ligne]. Adresse URL : <https://www.solidarum.org/besoins-essentiels/cyrille-hanappe-changer-de-regard-sur-bidonvilles>

2 - Spécialités culinaires du
Moyen-Orient

sont développés, non pas autour d'une logique capitaliste, mais autour de logiques humaines, d'usages, de vie, d'économie, ou encore de voisinage.

Ayant toujours été sensible à la question de l'interculturalité, cette envie de découvrir des coutumes, des traditions d'ici et d'ailleurs résonne quotidiennement en moi. Amenant un peu de leurs us avec eux, cet engagement quotidien auprès des personnes exilées pour ce travail de fin d'études fût marqué par d'incroyables rencontres et des découvertes gravées à jamais dans mes souvenirs.

Bien que des préjugés à propos de ces personnes hantaient ma conscience avant ces recherches, la réalisation de ce travail m'a permis d'effacer tous ces « *à priori* » de mon esprit et d'en faire part à mon entourage. Cette recherche m'a donné une tout autre vision de l'exil, thématique complexe qui se doit d'être comprise et communiquée, pour changer le regard que l'on porte sur ces personnes.

En outre, la période de crise sanitaire, de pandémie mondiale que nous traversons a renforcé cette idée qu'il n'était pas nécessaire de voyager à l'autre bout du monde pour découvrir d'autres manières d'habiter. À quelques dizaines de mètres de chez moi, des personnes vulnérables n'attendent que cela : qu'on leur tende la main, que l'on discute autour d'un thé à la menthe ou que l'on déguste des *dolmas* et des *shifats*² autour du feu.

Cet enrichissant travail de recherches et d'expérimentations se veut être une contribution personnelle et originale permettant d'apercevoir de manière concrète les potentialités et les limites d'un accueil inconditionnel sur le littoral dunkerquois. Ainsi, des solutions y sont mentionnées pour surmonter ces limites, notamment celles liées à la manière d'habiter, de retrouver des repères, dans un pays différent de celui que l'on a quitté pour des raisons de persécutions, de dangers de mort ou autre.

Néanmoins, certaines difficultés se sont faites res-

sentir. Effectivement, cette période de confinement a fortement compliqué les échanges avec les populations exilées. Les restrictions communiquées par l'association avec laquelle j'ai réalisé ce travail demandaient aux bénévoles de refuser les invitations à des repas traditionnels sur le campement, bien que celles-ci pouvaient être acceptées quelques mois auparavant par les équipes.

Cette frustration a été accentuée par la barrière de la langue et, parfois, la difficulté à se faire comprendre. Même si des moyens de communication alternatifs étaient utilisés via des plateformes de traduction en ligne ou par le recours à des gestes dans certaines situations, l'« *English Jungle* » restait le langage préféré entre bénévoles associatifs et personnes exilées : un anglais simple, concis, avec des mots compréhensibles par tous.

De plus, de par la question du genre et la place de la femme dans ces cultures, j'ai surtout été en relation avec des personnes de sexe masculin, dont la tranche d'âge variait entre 15 et 45 ans. Ceux-ci étaient avant tout de nationalité kurde irakienne et iranienne, majoritairement représentée sur le campement, mais réduisant considérablement le champ d'investigation de cette recherche.

Malgré ces quelques difficultés rencontrées, c'est avec une certaine émotion, et un désir inéluctable de continuer des travaux de recherche sur cette thématique, que je vous partage mon engagement et l'attachement que je porte à ce territoire habité par des formidables personnes, malheureusement invisibilisées.

| | | |
|-------------------------------------|---|-----|
| <u>Pensées</u> | | 05 |
| <u>Remerciements</u> | | 07 |
| <u>Avant-propos</u> | | 011 |
| <u>Table des matières</u> | | 014 |
| <u>Abréviations</u> | | 018 |
| <u>Introduction générale</u> | | 021 |
| <u>Méthodologie de la recherche</u> | | 027 |
| <u>Partie I :</u> | <u>Accueillances en terres de transit</u> | 033 |
| Chapitre 1 : | Une politique de non-accueil, un problème à résoudre | 035 |
| | — Après un déracinement, l'entonnoir | |
| | — Une volonté d'invisibiliser, de chasser | |
| | — Un accès aux droits bafoué | |
| | — Une intimidation journalière | |
| | — Coeurs de ville hermétiques et mises à l'écart | |
| Chapitre 2 : | Le logement en zone urbaine : facteur d'inclusion ? | 061 |
| | — L'inadéquation des offres d'hébergements actuelles | |
| | — Eloigner pour mieux contrôler ? | |
| | — Le principe d'insertion par le logement des personnes vulnérables | |
| | — L'importance de l'échelle communale | |
| | — Une opportunité pour les territoires accueillants | |
| CHAPITRE 3 : | Face à l'institutionnalisation, l'innovation | 087 |
| | — Une réponse institutionnelle contestable | |
| | — Un eldorado doré qu'en surface | |

| | | |
|---------------------|---|-----|
| — | A Riace, la revitalisation au service de l'inclusion | |
| — | La Maison Sésame, pour un peu de répit | |
| | Synthèse de la partie I | 109 |
| Partie II : | <u>Grande-synthe, entre accueil et transit(ion)</u> | 111 |
| Chapitre 4 : | Histoire d'un territoire d'immigrations | 113 |
| — | Un embryon de village structuré autour de la question alimentaire | |
| — | Une tragédie, suivie d'une réponse à l'urgence | |
| — | La naissance d'une ville champignon | |
| — | Une situation stratégique pour le transit | |
| Chapitre 5 : | Urbanisme irréflechi | 131 |
| — | Un parc de logements en réponse au développement industriel | |
| — | Multiplés crises | |
| — | Démolir, une « culture » ancienne | |
| — | Un kaléidoscope urbain | |
| Chapitre 6 : | S'engager dans une démarche de ville en transition | 151 |
| — | Lutter contre les effets néfastes d'une industrie polluante | |
| — | Une volonté politique ancrée | |
| — | Retrouver un patrimoine disparu | |
| — | Nature et exilés : même traitement | |
| | Synthèse de la partie II | 173 |

| | | |
|--|---|-----|
| <u>Partie III :</u> | <u>Analyse organisationnelle de la ‘Jungle’ de Grande-Synthe</u> | 175 |
| Chapitre 7 : | Un encampement quotidien | 179 |
| — | Un rejet spatial : l’extraterritorialité | |
| — | Une mise à l’écart politico-juridique : l’exception | |
| — | Un isolement social : l’exclusion | |
| Chapitre 8 : | Organisation interne et gouvernance | 189 |
| — | Dynamiques socio-spatiales au sein du campement | |
| — | Une journée type d’un bénévole chez Utopia 56 à Grande-Synthe | |
| — | Gouvernance et prises de décision | |
| Chapitre 9 : | «Habiter» l’informel | 213 |
| — | (Sur)vivre, ensemble et séparément | |
| — | S’abriter, se protéger, s’approprier des espaces, développer une vie économique | |
| — | Une tente, une vie | |
| | Synthèse de la partie III | 229 |
| Reportage photographique : «Une ‘Jungle’» | | 231 |
| <u>Partie IV :</u> | <u>Vers un nouveau modèle d’accueil</u> | 257 |
| Chapitre 10 : | «Penser global ...» | 259 |
| — | Un littoral connecté et accueillant | |
| — | Une nouvelle stratification urbaine unificatrice | |
| — | Réhabiliter l’humain et le « déjà-là » | |

| | | |
|---|--|-----|
| Chapitre 11 : | «...agir local» | 275 |
| — | La fabrique, pour fédérer autour du matériau bois et du réemploi | |
| — | La stabilisation comme prémices d'une inclusion | |
| — | Un logement vacant comme projet pilote d'accueil inconditionnel | |
| — | Sensibiliser et rencontrer : le rôle de la maison interquartiers | |
| | Synthèse de la partie IV | 335 |
| <u>Conclusion</u> | | 337 |
| <u>Glossaire</u> | | 345 |
| <u>Références : bibliographie, sitographie, vidéographie, iconographie</u> | | 347 |
| <u>Annexes</u> | | 389 |

- ANRU** : Agence nationale pour la rénovation urbaine
- AT-SA** : Accueil temporaire service asile
- CAES** : Centre d'accueil et d'examen de situation administrative
- CADA** : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
- CAO** : Centre d'accueil et d'orientation
- CCP** : Centre de culture populaire
- CPH** : Centres provisoires d'hébergement
- CRA** : Centre de Rétention Administrative
- CRS** : Compagnies républicaines de sécurité
- DIHAL** : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
- DPAR** : Dispositif de préparation au retour
- DSQ** : Développement Social des Quartiers
- FDO** : Forces de l'ordre
- HRO** : Human Rights Observers
- HUDA** : Hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile
- HCDH** : Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de L'Homme
- HVS** : Habitat et Vie Sociale
- IGA** : Inspection générale de l'administration
- IGGN** : Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale
- IGPN** : Inspection Générale de la Police Nationale
- INSEE** : Institut national de la statistique et des études économiques
- MRS** : Mobile Refugee Support
- NPNRU** : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
- OFII** : Office Français pour l'Immigration et l'intégration
- OFPRA** : Office français pour les réfugiés et apatrides
- ONU** : Organisation des Nations-Unies
- OQTF** : Obligation de quitter le territoire français
- PAF** : Police aux frontières
- PASS** : Permanence d'accès aux soins de santé
- PRAHDA** : Programme d'accueil et d'hébergement pour les demandeurs d'asile
- RCK** : Refugee Community Kitchen

SALAM : Soutenons, aidons, luttons pour les migrants et les pays en difficulté

SRCE : Schéma Régional de Continuité Ecologique

TVB : Trame verte et bleue

ZAC : Zone d'aménagement concerté

ZIP : Zone industrialo-portuaire

ZUP : Zone à urbaniser en priorité



En mars 2021, et depuis plus de 30 ans, la question de l'accueil des exilés à Grande-Synthe ne trouve pas de réponse digne
© Mobile Refugee Support - 17/03/2021

Fuir son pays pour échapper au terrorisme, aux persécutions, à l'instabilité politique qui y règne. Risquer sa vie et celle de sa famille pour retrouver la liberté dans un autre pays. Voilà une partie ô combien importante de la vie de milliers d'exilés¹ arrivant en Europe, en France et jusque dans les Hauts-de-France. Cependant, le pays européen accueillant auquel ils s'attendaient durant leur périple est bien en deçà de leurs espérances.

En 2020, la crise sanitaire, et par conséquent la baisse du trafic routier entre la France et le Royaume-Uni, a poussé les exilés à prendre davantage de risques en tentant les traversées de la Manche par bateau de fortune. Ces traversées en « *small boat* » sont plus dangereuses mais moins contrôlées que celles en camion² : les chiffres évoquent une explosion du nombre de ces traversées, passant de 78 tentatives pour 586 personnes en 2018³ à au moins 868 tentatives pour 9 551 personnes en 2020⁴.

Ainsi, ce travail de fin d'études traite de l'accueil et de l'hospitalité urbaine en vue d'une inclusion des personnes exilées à la vie locale d'un territoire. Ce mémoire vise également à rendre visible une thématique qui m'est chère, celle de l'accueil des exilés, et trop souvent synonyme de mépris et d'invisibilisation. Puisqu'ils sont là, considérons-les comme faisant partie de l'histoire contemporaine de ce territoire. Alors, construisons la ville de demain pour et avec eux.

En effet, c'est à la fin du XX^e siècle que les premiers campements ont vu le jour dans les Hauts-de-France, point de passage vers l'Angleterre. Les littoraux calaisiens et dunkerquois abritaient, dès les années 90, des campements d'exilés en transit pour rejoindre les côtes anglo-saxonnes. Depuis, les campements ont été démantelés puis ont revu le jour. Certains de leurs occupants arrivaient à rejoindre l'Angleterre, le pays de tous les possibles. Là-bas, la vie y est plus facile, l'argent aussi, leur disent les passeurs⁵. Cependant, depuis cette date, les campements existent toujours, ils sont plus nombreux, plus peuplés et plus insalubres les uns que les autres, mais la politique d'accueil n'a pas été améliorée. Suite aux démantèlements, les exilés,

1 - Dans ce travail sera utilisée la notion d' « exilé » plutôt que celle de « migrant » ou « réfugié », (cf. glossaire)

2 - Statistiquement, une traversée en « *small boat* » à 2 chances sur trois de réussir
CARLIER, M., « Pourquoi de plus en plus de migrants tentent de traverser la Manche », sur le site Europe 1, consulté le 10 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.europe1.fr/international/pourquoi-de-plus-en-plus-de-migrants-tentent-de-traverser-la-manche-3985478>

3 - Bilan opérationnel 2018, Préfet Maritime de la Manche et de la Mer du Nord, consulté le 12 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.premar-manche.gouv.fr/uploads/manche/dossiers/affbc425acb0ac123f61f1bf61c4abca.pdf>

4 - Bilan opérationnel 2020, Préfet Maritime de la Manche et de la Mer du Nord, consulté le 6 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.premar-manche.gouv.fr/uploads/manche/dossiers/eba6a7293d384c320e3fded4dbef8f3e.pdf>

5 - Foire à questions, « Le périple des migrants », sur le site de l'Association SALAM, consulté le 4 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <http://www.associationsalam.org/-Le-periple-des-migrants->

6 - BOURGEOIS, S., « Comment les réfugiés font-ils pour payer leur voyage? », sur RTBF, consulté le 4 janvier 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.rtb.be/info/dossier/les-refugies-et-moi-les-reponses-a-vos-questions/detail_comment-les-migrants-font-ils-pour-payer-leur-voyage?id=9090225

7 - Comme en atteste la carte interactive « Observatoire des migrants mors à Calais », consulté le 4 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://neocarto.github.io/calais/>

dispersés, reviennent toujours, motivés plus que jamais et rêvant d'une vie meilleure.

Le renforcement des contrôles aux frontières suite à des accords politiques n'arrange pas les choses. Ces approbations provoquent alors un bouchon aux portes de l'Angleterre. Des centaines d'exilés sont bloqués, piégés à Calais ou à proximité de Dunkerque. Certains décident de rester là, visant l'Angleterre et aspirant à retrouver leur famille sortie victorieuse d'une traversée compliquée, risquée, périlleuse. D'autres modifient leurs plans et décident de rejoindre des centres d'accueil en France. En fonction des communautés, cette volonté immuable d'accéder à l'Angleterre peut être plus ou moins longue : certaines familles attendront quelques mois avant de tenter une traversée, d'autres essaieront toutes les semaines, si une météo clémente le permet.

Même si elles se compliquent, les traversées sont des moments délicats, dangereux. Pour arriver jusqu'au nord de la France, certains exilés vont jusqu'à déboursier plus de 10 000 euros⁶. Certaines personnes traversent des montagnes, des pays entiers, des mers, n'hésitent pas à entrer illégalement dans une remorque de camion pour atteindre l'Europe plus rapidement, tout cela au péril de leur vie. Ceux qui ont la chance d'arriver à Grande-Synthe doivent encore traverser un élément naturel : la Manche, qui sépare les côtes françaises des côtes britanniques. Bien qu'elles semblent proches par temps dégagé, le trajet jusqu'aux falaises rocheuses de Douvres reste compliqué, voire meurtrier⁷.

Des membres de leur famille déjà installés et une maîtrise de la langue anglaise les poussent à tenter le tout pour le tout afin de rejoindre le Royaume-Uni. Une autre raison, plus problématique, est qu'aucune structure n'est adaptée pour les accueillir sur le littoral nord. Après des heures, des jours, des mois de trajet éreintants à fuir des persécutions pour certains, à éviter les bombardements ennemis pour d'autres, ces exilés se retrouvent là, sans rien. Se développent alors des maladies, des heurts éclatent également. La vie en France, dans le pays des Droits

de l'Homme n'est pas vraiment celle à laquelle ils pouvaient s'attendre lorsqu'ils ont tout quitté. La liberté, bafouée dans leur pays, ils *«pensaient la retrouver en France»*⁸, ce pays d'Europe où la liberté fait partie de la devise nationale. En outre, les démantèlements des campements ne font que déplacer le problème ailleurs, le camouflant, l'empirant, favorisant des tentatives de traversée régulière pour fuir cette situation innommable.

Ainsi, en tant que futur architecte, la problématique qui a guidé l'ensemble de ce travail est : **«En quoi la réhabilitation du bâti vacant en logement et en équipement adaptés peut devenir, à la fois, modèle de transition et facteur d'inclusion des exilés à la vie locale d'un territoire?»**

Pour y répondre, le travail de recherches se penche sur les politiques concernant l'immigration, et plus particulièrement sur l'encampement dont les exilés, fuyant guerre, persécution ou terrorisme, sont victimes en France. Par la convocation de données factuelles, quantitatives et qualitatives, les bénéfices d'une inclusion des exilés à l'échelle urbaine seront démontrés, ainsi que leurs impacts territoriaux, urbains, sociaux et économiques.

Suite à ce développement théorique concernant l'hébergement des exilés sur l'hexagone, quatre études de cas seront convoquées afin d'analyser des processus d'accueil internationaux significativement différents : les uns étant institutionnels, les autres relevant d'une volonté des membres de la société civile. Cette approche permettra d'affirmer que les déplacements de populations transforment de manière significative et structurelle notre société et qu'advient donc la nécessité de repenser un modèle d'accueil inclusif, organisé selon une relation de bienveillance envers l'accueilli. C'est la notion d' *«accueillance»* que cette dernière traduit.

Importante dans le cadre ce travail, *«cette disposition à l'accueil qui se place du côté de l'accueillant»*⁹ a tendance à être oubliée du vocabulaire courant. Pourtant, elle définit et considère *«les ressources mobilisées par l'accueillant»*¹⁰ lors de son expérience d'hospitalité. Re-

8 - N., exilé kurde irakien, lors d'une discussion durant une distribution d'eau entre l'auteur et N., sur le point de distribution *«Under the bridge»*, le 20 août 2020

9 - OURGHANLIAN, P. (2019). *«Accueil, accueillance, accueillement»*, dans *«Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique»*, consulté le 27 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/vocabulaire-des-histoires-de-vie-et-de-la-recherch--9782749265018-page-11.htm>

10 - HASTINGS, M., HÉRAUD, B., KERLAN A., *«Du côté de chez l'accueillant. Contribution à une histoire du sens pratique de l'hospitalité»*, dans *Hommes & Migrations* - avril 2018, n° 1323, consulté le 29 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2018-4-page-9.htm>

lative à la forme active du processus d'accueil, elle prend alors tout son sens dans ce travail et devient le socle et le fondement premier pour conditionner l'habitabilité d'un lieu.

S'en suivra alors une partie spécifique sur la ville de Grande-Synthe, et notamment une approche historique qui montrera que ce territoire a toujours été une terre d'accueil qu'il est nécessaire de pérenniser. Ce travail proposera aussi une réflexion quant à l'imbrication des thématiques hospitalières et écologiques dans un territoire faisant le choix de la transition.

Enfin, avant d'arriver à la dernière partie du travail qui s'intéressera au projet d'espace par la mise en application des apports issus des théories évoquées précédemment, nous nous intéresserons à l'analyse socio-spatiale de la Jungle de Grande-Synthe. La manière dont se construit cet urbanisme spontané, traduisant les prémices d'un nouveau modèle de ville, conjuguant durabilité, résilience, optimisation de l'espace, densité élevée, recyclage, sera également convoquée. Tous ces éléments relevés sur le campement deviendront des éléments sur lesquels s'appuyer pour développer un projet d'architecture.



B. me dessine la maison de ses rêves et m'évoque les traditions architecturales de son pays, le Kurdistan irakien
© LAMOTE Lucas - 21/03/2021

La méthodologie employée pour réaliser ce travail se décline en trois approches. La première permettra d'inclure ce travail dans un cadre théorique tandis que la deuxième sera basée sur des études de cas. Enfin, la dernière approche est la réalisation d'un travail de terrain, permettant une expérience personnelle, enrichissante mais surtout concrète.

- Une approche théorique de la question

Cette approche théorique permet de donner un cadre à cette recherche, de la rendre compréhensible et de la problématiser. Les aspects théoriques convoqués portent principalement sur des recherches anthropologiques, sociologiques, urbanistiques et architecturales tentant d'objectiver les fondements du sujet d'étude. L'inscription de ce cadre théorique au coeur du travail traduit le recours à plusieurs domaines et disciplines :

- Les sciences humaines et sociales par le biais de travaux universitaires et d'ouvrages

- Le champ de l'urbanisme et de l'architecture

- La sphère institutionnelle par la lecture de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, de différentes conventions, de rapports d'informations du Sénat, des textes de lois ou des décrets permettant de cerner l'implication des gouvernements sur les questions d'accueil des personnes vulnérables.

Cette première approche théorique aspire à renseigner des données tangibles autour de la question et s'articule autour de plusieurs concepts clés mobilisés :

- Le phénomène de l' « *encampement* » de Michel Agier

- La ville accueillante de Cyrille Hanappe

- L'inclusion des exilés telles que définies par

l'UNESCO

- Le droit à la ville d'Henri Lefèvre

- Le concept du « *Housing First* » du Dr. Sam Tsemberis

Le recours à ces disciplines et ces théories a pour but de révéler leur interdisciplinarité (urbanisme, architecture, société, écologie, ...).

- Comprendre par des études de cas

Cette approche vise à confronter les données relatives au corpus théorique et de les exemplifier à travers une analyse approfondie et personnelle. Elle se développe autour de plusieurs études de cas : étatiques, d'une part et innovantes d'autre part.

La mobilisation de l'analyse d'un centre institutionnel dans les Hauts-de-France permet de vérifier de manière concrète les limites du Dispositif National d'Accueil actuel, dit DNA. Cette expérience personnelle rend également possible la découverte des dispositifs spatiaux mis en place par les personnes accueillies. En outre, suite à certaines réactions d'exilés ayant rejoint l'Angleterre, il paraît intéressant d'étudier le cas d'un centre d'accueil outre-Manche et les conditions qui poussent parfois les personnes déracinées à regretter la fin de leur parcours. La période de confinement m'a permis d'analyser et de visiter uniquement le premier d'entre eux, durant un après-midi.

Dans un second temps, des discussions avec promoteurs et experts externes ont conduit à l'étude de deux projets, novateurs par le dépassement du système institutionnel et par les pratiques accueillantes mises en place. Le premier d'entre eux, situé en Italie, a été analysé à travers le prisme du film « *Un paese di Calabria* » et d'autres documents le convoquant, tandis qu'une immersion au sein du second a été possible durant une journée complète, par l'intermédiaire de bénévoles rencontrés sur le terrain.

- S'engager sur le terrain

Le recours à ce processus de travail de terrain m'a toujours animé depuis le début des recherches sur ce su-

jet. Pour une meilleure compréhension de l'organisation de la vie sur les campements de personnes exilées, il était inenvisageable, pour moi, de passer outre une implication personnelle et engagée, faisant suite à une approche phénoménologique entreprise au cours d'un travail avec la professeure Marie-Clothilde Roose, en Master 1.

Malgré un contexte socialement sensible, la période de confinement fut propice à l'élaboration de recensements de toutes les associations oeuvrant sur le campement du Puythouck, à Grande-Synthe, suivis de premiers contacts à distance. Désireux de pouvoir aller à la rencontre des personnes exilées pour en apprendre davantage, deux associations se démarquèrent par leur pratique. La première, une association locale nommée « Solidarity Border », équipe les nouveaux arrivants dans la 'Jungle' quotidiennement, excepté le samedi. Leur travail consiste en des maraudes nocturnes et des discussions au sein de lieux de vie. L'autre association, nationale et possédant une antenne à Grande-Synthe, « *Utopia 56* » réalise, quant à elle, des maraudes au cours de la journée ainsi que des distributions d'eau. Oeuvrant de jour comme de nuit sur le campement, mon choix s'est tourné vers cette dernière association puisque la probabilité de pouvoir « *engager des conversations avec des exilés était plus importante la journée que la nuit* »¹.

Le but de cette implication était de pouvoir recueillir des témoignages de bénévoles, de personnes exilées (sur) vivant sur ce campement, de participer à une ou plusieurs réunions inter-associatives, de créer des liens, de découvrir et de partager, via ce travail, toutes mes émotions et mes analyses. À cet égard, j'ai opté pour une observation participante. Ce dispositif, utilisé en sociologie ou encore en anthropologie, est une méthode de recherche définie, selon Bogdan et Taylor, par « *une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période, des données sont systématiquement collectées [...]. Les observateurs s'immergent personnellement dans la vie des gens. Ils partagent leurs expériences* »².

1 - Akim de Solidarity Border, lors d'une discussion entre l'auteur et Akim via le réseau social Twitter, le 29 mars 2020

2 - BOGDAN, R., et TAYLOR, S.J. (1975). « Introduction to qualitative research method : a phenomenological approach to the social sciences ». New York.

3 - COURBEBAISSÉ, A., (2021). « Le relevé habité au service du projet de réhabilitation de l'habitation collective. » In: Françoise Blanc, Nathalie Prat, « Le diagnostic dimension opératoire : histoire, technique et projet » (ed. Presses universitaires de Lyon). Lyon.

Cette approche se réalise donc sous l'égide de l'association Utopia 56, engagée quotidiennement sur le terrain auprès des personnes exilées. Initialement prévu pour quatre semaines au cours des mois de juillet et août 2020, cet engagement fut prolongé d'une semaine supplémentaire. Ainsi, grâce à mes cinq semaines de mission sur le terrain au contact des populations exilées sur le territoire de Grande-Synthe, j'ai pu observer de manière active et obtenir des réponses à mes questionnements. Cette approche méthodologique se traduit par un travail de cartographies des acteurs, de discussions réalisées avec les bénévoles associatifs et les personnes exilées, mais également par des relevés habités à différentes échelles, définis comme des « *transcriptions dessinées de l'espace vécu [...] permettant d'apporter des informations sur le mode de vie des occupants, son niveau de confort, son appartenance à des cultures domestiques et des catégories sociales bien précises [...]* »³. Enfin, ce travail est aussi documenté par le biais d'un reportage photographique.

Ce premier travail de terrain en équipe fut complété par un travail de terrain individuel, basé sur des entretiens avec des exilés, des demandeurs d'asile, des membres associatifs et des travailleurs sociaux durant le mois de mars 2021.

La coordination et l'imbrication de ces trois méthodes de recherche au plus près des acteurs de terrain ont permis d'établir des pistes de recherches urbaines, architecturales et spatiales ancrées au territoire sur lequel elles s'implantent et aux problématiques qui en découlent.

Leur mobilisation, traduisant un engagement fort et personnel, tend à proposer un projet fabriqué avec et pour les principaux acteurs, à savoir collectivités, associations, populations accueillantes et accueillies en vue d'une inclusion inconditionnelle de cette dernière.



A., kurde iranien me raconte, au cours d'un entretien, les bienfaits de l'hébergement citoyen pour son inclusion
© BOUHSINA Ayman - 30/03/2021

L'intention de cette première partie est de dresser le constat de départ sur lequel se fonde ce travail de recherche.

Les populations exilées sont mises à l'écart de la ville et entretiennent, lorsqu'ils existent, des liens sommaires avec celle-ci : accès au centre commercial le plus proche, trajet vers la gare ou en direction du grand pôle urbain le plus proche. Ce rejet de la part des autorités publiques, qui s'accompagne d'actes déshumanisants, complexifie les relations, provoque une peur de l'étranger, de l'indésirable, brisant toutes solidarités. Invisibilisés, (sur)vivant dans des zones boueuses, hors de la société, les populations exilées ne côtoient que très peu les populations locales, excepté les bénévoles associatifs présents quotidiennement sur le terrain.

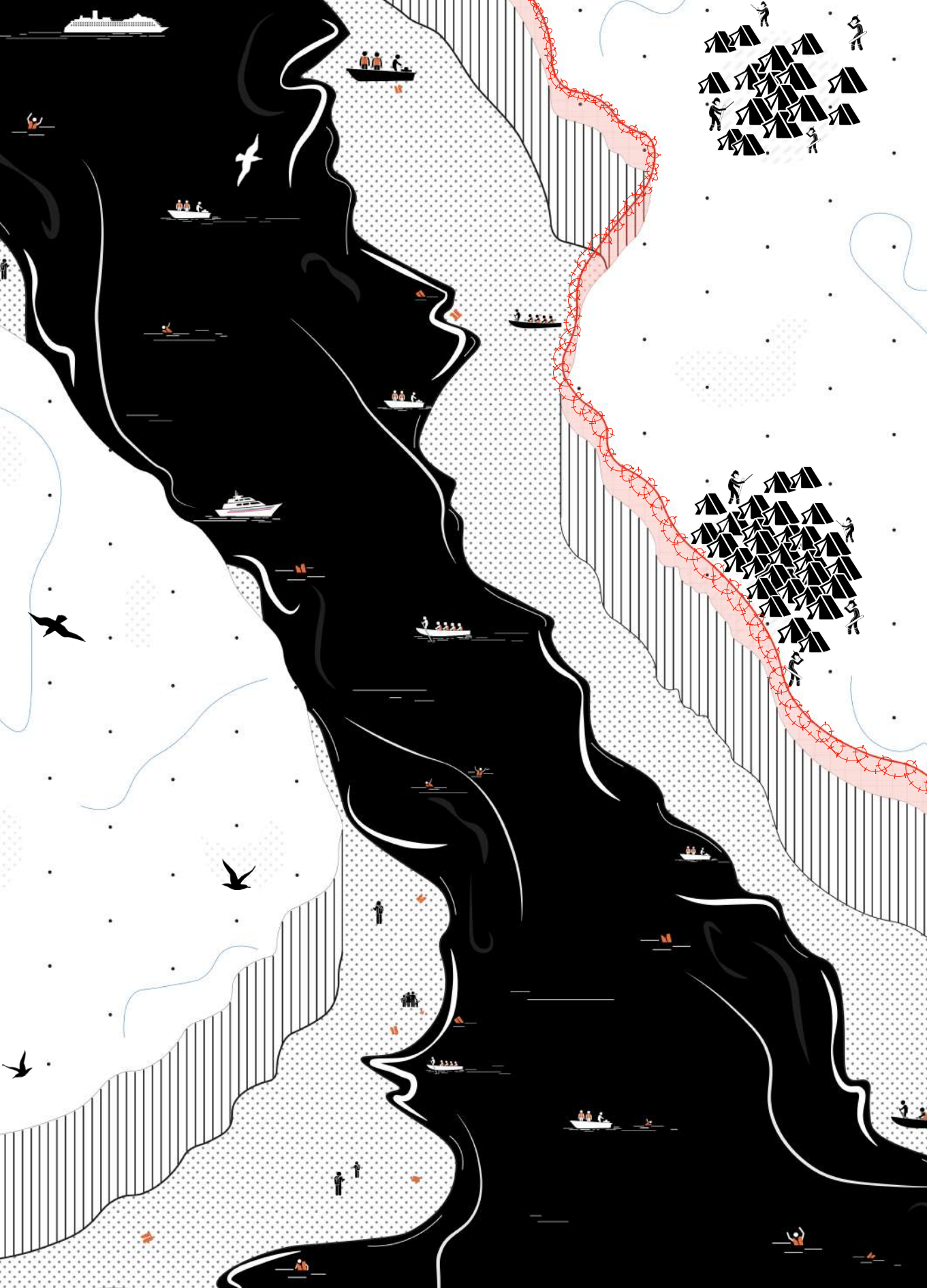
C'est ce que l'ethnologue et anthropologue français Michel Agier nomme l' « *encampement* », un moyen pour les Etats de gérer ceux qui sont « *de trop* ». Cette notion est définie comme un « *phénomène global nouveau apparu dans les années 1990 et caractérisé par le cantonnement des migrants dans des camps plus nombreux, plus vastes, et qui durent* »¹.

Les recherches au cours de ce travail visent donc à questionner le système institutionnel de l'accueil des populations exilées en France pour en déterminer ses fondements et ses obstacles.

À ce jour, les individus quels qu'ils soient s'ouvrent davantage sur l'extérieur, dépassant ainsi les frontières et limites administratives propres à leur État. Ces effets inéluctables découlant de la mondialisation traduisent un affaiblissement du concept d'État-Nation². Il est alors nécessaire pour les États de considérer ces nouveaux circuits et d'appréhender ces logiques de déplacements de populations. En opposition à cela, d'autres politiques existent et sont possibles. Par exemple, à l'échelle des collectivités territoriales de proximité, donc des communes, des citoyens se mobilisent et éveillent une nouvelle forme d'hospitalité urbaine pour tendre vers un modèle plus inclusif.

1 - AGIER, M., « Le temps de l' « encampement » », sur L'Histoire - oct/déc 2016, consulté le 12 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.lhistoire.fr/le-temps-de-l-encampement->

2 - Selon la définition, « l'État-Nation correspond à une situation dans laquelle l'organisation politique (l'État) coïncide avec un territoire identitaire (la nation). Les habitants de cette nation confèrent donc une légitimité à l'organisation politique », sur kartable.fr, consulté le 3 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.kartable.fr/ressources/ses/fiche-notion/etat-nation/10537>



Chapitre 1 : Une politique de (non)accueil, un problème à résoudre

1.1. Après un déracinement, l'entonnoir

Depuis plusieurs années, la gestion de ce que les médias et institutions nomment la « *crise migratoire* »¹, est l'un des points-clés des politiques des pays membres de l'Union Européenne. Dans le nord de la France, que ce soit à Calais ou à Grande-Synthe, le financement des contrôles aux frontières par les services français est appliqué depuis la signature, par Nicolas Sarkozy et David Blunkett, des accords du Touquet en 2003.

Il n'est donc pas rare de croiser, à Grande-Synthe, à proximité du seul point d'eau disponible, un camion de CRS immatriculé dans les Pyrénées Atlantiques qui surveille les allées et venues des associations et des exilés qui se rendent « à l'abreuvoir de la Linière »² pour nettoyer leurs vêtements, remplir leurs jerricanes d'eau et se laver. Malheureusement, se rendre sur ce lieu n'est pas forcément synonyme de tranquillité puisque des intimidations de la part des forces de l'ordre ont lieu de manière récurrente: des provocations déshumanisantes qui ne sont pas des actes isolés. En effet, suite à la signature des accords du Touquet qui implique le « *déplacement de la frontière britannique* »³, des dizaines de camions de CRS surveillent quotidiennement le territoire de Grande-Synthe, dans le but d'éviter la formation de « *point de fixation* »⁴. Luttant pour une sécurisation des migrations, l'Union Européenne et ses États membres mettent en place des politiques autoritaires, visant à empêcher les traversées illégales et dangereuses par bateau ou camion vers le Royaume-Uni, dans le but de « *sauver des vies et lutter contre le trafic d'êtres humains* »⁵. Entre 2015 et 2019, le Royaume-Uni débourse plus de 160 millions d'euros⁶ pour que la France gère cette immigration sur le territoire français, en finançant la présence des forces de l'ordre sur le littoral de la Côte d'Opale, externalisant ainsi sa politique migratoire de l'autre côté de la Manche.

1 - BLANCHARD, E., RODIER, C., « Quelle « crise migratoire » ? », dans *Plein droit* - décembre 2016, numéro 111, consulté le 3 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.gisti.org/spip.php?article5586>

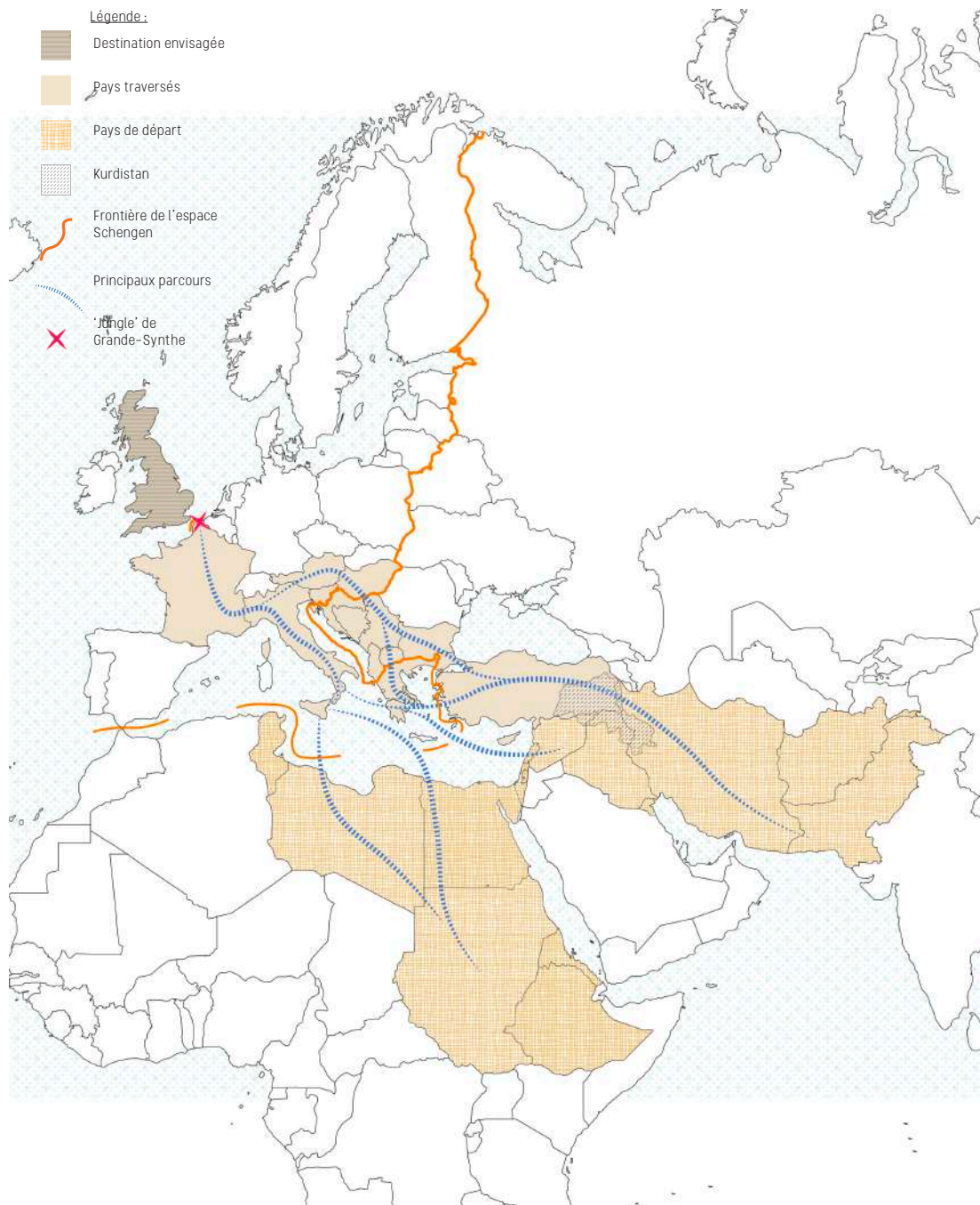
2 - Expression donnée par les associations humanitaires pour désigner le seul point d'eau disponible pour les quatre cents exilés.

3 - CARRETERO, L., « Qu'est-ce que les accords du Touquet ? », sur *Info-Migrants* - 19 janvier 2018, consulté le 28 août 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.infomigrants.net/fr/post/7110/qu-est-ce-que-les-accords-du-touquet>

4 - « Communiqués du ministre : Action de l'Etat à Calais et dans le Dunkerquois », sur le site du Ministère de l'Intérieur - 23 octobre 2017, consulté le 30 août 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-Gerard-Collomb-mai-2017-octobre-2018/Communiqués-du-ministre/Action-de-l-Etat-a-Calais-et-dans-le-Dunkerquois>

5 - Publicité du Ministère de l'Intérieur, visible dans les journaux locaux, sur le site du Ministère de l'Intérieur - 24 juillet 2020, consulté le 17 août 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Tentatives-de-traversees-de-la-manche-sur-des-petites-embarcations-Aidez-nous-a-sauver-des-vies>

6 - « France - Royaume Uni : un nouvel accord pour la gestion des flux migratoires », sur *Vie publique* - 24 janvier 2018, consulté le 3 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/19822-france-royaume-uni-gestion-des-flux-migratoires>



Provenances et parcours multiples pour une destination rêvée unique
© LAMOTE Lucas

En provenance des pays du Moyen-Orient ou d'Afrique, les personnes exilées et déracinées arrivent sur le territoire des Hauts-de-France après des mois, voire des années de trajet. Au cours de celui-ci, ils ont recours à des moyens de transports dangereux et côtoient les camps, la torture, la mort de manière constante.

« *Entre la Turquie et la Grèce, nous étions une centaine dans un petit bateau de fortune. Quand des vagues de sept mètres s'érigaient devant nous, je croyais mourir. Si je suis là aujourd'hui, c'est grâce à Dieu. Je voyais la détresse dans le regard des enfants qui pleuraient sur le bateau. Franchement, j'ai eu très peur* »⁷, m'affirmait D., lors d'une discussion sur un lieu de distribution d'eau au sein du campement. D. avait quitté le Kurdistan en 2017.

Les pays de provenance des personnes présentes sur le campement de Grande-Synthe sont nombreux. Bien que les kurdes d'Irak et d'Iran soient majoritaires, la richesse culturelle sur ce territoire est incommensurable : il n'est pas rare de croiser des Soudanais, des Koweïtiens, des Pakistanais, des Maghrébins, des Afghans ou encore des Syriens. Les procédures, telles que celle de Dublin, ne favorisent pas la demande d'asile et donc l'installation de ces personnes sur le sol français. En effet, le règlement de cette procédure affirme que le premier pays d'entrée est responsable de la demande d'asile de la personne. Ainsi, lorsqu'une personne souhaite demander l'asile en France, ce pays étant rarement le pays d'entrée de la personne, cette dernière est alors dite « *dublinée* » et est renvoyée dans l'Etat européen sur lequel elle a posé le pied pour la première fois, jugé responsable. Cependant, après réception de leur Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF), de nombreuses personnes « *dublinées* » quittent le pays et sont rapidement de retour en France: les personnes rencontrées sur le campement en sont la preuve⁸.

Une fois arrivées à Grande-Synthe, les personnes se retrouvent dans un entonnoir qui se resserre un peu plus chaque jour, du fait du renforcement des contrôles par la police aux frontières suite au Brexit. La France, qui reçoit de l'argent de la part de ses homologues anglais⁹, opère aux

7 - D., exilé kurde irakien, lors d'une discussion entre l'auteur et D., durant une distribution d'eau sur le point de distribution « *Under the bridge* », le 20 août 2020

8 - N., exilé kurde irakien m'expliquait que, lors de la réception de son OQTF après avoir été débouté de sa demande d'asile, il s'en est allé en Belgique pour revenir en France quelques jours plus tard

9 - Op. cit., CARRETERO, L., « *Qu'est-ce que les accords du Touquet ?* »



Plus de 800 personnes occupaient le gymnase du Moulin et ses abords, celui-ci a été évacué en septembre 2019
© Mobile Refugee Support - 28/04/2019

contrôles pour éviter de laisser partir les exilés vers le pays dont ils rêvent. Ainsi, entre une France « *qui ne souhaite pas les accueillir* »¹⁰ et un Royaume-Uni qui donne de l'argent pour « *éviter de les laisser partir* »¹¹, des centaines voire des milliers de personnes se retrouvent bloquées à la frontière, dans une errance totale. Se matérialisent alors des campements informels, des zones de non-droit sur une bande littorale qui s'étend de la Belgique à la Baie de Somme, s'étalant un peu plus chaque année.

1.2. Une volonté d'invisibiliser, de chasser

Pour lutter contre la création de campements informels et empêcher les personnes exilées de s'installer sur des lieux de transit le long de la Côte d'Opale, les autorités françaises procèdent à des opérations d'expulsions forcées¹² et d'évictions des lieux de vie précaires des personnes exilées. Comme l'affirme « *l'organe d'observation, de récolte de données et d'analyse de l'état des droits humains* »¹³ nommée Human Rights Observers, dans son rapport annuel de 2019, « *cette stratégie politique d'évitement des points de fixation contribue au contraire à sa formation* »¹⁴ puisque les populations forcées de se déplacer se retrouvent toutes à un même endroit, ce qui provoque la formation de nouvelles 'Jungles'¹⁵, aussi bien à Calais qu'à Grande-Synthe. Cette politique d'opérations de démantèlements, qui répond à la quasi-inexistence de politiques d'hébergement et d'inclusion adaptées, s'est intensifiée et est devenue récurrente à Grande-Synthe, et ce, depuis l'entrée en fonction du nouveau maire M. Beyaert en juillet 2019. Ce dernier a demandé, deux mois après avoir pris les commandes de cette « *ville accueillante* »¹⁶, l'évacuation d'un gymnase et de ses abords occupés par 800 exilés.

Depuis la prise de fonction de cette nouvelle équipe municipale, des opérations de ce type ont eu lieu dans la commune de 23 000 habitants dans laquelle (sur)vivent 400 exilés, pour la plupart hommes seuls, mais on y rencontre aussi des familles, des nourrissons, des mineurs isolés ou des femmes seules. Pour documenter, référencer et infor-

10 - Arnaud, coordinateur de l'association Utopia 56 à Grande-Synthe, sur une vidéo postée sur le réseau social Facebook le 5 janvier 2021, consulté le 5 janvier 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.facebook.com/100498774996677/videos/3502305069889408>

11 - Ibid.

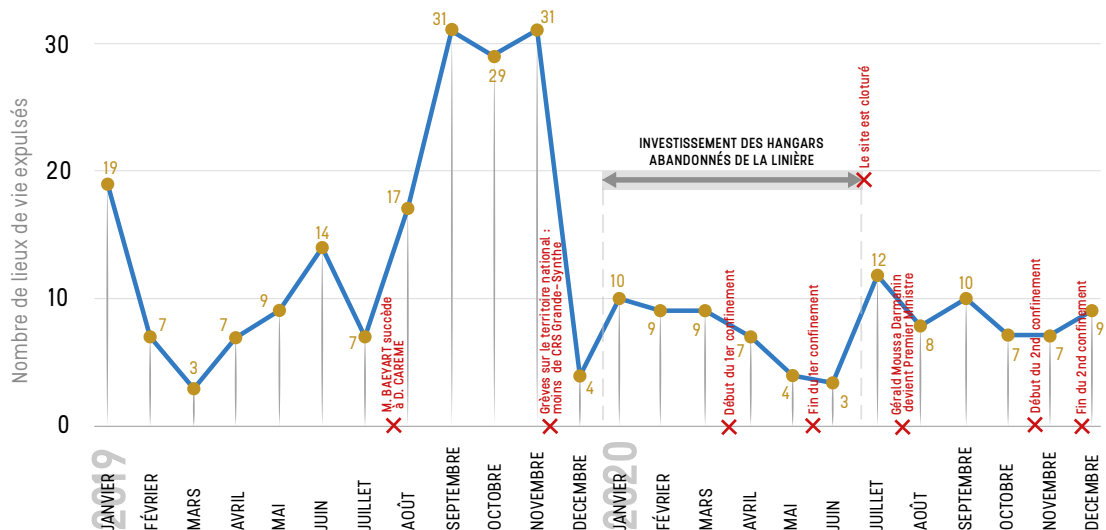
12 - Fiche d'information numéro 25, « Les expulsions forcées », consulté le 24 août 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.ohchr.org/Documents/Publications/FS25.Rev.1_fr.pdf

13 - « HRO, qui sommes-nous? », sur L'Auberge des Migrants, consulté le 1er septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : <http://www.laubergedesmigrants.fr/fr/hro-qui-sommes-nous/>

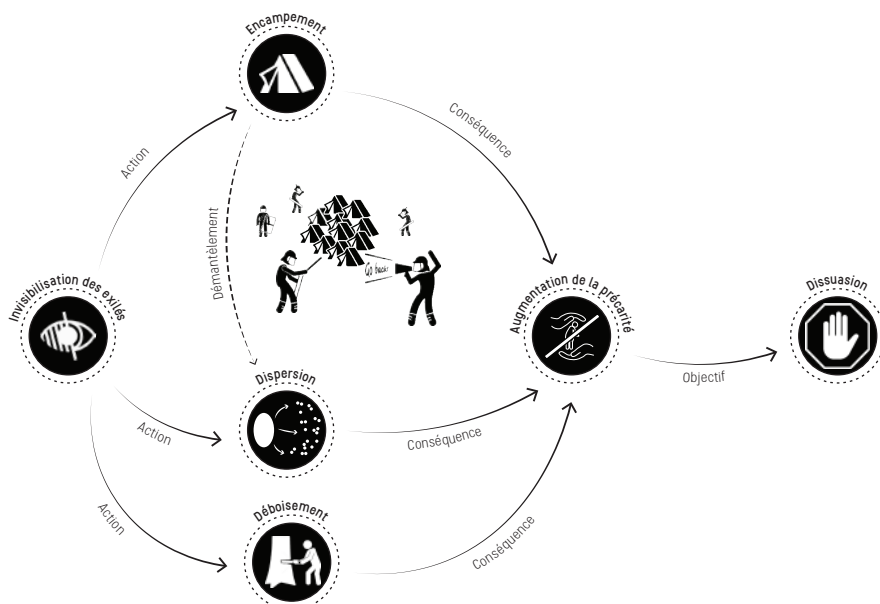
14 - HUMAN RIGHTS OBSERVERS, « Rapport annuel 2019 », consulté le 30 août 2020, [En ligne], Adresse URL: <http://www.laubergedesmigrants.fr/wp-content/uploads/2020/07/HRO-fr-rap2019.pdf>

15 - « *Jangal* » signifiant « forêt » en persan, devenu « jungle » par abus de langage, d'après LCI - 22 octobre 2016, consulté le 7 mars 2020, [En ligne], Adresse URL: <https://www.lci.fr/france/mais-pourquoi-la-jungle-de-calais-porte-t-elle-ce-nom-2008910.html>

16 - Panneau fièrement affiché à l'entrée de Grande-Synthe, et expression utilisée par HANAPPE, C., dans son ouvrage « La ville accueillante » (ed. PUCA). Paris.



Des opérations d'expulsions qui ne cessent d'avoir lieu - Chiffres mensuels d'expulsions de lieux de vie © LAMOTE Lucas



Dissuader les exilés de former des campements, une pratique bien rodée © LAMOTE Lucas

mer sur les nombreuses évictions et les violences policières subies et témoignées par les exilés, une équipe inter-associative composée de salariés et de bénévoles se rend sur le terrain, tous les matins, du lundi au vendredi inclus : il s'agit d'Human Rights Observers (HRO). HRO est née suite à une demande croissante des personnes exilées qui « *souhaitaient une présence de bénévoles sur le terrain* »¹⁷ dans le but de dissuader les forces de l'ordre de commettre des violences et des intimidations. Présente dans le dunkerquois 148 jours sur 365 du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, les équipes HRO ont rapporté 178 expulsions avec un chiffre grandissant depuis l'arrêt du mandat du maire sortant, Damien Carème, en juillet 2019, comme le montre le graphique ci-contre.

En moyenne, le nombre d'expulsions varie de deux à quatre par semaine, parfois durant deux voire trois jours successifs. Par rapport à l'année 2018, le nombre d'expulsions a explosé : les évictions en 2018 se comptent en trentaine, alors qu'en 2019, elles subissent « *une augmentation de 343,7%* »¹⁸. Comme le rapporte la note d'analyse détaillée de l'Observatoire des expulsions de lieux de vie informels, dans 94%¹⁹ des cas, la base juridique des expulsions à Calais et à Grande-Synthe demeure inconnue, ce qui témoigne d'un « *défait de transparence de la part des autorités publiques vis-à-vis des acteurs associatifs* »²⁰ qui interviennent auprès de ces populations vulnérables.

Il est important de répéter que ces expulsions ne s'accompagnent d'aucune solution de mise à l'abri ou d'hébergement adaptée pour les personnes concernées. Ce mécanisme de dissuasion entrepris ne fait que déplacer le problème. Ces chiffres inquiétants font de Grande-Synthe, la deuxième ville française où le plus grand nombre d'expulsions a été recensé en 2019 (164 expulsions entre le 1er novembre 2018 et le 21 octobre 2019)²¹, après Calais, qui en compte 819 au cours de la même période. En plus d'être fréquentes, ces évictions forcées s'accompagnent de menaces, d'insultes, d'intimidations et dans 46%²² des cas, les personnes expulsées n'ont plus l'occasion de récupérer leurs biens. Les contrôles d'identité sont également fréquents puisque l'article 78-2 du Code de procédure pénale

17 - Op. cit., « HRO, qui sommes-nous ? », sur L'Auberge des Migrants

18 - Op. cit., HUMAN RIGHTS OBSERVERS, « Rapport annuel 2019 »

19 - « Observatoire des expulsions de lieux de vie informels », rédigé par plusieurs associations, [En ligne], Adresse URL : <https://www.medecins-dumonde.org/fr/actualites/publications/2019/11/15/observatoire-des-expulsions-de-lieux-de-vie-informels>

20, 21, 22 - Ibid.



Isaac - Maëlys
8h24
HRO starts

Les FDO sont sur le parking d'Auchan : briefing en cours

Evacuation today

10 camions de CRS
3 voitures de police nat.
1 voiture de la préfecture

Démantèlement du campement des familles
Deux familles souhaitent témoigner : arnaquées par un passeur

4 bus



Leroy Merlin: RAS
1 voiture de la police municipale à CCP

Jeux d'enfants : RAS

3 camions de la PAF

Un homme demande pourquoi il est obligé de monter dans le bus.
3 groupes montent : 35H, 14F, 6ENF
Le camion de la PAF est parti avec 2 mineurs
PAF a arrêté 5 personnes

1er bus s'en va

Un hélicoptère survole le Puythouck
Nous avons été contrôlés par la PN : identité + papiers du véhicule



Pas vu de traducteur
Huissier présent
2 CRS avec gros pistolets

Un exilé est venu nous voir pour témoigner de violences policières

03/08/20 _ 8.27 - 11.20

Eviction
Convoy :
12 CRS
2 PN cars
2 clearance trucks
...
09.35: 1 PAF van arrive
10.42: 4 CRS with big guns
Going into buses : 5 familles, 57M, 22W
Auchan: RAS
11.18: 3rd bus leave
59 tents, 76 blankets

HRO : mission terminée

Documenter les opérations d'expulsion, l'une des missions de HRO.

(Extrait d'une conversation inter-assocative relatant le déroulement de l'expulsion, via l'application WhatsApp)

© LAMOTE Lucas

autorise les contrôles d'identité frontaliers, notamment sur une bande de 20 kilomètres en deçà de la frontière terrestre de la France métropolitaine dans laquelle Grande-Synthe est comprise. Sur le terrain, à Grande-Synthe, les bénévoles de l'association Utopia 56 observent et entendent des témoignages d'exilés, parfois assez marquants, suite à des violences subies lors de contrôles : « *le 16 juillet, quatre officiers de la police nationale sont venus nous réveiller en donnant des coups dans nos tentes, ils nous ont ridiculisés et nous ont traités d'enfants* », ou « *mon ami et moi avons subi des violences de la part de la police. J'ai eu une dent cassée. Ils ont aussi lâché leurs chiens sur nous, qui nous ont attaqués sans muselière* »²³.

Ces témoignages sont recueillis et répertoriés par l'organe Human Rights Observers, qui « *observe, récolte des données et analyse l'état des droits humains de la population migratoire à Grande-Synthe* »²⁴, en filmant les policiers lors de leurs interventions via le copwatching, comprenez « *surveillance de la police* ». La mission principale de HRO est « *d'être présent autant que possible lors des opérations de police, essentiellement pendant les expulsions de lieux de vie informels, à l'occasion desquelles [sont observés] nombre d'arrestations et de contrôles d'identité abusifs* »²⁵ pour les documenter par la suite. Au cours de ces évictions, de nombreux droits fondamentaux ne sont pas respectés, comme l'affirme la rapporteuse spéciale des Nations Unies, Leilani Farha, début 2019 après un séjour dans le Nord de la France: « *Les pratiques qui m'ont été signalées [...] constituent une violation systématique et flagrante du droit à un logement convenable en vertu du droit international des droits de l'Homme. Elles constituent aussi des violations des droits à la santé, à l'alimentation et à l'intégrité physique. Le caractère systématique et répété de ces expulsions forcées durant la période hivernale suggère qu'elles constituent également un traitement cruel, inhumain et dégradant contre l'une des populations les plus vulnérables de France* »²⁶.*

23 - Témoignages recueillis par Utopia 56 et HRO, disponibles sur Facebook, consulté le 6 septembre 2020, [En ligne]. Adresse URL : <https://www.facebook.com/utopia56grandesynthe/photos/pcb.160947675618453/160945632285324/>

24 - Op. cit. HUMAN RIGHTS OBSERVERS, « Rapport annuel 2019 »

25 - Ibid.

26 - HUMAN RIGHTS OBSERVERS, « Les expulsions de terrain à Calais et à Grande-Synthe » du 1er août 2018 au 1er juin 2019, consulté le 20 août 2020, [En ligne]. Adresse URL : <https://helprefugees.org/wp-content/uploads/2019/06/Les-Expulsions-de-Terrain-à-Calais-et-Grande-Synthe-FR.pdf>

* - Les données évoquées ici sont celles obtenues via des recherches ou grâce au travail de terrain. Ma position de bénévole associatif ne m'a pas permis d'interroger les policiers sur leurs agissements. En aucun cas je ne souhaite tenir des propos fermés ou obtus.

1) L'équipe HRO se rend sur



5) Le périmètre est levé; Les forces de l'ordre quittent les lieux, au même titre que l'équipe de nettoyage.
Les arbres de la zone ne sont plus.

Seuls subsistent quelques déchets non ramassés.

Quelques mètres plus loin, l'autre campement est déjà en train de se former.

Les équipes HRO ont relevé toutes les informations importantes durant plus de 3 heures,
un débriefing de l'éviction est envoyé aux autres associations de terrain.



4) Après avoir lacéré les tentes, les équipes de nettoyage nettoient l'ancien lieu de vie.

Les arbres subissent des coupes rases.

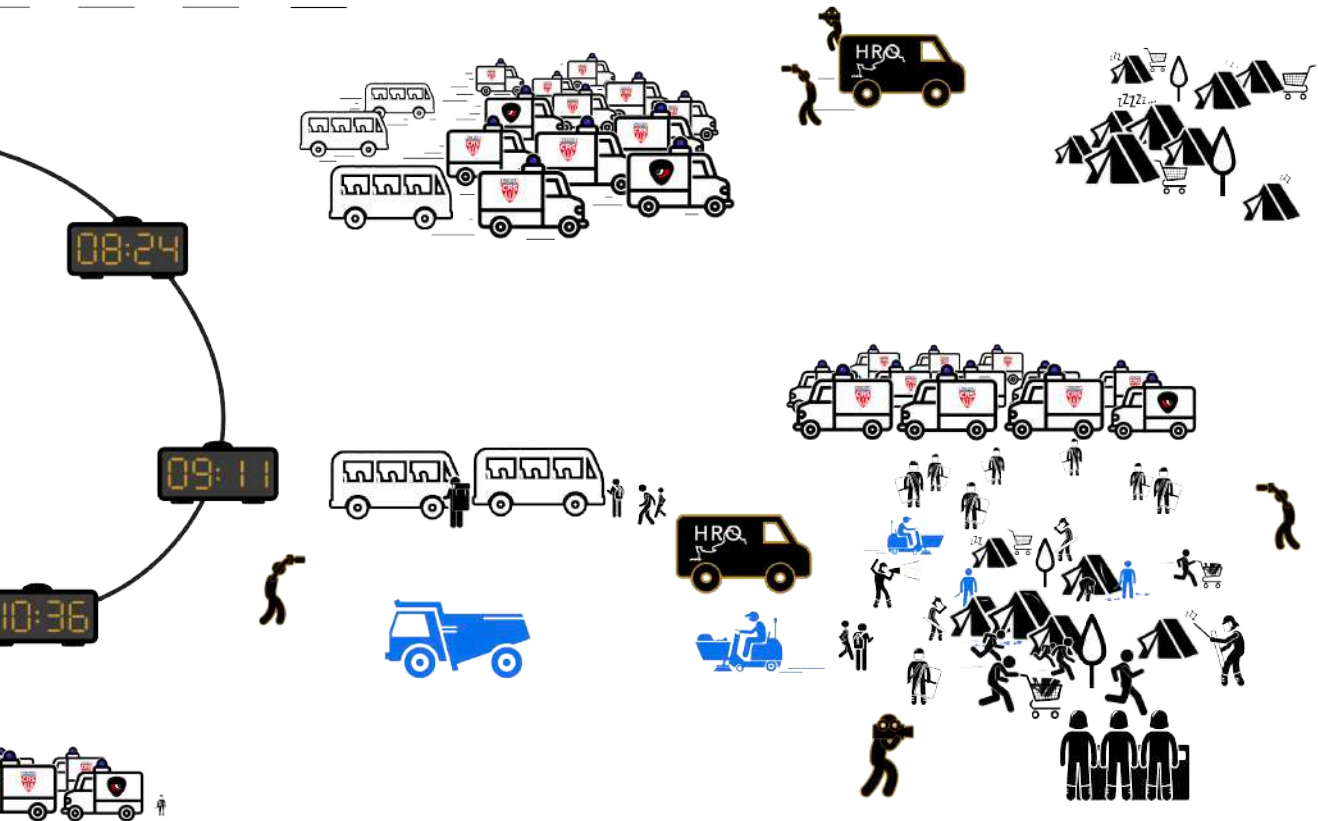
Certains exilés, impuissants, assistent à la scène.

Les autres s'installent quelques mètres plus loin.

Les exilés ayant décidé de se reposer s'en vont en bus.



2) Alors que les exilés dorment, les forces de l'ordre arrivent pour évacuer le campement.



3) Les CRS établissent un périmètre pour empêcher la diffusion d'images de l'opération.

Certains exilés arrivent à fuir avec leurs affaires.

Sinon, elles sont systématiquement mises à la poubelle après avoir été rendues inutilisables (lacérées).

Les bennes se remplissent de tentes, de bâches, de couvertures, de caddies, d'affaires personnelles.

Des exilés décident de monter dans les bus pour être emmenés dans des centres, loin de la frontière, pour se reposer.





Le seul point d'eau : un abreuvoir à La Linière, à deux kilomètres des campements
 © ROOTS - 05/07/2020



Des dizaines de minutes de marche pour accéder à de l'eau potable
 © LAMOTE Lucas

0 500m

1.3. Un accès aux droits bafoué

S'ajoute à ces nombreuses violences policières, l'absence du droit à la dignité, du droit à l'intimité, du droit à la vie privée et du « *droit de ne pas subir de traitements inhumains et dégradants* »²⁷. En outre, le droit d'accéder à de l'eau potable est lui aussi très restreint puisque le point d'eau mis à disposition des exilés est positionné à plus de deux kilomètres des campements informels, ne répondant pas aux conditions d'« *approvisionnement suffisant, physiquement accessible* »²⁸ régi par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU sur le droit à l'eau. Néanmoins, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de L'Homme (HCDH), « *le droit fondamental à l'eau potable et à l'assainissement découle du droit à un niveau de vie suffisant et qu'il est inextricablement lié au droit au meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint, ainsi qu'au droit à la vie et à la dignité* »²⁹.

Les politiques migratoires prohibitives des pays européens imposent des restrictions à l'admission des étrangers, ce qui provoque ce que les autorités nomment la « *pression migratoire* », autrement dit une « *arrivée massive de personnes immigrantes sur leur territoire* »³⁰. En France, cette pression est telle que l'« *universalité* » des libertés et droits fondamentaux, énoncée dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, n'est pas respectée. Ces violences récurrentes, ce non-respect des droits fondamentaux à l'égard des personnes exilées sont dus, selon l'autorité administrative indépendante³¹ Le Défenseur des Droits, au fait que « *le droit et les pratiques perçoivent les individus comme « étrangers » avant de les considérer pour ce qu'ils sont : enfants, malades, travailleurs ou usagers du service public* », ce qui « *conduit à affaiblir sensiblement leur accès aux droits fondamentaux* »³².

Les données recueillies sur le campement d'exilés de Grande-Synthe ne coïncident pas non plus avec la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne. En plus de ces droits non respectés, de l'absence de voies d'accès légales et sûres en direction de l'Angleterre, les

27 - Op. cit. HUMAN RIGHTS OBSERVERS, « Rapport annuel 2019 »

28 - « Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale 15 », consulté le 2 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : http://www.gisti.org/IMG/pdf/jur_cd_desc_observation_no15_2002_11_26.pdf

29 - Organisation des Nations Unies, « Droit de l'Homme. Droit à l'eau », consulté le 21 août 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.ohchr.org/Documents/Publications/Factsheet35_Fr.pdf

30 - JEANNIN, M., (2016). « Dossier pédagogique 2016 - La migration ici et ailleurs », sur Amnesty International, consulté le 4 février 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.amnesty.be/IMG/pdf/dossier_pe_dagogique_migration_web.pdf

31 - Les autorités administratives indépendantes (AAI) sont, selon le Conseil d'État, des « organismes administratifs qui agissent au nom de l'État et disposent d'un réel pouvoir, sans pour autant relever de l'autorité du gouvernement » Selon Wikipédia, « Autorité administrative indépendante en France », consulté le 6 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Autorité_administrative_indépendante_en_France

32 - Défenseur des Droits, (2016). « Les Droits Fondamentaux des étrangers en France », rapport publié le 19 mai 2016, consulté le 2 janvier 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/rapports/2016/05/les-droits-fondamentaux-des-etrangers-en-france>



Lors des opérations d'expulsion, la police établit un périmètre entravant le travail de documentation de celles-ci
© CÉZARD Gabrielle / SIPA - 09/03/2021



La société de nettoyage Ramery, qui détruit les abris, est aussi censée retirer les déchets des lieux de vie
© CÉZARD Gabrielle / SIPA - 09/03/2021

exilés endurent des traitements violents et déshumanisants de la part des forces de l'ordre, qui vont à l'encontre des droits fondamentaux. Lors de leurs interventions sur le terrain durant l'unique mois de juillet 2020, les équipes de Human Rights Observers ont pu référencer ces traitements humiliants infligés aux populations au cours des expulsions forcées des lieux de vie, alors qu'« *il appartient en tout état de cause aux autorités titulaires du pouvoir de police générale, [...] de veiller, notamment, à ce que le droit de toute personne à ne pas être soumise à des traitements inhumains ou dégradants soit garanti* »³³.

Comme le stipule le bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers sur le territoire Grand-Synthois, douze expulsions de lieux de vie durant lesquelles une violence psychologique, physique et deux tentatives d'intimidation ont été relevées. Ces expulsions s'accompagnent, « *dans 100% des cas* », de la destruction des lieux de vie « *au couteau, à la scie ou à la tronçonneuse* »³⁴ et de la saisie de biens de première nécessité: tentes, sacs à dos, sacs de couchage, bâches, couvertures, ustensiles de cuisine. En réponse à ces confiscations, les équipes d'Utopia 56 Grande-Synthe distribuent chaque semaine entre 200 et 500 tentes, 400 et 1 000 couvertures. En outre, malgré un rapport IGA-IGPN-IGGN qui fait état de l'action des forces de l'ordre à Calais et dans le Dunkerquois, datant du 23 octobre 2017, qui affirme que « *rien ne permet, en revanche, d'empêcher ces personnes de récupérer leurs affaires, qu'elles s'éloignent du lieu de l'intervention ou qu'elles soient interpellées* »³⁵, l'organe HRO a comptabilisé, au cours de ce même mois de juillet 2020, plus de cinquante tentes saisies et une récurrence d'affaires personnelles soustraites en moyenne tous les 4 jours³⁶, avec nettoyage de la zone par une équipe de professionnels. La confiscation de ces biens personnels a été justifiée par le fait que, d'après le Conseil d'État N431115 du 21 juin 2019, « *certaines occupants prennent la fuite avec leurs sacs et sont parfois retrouvés plus tard sur la même zone* »³⁷. Il est également indiqué que « *les effets ainsi abandonnés par les occupants ou laissés par d'autres migrants non présents lors des opérations sont ramassés par une société de nettoyage* »³⁸.

33 - BRAIBANT, G., DELVOLLE, P., GENEVOIS, B., LONG, M., WEIL, P., (2019). « Les grands arrêts de la jurisprudence administrative - 22e éd. ». (ed. DALLOZ). France.

34 - Op. cit. HUMAN RIGHTS OBSERVERS, « Rapport annuel 2019 »

35 - « Rapport IGA-IGPN-IGGN - Evaluation de l'action des forces de l'ordre à Calais et dans le Dunkerquois - 23 octobre 2017 », sur le site du Ministère de l'Intérieur, consulté le 3 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.interieur.gouv.fr/Publications/Rapports-de-l-IGA/Rapports-recents/Evaluation-de-l-action-des-forces-de-l-ordre-a-Calais-et-dans-le-Dunkerquois>

36 - HUMAN RIGHTS OBSERVERS, « Rapport mensuel Grande-Synthe - juillet 2020 », consulté le 27 août 2020, [En ligne], Adresse URL : http://www.laubergedesmigrants.fr/wp-content/uploads/2020/08/2020-07_Rapport-Mensuel-GS-juillet-2020.pdf

37 - « Conseil d'État, Juge des référés, 21/06/2019, 431115, Inédit au recueil Lebon - 21 juin 2019 », sur le site Légifrance, consulté le 16 août 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do;jsessionid=342781B154B9CFAC9FDE-74BE89278F00.tplgfr38s_2?oldAction=rechExpJuriAdmin&idTexte=CE-TATEXT000038828889&fastReqId=1875890707&fastPos=7395

38 - Ibid.



Saisis, les biens personnels sont lacérés, détruits à la pelleuse puis mis à la poubelle
© Care4Calais - 02/03/2020



Plusieurs fois dans la semaine, les exilés sont réveillés par un convoi de policiers pour procéder à l'expulsion du lieu
© Human Rights Observers - 03/09/2020

Tout cela ne coïncide pas avec les faits sur le terrain puisque lors des expulsions, les biens dits « abandonnés » sont saisis malgré la présence de leurs propriétaires à quelques dizaines de mètres du lieu. Alors, les personnes exilées sur le campement de Grande-Synthe en quête de protection mettent leur vie en danger quotidiennement pour rejoindre l'Angleterre qui, par la mise en place des législations nationales restrictives et la déterritorialisation de sa frontière, se déresponsabilise de ses obligations d'accueil et de protection des demandeurs d'asile sur son territoire³⁹.

1.4. Une intimidation journalière

La pression institutionnelle se déroule également en dehors des opérations d'expulsions forcées par une présence « *quasi quotidienne* »⁴⁰ de la Police Aux Frontières (PAF), comme le soulignent les équipes de Human Rights Observers. Que ce soit durant les observations réalisées par ces équipes ou les témoignages de personnes exilées, les récits sont les mêmes. Des arrestations massives ont parfois lieu, comme le 11 octobre 2019 où 60 personnes ont été contrôlées puis arrêtées à six heures du matin. Entre fin octobre 2019 et fin décembre 2019, « *161 arrestations* »⁴¹ ont été comptabilisées par les équipes HRO sur le seul territoire du Puythouck, où vivent les populations exilées, ce qui pousse les associations locales à affirmer que ces opérations « *visent directement* »⁴² les personnes catégorisées comme étant possiblement exilées.

Des exilés racontent même que « *parfois, 100 à 200 personnes sont contrôlées en une matinée* »⁴³. Durant le mois d'août 2020, R., un kurde vivant sous une tente dans un entrepôt abandonné sur un terrain privé, a souligné le fait que « *la police venait tous les matins, aux alentours de huit heures pour procéder à des contrôles d'identité, suivis d'arrestations* »⁴⁴. Suite à ces arrestations, les personnes sont emmenées dans des centres de rétention administrative (CRA) ou des commissariats à Loon-Plage, Dunkerque, Coquelles, Calais ou parfois Lille. Dans ces lieux clos, à l'abri des regards, des situations qui interrogent ad-

39 - LASSALLE, D. (2000). « Le droit d'asile au Royaume-Uni : évolutions et perspectives dans le contexte européen », dans *Population*, 55ème année, n°1. (ed. Institut National d'Etudes Démographiques). France.

40 - Op. cit. HUMAN RIGHTS OBSERVERS, « Rapport annuel 2019 »

41, 42, 43 - Ibid.

44 - R., lors d'une discussion dans la 'Jungle' entre l'auteur et R., le 17 août 2020



Du 1er novembre 2017 au 1er juillet 2018, 646 incidents relatifs à l'intimidation des volontaires par la police française ont été recensés à Calais et à ses environs. Cette intimidation va du contrôle d'identité systématique aux amendes de stationnement, en passant par les menaces, les insultes et la violence physique.



viennent: entre octobre et novembre 2019, par exemple, HRO a constaté une pratique déshumanisante et dégradante de la part des policiers consistant à appeler les personnes par un numéro noté sur un bracelet autour du poignet, malgré une connaissance parfaite de leur nom et prénom.

Néanmoins, les intimidations et violences policières ne concernent pas uniquement les populations exilées (sur)vivant, à Grande-Synthe, dans des conditions indignes. Les défenseurs des droits humains que sont les bénévoles des associations peuvent, eux aussi, être victimes de pressions et d'intimidations par le biais de ces contrôles d'identité dits « *frontaliers* » et subissent, parfois, des violences policières. Durant la journée du samedi 22 août 2020, l'équipe de distribution composée de M., J. et A., bénévoles chez Utopia 56 a été menacée par trois camions d'une compagnie de CRS⁴⁵. Suite à un contrôle d'identité et de vérification des papiers du véhicule, les forces de l'ordre ont affirmé qu'il était interdit d'entrer sur ce chemin, bien que celui-ci appartienne au domaine public et que, comme le stipule « *une note de service interne à leur service qui mentionne d'empêcher les véhicules d'entrer sur ce chemin* »⁴⁶, ils y arrêteront chaque voiture qui s'y engage. Au cours de ces contrôles, ils n'ont pas désiré montrer cette fameuse note de service, ni leur Référentiel des Identité et de l'Organisation (RIO), malgré la réclamation de M. et ont menacé les bénévoles en leur disant qu'ils « *n'hésiteraient pas à les arrêter s'ils faisaient acte de rébellion* »⁴⁷. Il semble que des connaissances erronées et des préjugés provenant des forces de l'ordre et des bénévoles associatifs entraînent des relations conflictuelles sur le terrain.

Or, l'association humanitaire de loi 1901, Utopia 56, est dans ses droits : elle ne participe pas à l'aide au séjour illégal, ni au passage mais à la distribution des biens de première nécessité, dont l'eau, ce qui est légal selon un « *certain nombre de conventions internationales d'engagements internationaux et de déclarations internationales* »⁴⁸. Comme le rapporte le Défenseur des Droits dans sa décision n° 2017-119 de mars 2017, ces dernières sont des « *associations humanitaires françaises et britanniques qui tentent de suppléer aux missions des pouvoirs publics*

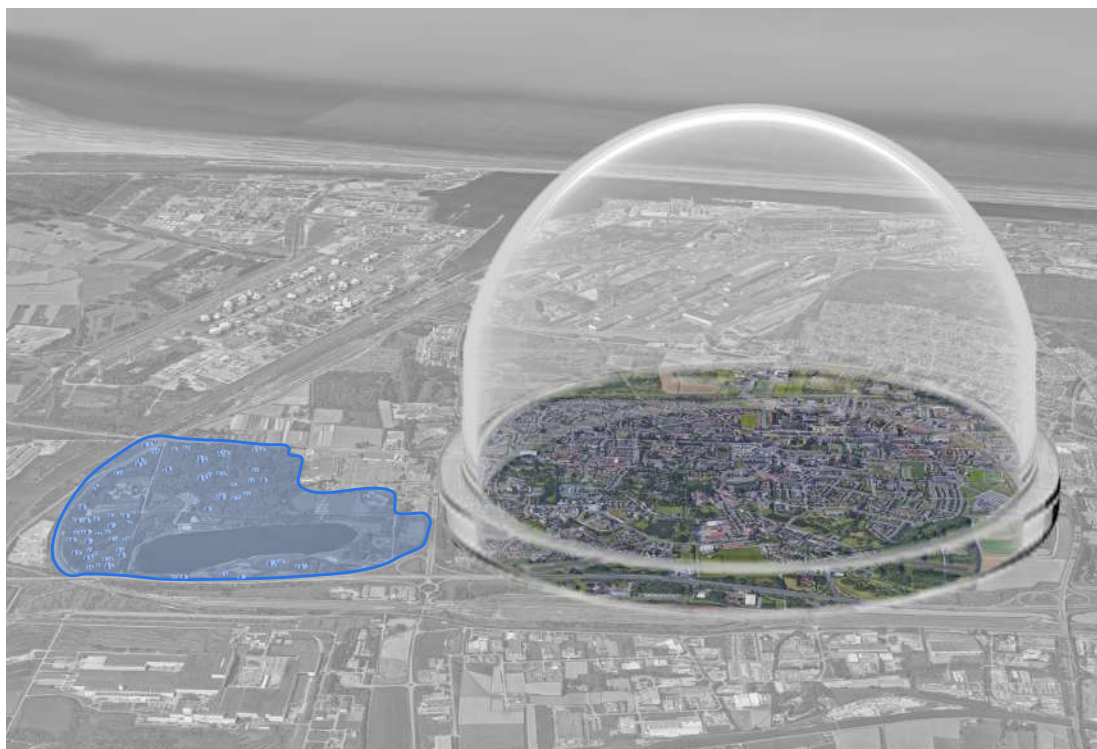
45 - Cette situation d'injustice a été communiquée à l'auteur et à l'ensemble de l'équipe Utopia 56 par l'intermédiaire de l'application de messagerie WhatsApp, utilisée de manière collective par toutes les associations agissantes sur le terrain et qui permet la rédaction de rapports, de référés, etc.

46 - Témoignage de J., le 22 août 2020 via l'application de messagerie WhatsApp

47 - Ibid.

48 - La Convention de Genève de 1949 et ses protocoles additionnels de 1977, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes de 1979, la Convention relative aux Droits de l'Enfant de 1989, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966.

Action contre la faim, (2008). « Le droit à l'eau, un droit de l'Homme universel », sur le site de Action contre la faim - janvier 2008, consulté le 26 août 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2018/01/acfin-posit.droitdel_eau_fr-janv2008.pdf



Le coeur de ville de Grande-Synthe, comme hermétique à l'entrée des exilés (le campement est représenté en bleu)
© LAMOTE Lucas

[...]»⁴⁹. Or, selon les autorités présentes à Grande-Synthe, cette aide des associations humanitaires, qui luttent pour que la politique à l'égard des personnes exilées soit respectueuse des droits fondamentaux, provoquerait un « appel d'air »⁵⁰ et « remettrait en cause « l'identité nationale » »⁵¹ de la France. Ces deux concepts, qui « cherchent uniquement à séduire l'électorat de l'extrême droite »⁵² sont pourtant démentis par de nombreux auteurs.⁵³

1.5. Coeurs de villes hermétiques et mises à l'écart

Sur le territoire de la Côte d'Opale, deux communes se distinguent par les campements informels occupant une partie de leur territoire. Il s'agit de la ville de Calais, située dans le département du Pas-de-Calais et Grande-Synthe, en banlieue de Dunkerque, dans le département du Nord. A elles deux et selon les chiffres des associations, elles ne regroupent pas moins de 1 200 exilés⁵⁴. L'analyse de leur situation géographique traduit un problème récurrent concernant le non-accueil des personnes exilées : des campements à l'extérieur des coeurs de ville, entravant les relations avec celle-ci. Cette mise à l'écart des étrangers et leur stigmatisation entraînent un clivage territorial entre les populations locales et les personnes déracinées. Cette logique d'enfermement dans des zones qualifiées de grise ou de non-droit est également théorisée par Bernardo Secchi qui affirme que « *les différences entre riches et pauvres deviennent de plus en plus visibles* » et que « *les injustices sociales se révèlent toujours plus sous forme d'injustices spatiales* »⁵⁵. Ces logiques de rejet semblent traduire le comportement des villes face à cette peur de l'étranger : tel un corps face à une maladie infectieuse, la ville se protège et s'immunise. Alors, ce que Michel Agier nomme l'« *encampement* »⁵⁶ se vérifie sur ces deux territoires si l'on regarde la position des campements sur une carte, considérant alors la démarche top-down⁵⁷.

Sur la Côte d'Opale et plus particulièrement à Grande-Synthe, la convocation d'un travail de terrain a

49 - Défenseur des Droits (2017). « Décision du Défenseur des droits n°2017-119 - 16 mars 2017 », sur le site du Défenseur des Droits, consulté le 2 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=16313

50 - « Le Tribunal de Lille suspend l'arrêté interdisant la distribution de repas aux migrants - 22 mars 2017 », sur le site du Défenseur des Droits, consulté le 3 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actus/actualites/le-tribunal-de-lille-suspend-l-27arrete-interdisant-la-distribution-de-repas-aux?utm_source=med

51 - Op. cit. « Les droits fondamentaux des étrangers en France - mai 2016 », sur le site du Défenseur des Droits

52 - L'Humanité, (2006). « Le mythe de l'appel d'air », sur le site de L'Humanité, édition du 29 juillet 2006, consulté le 4 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.humanite.fr/le-mythe-de-lappel-dair-354397>

53 - Association Presse et Pluralisme, (2017). « Le mythe de l'appel d'air », consulté le 4 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20170427-politis-refugies-le-mythe-de-l-appel-d-air-1-.pdf>

54 - Chiffres approximatifs récoltés par les associations

55 - SECCHI, B., (2014). « La ville des riches et la ville des pauvres: urbanisme et inégalités », (ed. Metispresses). Italie.

56 - AGIER, M., « L'encampement du monde », dans Plein droit - mars 2011 - n° 90, p. 21-24., consulté le 13 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2011-3-page-21.htm>

57 - Démarche dite descendante, du haut vers le bas. Selon Wikipédia : Analyse qui essaie, à partir de l'ensemble, du haut, de décomposer en éléments toujours plus détaillés, pour déboucher sur une « mise à plat », un état des lieux de l'objet étudié. Ici, partir de cartographies et de données théoriques pour vérifier le phénomène de l'« encampement »



Dans la boue et le froid, voilà comment (sur)vivaient les exilés au Basroch
© CHEBIL Mehdi / France 24 - 2016



Après une rixe, des échauffourées, le camp de La Linière part en fumée
© HUGUEN Philippe / AFP - 10/04/2017

permis de vérifier ce phénomène selon la démarche bottom-up⁵⁸. Dans cette commune, la présence des campements informels est recensée depuis les années 90. Depuis lors, les personnes sans-abri se sont toujours installées en marge du cœur de ville. En quelques décennies, des tentes et des baraquements de fortune se sont érigés sur trois sites. Le premier d'entre eux est le quartier du Basroch, au sud-est de la ville, qui a vu s'installer des Kosovars lors des premières tensions qui firent rage dans cette région du monde, au cours des années 1990. Ce site de 21 hectares, une ancienne pépinière à l'abandon, bien qu'il permette d'échapper à la surveillance des policiers, entrave les relations que les exilés entretiennent avec la ville. Jadis, cette exclusion était d'autant plus visible que le sud-est de la ville et notamment la partie est du quartier du Moulin n'était pas encore construite. Au fur et à mesure des conflits touchant le Monde, de nombreux déracinés en provenance du Moyen-Orient s'y installent également. Les conditions de vie sur ce terrain en zone inondable deviennent vite compliquées et l'annonce d'un projet d'écoquartier pousse la Municipalité à agir. Voulant à tout prix éviter « *un mort à cause de cela dans [sa] commune* »⁵⁹ ou le moindre événement tragique, le maire écologiste de l'époque, Damien Carême, décide, malgré l'opposition de l'État, de l'ouverture du premier camp répondant aux normes internationales de l'ONU.

Les populations exilées sont alors transférées sur un second site qui prendra l'appellation de « *La Linière* », en référence aux anciens hangars de teillage de lin de la Coopérative du même nom qui s'y trouvent. Bien que les conditions de vie y soient meilleures (terrassment et assainissement du terrain), les relations à la ville s'en trouvent toujours altérées. La position de ce site, entre l'autoroute au nord et une voie de chemin de fer, au sud, enclave de manière totale les personnes exilées, et reflète les trois conditions formant l'« *encampement* », à savoir : l'extraterritorialité, l'exception et l'exclusion. Ce phénomène est renforcé par un contrôle des entrées et des sorties. En effet, dès mars 2017, les résidents du camp doivent montrer le bracelet qui leur a été fourni pour accéder au site de la Linière, à trois kilomètres du centre de la ville et de ses services. Quelques mois plus tard, conjointement au démantèlement de la Jungle de Calais, la situa-

58 - Démarche dite ascendante, du bas vers le haut.

Selon Wikipédia : Démarche inductive, qui essaie, à partir du détail, du « bas », c'est-à-dire l'échelon le plus fin, de consolider progressivement et opérer une synthèse, une théorie. Ici, partir d'un travail de terrain pour vérifier localement l'hypothèse de l'« *encampement* » développée dans un contexte plus global par Michel Agier

59 - CAREME, D., interviewé par LALLOUET-GEFFROY, J., « A Grande-Synthe, un maire fédérateur », dans AMNESTY INTERNATIONAL - 06 mars 2017, page consulté le 26 décembre 2019, [En ligne], Adresse URL : <https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/a-grande-synthe-un-maire-federateur>



Couteau à la main, des agents rendent les tentes inhabitables : d'autres campements se créent quelques mètres plus loin
© WITTER Louis - 29/12/2020

tion au sein du camp de La Linière se tend, et un incendie le détruit quelques mois seulement après son ouverture.

Suite à cela, les personnes trouvent refuge dans l'un des poumons verts de la commune de 23 000 âmes, la réserve naturelle du Puythouck, non loin du précédent camp. Dans la forêt, les conditions sanitaires ne sont que similaires à celles connues sur le Basroch. Quelques mois plus tard, suite au déblaiement du camp incendié, de nombreuses personnes se réinstallent illégalement sous la structure des hangars désaffectés de La Linière, rachetés par le groupe Grand Frais. À l'abri du vent et de la pluie, les tentes s'accumulent et traduisent une certaine stabilisation des personnes, mais le démantèlement total du site est ordonné le 4 juin 2020. Désormais, en attendant la démolition des bâtiments délaissés, la surveillance du site, fermée par des palissades surmontées de barbelés, est assurée 24 heures sur 24 par une société privée ou par une compagnie de CRS.

Depuis, la plupart des personnes exilées survivent dans des conditions inhumaines dans un site déjà prisé auparavant : la réserve naturelle du Puythouck. Leur habitat, sommaire lorsqu'ils en ont un, se compose d'une bâche plastique bleue tendue au-dessus de leurs tentes. Des tentes qui sont lacérées puis jetées dans des bennes lors des expulsions pour devenir inutilisables. À Calais, ce sont entre 8 et 10 tonnes d'affaires personnelles qui partent chaque mois à la poubelle. À Grande-Synthe, les chiffres doivent s'y rapprocher fortement⁶⁰. Chaque démantèlement ne fait que produire un nouveau campement, dont les conditions de vie sont « *pires* »⁶¹ que les précédentes. En outre, les populations exilées, lassées de ces réveils brutaux quasi-quotidiens, ont appris à se rendre invisible et s'éloignent de plus en plus des lieux de distributions assurées par des associations locales, compliquant en conséquence le travail qu'elles mènent au quotidien. Bien que cette situation temporaire puisse devenir, comme en Palestine⁶², pérenne, et étant donné les constats mentionnés⁶³, il est important de se demander comment les architectes et les urbanistes peuvent-ils se saisir de cette question, mais également quel rôle peuvent-ils jouer dans ces problématiques sociales, en lien avec des enjeux spatiaux?

60 - Depuis 2018, les exilés de Calais peuvent essayer de récupérer leurs affaires confisquées auprès de La Ressourcerie du Calaisais, acteur de l'économie solidaire sollicité pour récupérer et mettre à disposition les affaires emportées. Les chiffres ne prennent donc pas en compte les affaires récupérées. À Grande-Synthe, au contraire, les tentes sont systématiquement jetées à la poubelle.

61 - HANAPPE, C., interviewé par WeDemain (2019). « Cyrille Hanappe et la ville accueillante », consulté le 1er mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.youtube.com/watch?v=Z2xINludH18>

62 - Wikipédia, « Liste des camps de réfugiés palestiniens », consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_camps_de_réfugiés_palestiniens

63 - Pour rappel : retrait de l'Etat dans ses fonctions de protection des populations les plus vulnérables, insalubrité des lieux de vie, ségrégation spatiale entre la ville et les campements, droits bafoués, etc.

Chapitre 2 : Le logement en zone urbaine : facteur d'inclusion ?

2.1. L'inadéquation des offres d'hébergement actuelles

Pour éviter ce phénomène dit de l' « *appel d'air [...] réfuté par les recherches mais [perdurant] comme une croyance* »¹, et pour lutter contre les points de fixation sur le littoral nord, l'intention des services de l'Etat est d'offrir des places en centre d'hébergement distant de là où se trouvent les personnes exilées. Ainsi, la stabilité que cherchent les personnes exilées s'en voit compliquée. Cette volonté de l'Etat se retrouve dans les budgets alloués au nombre de places en centre d'hébergement puisqu'entre 2011 et 2018, ce dernier est passé de 273,1 millions d'euros à environ 937,6 millions d'euros².

Sur la totalité de l'Hexagone, cette augmentation budgétaire se traduit par l'accroissement du nombre de places en centre d'hébergement, passant respectivement de 93 333 à plus de 140 000 places, entre 2013 et 2018 (CHRS, CHU, places en hôtel, AT-SA, CADA, CPH cumulés)³, dont le taux d'occupation de ces lieux avoisine les 94%⁴. Ce taux important peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Le principal d'entre eux est défendu par le député La République En Marche (LREM) Nicolas Démoulin qui affirme que la réalité des personnes vivant à la rue est « *très mal connue et quantifiée par les pouvoirs publics* »⁵. De plus, l'INSEE n'a plus réalisé de recensement de cette population depuis 2012, et ne l'a pas prévu dans son programme prévisionnel pour les deux années à venir, soit jusqu'en 2022. Cette méconnaissance est dénoncée par la Fondation Abbé Pierre qui met en évidence « *que l'ensemble des acteurs du secteur demandent une nouvelle enquête sans-domicile de l'INSEE, pour actualiser les chiffres de 2001 et 2012, le gouvernement et l'Insee semblent y avoir renoncé définitivement* »⁶ dans son rapport annuel orienté sur l'état du mal logement. Il paraît, en effet, difficile de prévoir des places en hébergement d'urgence sans connaître la capacité que ceux-ci doivent accueillir. Pourtant, le 27 juillet 2017, lors d'une céré-

1 - VALLUY, J., « On construit politiquement l'étranger comme un problème de société », dans Journal du droit des jeunes- Février 2010 (N° 292), consulté le 10 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2010-2-page-39.htm>

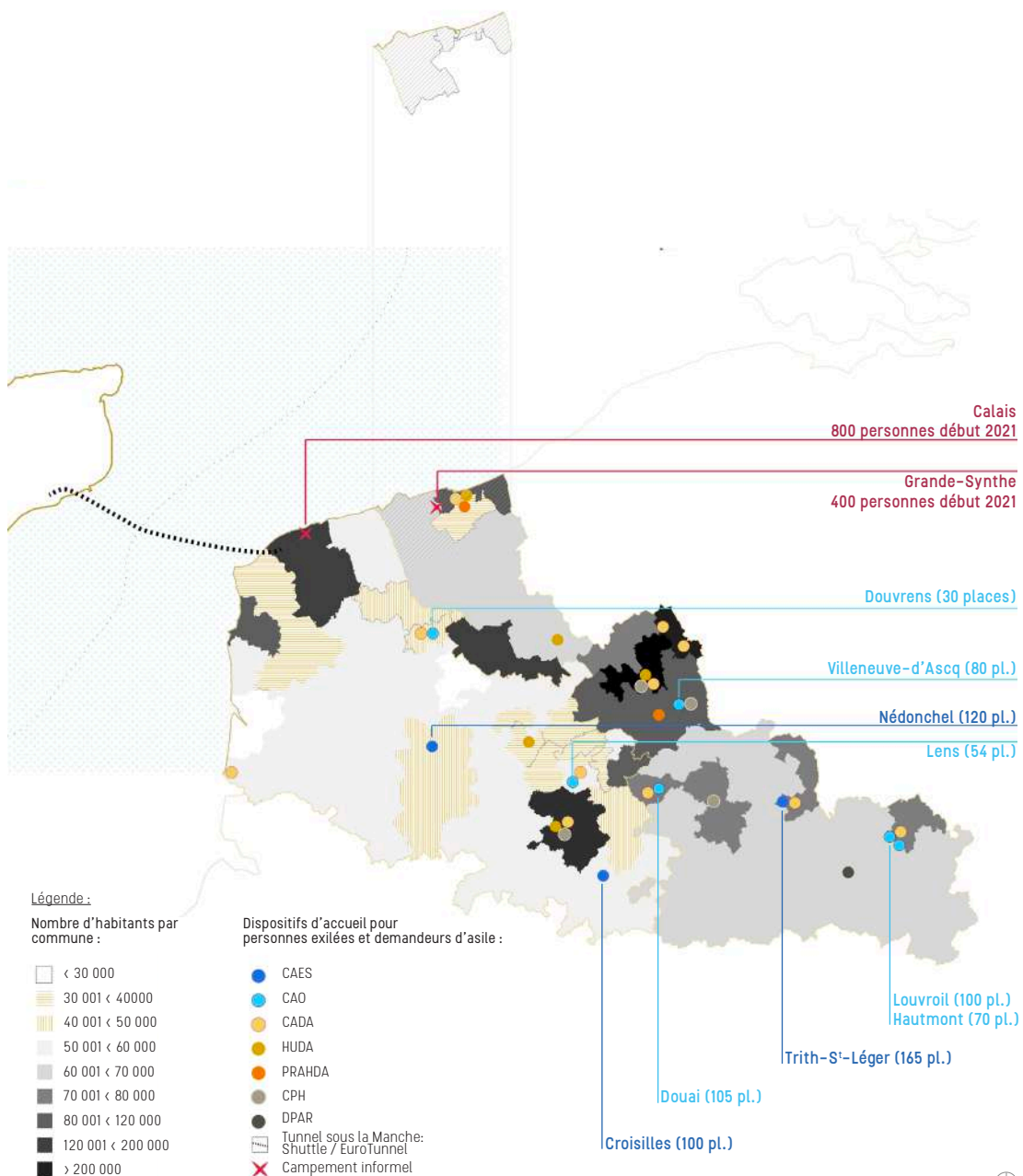
2 - SENAT., « Rapport d'information n° 614 (2018 - 2019) : Hébergement d'urgence : renforcer le pilotage pour mieux maîtriser les financements », sur Senat.fr, consulté le 19 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.senat.fr/rap/r18-614/r18-6142.html#toc15>

3 - DREES, « Hébergement des personnes en difficulté sociale : 140 000 places fin 2016, en forte hausse par rapport à 2012 », 02/2019 - n°1102 consulté le 12 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er1102.pdf>

4 - Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS), « Hébergement d'urgence : malgré une hausse des places, un système en « quasi-saturation » », sur le site de l'UNCCAS, consulté le 24 juin 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.unccas.org/hebergement-d-urgence-malgre-une-hausse-des-places-un-systeme-en-quasi-saturation#.X0-uPS3M3ys>

5 - Agence France Presse et Le Figaro., « Recenser les sans-abri en France est « indispensable » (rapport parlementaire) », sur Le Figaro - 20 mars 2019, consulté le 18 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/recenser-les-sans-abri-en-france-est-indispensable-rapport-parlementaire-20190320>

6 - Fondation Abbé Pierre., « L'état du mal logement en France - 2020 - Rapport annuel #25 », sur le site de la Fondation Abbé Pierre, consulté le 17 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.fondation-abbé-pierre.fr/documents/pdf/rem12020_rapport_complet_web.pdf



Un dispositif d'accueil non adapté, insuffisant et trop distant des campements
 © LAMOTE Lucas

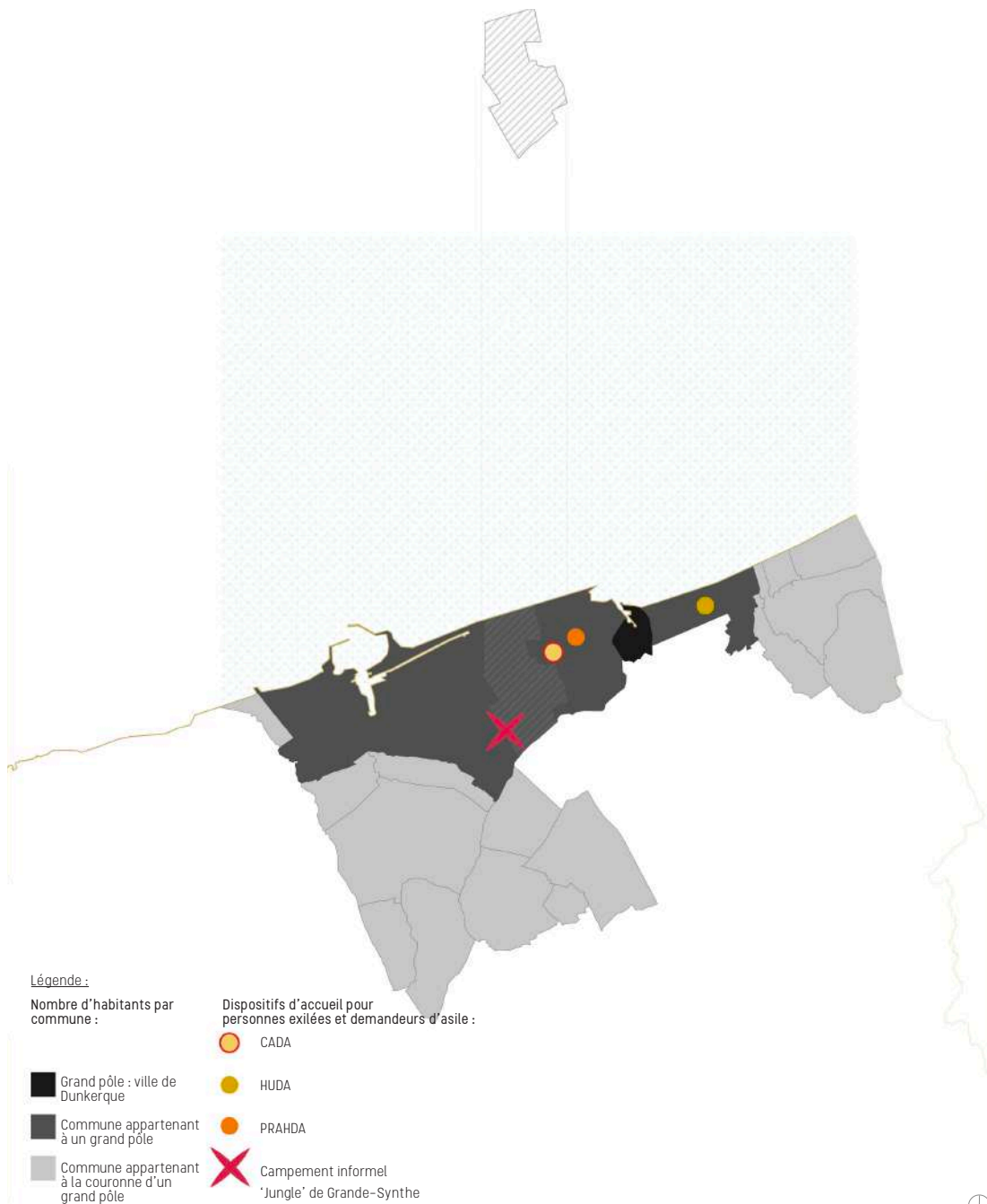
monie de naturalisation dans le Loiret, le président français Emmanuel Macron affirmait : « *la première bataille, c'est de loger tout le monde dignement. Je ne veux plus d'ici la fin de l'année avoir des femmes et des hommes dans les rues. Dans les bois ou perdus. C'est une question de dignité, c'est une question d'humanité et d'efficacité là aussi* »⁷. Malgré cela, la Cour des Comptes affirmait dans son rapport public annuel de 2017 l'existence d'« *un manque de pilotage pour les personnes évacuées des campements* »⁸, confirmant les dires précédents à propos de l'inadaptabilité des centres vis-à-vis des personnes qu'elles doivent accueillir.

Si l'on se focalise désormais uniquement sur le territoire des Hauts-de-France, l'Union Régionale pour l'Habitat Hauts-de-France rappelle que cette augmentation a aussi concerné sa Région qui a connu une hausse du nombre de places, en centres d'hébergement, de 64% entre 2013 et 2019⁹. Malgré cet accroissement, ces dispositifs ne sont jamais complets alors que des milliers de personnes déracinées se cachent dans des campements à plusieurs endroits, dans cette Région. Cela s'explique de plusieurs manières. La première raison est que les places proposées aux personnes exilées via l'intermédiaire de l'AFEJI, association mandatée par l'État et présente quotidiennement à Grande-Synthe, se situent dans des centres dont la situation est inadaptée pour un éventuel passage en Grande-Bretagne. En effet, sous l'influence de leurs passeurs, les personnes exilées envisagent de rester sur la Côte d'Opale en vue d'un possible droit de passage pouvant intervenir à n'importe quel instant. Alors, ne serait-ce qu'une nuit dans un centre à des dizaines de kilomètres de la côte réduirait leurs possibilités de tentatives de traversée (dites « *try* » ou « *chance* »), souvent coûteuses. De plus, le fait que ces centres soient gérés par l'Etat, le même Etat qui envoie des policiers pour violenter les exilés, réduit considérablement leur envie de rejoindre ces centres et la confiance qu'ils pourraient y accorder. En effet, cette volonté de rester sur le campement (malgré des conditions inhumaines) est renforcée par les démantèlements quasi-quotidiens qui s'y déroulent et qui poussent à tenter encore et encore la traversée pour fuir la situation difficile vécue. Une pression moindre, synonyme d'une situation plus stable, leur permettrait de réfléchir davantage à leur avenir.

7 - MACRON, E., le 27 juillet 2017, lors d'une cérémonie de naturalisation à la préfecture du Loiret, à Orléans

8 - Cour des Comptes., « L'hébergement des personnes sans domicile : des résultats en progrès, une stratégie à préciser », sur le site de la Cour des Comptes, consulté le 19 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/06-hebergement-personnes-sans-domicile-Tome-2.pdf>

9 - Union Régionale pour l'Habitat Hauts-de-France, « Relogement et lutte contre le sans-abrisme : instruction sur les orientations de l'AH1 2020-2021 », sur le site de la Cour des Comptes, consulté le 10 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://www.unionhabitat-hautsdefrance.org/2020/10/02/relogement-et-lutte-contre-le-sans-abrisme-instruction-sur-les-orientations-de-lahi-2020-2021/>



Sur le littoral dunkerquois, trois centres pour demandeurs d'asile ponctuent le territoire
 © LAMOTE Lucas

Alors, une autre raison qui explique ces places disponibles sont les tentatives de « mise à l'abri »¹⁰ opérées lors des démantèlements. Au cours de ceux-ci, des bus sont affrétés pour emmener les personnes volontaires à rejoindre des centres. Souvent, les critères de vulnérabilité déterminent les personnes qui pourront entrer dans ces bus (généralement familles, femmes seules, mineurs isolés), rejoignant des destinations qui restent, dans certains cas, inconnues lors du départ. Fréquemment, les personnes ayant accepté de rejoindre ces centres sont de retour dans la 'Jungle' quelques jours après, voire le jour même de leur départ. Ils y vont pour se reposer et, quand cela est possible, se doucher et laver leurs vêtements. Mais, la position des centres accessibles à ces personnes, à l'écart des villes et des services, défavorise leur inclusion et leur implication dans la vie locale. En outre, les durées de séjour avant la prise des empreintes par le personnel du centre, qui peut être synonyme d'expulsion, obligent ces mêmes personnes à revenir rapidement sur le campement.

À Dunkerque ou à Calais, là où la présence de personnes exilées est la plus importante de la Région, aucun dispositif d'accueil adapté pour ces personnes ne s'y trouve. La région dunkerquoise est quelque peu favorisée en comparaison du territoire calaisien puisque trois centres pour demandeurs d'asile ponctuent le territoire. Les personnes s'y trouvant ne décident pas, après un long parcours administratif, du centre dans lequel elles sont envoyées. Surtout, les trois dispositifs d'accueil pour les demandeurs d'asile situés dans la région dunkerquoise ne répondent pas à la demande des personnes en transit sur le territoire. Ces dernières ne peuvent avoir accès qu'à des Centres d'accueil et d'orientation (CAO), des Centres d'accueil et d'examen de la situation administrative (CAES) ou des Centres d'hébergement d'urgence (CHU), dont le plus proche d'entre eux se situe à 70 kilomètres de Grande-Synthe. Ces constats traduisent l'inadéquation entre les solutions proposées et les besoins des personnes exilées.

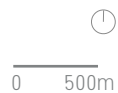
10 - Il arrive parfois que lors de ces opérations, aucune solution de mise à l'abri ne soit proposée. Certains exilés rapportent même que, souvent, ils sont déposés sur le bord de la route.



Légende :

-  Campement informel
-  'Jungle' de Grande-Synthe

Pour les exilés à Grande-Synthe, l'impossibilité d'établir des liens avec la population locale
© LAMOTE Lucas



2.2. Eloigner pour mieux contrôler ?

En 2015, et notamment par l'anticipation du démantèlement de la Jungle de Calais qui se profile, l'État instaure une politique d'accueil qui se résume à disséminer les exilés sur l'intégralité du territoire métropolitain. Pour loger ces personnes déracinées, en plus des demandeurs d'asile dont les demandes sont déposées par plus de 80 000 personnes en 2015¹¹, des CAO sont érigés sur l'hexagone, assurant alors une meilleure répartition des étrangers sur le territoire national. Ceux-ci, au même titre que les CAES, font partie du Dispositif National d'Accueil (DNA), qui comprend l'ensemble des structures d'accueil dédié à l'accueil des demandeurs d'asile. Ce dispositif est géré par l'Office français de l'immigration et de l'intégration, l'OFII. En réponse, beaucoup d'exilés situés à Calais se cachent, puis s'installent plus loin ou rejoignent la banlieue de Dunkerque, d'autres font le choix de monter dans les bus, à la destination inconnue. Ils arriveront dans des centres dont les quotas de place sont calculés précisément, en fonction « *des caractéristiques démographiques, économiques et sociales ainsi que des capacités d'accueil de chaque région* »¹².

La plupart de ces structures se situent dans des zones rurales reculées et sont le reflet d'une « *politique de cantonnement* »¹³ selon La Cimade, association de solidarité active et de soutien politique aux exilés. En effet, l'État français fait le choix d'aider financièrement les campagnes pour l'installation de ces personnes, luttant ainsi contre les tensions « *pouvant être créées dans les territoires urbains* »¹⁴. Leur volonté semble être la suivante : même lorsque ces exilés souhaitent réaliser leurs démarches en France, l'État désire les éloigner du monde urbain. Bien que certaines initiatives en milieu rural se soient révélées exemplaires vis-à-vis de l'inclusion des personnes exilées devenues réfugiées, se pose tout de même la question de certaines limites. L'une de ces difficultés majeures, révélées lors de plusieurs enquêtes et du travail de terrain réalisé, concerne l'isolement des personnes. À la difficulté d'établir des liens avec la population locale, s'ajoute la barrière linguistique. Ces handicaps sont d'autant plus ren-

11 - OFPRA, (2015). « Premiers chiffres de l'asile en France en 2015 » sur le site de l'OFPRA, consulté le 14 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/premiers-chiffres-de-l-asile-en>

12 - Légifrance, « Décret n° 2018-1159 du 14 décembre 2018 pris pour l'application de la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie et portant diverses dispositions relatives à la lutte contre l'immigration irrégulière et au traitement de la demande d'asile », sur le site Légifrance, consulté le 21 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037816431>

13 - COURTECUISSÉ, C., (2020). « L'accueil des migrants en milieu rural : une « orientation directive » pour combler les discontinuités territoriales ? » dans « Discontinuités territoriales et droit public », (ed. Dalloz). France.

14 - Ibid.



forcés que, dans les villages au sein desquels ces centres sont implantés, « *les communautés étrangères se révèlent être inexistantes* »¹⁵. Cette situation peut entraîner, chez certains exilés, un mal-être, celui d'être stigmatisé comme les seuls étrangers du village. En conséquence, les exilés redoutent, lors des opérations de mise à l'abri, d'être emmenés de force dans des centres isolés de toute urbanité. Pour ces raisons, la plupart des personnes n'y passent qu'une nuit, préférant parfois rester dans la 'Jungle'. Véritablement vécue comme un « *choc* »¹⁶, cette rupture avec le territoire urbain est synonyme de contrainte pour eux.

L'absence de transports en commun, ou leur présence en nombre limité, constituent un autre obstacle pour favoriser leur inclusion. Dépendants des travailleurs sociaux pour leurs trajets, cet éloignement complique considérablement leurs démarches administratives, eux qui doivent se rendre de manière régulière à la sous-préfecture par exemple. L'accès aux soins, primordial après un parcours d'exil, n'est pas non plus aisé à la campagne. Comme pour les locaux, les « *déserts médicaux* »¹⁷ rendent difficile le traitement des pathologies, souvent graves, des exilés. Celles-ci peuvent être physiques ou psychologiques, comme ont pu le témoigner les personnes rencontrées dans la 'Jungle' de Grande-Synthe. En outre, fortement liée à l'inclusion sociale, l'inclusion économique est, elle aussi, entravée en milieu rural par des offres d'emploi peu nombreuses et nécessitant une maîtrise linguistique. Celle-ci, bien qu'organisée dans les structures d'hébergement, reste insuffisante et ne démarre qu'une fois la démarche de demande d'asile enclenchée. De plus, la complexité du parcours d'insertion, dit en escalier, en devient une difficulté supplémentaire.

2.3. Le principe d'insertion par le logement des personnes vulnérables

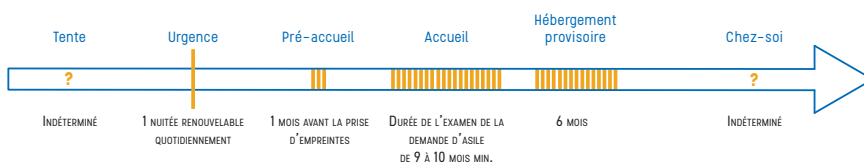
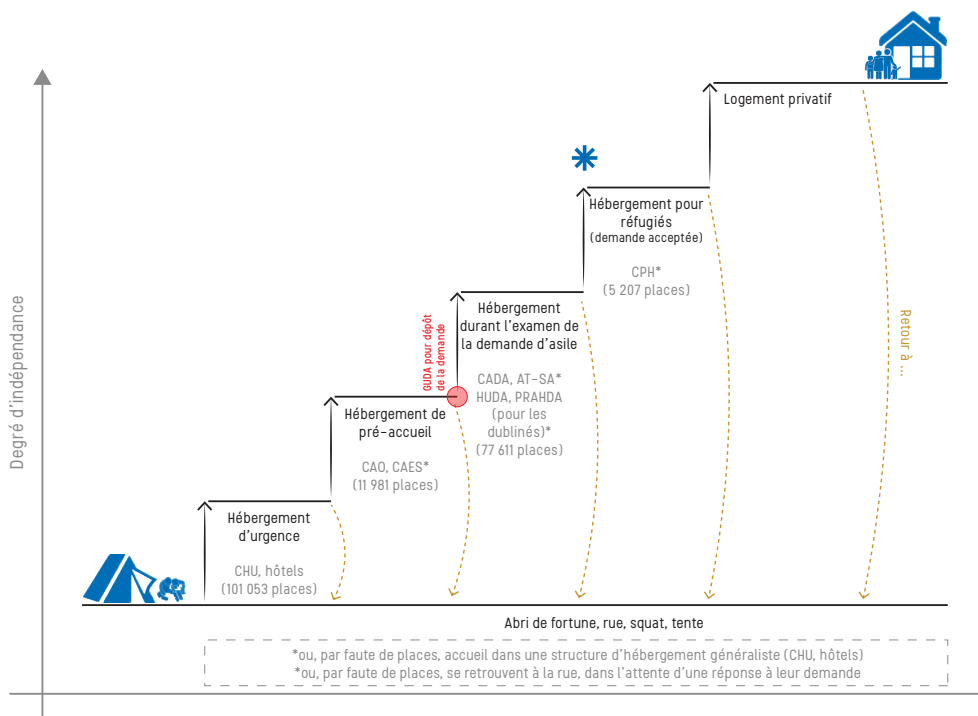
Dans un autre registre et ciblant un autre type d'acteurs, cette partie traite des solutions envisagées par l'Etat vis-à-vis des sans-abris. Arrivés de manière illégale sur le territoire, les exilés en situation irrégulière ne sont pas considérés comme tels. Néanmoins, la réflexion propose de

15 - TARDIS, M., (2019). « Une autre histoire de la « crise des réfugiés ». La réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France » - juillet 2019, consulté le 21 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/tardis_refugiés_petites_villes_france_2019.pdf

16 - Ibid.

17 - Désigne un territoire où les patients doivent parcourir plus d'une dizaine de kilomètres avant de trouver un médecin généraliste.

Définition de « désert médical ». Le Guide Santé, « Déserts médicaux : État des lieux et solutions », sur le site Le Guide Santé, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.le-guide-sante.org/actualite/633-deserts-medicaux-etat-des-lieux-et-solutions.html>



- * OU Dispositif de préparation au retour (débouté du droit d'asile)
DPAR
- OU Obligation de Quitter le Territoire Français (débouté du droit d'asile)
Papier OQTF
- OU Retour vers l'Etat de l'UE où les empreintes ont été enregistrées (dubliné)

penser un nouveau modèle d'accueil basé sur ce dispositif. En effet, actuellement, ce système employé pour mener les personnes sans domicile¹⁸ vers l'inclusion consiste en un parcours par paliers, traduisant le principe du « *modèle en escalier* ». Ce processus, qui vise à une indépendance de la personne concernée, est un long chemin, éprouvant, dont les marches sont parfois trop hautes pour être franchies. Ce principe en escalier semblait, il y a quelques années, le plus pertinent pour accompagner les personnes vivant à la rue, nécessitant un accès aux soins. C'est en haut de cet « *escalier d'insertion* »¹⁹, après avoir accédé aux différents services, et surtout changé plusieurs fois d'hébergement, que la personne est censée vivre en autonomie. Ce modèle se révèle aujourd'hui inadapté, l'accès aux niveaux supérieurs étant régi par des objectifs et règles « *trop stricts* »²⁰. Il empêche donc inévitablement la stabilisation au sein d'un logement, qui complexifie l'inclusion, encore plus pour des personnes exilées, ne maîtrisant ni langue, ni culture, etc.

D'autres dispositifs, à l'opposé de ce système classique fortement critiqué, existent pourtant en France pour les sans-abris. Ces programmes sont nés dans les années 2010, suite à l'aggravation de la situation des personnes sans-abri sur l'Hexagone. À cette date et depuis une dizaine d'années, la situation catastrophique des « sans », qualifiée par ce qu'elles n'ont pas, est exposée par la Fondation Abbé Pierre. Entre 2001 et 2012, le nombre de sans-abri explose de 60%, passant respectivement d'environ 86 000 personnes à 141 000. Parmi eux, la part de personnes dites « étrangères » avoisine les 38% en 2001, et les 53% en 2012²¹.

Aux États-Unis, ce phénomène de sans abris est important durant les années 90 : les spécialistes s'insurgent et des mesures naissent. Parmi elles, le modèle « *Housing First* », comprenez « *Un logement d'abord* », conceptualisé par le Dr. Sam Tsemberis en 1992. Ce dispositif, vu par certains comme un « levier pour l'inclusion »²², permet de considérer le logement comme le point d'entrée dans le processus vers l'autonomie et l'inclusion. Centré sur l'humain, le « *Housing First* » propose des services adaptés aux personnes qui, elles-mêmes, décident et contrôlent l'accompagnement qu'elles désirent, sans imposition : elles

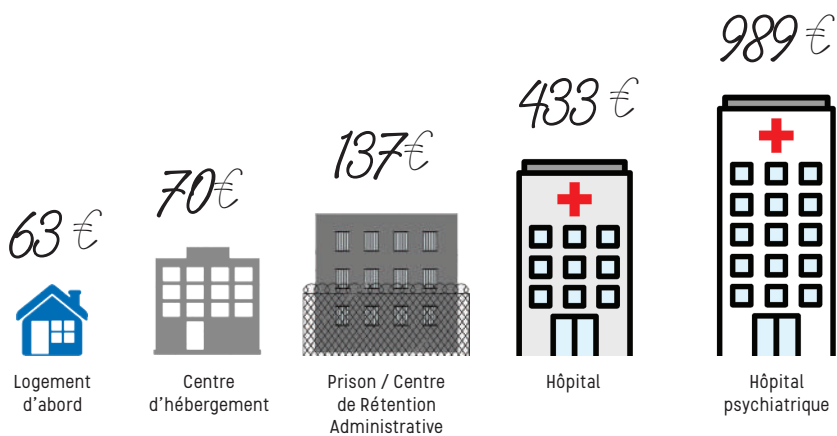
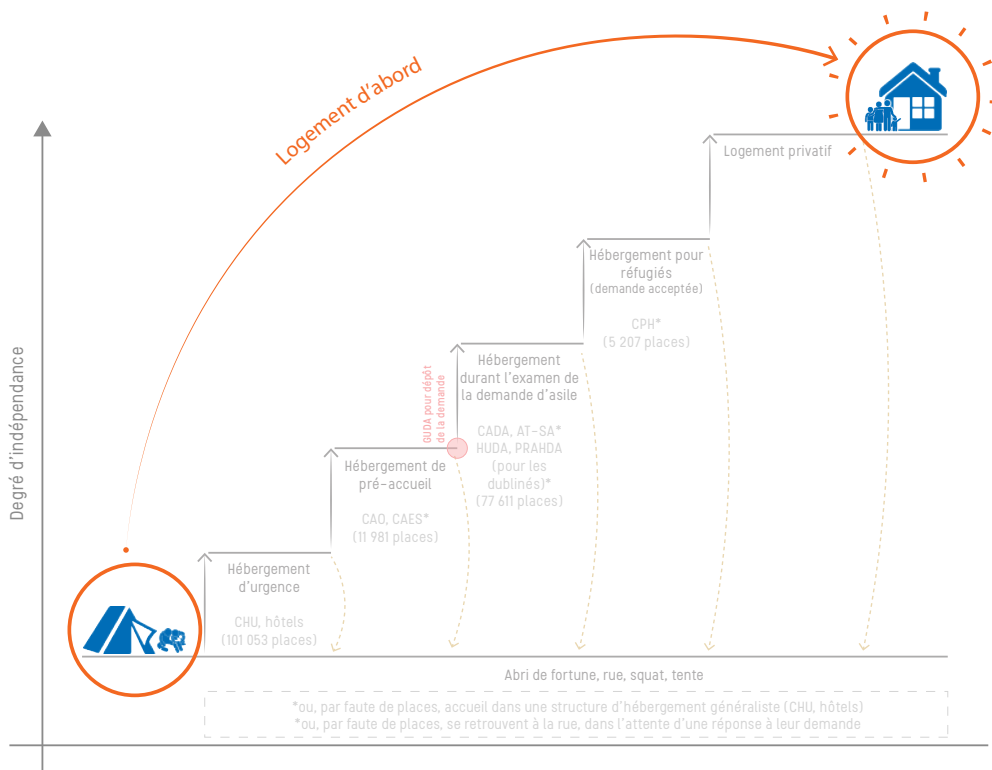
18 - Pour ces enquêtes, « une personne est dite sans-domicile si elle dort dans un lieu non prévu pour l'habitation ou si elle est prise en charge par un organisme fournissant un hébergement gratuit ou à faible participation. »

19 - ANSA., « Mars 2017 : Le logement d'abord, et après Bilan et propositions pour la généralisation du logement d'abord en France », sur le site Housing First Europe, consulté le 12 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.at-entreprise-pauvrete.org/at-content/uploads/2017/03/Ansa_AT_Logement-dabord_Rapport_2017_VF.pdf

20 - PLEACE, N., (2014). « Observatoire européen sur le sans-abrisme - Le logement d'abord », consulté le 17 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2014/09/dihal_hl_-_etude_feantsa_nicholas_pleace.pdf

21 - DAMON, J., « Focus - Compter les personnes sans domicile », dans Informations sociales, avril 2014 - n° 184, consulté le 18 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-4-page-70.htm>

22 - UNAPEI., « Pour une société inclusive un levier la désinstitutionnalisation », consulté le 19 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <http://inclusion-europe.eu/wp-content/uploads/2015/03/Unapei.Desinstitutionnalisation.Document.politique.pdf>



deviennent autonomes dans leur parcours d'inclusion.

Des recherches menées en 1998 aux États-Unis par le Pr. Dennis P. Culhane ont prouvé que la difficulté de mettre fin à ce sans-abrisme par le système classique en escalier allait de pair avec le mal-être et la mauvaise santé des personnes concernées. En revanche, le modèle de « *Housing First* », mis en place depuis un peu moins d'une dizaine d'années à cette époque, se révèle être porteur puisque les résultats obtenus permettent d'affirmer que ce système donne lieu à un taux du nombre de retour à la rue bien inférieur aux taux obtenus via les dispositifs classiques.

Le recours à la méthode du « *Logement d'abord* » possède des avantages pour les personnes vulnérables mais a également des points positifs non négligeables pour le Gouvernement. Une analyse comparative entre les coûts engendrés par le dispositif classique et le dispositif « *Logement d'abord* », a permis d'exemplifier les économies réalisées avec ce second système : un gain d'environ 11 000 euros sur l'année selon le Camden Housing First²³.

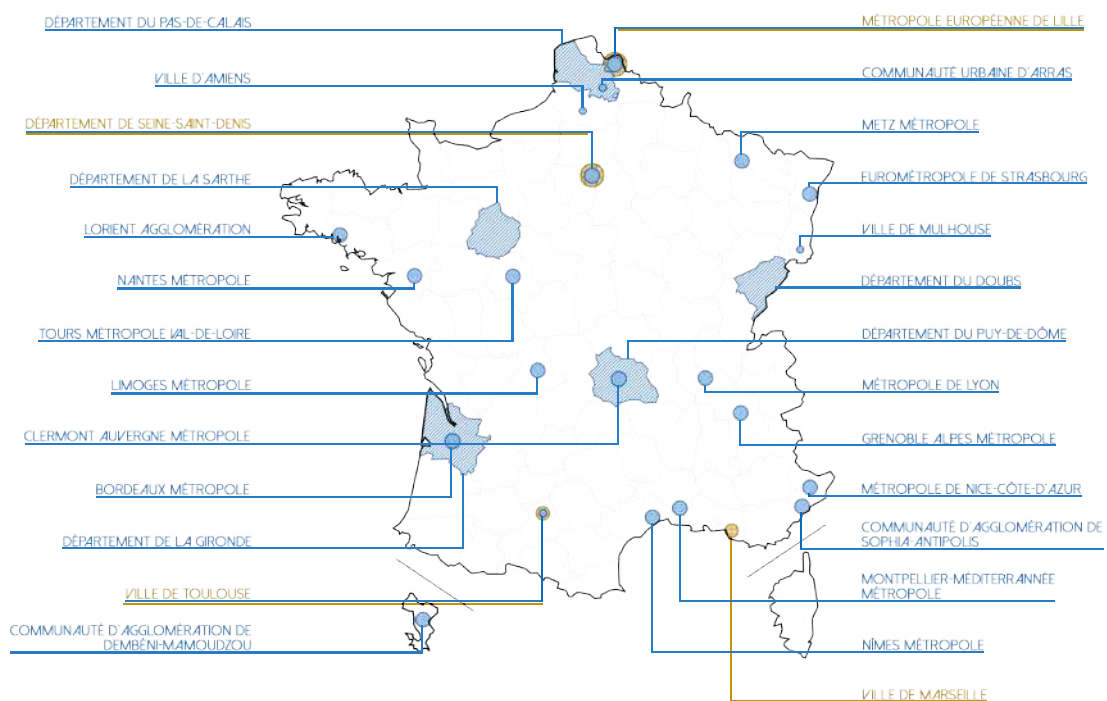
En France, c'est au cours du quinquennat de Nicolas Sarkozy, entre 2007 et 2012, que les dirigeants de l'État Français vont enfin prendre conscience des problèmes liés au sans-abrisme. Se manifeste, au cours de ce mandat, une volonté de modifier la politique liée à l'hébergement et à l'accès au logement. Au milieu de l'année 2010, une Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) est créée : sa principale fonction est de coordonner, d'assurer l'animation et la mise en oeuvre des priorités énoncées par l'État concernant l'accès au logement des personnes vulnérables. L'année suivante, en juin 2011, elle annonce « *une stratégie du « Logement d'abord » pour les personnes sans abri ou mal logées* »²⁴ afin de parvenir à une conception du programme « *Housing First* » mais « *à la française* »²⁵. Dès lors, une expérimentation nationale intitulée « *Un chez soi d'abord* » est lancée dans quatre grandes villes : Paris, Lille, Marseille et Toulouse pour une période étalée entre 2011 et 2016.

Les résultats de ce programme expérimental sont mesurés grâce à une équipe scientifique qui analyse, au



23 - BREThERTON, J., PLEACE, N., « Camden Housing First A Housing First Experiment in London », sur le site de l'Université de York, consulté le 21 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.york.ac.uk/media/chp/documents/2013/Camden%20Housing%20First%20Final%20Report%20NM2.pdf>

24 - Fédération des acteurs de la solidarité, « Une stratégie du « Logement d'abord » pour les personnes sans abri ou mal logées », sur le site FederationSolidarite.org, consulté le 22 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.federation-solidarite.org/images/stories/salary/texte_logement_dabord_010411re-vu_le_23juin_pao.pdf

25 - Ibid.



Légende :

- 
 Département / Métropole / Ville ayant participé à l'expérimentation « Un chez-soi d'abord » entre 2011 et 2016
- 
 Département / Métropole / Ville participant à l'expérimentation « Un chez-soi d'abord » entre 2018 et 2022

En 2022, le concept du Logement d'abord s'étendra à 24 territoires au total, contre 4 en 2016

© LAMOTE Lucas

cours de ces mois, la qualité de vie, l'état de santé et le maintien de la personne au sein du logement. A mi-parcours, en 2013, les résultats sont déjà encourageants puisque 80% des personnes participant à cette expérimentation se trouvent toujours au sein de leur logement, 70% sont accompagnées et un peu plus d'un dixième de ces mêmes personnes est aidé en vue d'une formation professionnelle ou d'un accès à un emploi. Enfin, en 2013, les études montrent que 62% des personnes ont une réelle autonomie dans leur logement²⁶. Comme dans d'autres pays, les résultats du logement d'abord en France sont probants et prometteurs : à la fin de la phase expérimentale, soit après cinq années, 85% des personnes sont toujours logées et suivies, 20% ont retrouvé un emploi ou sont en formation et la plupart ont retrouvé une vie sociale.

Les résultats obtenus par l'étude pour le logement d'abord incitent le Ministère du logement à pérenniser l'expérimentation pour 5 années supplémentaires, entre 2018 et 2022²⁷, qui s'étend parallèlement à 24 territoires. Toutefois, ce dispositif, pour enclencher un processus inclusif, doit répondre à certaines dispositions importantes, dont notamment celle de s'inscrire au coeur des villes de taille moyenne. Dans la plupart des cas, lorsque le processus est initié par des citoyens et/ou des municipalités engagés, il profite à tous.

2.4. L'importance de l'échelle communale

Les migrations de personnes existent depuis de nombreux siècles, pour ne pas dire depuis le début de l'humanité. En Europe, c'est en 2015, par la multiplication des campements, bidonvilles et squats informels que la « *crise de l'accueil* » a pris une « *visibilité nouvelle* »²⁸. La cause de ces lieux dits « *autres* » : de nombreux affrontements, instrumentalisés par les puissances occidentales dont la France fait partie²⁹, qui éclatent dans différents pays. Pour tenter de « *maîtriser* »³⁰ ces déplacements, l'Union Européenne et ses États membres, pourtant signataires de nombreuses conventions, instaurent des restrictions. Celles-ci n'endiguent pas le phénomène de migration et le rendent même plus meurtrier, en favorisant le recours à des

26 - Auteur inconnu, (2013). « Le programme expérimental « Un chez-soi d'abord » : point d'étape à mi-parcours - aout 2013 », sur le site du Gouvernement, consulté le 18 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/11/ucsd_b_point_detape_aout_2013_fr.pdf

27 - LegiFrance, (2016). « Décret n° 2016-1940 du 28 décembre 2016 relatif aux dispositifs d'appartements de coordination thérapeutique « Un chez-soi d'abord » », sur le site de LegiFrance, consulté le 22 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033735512&categorieLien=id>

28 - Cité de L'Architecture & du Patrimoine, « Compte rendu - colloque de la ville accueillante », consulté le 7 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/cr_colloque_.pdf

29 - BARTHE, B., BENSIMON, C., RIOLS, Y-M., (2014). « Comment et pourquoi la France a livré des armes aux rebelles en Syrie », sur Le Monde - 21 aout 2014, consulté le 17 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/08/21/comment-paris-a-livre-des-armes-aux-rebelles-syriens_4475027_3218.html

30 - LégiFrance, « LOI n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie », sur le site LégiFrance, consulté le 21 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000036629528/>



Les villes comme actrices de l'accueil. [...]

Dans ce contexte, une forme de résistance et de contournement –voire de renversement– s'est exprimée dans le jeu d'échelle et dans la relocalisation, en l'occurrence au niveau des villes, d'actions et de décisions relevant normalement de la souveraineté étatique.



mafias par l'imperméabilisation du monde et de ses frontières. Ces politiques, en matière de déplacement de personnes, sont constamment pensées « *d'en haut* »³¹, par les dirigeants et appliquées par leurs représentants (préfets, sous-préfets, maires). A l'heure où ces politiques migratoires européennes et étatiques se révèlent défailtantes et font défaut, de nombreuses initiatives tentent de se distinguer, de se défaire de ces logiques gouvernementales via l'instauration d'actions à échelon plus réduit.

Les questions d'asile et d'immigration sont des compétences régaliennes, autrement dit, relevant de l'autorité de l'État. Les choix, à propos de ces thématiques complexes, ont des répercussions à l'échelle locale et dans les communes, qui se retrouvent en première ligne face aux défis posés par l'arrivée de personnes en situation administrative complexe (en cours de demande d'asile, déboutées, dublinées, en transit, etc.) sur leur territoire. Face aux conséquences directes du système, la ville devient une échelle d'action primordiale dans l'élaboration d'une politique migratoire digne et humaine. Accueillir, pour les villes, se résume donc à pallier les défaillances étatiques en instaurant des dispositifs protégeant les droits fondamentaux, inscrits au sein de la Constitution et des conventions dont l'État français est signataire. Ces incohérences marquent une dissociation visible entre les membres du gouvernement et les maires, dont 80% affirment un « *manque de clarté dans la répartition des compétences* »³² en matière d'accueil. En outre, témoins des violations des droits fondamentaux, certaines municipalités, volontaires et concernées de manière directe, ont décidé d'agir, de manière individuelle ou par l'intermédiaire d'un des nombreux réseaux existants (associations, ONGs, collectifs, etc.).

Ainsi, c'est à l'échelon local que résident de véritables enjeux d'accueil et d'inclusion. Cette logique inclusive est d'autant plus sécurisante pour les locaux et pour les primo-arrivants que les acteurs de terrain connaissent la situation, ont échangé avec ces personnes et savent mieux que quiconque comment répondre à leurs besoins. Une coopération étroite pourrait donc naître inévitablement entre les différents acteurs, modifiant les modes de gouvernance actuels, plutôt verticaux, vers une horizon-

31 - CCFD-Terre Solidaire, Emmaüs International, France Libertés, OCU, « Compétences et responsabilités des villes » sur le site de l'Organisation pour une Citoyenneté universelle, consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: https://o-c-u.org/wp-content/uploads/2020/08/Accueillir_des_migrant_e_s_livret-1_16x24cm_0-C-U.pdf

32 - Parmi les maires interrogés dans le cadre de l'enquête. Organisation de coopération et de développement économiques, « Working Together for Local Integration of Migrants and Refugees » sur le site de l'OCDE, consulté le 23 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/9789264085350-en.pdf?expires=1616620209&id=id&accname=guest&checksum=5FC4E0752D2B375B-0D82715F4B193407>



Le camp de la Linière offrait des baraquements en bois aux exilés
© LEKIC Dragan / Studio HANS LUCAS - 10/04/2017



Ouvert en 2016, le camp de la Linière a accueilli jusqu'à 3000 personnes suite au démantèlement de la 'Jungle' de Calais
© CHEBIL Mehdi / France 24 - 2017

talité de ceux-ci. Ces gouvernances horizontales donneront une place plus significative aux collectivités locales, à la société civile, mais également aux exilés, trop souvent oubliés, faisant pourtant partie intégrante des acteurs de la vie locale (notamment d'un point de vue économique).

Le territoire urbanisé se révèle donc être propice à l'expérimentation de nouvelles manières de fabriquer de l'hospitalité, tout en garantissant un accès aux droits fondamentaux. L'accueil dans ces territoires permet également de favoriser l'inclusion des personnes, car c'est en ces lieux que se constituent des liens entre accueillis et accueillants, par l'intermédiaire de la société civile et des associations d'aide humanitaire agissant sur le terrain. Malgré le caractère exclusif des directives prises par l'État, les maires faisant face à l'accueil de personnes exilées sur leur territoire peuvent s'appuyer sur des compétences municipales qui leur sont propres. En effet, le dépassement des stratégies étatiques peut reposer sur le « *Code de la Santé Publique et le Code de la Famille* »³³, mis sur la table par l'ancien maire de Grande-Synthe, Damien Carême, lorsqu'il décida, contre la volonté de l'État, d'ouvrir le premier camp humanitaire aux normes internationales de l'ONU pour les exilés présents sur sa commune. Puisque l'Europe et ses États faillissent dans l'élaboration d'une politique commune, vertueuse des traités signés, d'autres dispositifs financiers, juridiques, urbanistiques peuvent être convoqués par les Municipalités dans les réponses à apporter à l'accueil des exilés, respectivement et à titre d'exemples : le FEDER³⁴, l'article L622-4 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile³⁵, l'article R-421-5 du Code de l'Urbanisme³⁶, etc. Cependant, sans la volonté du Maire, des initiatives citoyennes peuvent également naître, aidées par des fondations (Fonds de dotation Riace par exemple) ou des associations telles qu'Emmaüs (dons de nourriture, d'inventus, etc.).

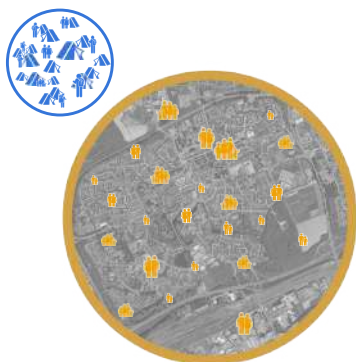
À ce jour, le rôle des villes est de plus en plus reconnu, au point même de voir des réseaux de villes solidaires se former. Ces réseaux se développent partout dans le Monde, interrogeant corrélativement le rôle des collectivités locales par rapport aux instances de l'État face à ces nouveaux enjeux planétaires. Pour ces villes, l'enjeu est également de transformer une terre de transit en terre d'ancrage

33 - CAREME, D., Communiqué sur l'expulsion du 6 septembre 2018. Sur le site de la Plateforme de Soutien aux Migrants (PSM), consulté le 23 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.psm-migrants.org/site/communique-de-damien-careme-sur-lexpulsion-du-6-septembre/>

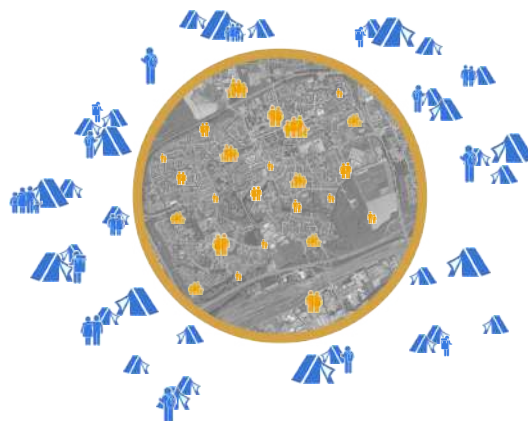
34 - Le Fonds européen de développement régional se consacre au renforcement de la cohésion économique, sociale et territoriale et peut soutenir l'intégration des exilés grâce à des investissements en infrastructures et en régénération urbaine. GREEN EUROPEAN FOUNDATION, « Réfugiés et migrants : les accueillir dignement grâce aux fonds européens »

35 - Cette législation indique que l'hébergement de personnes en situation irrégulière par un citoyen lambda n'est pas un délit lorsqu'elle « assure des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger, ou bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci » sans « donner lieu à une contrepartie directe ou indirecte ». LégiFrance, « Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile »

36 - Cet article indique que « sont dispensées de toute formalité au titre du présent code, en raison de la faible durée de leur maintien en place ou de leur caractère temporaire compte tenu de l'usage auquel elles sont destinées, les constructions implantées pour une durée n'excédant pas trois mois. Toutefois, cette durée est portée à 1 an en ce qui concerne les constructions nécessaires à l'hébergement d'urgence des personnes migrantes en vue de leur demande d'asile » LégiFrance, « Code de l'urbanisme »

**Ségrégation :**

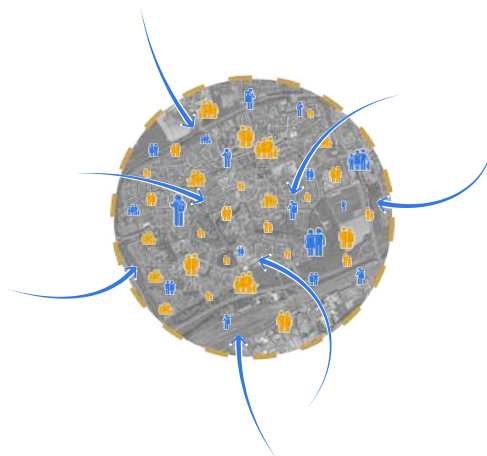
« Fait de séparer un groupe en raison d'une différence »

**Exclusion :**

« Fait d'exclure, de mettre hors de son groupe, de rejeter ceux qui sont différents »

**Intégration :**

« Fait d'accepter un petit groupe différent dans un groupe plus vaste »

**Inclusion :**

« Fait d'accueillir chacun, quelles que soient ses différences, dans un seul et même groupe »

Vers une ville poreuse, accueillante : tendre vers un projet d'inclusion

© LAMOTE Lucas

et d'épanouissement pour la personne, moyennant l'offre d'un ensemble de services facilitant son inclusion : accès à la culture, à des cours de langue, à l'emploi, etc. Pour ce faire, un « *droit à la ville* »³⁷ dans des communes de taille moyenne, peut être un tremplin pour ces exilés et transformer cette « *crise migratoire* »³⁸ (plutôt une crise de l'accueil) en véritable dynamisme territorial exemplaire. Pour cela, il est nécessaire que ces derniers soient accueillis au cœur des villes, dans l'objectif d'établir des nouvelles logiques de porosités pour favoriser l'inclusion des plus vulnérables en leur sein, et non dans les interstices de celles-ci.

2.5. Une opportunité pour les territoires accueillants

Pour lutter contre certaines hostilités à l'égard de l'inclusion des personnes exilées, de nombreux chercheurs se sont interrogés sur les apports, qu'ils soient positifs ou négatifs, de l'immigration sur les pays et les villes fabriquant de l'hospitalité urbaine. Cet accueil s'est révélé être facteur de multiples évolutions, faisant naître une complémentarité indissociable entre migration et développement³⁹. Michel Agier affirme même qu'« *empêcher les gens d'arriver [en ville], c'est empêcher la ville de fonctionner* »⁴⁰.

Contrairement aux nombreuses idées reçues, ces évolutions se sont révélées être des chances considérables pour accueillants, accueillis mais aussi pays d'origine, « *dans une perspective gagnant-gagnant-gagnant* »⁴¹. Souvent en provenance de milieu aisé, puisqu'une ressource économique importante est essentielle pour migrer, les exilés apportent avec eux un capital culturel à ne pas négliger. Celui-ci permet de générer des emplois nouveaux dans les territoires accueillants, favorisé par leurs connaissances, leur « *contribution à la croissance économique* », leur tendance à entreprendre et à « *donner un coup de fouet à l'innovation* »⁴² lors de leur installation. Cela permet aussi de désengorger les dispositifs d'hébergement pour se tourner vers le logement d'abord, plus économique et inclusif. Ainsi, pour y tendre, les logements vacants deviennent un levier et y installer des personnes permet aussi d'éviter leur dé-

37 - LEFEBVRE, J. H., (1968). « Le droit à la ville », (ed. Economica). France.

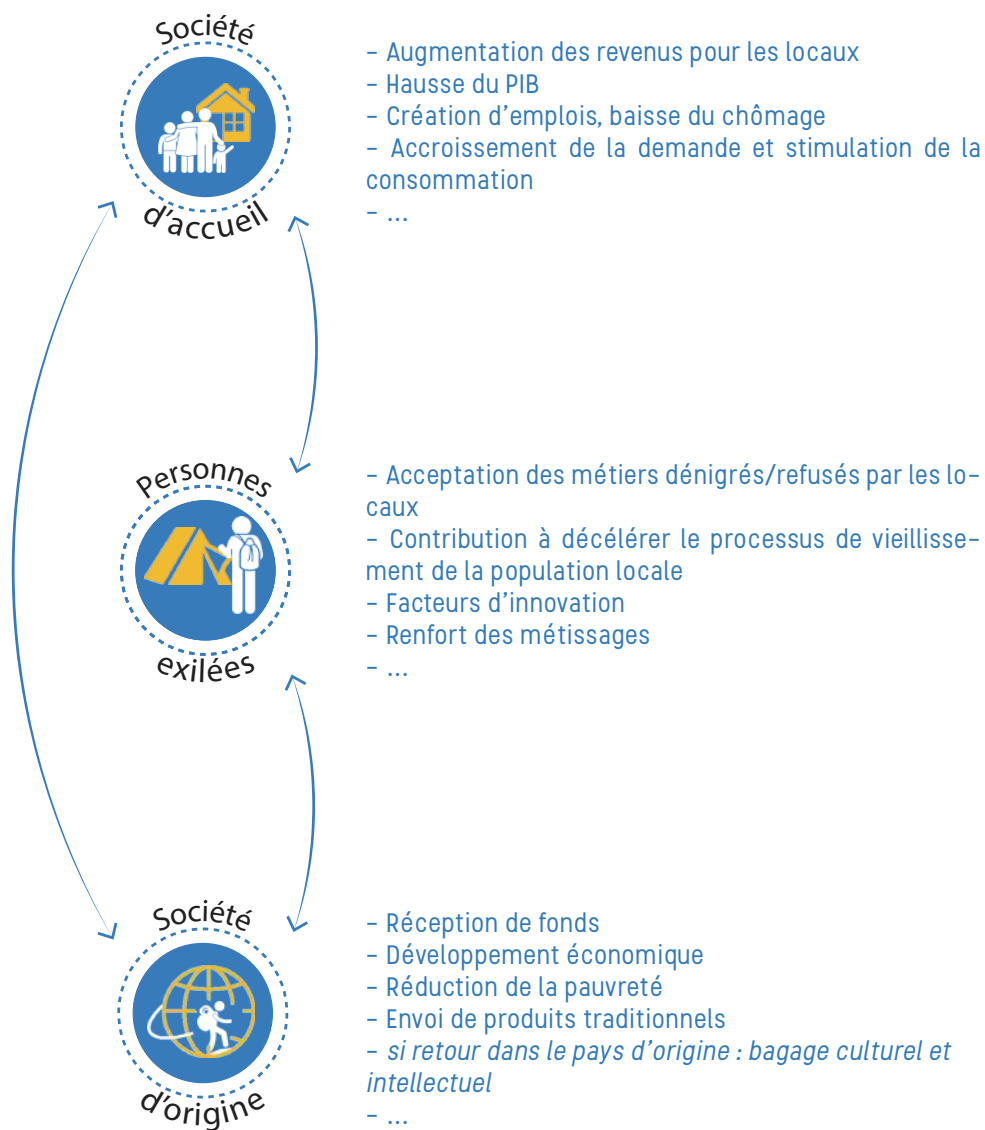
38 - Op. cit., BLANCHART, E., RODIER, C., (2016). « « Crise migratoire » : ce que cachent les mots »

39 - ZIMMERMAN KLAUS, F., (2017). « La migration en faveur du développement : des défis aux opportunités », dans Revue d'économie du développement, janvier 2017 - Vol. 25, consulté le 25 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2017-1-page-13.htm>

40 - AGIER, M., (2016). « Ce que les villes font aux migrants, ce que les migrants font à la ville », dans Le sujet dans la cité, février 2016 - N° 7, consulté le 4 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2016-2-page-21.htm>

41 - WIHTOL DE WENDEN, C., « Chapitre 4 / Vers une diplomatie des relations internationales », dans La question migratoire au XXIe siècle, 2010, consulté le 6 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/la-question-migratoire-au-xxie-siecle--9782724611816-page-175.htm>

42 - Organisation de coopération et de développement économiques, « L'entrepreneuriat des immigrés dans les pays de l'OCDE » sur le site de l'OCDE, consulté le 23 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.oecd.org/fr/els/mig/Part%20II_Entrepreneurs_fr.pdf



gradation.

De surcroît, la diversité de profils à accueillir est aussi une chance puisque nombre d'entre eux occupent des emplois non voulus par les accueillants, de par leur pénibilité et leur condition. De ce fait, cela entraîne l'occupation de postes plus qualifiés par les locaux et une meilleure rémunération pour tous. Une enquête de l'OCDE met ce phénomène sur le devant de la scène, grâce à une longue enquête réalisée entre 2001 et 2011 qui atteste que les immigrés « *représentent 28 % des entrées en emploi dans les métiers en décroissance* », qui n'intéressent donc pas les Français, contre « *15 % dans les métiers et secteurs en croissance* »⁴³. L'ensemble des études démontre d'ailleurs qu'aucun lien n'est établi entre accueil de personnes exilées, augmentation du chômage et pertes d'emploi pour les locaux. Au contraire, la recherche menée affirme que les conséquences fiscales et économiques sont favorables: accroissement du revenu moyen, baisse du taux de chômage. Cette croissance démographique, résultant du déplacement de population, s'accompagne également d'une « *augmentation considérable du PIB* »⁴⁴, à proportion d'un pour un à court terme. Autrement dit, une croissance démographique de 1% augmente le PIB de 1% également⁴⁵ pour atteindre les 0,32% après deux années⁴⁶. Pour tirer des avantages tangibles de cet accueil, il reste cependant indispensable de proposer une politique à la fois inclusive et cohérente entre tous les États, qui plus est à l'échelle locale. Ainsi, par la consommation, l'innovation, l'inclusion sur le marché de l'emploi, etc., les personnes incluses participent économiquement au développement des sociétés qui les accueillent.

En outre, l'accueil des personnes déracinées, de par les traumatismes vécus et la réponse à l'urgence, provoquent la création d'emplois locaux non délocalisables du fait de la pérennité des campements dans les « *villes-frontières* »⁴⁷. À Grande-Synthe, par exemple, l'ouverture du camp de La Linière en mars 2016, a provoqué une modification des équipes d'agents territoriaux conduisant à la création d'une cinquantaine d'emplois au sein de la Municipalité. Dans des sociétés vieillissantes, l'accueil et l'inclusion des exilés, souvent jeunes, peut vraiment être un énième argument pour convaincre l'opinion publique en affichant clai-

43 - JACQUIN, J.-B., (2015). « Les migrants, une chance pour l'économie européenne », dans *Le Monde*, 1er janvier 2015, consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.lemonde.fr/economie/article/2015/09/10/les-migrants-une-chance-pour-l-economie-europeenne_4743046_3234.html

44 - BOUBTANE, E., COULIBALY, D., D'ALBIS, H., (2016). « Immigration and public finances in OECD countries » dans *Journal of Economic Dynamics and Control*, février 2019 - n°199, consulté le 28 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0165188918303920?via%3Dihub>

45 - Programme des nations unies pour le développement, (2009). « Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains », consulté le 4 janvier 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?rel-doc=y&docid=4ac9e36a2>

46 - Agence France Presse, « L'immigration, quels coûts et quels bénéfices pour les pays d'accueil? », sur *Le Point*, édition du 7 juillet 2018, consulté le 9 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.lepoint.fr/monde/l-immigration-quels-couts-et-quels-benefices-pour-les-pays-d-accueil-07-07-2018-2233975_24.php

47 - Une ville-frontière est, selon l'anthropologue AGIER, M. et la sociologue AKOKA, K., une ville qui « se trouve sur une double frontière, soit supranationales, qui sont pour la plupart maritimes. Elles ont comme autre spécificité d'être des villes de petites tailles » AGIER, M., PUIG, N., AKOKA, K., BONTEMPS V., (2017). « BABELS : La ville comme frontière », consulté le 21 février 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.canal-u.tv/video/ehess/babels_la_ville_comme_frontiere.32577



- Espaces publics comme des espaces de dialogue et d'échanges interculturels,
- à proximité d'un système de transports publics correctement connecté,
- des bâtiments publics accessibles pour les pratiques culturelles et religieuses, ...



- Etablir des mécanismes pour fournir à tous les habitants de la ville l'accès à une information publique transparente,
- permettre aux exilés de participer pleinement à la vie politique de la ville,
- promouvoir des mesures pour la participation aux processus électoraux, ...



- Permettre et faciliter l'apprentissage de la langue française,
- favoriser l'accès à l'information,
- favoriser les échanges avec les habitants, ...



- Fournir des services sociaux de base à tous les habitants et garantir l'équité d'accès et de traitement,
- garantir les droits sociaux des exilés,
- permettre l'accès au système de soins et de protection sociale, au bien-être, à niveau de vie décent, ...



- Faciliter l'accès aux droits culturels, à la culture locale et aux loisirs,
- soutenir les pratiques culturelles des communautés d'exilés
- permettre l'expression culturelle comme un moyen de produire le dialogue et l'échange interculturel, ...



- Garantir l'égalité d'accès à l'emploi,
- assurer la reconnaissance des compétences et des qualifications des exilés,
- favoriser l'accès aux services d'aide (par exemple des cours de langue) et aux formations professionnelles, ...



- Veiller à offrir aux exilés un logement adéquat, prenant en compte leurs us et coutumes spatiales,
- favoriser l'inclusion en coeur de ville et à proximité des administrations susceptibles d'être fréquentées,
- préférer, dans un premier temps, la réhabilitation de logements vacants, ...



- Offrir une éducation aux seins des écoles/collèges/lycées de la ville d'accueil,
- aider les exilés qui ont des difficultés de langue,
- encourager le plus tôt possible, l'inclusion dans la langue dominante d'instruction, ...



- Porter une attention particulière au genre compte tenu de la féminisation des migrations,
- promouvoir des normes et des valeurs sexuellement neutres,
- lutter contre la discrimination des femmes et promouvoir des mesures visant l'égalité des sexes, ...



- Faciliter l'accès à des soins médicaux et/ou à une assurance santé abordables,
- solliciter la PASS de l'hôpital de Dunkerque, ...

rement la nécessité d'une telle hospitalité et sa pertinence à tous les niveaux : de l'échelle locale à l'échelle mondiale. Selon l'INSEE, la population française continue de vieillir : en 2020, le taux de personnes âgées de plus de 65 ans atteignait les 26,9%, contre 22,8 % au début de la décennie⁴⁸. A cette allure, la main-d'oeuvre va montrer des signes de fatigue auxquels il faudra pallier. L'agglomération dunkerquoise n'est pas épargnée par ce phénomène puisque des études prévoient une forte croissance de la population de plus de 65 ans d'ici 2050, diminuant ainsi le taux de population en âge de travailler⁴⁹. L'inclusion des personnes exilées, souvent des jeunes hommes dans les campements du Nord de la France, peut devenir l'une des réponses à cette problématique.

Parallèlement, la répercussion d'une inclusion à l'échelle locale génère le développement des pays d'origine des exilés puisque vont naître, entre autres, des transferts de fonds entre les différents pays. Le commerce va lui aussi être stimulé par l'importation de produits traditionnels, par exemple. En conséquence, cette immigration va avoir des bienfaits à la fois dans les pays de départ, souvent en voie de développement, et dans les pays d'accueil, aussi bien sur le plan économique que sur le plan humain. Dans un monde façonné par les migrations, l'opportunité peut être multiple pour les territoires accueillants puisque les aptitudes des uns peuvent pallier les difficultés des autres, enclenchant un processus dynamique bénéficiant à tous. S'ajoutent bien évidemment à cela les avantages de la coexistence ethnique, de la richesse des échanges interculturels, etc.

Bien entendu, l'inclusion de ces personnes exilées va avoir des répercussions financières négatives pour le pays d'accueil, mais celles-ci peuvent rapidement être amorties si le processus inclusif place la personne exilée au centre de ses préoccupations. Le défi posé aux territoires ayant la tâche d'accueillir doit donc se transformer en une opportunité, à l'initiative d'un dynamisme territorial. Une inclusion, bien que dépendante des politiques d'accueil, doit aussi être engagée le plus rapidement possible, afin d'enclencher de manière immédiate la participation au dynamisme économique provoqué par l'immigration et ainsi réduire le temps d'attente perdu, tel qu'il l'est actuellement dans les structures institutionnelles.

48 - INSEE, « Tableaux de l'économie française - Population par âge », sur le site de l'INSEE, consulté le 18 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277619?sommaire=4318291#tableau-figure1>

49 - LAVESNAU, D., (2017), « L'arrondissement de Dunkerque. Quelle vision prospective et partagée sur le devenir de l'arrondissement de Dunkerque ? », pour PIVER HdF, mai 2017, consulté le 9 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : http://piver-hauts-de-france.org/wp-content/uploads/2017/06/RT-Dunkerque_Presentation.pdf

Chapitre 3 : Face à l'institutionnalisation, l'innovation

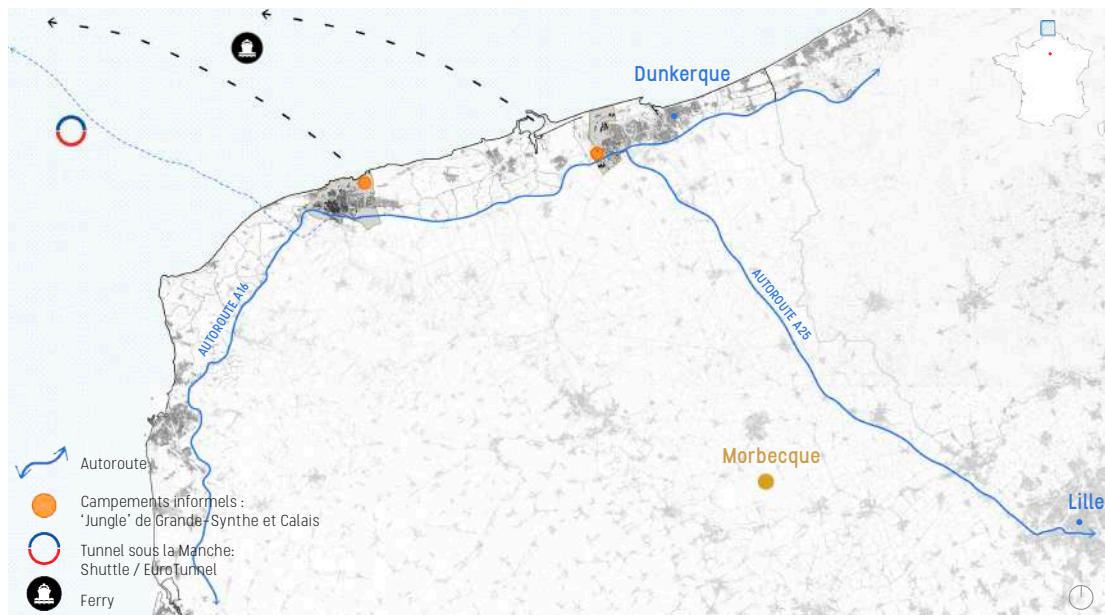
1 - M., gardienne de la Base Éclaireuses Éclaireurs De France de Morbecque, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 28 mars 2021.

3.1. Une réponse institutionnelle contestable

Pour vérifier les dires précédents, il me semblait pertinent d'effectuer la visite d'un centre d'hébergement afin de comprendre son organisation, rencontrer les occupants et dégager les limites de leur inclusion.

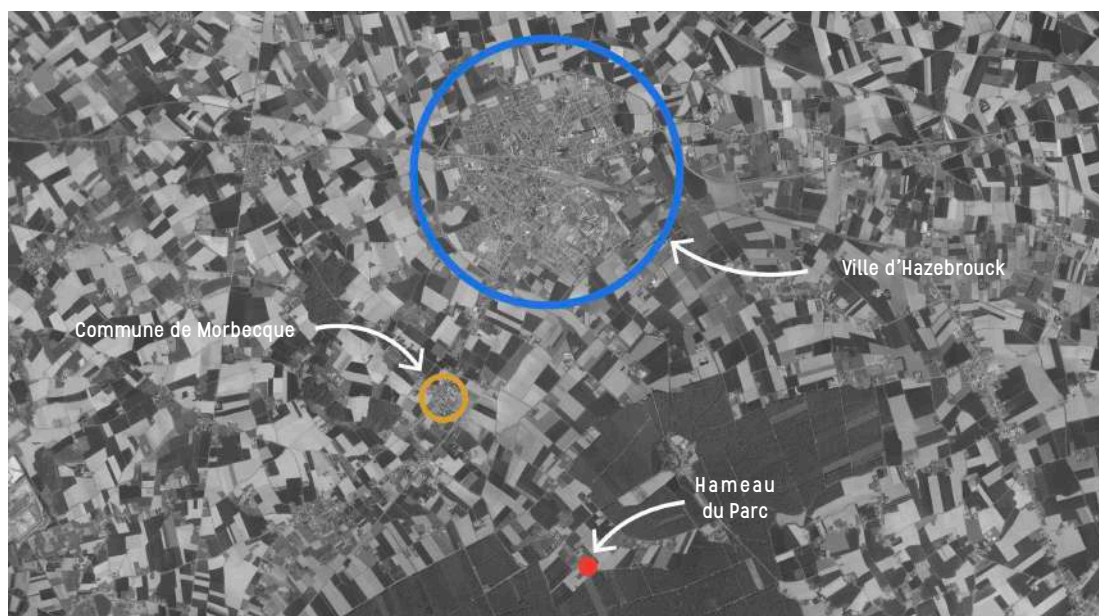
Mon choix se tourne vers le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) situé dans le hameau du Parc dans la commune de Morbecque (2 500 habitants), près d'Hazebrouck dans les Hauts-de-France. Une salarié de la Croix-Rouge, bénévole sur le campement de Grande-Synthe, me facilite l'accès. Dehors, quelques enfants jouent, crient et respirent la joie de vivre. À l'intérieur, l'atmosphère est plus calme, les adultes discutent et font la vaisselle, d'autres se reposent.

Le centre est le dernier bâtiment d'une rue bordée par quelques fermes, des logements récents et des champs. Ce CHU est en réalité une base pour les Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF), un mouvement de scoutisme laïque créé dans les années 60. Ainsi, il héberge à l'année des classes vertes, des adolescents passant leur brevet d'animateur, des scouts et des colonies de vacances. Durant la période creuse, entre octobre et mars, il accueille également des exilés. Les premiers y sont arrivés en 2016, suite au démantèlement de la Jungle de Calais. Le centre était alors un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) et subit quelques transformations pour répondre aux demandes du préfet. Durant ces quelques mois d'accueil des exilés, l'« *une des ailes leur est réservée* »¹ m'indique Mélanie, l'autre pour les animateurs BAFA, classes vertes et autres. Chaque année, l'accueil des exilés au sein de ce dispositif peut être géré par différentes structures. Les années précédentes, il s'agissait d'ADOMA et de l'AFEJL. Durant la période 2020-2021, deux salariés et animatrices de la Croix-Rouge Française gèrent quotidiennement le site. Le vendredi, samedi et dimanche, elles sont accompagnées



Morbecque, un centre d'hébergement, un rejet, une mise à l'écart des grandes villes

© LAMOTE Lucas



Le centre d'hébergement, dans le Hameau du Parc, distant de toutes commodités

© LAMOTE Lucas

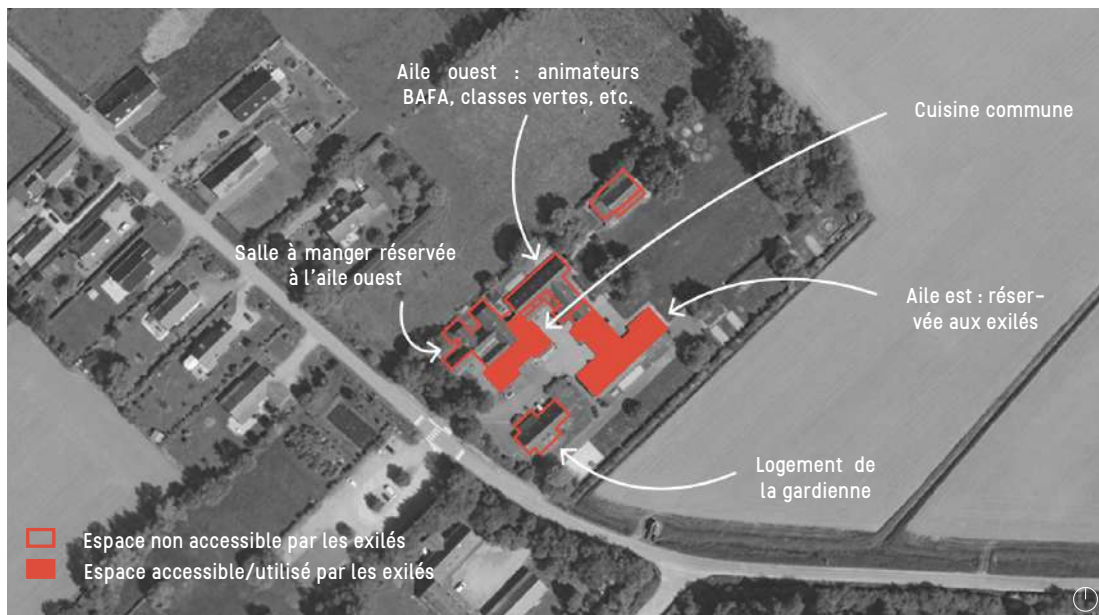
0 2km

par trois volontaires du même organisme.

L'aile réservée aux exilés, comme l'autre, peut recevoir environ 70 personnes. Au cours des cinq derniers mois, elle a accueilli des familles et des hommes seuls en exil, souvent kurdes. Certains d'entre eux y étaient amenés en bus lors des démantèlements de la jungle de Grande-Synthe, « *mais n'y restaient pas* »² me livre Charlotte, salariée et animatrice de la Croix-Rouge Française. La base EEDF en accueille aujourd'hui 13 puisque l'aile qui leur est réservée se vide, comme chaque année en mars, pour rénover le bâtiment avant d'accueillir les centres scolaires et colonies de vacances. Parmi les personnes présentes, on y rencontre deux mamans koweïtiennes avec leurs enfants, un papa éthiopien avec ses deux fils, trois mineurs non accompagnés en provenance du Mali et de Côte-d'Ivoire et un iranien. Pour les familles, elles opèrent toutes à un regroupement familial pour rejoindre un père ou une mère déjà au Royaume-Uni. Pour les trois mineurs, ils sont déboutés mais font appel. Enfin, pour le jeune Iranien, étudiant en dentaire, il a pour projet de rejoindre la Norvège puis le Canada. Le 31 mars, ils quittent tous le centre pour en rejoindre un énième...

Les direx évoqués dans les parties précédentes ont pu être vérifiés au sein de ce centre. Premièrement, il s'agit de sa position, extrêmement désavantageuse, pour l'inclusion, l'accès aux services et aux soins : le centre d'hébergement d'urgence du hameau du Parc, situé en dehors de la commune de Morbecque, oblige les travailleurs sociaux à effectuer des déplacements, parfois à l'encontre de leurs obligations professionnelles, pour répondre aux demandes des exilés. En effet, ces derniers reçoivent des repas inadaptés (porc, viande non halal) qui les empêchent de subvenir à leurs besoins nutritifs. Alors, des ateliers cuisine collectifs organisés permettent de cuisiner ce qu'ils aiment. Parfois même, ils leur arrivent de préparer leur repas dans leurs chambres respectives en utilisant une plaque électrique, pourtant interdite. Pour faire leurs achats, pas d'autre choix que de marcher durant deux heures pour rejoindre Hazebrouck et son supermarché à 9 kilomètres. Les salariés et bénévoles de la Croix-Rouge les y transportent parfois, ou

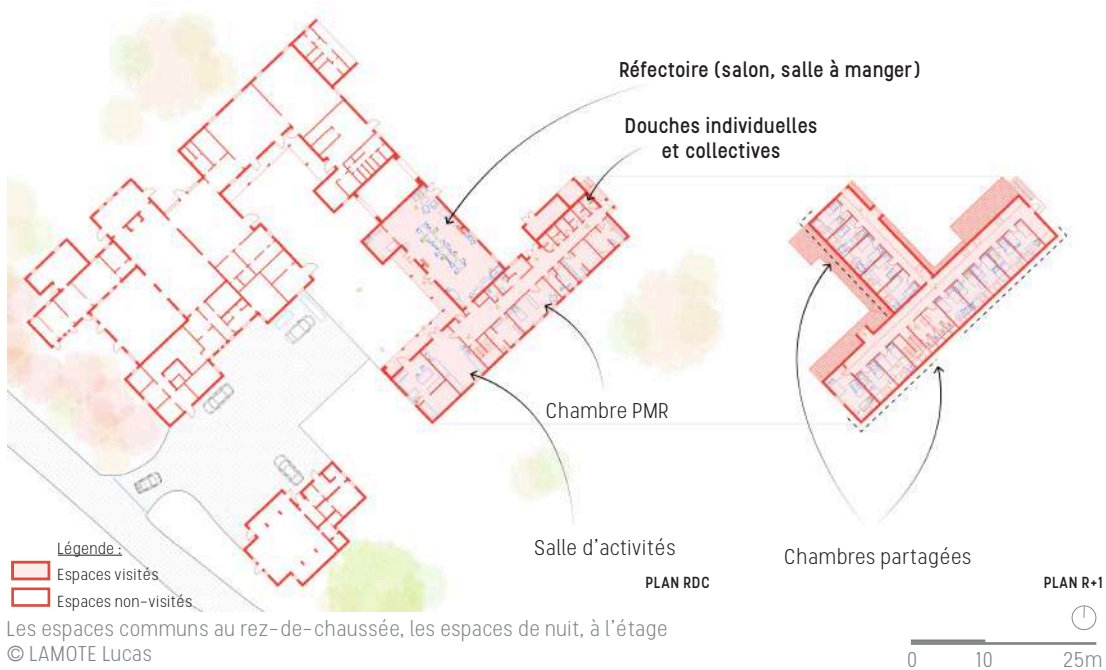
2 - C., salariée de la Croix-Rouge Française, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 28 mars 2021.



La base Eclaireuses Eclaireurs de France (EEDF), dont une aile est réservée aux exilés durant certains mois

© LAMOTE Lucas

0 50m



Les espaces communs au rez-de-chaussée, les espaces de nuit, à l'étage

© LAMOTE Lucas

0 10 25m

effectuent les courses à leur place. Pour les soins, « *c'est la même galère* »³ : ils sont contraints d'aller à Hazebrouck pour un médecin ou à Dunkerque (60 km) pour l'hôpital. Cet isolement géographique complique aussi la stabilisation des personnes : « *nombre d'entre eux, lorsqu'ils ont été déposés, nous ont demandé s'il y avait internet et lorsque nous leur avons dit que malheureusement il n'y en avait pas, ils sont partis immédiatement pour rejoindre la Jungle* »⁴ me rapporte Mélanie.

Deuxièmement, les relations avec les locaux sont inexistantes. L'endroit où les exilés sont hébergés est isolé des habitations. De plus, une route de campagne, sans trottoir, permet un accès uniquement par le recours à l'automobile. Certaines circonstances ont également freiné la bonne volonté des locaux. La première année, le gestionnaire du centre, l'AFEJI, n'acceptait aucune entrée, aucun dialogue, aucun échange entre accueillis et population locale. Les habitants du village et de ses environs, favorables à l'hospitalité et faisant preuve d'humanité, se sont sentis mal reçus par les institutions, frustrés et ont affirmé à la gardienne du centre, indépendante de l'AFEJI, qu'ils « *ne reviendraient plus pour aider* »⁵. Cette situation est aujourd'hui « *regrettable* »⁶ pour les travailleurs sociaux, qui réclament davantage de relations de la sorte.

Enfin, concernant les espaces, la répartition est assez claire : le rez-de-chaussée est composé d'espaces communs, principalement des sanitaires communs et des salles d'activités. Des toilettes et des douches individuelles ou collectives se situent de part et d'autre d'un couloir et sont partagées entre les hommes seuls et les familles. Une grande salle appelée « *le réfectoire* » est située à proximité des sanitaires et des escaliers menant aux chambres. C'est là que les personnes hébergées se retrouvent le matin, le midi et le soir pour manger ensemble. La disposition est assez classique et ne traduit pas la mixité culturelle et les traditions des exilés hébergés. Lorsque des kurdes étaient présents, la disposition était totalement différente puisqu'ils « *ont l'habitude de manger sur un tapis, au sol* »⁷. L'étage, lui, abrite les différentes chambres, disposées en enfilade et pouvant accueillir jusqu'à six personnes maxi-

3 - R., bénévole à la Croix-Rouge Française de Lille, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 28 mars 2021

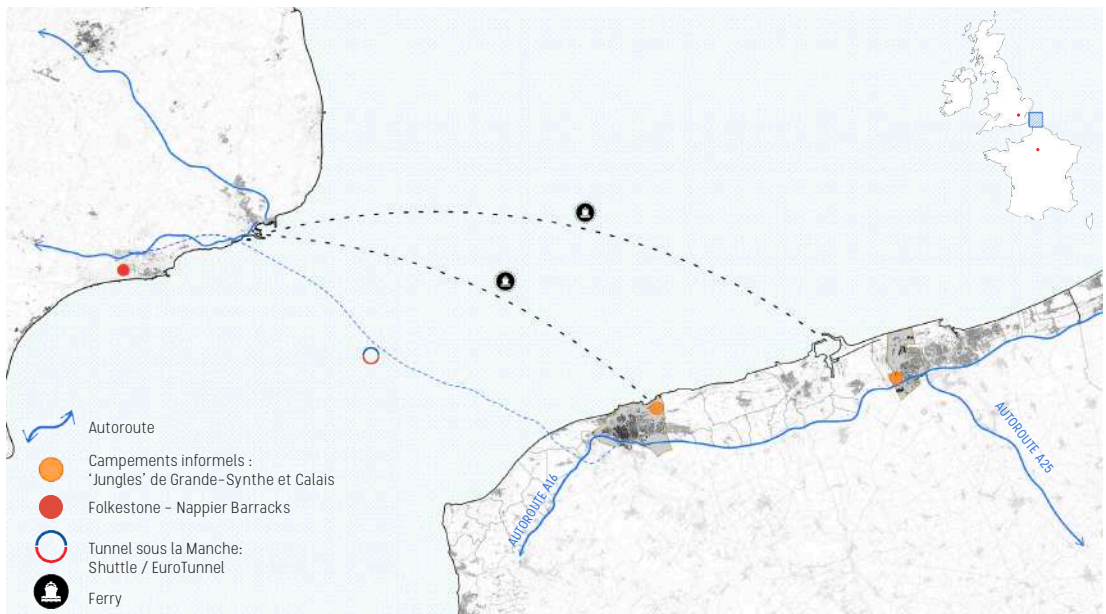
4 - M., gardienne de la Base Eclaireuses Eclaireurs De France de Morbecque, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 28 mars 2021

5, 6 - Ibid.

7 - A. exilé kurde iranien, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 28 mars 2021



Des lieux communs et privés inadaptés à la culture des accueillis
© LAMOTE Lucas - 28/03/2021



De l'autre côté de la Manche, un autre encampement organisé
© LAMOTE Lucas

mum. Celles-ci ne possèdent ni armoire, ni chevet, mais uniquement des lits superposés recouverts d'un drap et d'un sac de couchage. Un lavabo et une glace, dans un coin de la pièce permettent de se débarbouiller. Les espaces de nuit sont donc similaires pour les hommes seuls et les familles. Déconnectée du bâtiment principal, une cuisine collective est utilisée pour des ateliers et pour la préparation de repas traditionnels le week-end.

L'analyse de ce lieu, les entretiens réalisés et les moments de vie partagés reflètent un modèle institutionnel inadapté. A l'écart de tous services, ce centre empêche une stabilisation, pourtant « *essentielle* »⁸. Le lieu n'est pas adapté aux cultures qu'il rencontre et est pensé comme une solution d'urgence qu'il est nécessaire de dépasser pour fabriquer un réel projet inclusif et pérenne, avec et pour les protagonistes.

3.2. Un «eldorado»⁹ doré qu'en surface

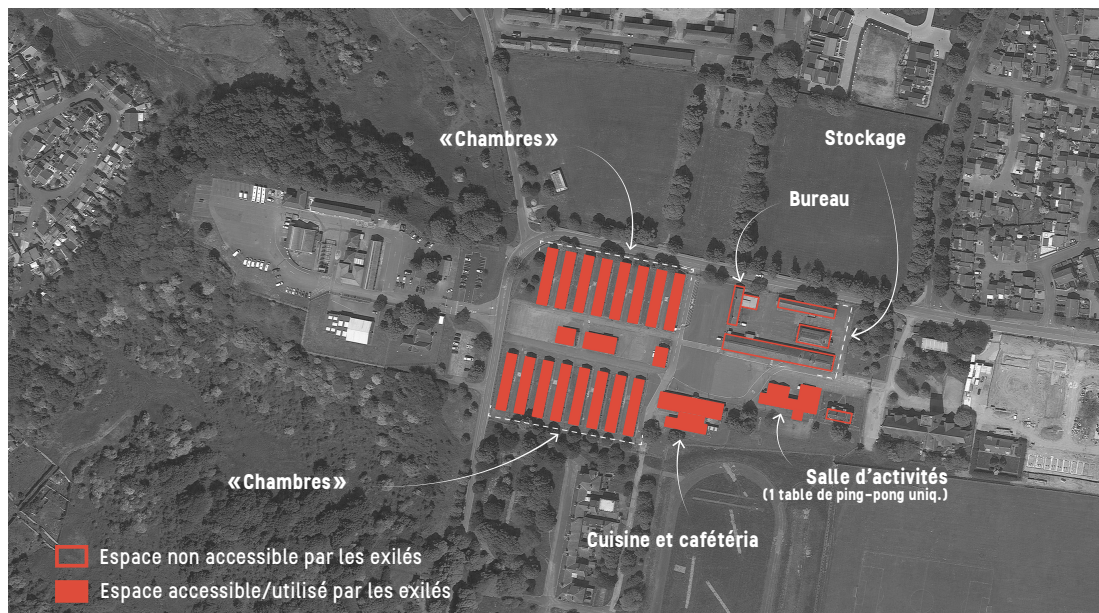
Après une traversée risquée depuis les côtes françaises par bateau de fortune, par ferry ou par camion, les exilés posent le pied sur le sol anglais. Pour prétendre arriver sur la terre ferme anglaise, ils espèrent être secourus par un bateau des gardes côtes britanniques dans les eaux anglaises. D'autres sont parfois secourus par la police à la fin de leur traversée. Les moins chanceux d'entre eux sont arrêtés dans les eaux françaises ou avant l'embarquement.

Pour les plus chanceux d'entre eux, leur parcours se poursuit au centre de police de Douvres. Ils sont alors priés de renseigner leurs informations. Pris en photo après avoir eu le droit à une collation, ils sont ensuite emmenés en autocar vers ce qu'ils nomment le « *Deport Center* »¹⁰, où la chambre et la salle de bain individuelle qu'on leur fournit leur permettent de se reposer durant une période qui varie entre quelques heures et une semaine. En effet, c'est au sein de ce centre que les empreintes digitales des exilés sont enregistrées et qu'ils sont interrogés à propos de leur parcours et des raisons de celui-ci. Un bus vient les cher-

8 - R., bénévole à la Croix-Rouge Française de Lille, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 28 mars 2021

9 - Expression utilisée pour qualifier le Royaume-Uni

10 - N., exilé kurde irakien, lors d'une discussion téléphonique réalisée entre N. et l'auteur le 30 mars 2021



A., exilé kurde irakien rencontré à Grande-Synthe me décrit son lieu de vie : une architecture de camp

© LAMOTE Lucas

0 100m



Des baraquements militaires accueillent 400 hommes arrivés sur le territoire anglophone « par petits bateaux »

© Capture d'écran - Google Street View

cher à la suite de cette interview pour les déposer dans un hôtel provisoire. Jusque là, les exilés vivent un rêve éveillé. Mais pour certains d'entre eux, avec qui j'étais encore en contact malgré leur passage en Angleterre et leur éloignement de la 'Jungle', la situation s'est nettement dégradée quelques semaines après.

Après un mois dans cet hôtel, un très grand nombre d'entre eux, catégorisés comme « *ayant rejoint l'Angleterre sur de petits bateaux* »¹¹ sont transférés dans un ancien camp militaire, à Folkestone, « *sans qu'on [leur] explique la raison* »¹². A cette période l'Angleterre doit réagir face au nombre important de traversées illégales réussies: entre janvier et septembre 2020, plus de 6 000 exilés ont réussi à rejoindre les côtes anglaises, dont 1500 sur l'unique mois de septembre. Pour y répondre, plusieurs camps militaires ont ainsi été transformés en camp d'hébergement pour les demandeurs d'asile. Nous étudierons ici celui de Folkestone, qui accueillait quelques-unes des personnes rencontrées à Grande-Synthe.

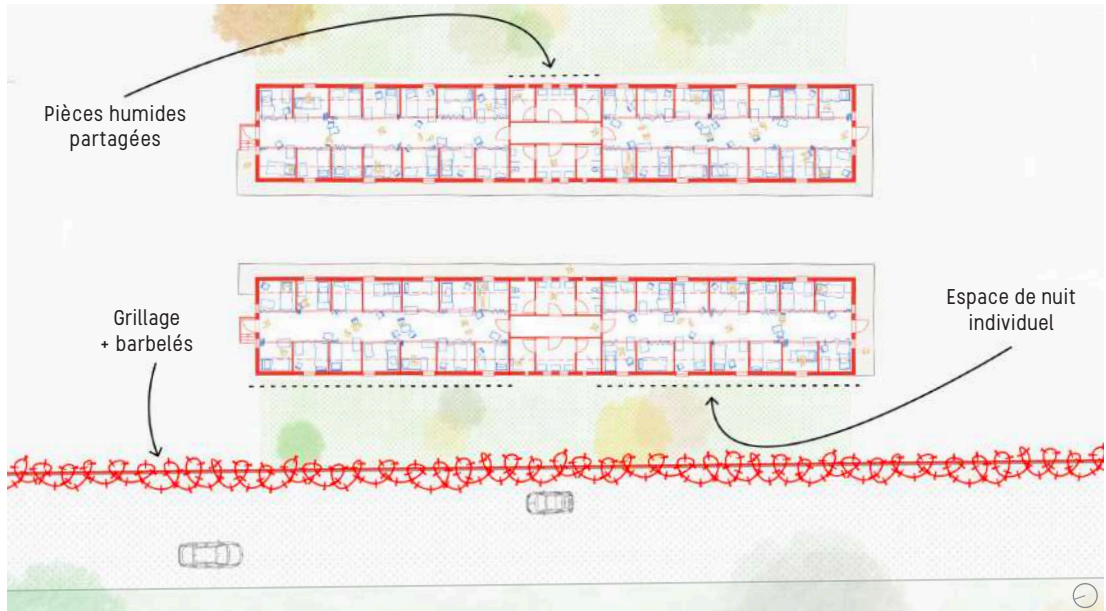
Isolés géographiquement, au même titre que l'analyse du CHU évoquée précédemment, quelque 400 hommes majeurs sont entassés, dès mi-septembre, dans des baraquements accueillant une trentaine de personnes chacun. Les « *chambres* », si on peut les qualifier ainsi, sont équipées d'un lit une place en mauvais état, d'une chaise et d'une armoire militaire pour une surface totale n'excédant pas les 4m². Pour un peu d'intimité, des draps sont accrochés aux barres qui permettent de tenir les cloisons entre chaque lit. Seulement deux toilettes et deux douches équipent chaque « *bloc* », à partager entre 30 personnes. Certains exilés disparaissent, s'échappent, préférant vivre dans l'errance plutôt que dans de telles conditions. En effet, les personnes sont maintenues dans ce camp sous un « *cadre institutionnel et militaire* »¹³ à respecter : les sorties entre 22h00 et 10h00 sont prohibées, au même titre que l'alcool. Le concept de l'encampement évoqué précédemment se retrouve également outre-Manche (extraterritorialité, exception, exclusion).

Les occupants se plaignent des nuisances so-

11 - GRIERSON, J., (2020). « Former Kent barracks to house asylum seekers who arrived by boat », dans The Guardian, édition du 15 septembre 2020, consulté le 31 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.theguardian.com/uk-news/2020/sep/15/boat-migrants-to-be-housed-in-former-barracks-in-kent>

12 - A., exilé kurde irakien, lors d'une discussion entre A. et l'auteur via l'application Facebook, réalisée le 27 mars 2021

13 - GUPTA, T., (2021). « Napier Barracks: Arrested journalist says «bad things going on» », dans BBC News, édition du 31 janvier 2021, consulté le 30 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.bbc.com/news/uk-england-kent-55877989>



Partager deux douches à 30 hommes, « une situation difficile » selon A.
© LAMOTE Lucas

0 10m



Au sein d'un baraquement, une trentaine de personne entassées dans de mauvaises conditions
© UK Government - 17/02/2021

nores engendrées par les autres. A. me rapporte qu'il est « impossible de dormir plus de 4 heures par nuit » et que la « situation est horrible dans ce camp »¹⁴. De nombreuses associations et journalistes dénoncent également la situation, l'absence de chauffage, le froid qui règne au sein des bâtiments, les murs décrépis, des sols inondés et les « mauvaises choses qui s'y passent »¹⁵. Selon la Ministre de l'Intérieur britannique, Priti Patel, qui souhaite renforcer les mesures pour les immigrés, le site est « sûr et sécurisé »¹⁶. Ces « Napier Barracks »¹⁷ sont dénoncés dans la presse par l'intermédiaire d'exilés faisant part des conditions de vie atroces auxquelles ils sont confrontés : « il n'y a pas de paix, ni de tranquillité ici, c'est surpeuplé et insalubre »¹⁸. S'ajoute à cela un manque d'accès aux informations quant à leur demande d'asile, un accès limité aux services et aux soins.

Les conditions exigües et sales n'entravent pas la pandémie de COVID-19 qui touche le Royaume-Uni à ce moment. Au mois de janvier, plus de 170 personnes¹⁹ sont infectées et placées en quarantaine dans des baraquements entourés de rubans jaune et noir. L'absence de médecin et d'eau chaude angoissent de nombreux occupants qui vont jusqu'à s'automutiler. Le gouvernement, lors d'une inspection, affirme que plus d'1/3 des personnes interrogées ont des problèmes de santé mentale et des tendances suicidaires, du fait de la situation dans laquelle ils vivent²⁰. Certains me racontent même « préférer la 'Jungle' et regretter leur départ pour le Royaume-Uni »²¹.

Le rêve anglais se transforme peu à peu en cauchemar. Le site militaire reconverti fait l'objet de manifestations. Les exilés, ainsi que les associations leur venant en aide, protestent contre les conditions dans lesquelles vivent ces personnes vulnérables. Venus pour plusieurs semaines, nombre d'entre eux sont là depuis des mois, et réclament un meilleur traitement. Les exilés sont « déprimés, désespérés »²², d'autres ont peur puisque la sécurité n'y est pas assurée : dispositifs incendie non terminés, prolifération du virus du COVID-19 très rapide, etc. La tension monte, l'une des parties du camp est incendiée fin janvier 2021. Début 2021, le centre est plein. Mi-février, le nombre d'occupants

14 - A., exilé kurde irakien, lors d'une discussion entre A. et l'auteur via l'application Facebook, réalisée le 27 mars 2021

15 - Op. cit., GUPTA, T., (2021). « Napier Barracks: Arrested journalist says « bad things going on » »

16 - Ibid.

17 - Nom donné aux baraquements militaires de ce site

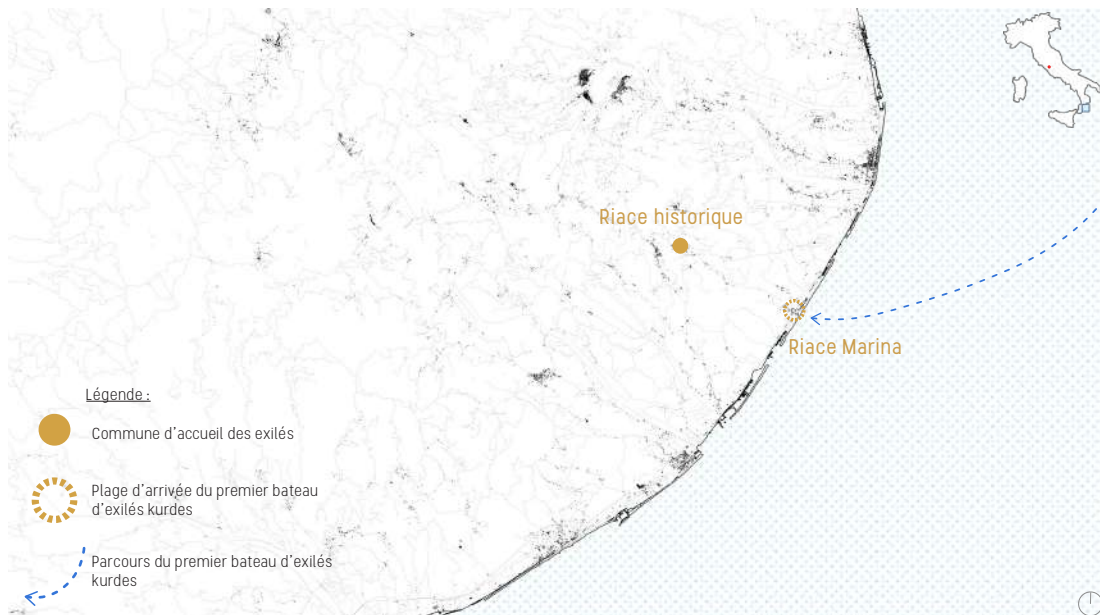
18 - Auteur inconnu, (2021). « Asylum seeker describes 'unbearable' conditions at Napier Barracks in Folkestone », dans KENTLive, édition du 13 janvier 2021, consulté le 30 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.kentlive.news/news/kent-news/asylum-seeker-describes-unbearable-conditions-4885613>

19 - Auteur inconnu, (2021). « Asylum seekers: Napier Barracks and Penally camp 'filthy and run-down' », dans BBC News, édition du 8 mars 2021, consulté le 31 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.bbc.com/news/uk-england-kent-56325360>

20 - INDEPENDENT CHIEF INSPECTOR OF BORDERS AND IMMIGRATION, (2021). « An inspection of the use of contingency asylum accommodation - key findings from site visits to Penally Camp and Napier Barracks », sur le site du Gouvernement Britannique, publié le 8/03/2021, consulté le 31 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.gov.uk/government/news/an-inspection-of-the-use-of-contingency-asylum-accommodation-key-findings-from-site-visits-to-penally-camp-and-napier-barracks?fbclid=IwAR2Mt9iw1xj1Wsr0B-7SUq5fHitjvphbRBEvsih1grpA76Pjprw5nhGSLs0s>

21 - Z., exilé kurde irakien, lors d'une discussion entre Z. et l'auteur réalisée le 28 mars 2021

22 - Op. cit., INDEPENDENT CHIEF INSPECTOR OF BORDERS AND IMMIGRATION, (2021). « An inspection of the use of contingency asylum accommodation - key findings from site visits to Penally Camp and Napier Barracks »



Une vie de village en déclin bouleversée par un bateau d'exilés kurdes

© LAMOTE Lucas



Inclus dans le village, les exilés partagent même la gestion de restaurants avec des locaux

© SINI Giacomo - 2018

est réduit à 62 pour permettre le respect des distanciations sociales et des règles sanitaires en vigueur. A., lui, restera cinq mois avant d'être emmené dans un hôtel aux conditions de vie bien meilleures. Mais le parcours est loin d'être fini : pour eux, le temps est long, l'attente d'une réponse semble interminable. Ce n'est pas le cas de tous, mais nombre d'entre eux regrettent et « *ne recommandent à personne de venir [en Angleterre]* »²³.

3.3. À Riace, la revitalisation au service de l'inclusion

Porte d'entrée vers l'Europe, l'Italie et sa côte sud voient arriver de nombreux bateaux sur lesquels sont entassés des dizaines d'immigrés. En provenance de Turquie, de Grèce ou d'Afrique septentrionale, la traversée de la dangereuse mer Méditerranée dure en moyenne une semaine pour la plupart. Le 1^{er} juillet 1998, l'arrivée d'un bateau de fortune sur lequel se trouvent 200 exilés kurdes va bouleverser la vie d'un petit village perché sur une colline de Calabre. Perdus, apeurés, ayant fui les guerres, les exilés sont emmenés par les policiers au cœur du village historique de Riace, quelques minutes après que leur bateau ait touché terre à Riace Marina. Baïram, exilé kurde, se souvient que « *l'histoire de Riace commence avec [ce] bateau* »²⁴.

L'histoire du village est fondée sur l'immigration : construit sur les hauteurs de Calabre, il permet de se protéger mais surtout de comprendre qui arrive par la mer qui lui fait face puisque déjà « *au Moyen-Âge, les gens arrivaient par la mer* »²⁵. Ainsi, sa position l'a confronté et le confronte encore à la coexistence de différentes cultures avec lesquelles il a dû composer. Mais dans les années 60, la population de Riace, en quête d'enrichissement, conduit à un exode rural massif vers le nord du pays, plus industrialisé, diminuant la jauge des « *riacesi* »²⁶ de 3 000 à 300 habitants entre le début des années 60 et la fin des années 90. Les ruelles se vident, les artisans locaux disparaissent, le cœur historique du village connaît une dégradation sociale importante, la population vieillissante devient majoritaire,

23 - Aziz, exilé yéménite interviewé au Royaume-Uni, « ARTE Regards - Brexit : les exilés dans l'impasse », sur ARTE, consulté le 30 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.arte.tv/fr/videos/094510-005-A/arte-regards-brexit-les-exiles-dans-l-impasse/>

24 - Baïram, exilé kurde, interviewé dans le cadre du film : AIELLO, S., CATELA, C., (2016). « Un paese di Calabria ». Prod. TITA Productions, Marmitafilms, Les Productions JMH, BO Film. France, Italie, Suisse.

25 - Lucano, D., dit « Mimmo » Lucanon, interviewé dans le cadre du film : Op. cit., AIELLO, S., CATELA, C., (2016). « Un paese di Calabria »

26 - Nom donné aux habitants du village de Riace, en Calabre italienne



Dans le village revitalisé par les exilés, les fresques colorent des murs auparavant délaissés
© SINI Giacomo - 2018



L'interculturalité, moteur d'inclusion et d'épanouissement
© SINI Giacomo - 2018



les commerçants mettent la clef sous la porte. Pour y faire face, l'idée de la Municipalité de l'époque consiste à rénover les maisons abandonnées pour y développer le tourisme.

Toutefois, l'arrivée de ce bateau d'immigrés va bousculer les plans. Quelques habitants solidaires, dont le futur maire Domenico Lucano, ouvrent leur porte aux exilés kurdes. Dès lors, s'en suivent d'autres bateaux, en provenance de Lybie et d'ailleurs. Perçue comme une « chance »²⁷ face au déclin de la population locale, l'accueil des exilés est favorisé par le maire élu en 2004, Domenico Lucano. Celui-ci développe une politique en faveur de leur intégration dans le village et une association lance le projet Città Futura: les exilés deviennent le levier d'un projet de « *citadinité active et d'identité positive* »²⁸. Les maisons vacantes, délaissées par ceux partis vers le nord, sont réhabilitées avec l'aide des habitants et des exilés pour pouvoir accueillir les immigrants. En même temps naît l'idée de relancer des activités artisanales et agricoles, qui faisaient vivre le village jusqu'à cette période de déclin démographique. La question migratoire, vue comme une opportunité plutôt qu'une menace, engendre immédiatement des échanges privilégiés entre accueillants et accueillis. Le village renaît peu à peu, l'église accueille des baptêmes d' « *enfants érythréens, ghanéens ou nigériens, avec des Italiens choisis comme parrain ou marraine* »²⁹. Les écoles, fermées par manque d'élèves, ouvrent de nouveau³⁰, au même titre que les ateliers artisanaux : le développement économique du village est relancé. Des fresques et peintures murales font renaître les ruelles. Même si « *ici n'est pas leur destination finale et qu'ils ont pour objectif d'aller ailleurs, certains immigrants décident de rester car ils se sentent bien* »³¹, n'ayant plus la force de continuer leur parcours.

Pour les exilés en attente de papiers, le temps est consacré à un projet de deux ans de formation professionnelle et d'apprentissage de la langue qui leur permet de « *se lier avec les autres et de se faire comprendre* »³². Ainsi, l'inclusion est facilitée, entre autres, par la diversité culturelle qui règne au sein du village. La création de nouveaux emplois pour restaurer les habitations à l'abandon, la gestion de boutiques artisanales en collaboration avec les

27 - GEISSER, V., (2020). « Des municipalités plus accueillantes que les États ? Marseille, un exemple parlant », dans Migrations Société, mars 2020 - N°181, consulté le 3 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2020-3-page-3.htm>

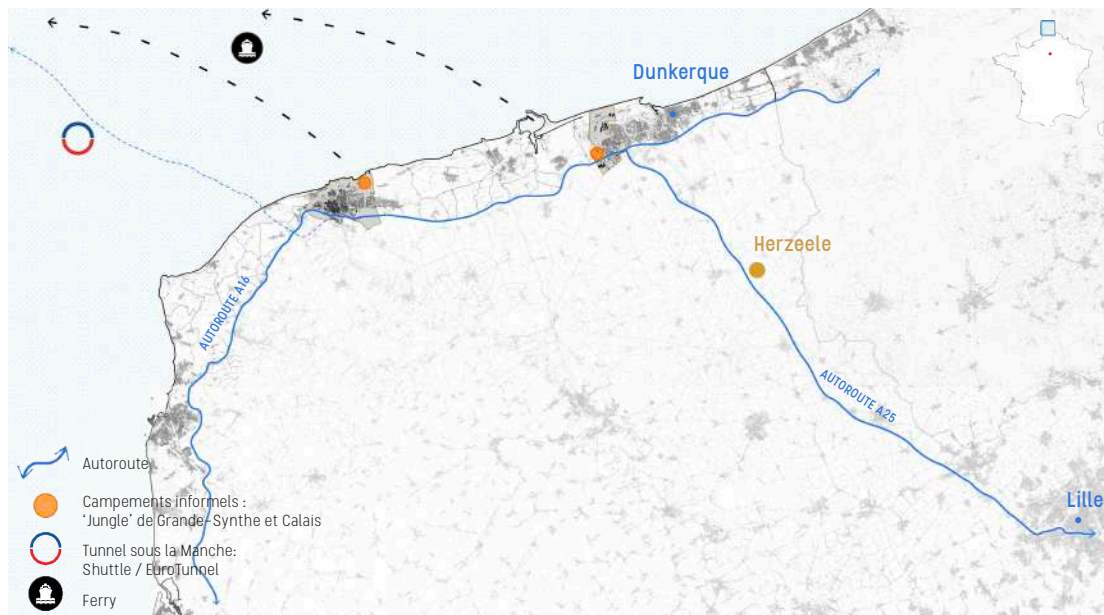
28 - RISTIC, D., « Du « village global » au procès de l'hospitalité. Riace, Calabre », dans Monde commun, janvier 2020 - N° 4), consulté le 5 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/revue-monde-commun-2020-1-page-72.htm>

29 - LE NIR, A., (2015). « En Calabre, le village de Riace revit grâce aux réfugiés », dans La Croix, édition du 11 août 2015, consulté le 4 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/En-Calabre-le-village-de-Riace-revit-grace-aux-refugies-2015-08-11-1343459>

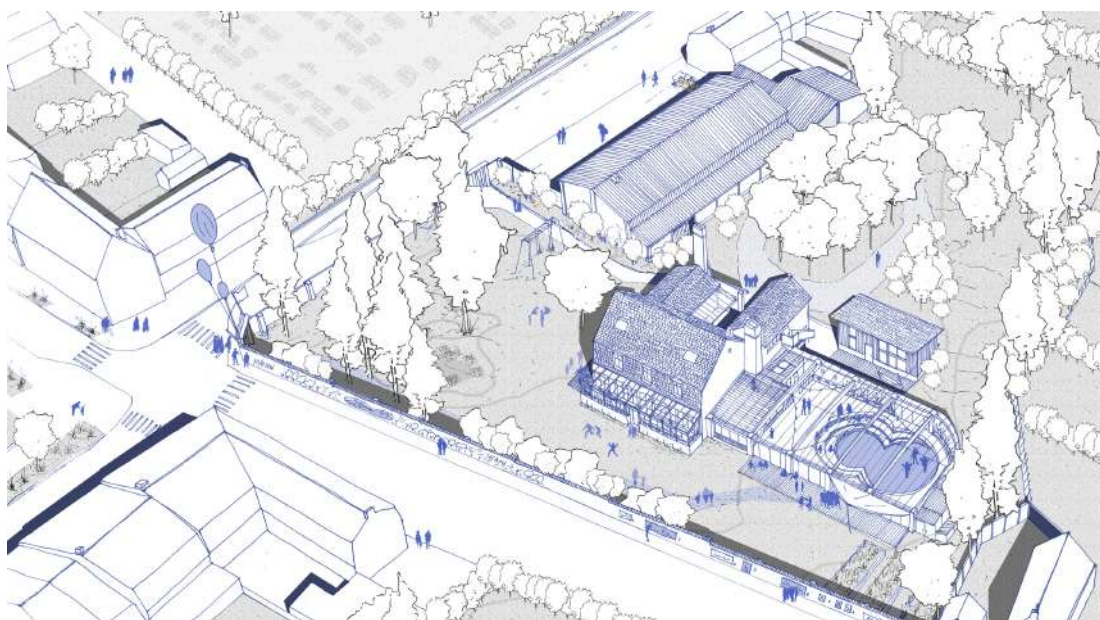
30 - Dans l'école du cœur historique, 31 élèves sur 40 sont réfugiés

31 - Op. cit., AIELLO, S., CATELA, C., (2016). « Un paese di Calabria »

32 - Professeure de l'école du centre historique de Riace, interviewée dans le cadre du film : Op. cit., AIELLO, S., CATELA, C., (2016). « Un paese di Calabria »



Entre Dunkerque et Lille, à quelques kilomètres du campement de Grande-Synthe, fabriquer de l'hospitalité
 © LAMOTE Lucas



Au coeur du village d'Herzeele, la Maison Sésame accueille des exilés dans une grande bâtisse
 © LAMBERT Léa et LE GOUARD Baptiste

locaux poussent les exilés à s'y installer de façon pérenne. En outre, une aide financière est apportée par l'Etat Italien et par la Municipalité sous forme de monnaie locale, favorisant le développement économique du village calabrais. Démographiquement, la « *cit  de l'accueil* »³³ compte 2 100 habitants en 2016. Riace, par l'accueil de 400 r fugi s de 22 nationalit s diff rentes, s'ouvre au monde et perp tue ses traditions d'accueil des p lerins et des Gitans transitant par le village au cours des d cennies pr c dentes.

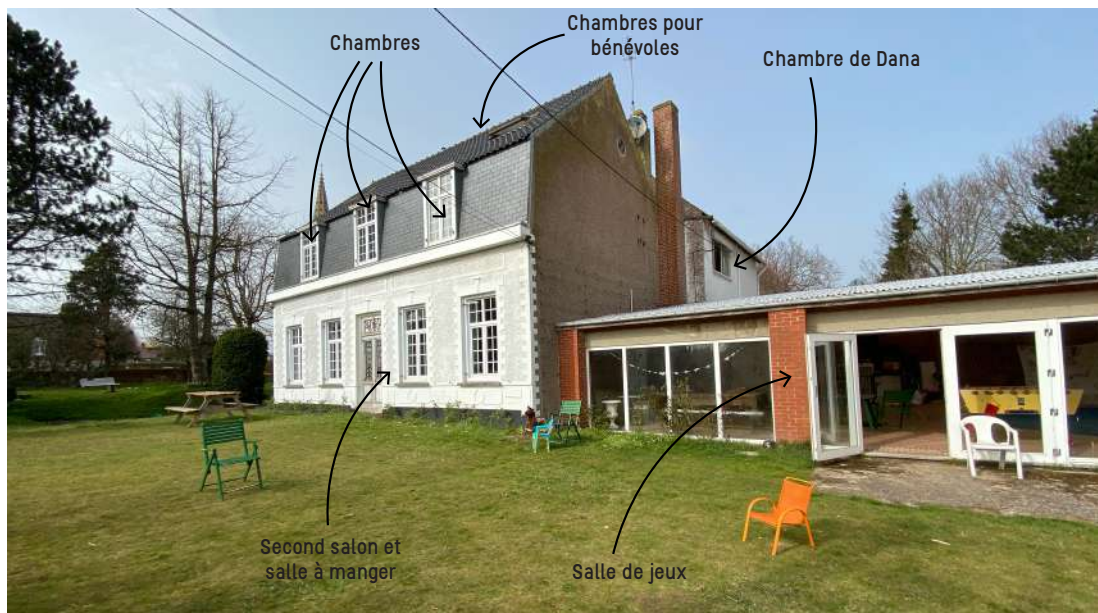
33 - Inscription lisible sur le panneau annon ant l'entr e du village de Riace

Toutefois, depuis 2018, cet humanisme est mis   mal par l'arrestation de « *Mimmo* » Lucano, soup onn  d'avoir organis  des mariages blancs et d'avoir employ  une coop rative locale de gestion des d chets sans appel d'offres. Dans la difficult  et non sans mal, ses bras droits tentent tout de m me de maintenir une tradition vieille de plusieurs d cennies.

3.4. La Maison S same, pour un peu de r pit

Le projet de la Maison S same est une initiative citoyenne d'hospitalit  en r ponse aux r ponses institutionnelles inadapt es et aux campements informels pr sents sur le littoral du nord de la France. En plus d' tre un lieu, la Maison S same est un collectif associatif engag  et n  de la volont  de deux  tudiants en architecture   Rennes. Bas  au coeur du village flamand d'Herzeele,   une vingtaine de kilom tres au sud de Dunkerque, une grande b tisse familiale h rit e par Sylvie Desjonqu res, responsable de la communaut  d'Emma s Grande-Synthe, demeure vacante et inoccup e. Gr ce   cette opportunit , L a Lambert et Baptiste Le Gouard en ont fait, pour leur projet de fin d' tudes en architecture   l'ENSAP Bretagne, un lieu de halte pour les exil s en transit, un projet d'accueil novateur et inspirant.

Lorsqu'on passe la porte d'entr e, le filet de volley, la balan oire et le toboggan sommeillent, la journ e est calme, une famille vient de partir, une autre arrivera dans la soir e. Accueilli par L a J., Andr as et Dana, c'est au coeur de



La demeure familiale a fait l'objet d'une réhabilitation, mais l'association a encore besoin de fonds pour continuer le chantier
 © LAMOTE Lucas - 01/04/2021



Au rez-de-chaussée, les espaces communs permettent des échanges interculturels
 © LAMOTE Lucas - 01/04/2021

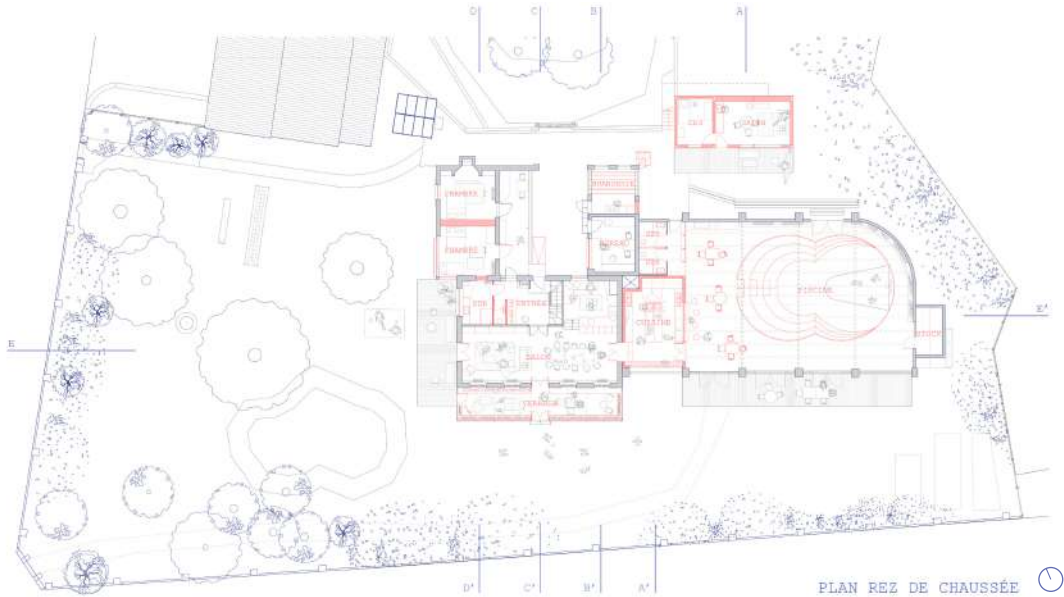
la maison que l'animation règne : des enfants tchétochènes s'amuse à côté du feu, une maman syrienne et ses enfants jouent ensemble dans l'un des salons, Dana, compagnon Emmaüs en provenance du Kurdistan iranien, prépare un repas traditionnel, Léa J. et Andréas assurent la logistique et les rendez-vous. La maison peut accueillir jusqu'à 15 personnes, dans 5 chambres aménageables selon les envies des personnes accueillies. Tout est à leur disposition, « *des fois, ils empruntent des tapis et en mettent partout sur le sol* »³⁴ m'indique Andréas, bénévole venu de la Région toulousaine. Développant un accueil inconditionnel, ouvert à toutes et tous, le lieu accueille généralement des familles, contre très peu d'hommes seuls. En effet, Léa J., coordinatrice salariée est en lien permanent avec les équipes sur le terrain : le Refugee Women's Centre, qui établit des liens très étroits avec femmes et familles, ainsi que Utopia 56 et Solidarity Border, qui font des maraudes. Ce sont donc ces équipes qui « *vont avoir un oeil sur les personnes qui, en priorité, nécessiteraient de cet hébergement* »³⁵. Ainsi, la plupart des personnes accueillies constituent des familles qui restent en moyenne un mois, ponctué de quelques traversées, moins nombreuses que si elles étaient sur le campement.

La maison se compose d'un rez-de-chaussée abritant des pièces communes, à savoir un salon avec une cheminée, une cuisine, un autre salon ouvert sur une salle à manger et un bureau pour les membres de l'association. A l'étage, les 5 chambres privées s'organisent autour de la salle de bain partagée et d'un palier. Dana, le compagnon Emmaüs, vit en ces lieux à l'année, il possède la chambre ayant un accès uniquement par la salle de bain, ce qui peut parfois poser problème. D'autres bâtiments annexes accueillent des salles de jeux, mais aussi un abri pour vélos ou un établi. À l'extérieur, les bénévoles et les accueillis participent à la vie du jardin : plantation de fleurs, création d'un poulailler, tri et compostage, jeux, etc. Enfin, dans les combles, sont logés entre 3 et 5 bénévoles qui assurent les différents transports (courses, PASS³⁶, etc.) et la gestion de la vie en communauté. Des petits lieux extérieurs aménagés à partir de mobilier de récupération permettent de se retrouver, de laver et sécher son linge, de cuisiner ou man-

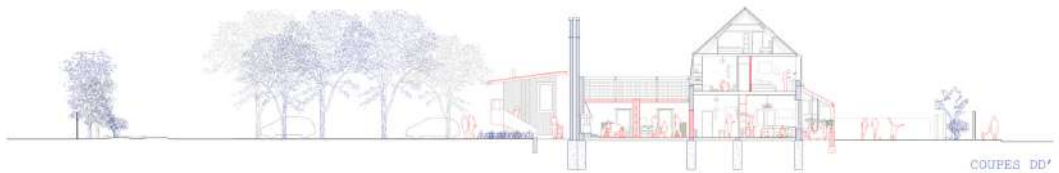
34 - Andréas, bénévole à la Maison Sésame depuis janvier 2021, lors de la visite du projet, réalisé par l'auteur le 1^{er} avril 2021

35 - Léa J., coordinatrice salariée à la Maison Sésame, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 1^{er} avril 2021

36 - Permanence d'accès aux soins de santé qui permet aux personnes sans-papiers de bénéficier de consultations sans frais



Le projet de Léa et Baptiste : à ce jour, nombreux sont les espaces restés dans leur configuration initiale par manque de budget
 © LAMBERT Léa et LE GOUARD Baptiste



Le lieu d'accueil prévoyait un nombre de chambres plus important, au rez-de chaussée et aux étages
 © LAMBERT Léa et LE GOUARD Baptiste

ger dehors.

L'intention du projet, en plus d'accueillir, est de « *développer le débat sur l'exil* »³⁷, faire connaître l'association et les initiatives citoyennes accessibles. Ainsi, la porte étant toujours grande ouverte, de nombreux habitants du village, curieux ou véritablement intéressés pour rencontrer les exilés, passent l'arche pour discuter, jouer dans le grand jardin, offrir des jouets, danser, refaire le monde. Aidé par les dons d'associations ou d'inventus, le projet tisse petit à petit un lien avec les artisans locaux, les agriculteurs du coin, etc.

Les exilés accueillis sont ravis de cette halte dans leur parcours, qui leur permet d'« *échanger avec les autres familles* »³⁸, de prendre du recul. Ce laps de temps devient un moment de réflexion durant lequel les bénévoles de la maison peuvent, si le sujet est abordé par les exilés, « *offrir des informations sur la suite, ouvrir cette possibilité de se poser pour discuter d'un avenir en France* »³⁹. Certains témoignages de personnes passées par la Maison Sésame et arrivées en Angleterre reflètent également les discussions personnelles avec des exilés désormais en terre anglo-saxonne: « *Pourquoi ne nous sommes pas restés ? C'était bien la France* »⁴⁰ me rapporte Léa J..

Le projet se veut évolutif, et dépend énormément des financements extérieurs qui permettent de faire vivre l'association. Ainsi, les travaux sont quelque peu en suspens, bien que des améliorations devraient être réalisées comme davantage de douches, un accès extérieur pour la chambre de Dana, juxtée à la salle de bain ou encore une toilette intérieure, la seule actuelle étant positionnée en dehors de la maison. Dana, lui, trouve le projet formidable, il souhaiterait même « *voir des Maison Sésame partout pour ne plus avoir à vivre ou à voir des campements* »⁴¹. Les bénévoles, uniquement de passage, en retiennent une « *expérience tellement riche* »⁴², un voyage à travers les cultures, permettant de s'évader quelque peu en temps de pandémie.

37 - MAISON SÉSAME, « La Maison Sésame, c'est quoi ? », dans Les Sésamettes, mars-août 2020, n°3

38 - Andréas, bénévole à la Maison Sésame, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 1er avril 2021

39 - Léa J., coordinatrice salariée à la Maison Sésame, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 1er avril 2021

40 - Témoignages d'exilés rapportés par Léa J., coordinatrice salariée à la Maison Sésame, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 1er avril 2021

41 - Dana, compagnon Emmaüs kurde iranien détaché à la Maison Sésame, ayant séjourné à la Maison Sésame durant son errance en 2019

42 - Andréas, bénévole à la Maison Sésame, lors d'une interview réalisée par l'auteur le 1er avril 2021



*Difficile d'écrire un projet qui se raconte.
Difficile d'écrire un projet qui se vit aussi.
La Maison Sésame existe, elle est là,
tangibile, elle grandit petit à petit. Ce projet
est une réalité notamment grâce aux
personnes qui l'habitent, mais aussi grâce à
ceux qui la visitent, passent, reviennent,
finissent peut-être par s'y installer ou y
installer un petit bout d'eux mêmes. La
Maison Sésame crée une communauté de
gens, ... mais aussi parce que des gens dans
une maison, finalement ça n'a rien d'insensé.*



Synthèse de la partie I :

Cette première partie a permis de dresser plusieurs constats quant au sort réservé aux personnes arrivant en France et ayant fui guerre, persécution et terrorisme. En plus des traitements dégradants infligés par les forces de l'ordre, leur exclusion et leur rejet augmentent leur vulnérabilité et leur précarité : aucun accès aux services ni aux droits fondamentaux. Pour y faire face, ce sont les associations qui se mobilisent, tentant de leur offrir un peu de dignité et d'humanité.

Une autre interrogation soulevée au cours de ce travail réside dans les offres d'hébergement réservées à ces personnes. Souvent en marge des villes, les centres d'hébergement n'entretiennent aucune relation avec la population locale, rendent difficiles toutes démarches administratives et sont synonymes d'une longue période d'attente. Ces données ont été vérifiées au travers d'études de cas, des entretiens avec des employés et des exilés séjournant dans ces centres. L'exemple anglais convoqué permet également de rompre cette idée d'une vie meilleure outre-Manche pour les exilés. Certains « *regrettent* »¹ d'avoir pris cette voie, et témoignent qu'ils auraient préféré rester. Dans le projet, on appliquera la démarche du Logement d'abord dans le processus d'inclusion.

La visite de projets et la lecture d'études ont également permis de discerner plusieurs leviers pour repenser un modèle d'accueil digne et inclusif, opportun pour les territoires. Lorsqu'il est pensé, organisé et issu d'initiatives locales, cet accueil engendre une croissance économique, une revitalisation et un développement de la cohésion sociale. Plusieurs exemples l'ont démontré. À Riace ou à Herzele, les expérimentations questionnant la thématique de l'accueil se sont même révélées sécurisantes pour les exilés.

Néanmoins, la mise en place de ces initiatives reste plus aisée dans certains territoires urbains au sein desquels des communautés majoritairement arabophones² sont déjà installées et logées, c'est le cas de Grande-Synthe, commune basée sur le littoral nord, en périphérie de Dunkerque.

1 - Z., exilé kurde irakien passé en Angleterre me fait part de sa vie en Angleterre de manière régulière.

2 - Op. cit., TARDIS, M., (2019). « Une autre histoire de la « crise des réfugiés ». La réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France »

Tandis que la première partie de ce travail est consacrée à la constatation de cette « *crise de l'accueil* » et des traitements infligés aux personnes exilées sur le territoire du littoral nord, il semble désormais nécessaire d'identifier les leviers permettant de favoriser l'inclusion de ces personnes à la vie locale d'un territoire.

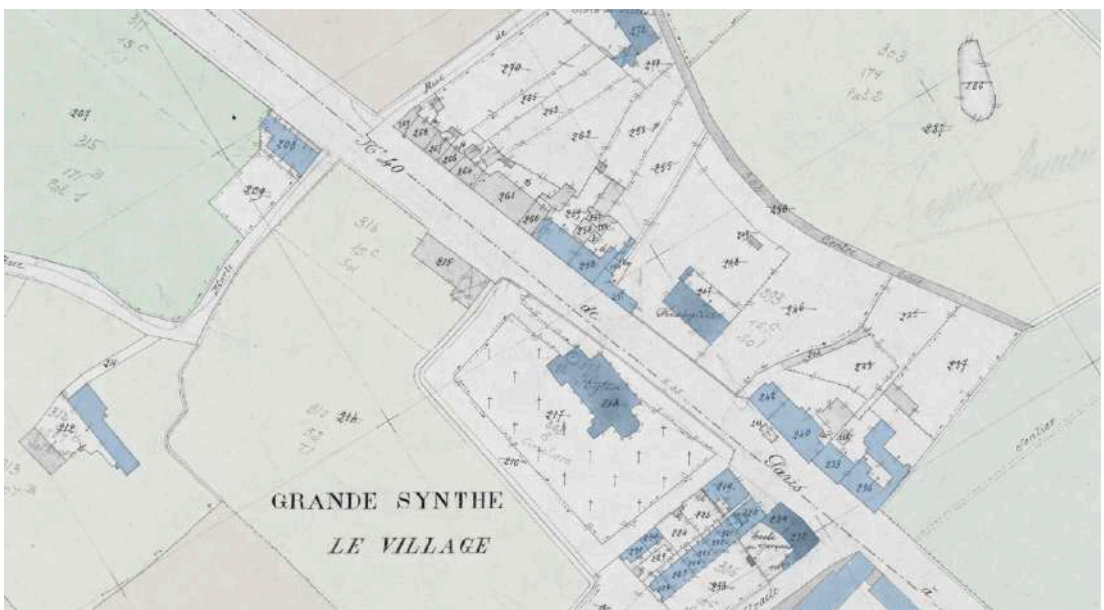
L'une des problématiques récurrentes concernant cette accueilance résulte dans le phénomène de mise à l'écart et d'exclusion des personnes exilées face aux villes et aux services qu'elles proposent. Puisque sur ce littoral, les municipalités de Calais et Grande-Synthe ne peuvent pas assumer, à elles seules, l'accueil de ces milliers de personnes, le premier travail relatif au projet est de cartographier les villes pouvant répondre à cette demande d'hébergement par l'intermédiaire d'une mise en réseau des hébergements.

Pour ce faire, six villes ont été sélectionnées pour les services qu'elles proposent (supermarchés, services administratifs et postaux, etc.), leur superficie mais surtout pour leur position stratégique. Toutes sont liées à la mer d'une part, et à l'autoroute A16, d'autre part. Ces axes de circulation représentent le cordon ombilical que les personnes exilées possèdent avec le Royaume-Uni et auquel il est indispensable de se rattacher. Cette première intervention, à l'échelle du territoire, permet de fabriquer un maillage de villes hospitalières et mettre en exergue l'idée d'un littoral accueillant et inclusif. Elle sera développée en dernière partie.

Si l'on se focalise sur l'une de ces communes sélectionnées, il s'agit de s'intéresser plus particulièrement à la commune de Grande-Synthe, en banlieue de Dunkerque. Celle-ci pourrait, pour des raisons historiques et ancrées dans sa culture, recevoir le projet-pilote interne à ce processus complet et territorial. Cette partie s'intéressera au passé de cette ville de 23 000 habitants, à son histoire et son avenir pour y lier le projet architectural et spatial. S'ajoute à cela le travail de terrain réalisé au sein de cette commune, qui a permis de cerner des demandes spécifiques. Tous ces aspects ont justifié le choix de ce site en particulier, comme socle de projet pertinent.



Cultiver des salades, des choux fleurs, des pommes de terre : une évidence à Grande-Synthe avant les années 60
 © Auteur inconnu - années 20



Le village-rue de Grande-Synthe avant les ravages de la guerre (en bleu : le bâti présent en 1825)
 © Auteur inconnu - 1899

Chapitre 4 : Histoire d'un territoire d'immigration

4.1. Un embryon de village structuré autour de la question alimentaire

La ville de Grande-Synthe, deuxième ville la plus peuplée de la Communauté Urbaine, est une commune située en périphérie de Dunkerque. Tout au long de son évolution, cette ville située en Flandre Maritime a connu des épisodes d'immigration très importants, qui font d'elle une ville cosmopolite. Ce multiculturalisme est la conséquence de nombreux événements qui ont traversé, mais surtout marqué, l'histoire de la ville.

Le petit village maraîcher qu'était Sentinas puis Synthe voit le jour au VII^e siècle. Le village doit se construire et choisit l'agriculture comme ressource principale pour se développer. Pour nourrir Dunkerque et Fort-Mardyck, communes avoisinantes importantes, les Synthois cultivent alors céréales et légumes. Le village-rue de Synthe est en réalité un polder, situé sous le niveau de la mer et traversé par un réseau de wateringues (ou watingues, ou watergangs, ou watergans)¹, permettant de dessécher cette zone humide. Sa proximité à la mer lui permet aussi de mettre en place des élevages de moutons sur les pâtures imbibées d'eau salée. Au début du XX^e siècle, sont recensés 1 400 habitants vivant de l'agriculture : maraîchers, ouvriers agricoles, meuniers, cultivateurs, etc. Bien que Dunkerque et sa périphérie aient été épargnées durant la Première Guerre Mondiale, certaines de ces terres agricoles se sont rapidement transformées en piste d'atterrissage pour amener de nouveaux soldats et évacuer les blessés de guerre. Sa position intéressante et son port font apparaître les premières usines dans le village après l'apparition de l'électricité en 1923. Grande-Synthe et Petite-Synthe, formant toutes deux « *La Cité des Deux-Synthes* », seront érigées pour héberger les premiers ouvriers.

C'est au cours de la Seconde Guerre Mondiale que Grande-Synthe va connaître une période charnière dans

¹ – Canaux d'irrigation à ciel ouvert, Définition issue de CAREME, R. (1993). « Combat d'un maire », (ed. de la Chronique sociale). Lyon.



En 1944 à Grande-Synthe, une grande partie du village est détruite sous les bombardements allemands
© Auteur inconnu - 15/09/1944



Le territoire de Grande-Synthe, en 1957, était composé uniquement de terres agricoles et possédait un accès à la mer
© LAMOTE Lucas - Photos aériennes de Grande-Synthe datées de 1957 et 2018

son histoire. En effet, dès le début du mois de septembre 1944, Dunkerque et son port sont sous occupation nazie. Des bombardements et des échanges de tirs éclatent à Grande-Synthe, entre les Alliés et les Allemands. Le 15 septembre 1944, les Grand-Synthois, alors chez eux, sont délogés par l'armée allemande qui souhaite procéder à un massacre en bombardant l'Église dans laquelle sont retranchés les habitants. C'est alors qu'une fermière Grand-Synthoise fait preuve d'un courage mémorable : elle explique aux Allemands qu'il faut laisser partir les Grand-Synthois car aucun d'entre eux n'est terroriste². Ils acceptent mais décident tout de même de dynamiter et de raser le village entièrement. Le village est en ruine, Dunkerque est la dernière ville française libérée.

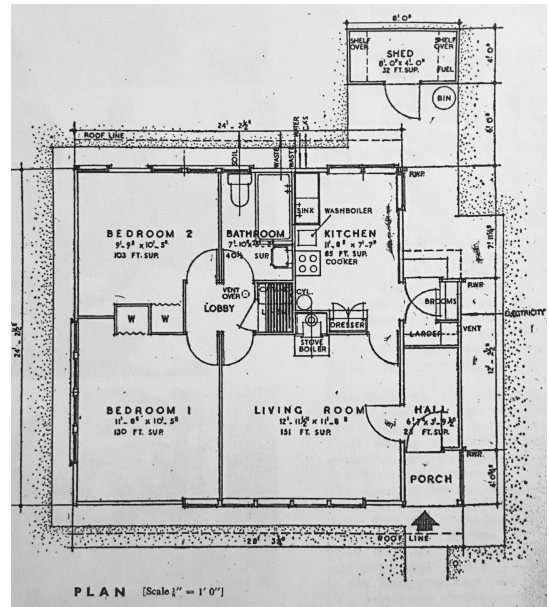
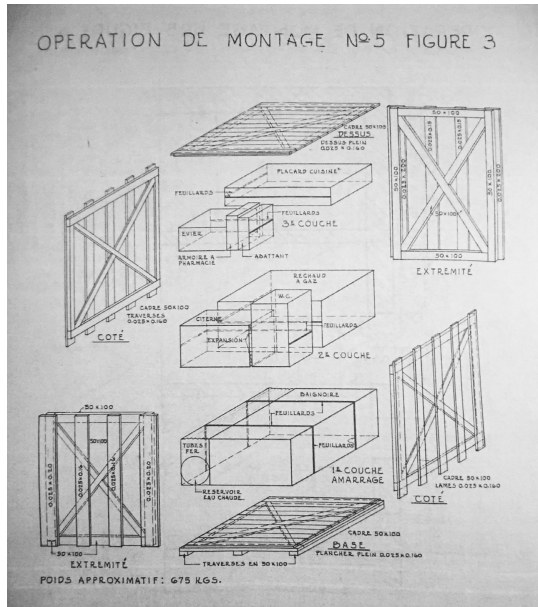
Une fois la paix revenue, en mai 1945, les Grand-Synthois retournent sur les lieux. Le village n'est plus qu'un tas de débris. Démarre alors une période épuisante de 15 années de reconstruction. Dévoués corps et âme à leurs cultures, l'urgence immédiate pour les habitants est de rendre les terres à nouveau arables. La question de l'habitat passe alors au second plan.

4.2. Une tragédie, suivie d'une réponse à l'urgence

Suite à cette tragédie et durant une quinzaine d'années, les Grand-Synthois vivent dans des cabanons en bois et en carton bitumé. Offerts par les Anglais, ces constructions provisoires constituent de vrais bidonvilles qui perdurent jusqu'au début des années 1960³. Ces derniers sont constitués de différents « *baraquements* » ou « *chalets* » dont l'appellation diffère en fonction des matériaux utilisés (carton Isorel goudronné pour les baraquements, plaque de fibrociment amianté pour les chalets). Plusieurs types de logements provisoires d'urgence sont réquisitionnés dans l'agglomération pour loger les sinistrés de guerre. Alors que certains trouvent refuge dans des blockhaus ou dans des caves, d'autres sont logés dans des baraquements de type « *MRU* », « *suisse* » ou « *UK100* ». Ce sont ces der-

2 - LA VOIX DU NORD, (2014). « Le 15 septembre 1944, l'armée allemande rasait le village de Grande-Synthe », dans La Voix du Nord - édition du 18 septembre 2014, consulté le 9 mai 2021. [En ligne], Adresse URL : <https://www.lavoix-dunord.fr/art/region/le-15-septembre-1944-l-armee-allemande-rasait-le-ia17b47594n2386118>

3 - Site internet de la Ville de Grande-Synthe, consulté le 2 janvier 2020, [En ligne], Adresse URL : <http://www.ville-grande-synthe.fr/ville-durable/decouvrir-grande-synthe-2/histoire/>



Un logement modulaire, pensé pour être facilement transportable et montable
 © Mémoire de Soye



De nombreux quartiers de l'agglomération dunkerquoise furent constitués de baraquements provisoires
 © Mémoire de Soye

niers que l'on retrouve le plus dans l'agglomération, entre Coudekerque-Branche, Dunkerque ou dans les environs de Grande-Synthe⁴.

Fabriqués aux Etats-Unis sur demande du Royaume-Uni, les « *baraquements* » ou « *chalets américains* » sont proposés aux municipalités françaises dès 1945 par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme⁵. Leur structure, une ossature bois remplie de plaque isolante en carton Isorel ou en fibrociment, est modulaire et permet une facilité de construction. Toutefois, le délai de montage prescrit reste compliqué à respecter pour les entrepreneurs locaux⁶.

Son édification nécessite très peu de main-d'œuvre et le non-recours à des engins de levage. Son principe constructif est pensé dès le début de sa conception, au même titre que son transport, par bateau. En effet, le module s'adapte au transport maritime et son ingéniosité réside également dans la faible proportion de matériaux utilisés, permettant leur acheminement dans des caisses en bois. La toiture quant à elle, lourde et étanchéifiée par des bandes bitumineuses, permet de maintenir et stabiliser les parois verticales légères. Son nom traduit cette habileté des concepteurs à fabriquer un logement modulaire, rapidement constructible et assemblable sur place : UK pour United Kingdom, 100 pour le nombre de modules⁷ (parois, fenêtres, toiture, etc.) nécessaires à la fabrication d'un logement provisoire. D'autres baraquements, suivant la même logique constructive, logent la mairie, les commerces, l'école ou même l'église.

Architecturalement parlant, le logement modulaire se compose, ce qui est rare pour l'époque, de pièces séparées telles qu'un sas d'entrée, des chambres, un séjour, une cuisine, des sanitaires intérieurs. Surtout, un chauffage au gaz, un accès à l'eau et à l'électricité sont aménagés, mais malheureusement, rien n'est prévu pour les faire fonctionner. Indigné de la situation, Victor Desfontaine, délégué de la commission du relogement, demande une accélération de l'installation de l'électricité dans ces nouveaux quartiers provisoires. Pour y faire face, les habitants

4 - BONTE, O., « Les logements provisoires à Dunkerque après la guerre 1940/45 », sur le blog Généalogie et Histoire du Dunkerquois, consulté le 16 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.ghdk-flandre.fr/photos_histoires/Dunkerque_Les-logements-provisoires-après-Guerre_Odette-Bonte_%20_1940-1945_.pdf?fbclid=IwAR0iZc1U-MWMwhpSHBwyNz51bn4EzaE03WRLdU-qShJ2NzwsXwzef28bGKkX4

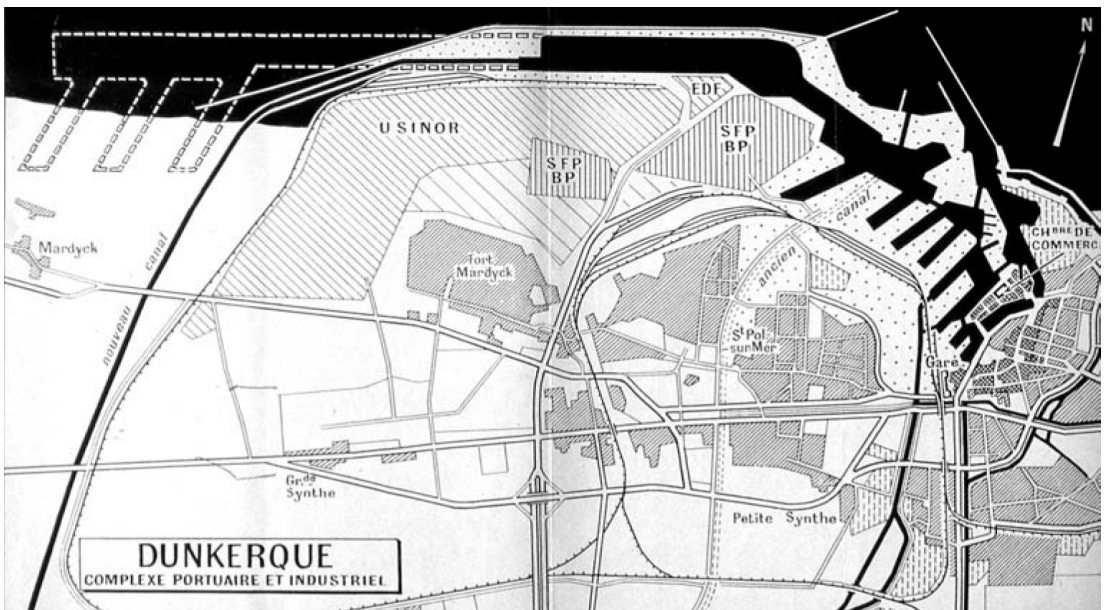
5 - Auteur inconnu, « UK100 - Notre patrimoine », sur le site Au Coin de l'Avenue, consulté le 15 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://aucoindelavenue.wordpress.com/uk100/>

6 - Certains sites avancent un montage en 6 heures (<https://aucoindelavenue.wordpress.com/uk100/>), alors que d'autres parlent de 72 heures pour être monté (https://www.ghdk-flandre.fr/photos_histoires/Dunkerque_Les-logements-provisoires-après-Guerre_Odette-Bonte_%20_1940-1945_.pdf?fbclid=IwAR0iZc1UMWMwhpSHBwyNz51bn4EzaE03WRLdUqShJ2Nzws-Xwzef28bGKkX4).

7 - Wikipédia, « Bungalow U.K.100 », consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Bungalow_U.K.100



A Grande-Synthe, des quartiers temporaires, des logements modulaires
 © Institut national de l'information géographique et forestière - 15/06/1957



L'arrivée d'un complexe industriel, une planification à élaborer
 © Archives de la CCID - 25/04/1963

ont recours à l'utilisation de la flamme pour se chauffer ou s'éclairer, augmentant considérablement les risques d'incendies. Néanmoins, en journée, la qualité de lumière est intéressante puisque plus de 30% des façades sont vitrées et une bonne orientation d'un UK100 lui confère une qualité de vie optimale. Enfin, les surfaces intérieures, lisses, en linoléum et qui s'adaptent au mobilier, facilitent grandement son entretien⁸.

Ces quartiers, destinés à être provisoires, durent et s'inscrivent dans le paysage des Flandres Maritimes ravagées par la guerre. Cette pérennisation des quartiers d'accueil engendre des désagréments des logements qui se traduisent, entre autres, par des fuites d'eau, obligeant les résidents à dormir « *avec un parapluie* »⁹ au-dessus de la tête. En outre, l'eau, à l'hiver 1947, n'est toujours pas installée, obligeant les résidents de certains quartiers à se rendre « *à la petite pompe* » alors que les robinets et bornes sont gelés. Les comités des « *baraquins* » se lèvent pour faire part de leur mécontentement et revendiquent de nombreuses mesures, dont « *le cimentage des soubassements et l'enlèvement régulier des ordures ménagères* »¹⁰. Parallèlement, un réseau d'entraide se met en place, voyant fleurir de nombreuses associations telles que la Croix-Rouge, la Cimade et autres, oeuvrant toutes pour offrir, aux sinistrés, de la nourriture, des vêtements et tout le minimum nécessaire pour (sur)vivre, dans l'attente d'une reconstruction...

4.3. La naissance d'une ville champignon

Quelque temps après, à la fin des années 50, l'État français fait part de son souhait de se refaire une place dans l'économie mondiale. Pour ce faire, il décide l'implantation de la plus grande sidérurgie d'Europe à Grande-Synthe, à proximité de la mer du Nord. Cette première « *sidérurgie sur l'eau* »¹¹ est un second coup de massue sur la tête des habitants, qui tentent de reconstruire et de faire demeurer leur village suite à la guerre. Les champs laissent place aux technologies de l'époque, comme l'affirme Jean-Pierre Muyls, historien et ancien maraicher : « *À partir des années*

8 - Ibid.

9 - Op. cit., BONTE, O., « Les logements provisoires à Dunkerque après la guerre 1940/45 »

10 - Ibid.

11 - « La sidérurgie au bord de l'eau », dans Dunkerque Magazine - Février 2003, consulté le 19 novembre 2019, [En ligne], Adresse URL : https://www.ville-dunkerque.fr/fileadmin/user_upload/Les_Mags_de_la_ville/DK_Mag/183-fevrier2008/DKM183_sorties.pdf



En front de mer, l'expansion de la zone portuaire et industrielle prive les habitants d'un accès à la mer
© Auteur inconnu - Années 60 à 70

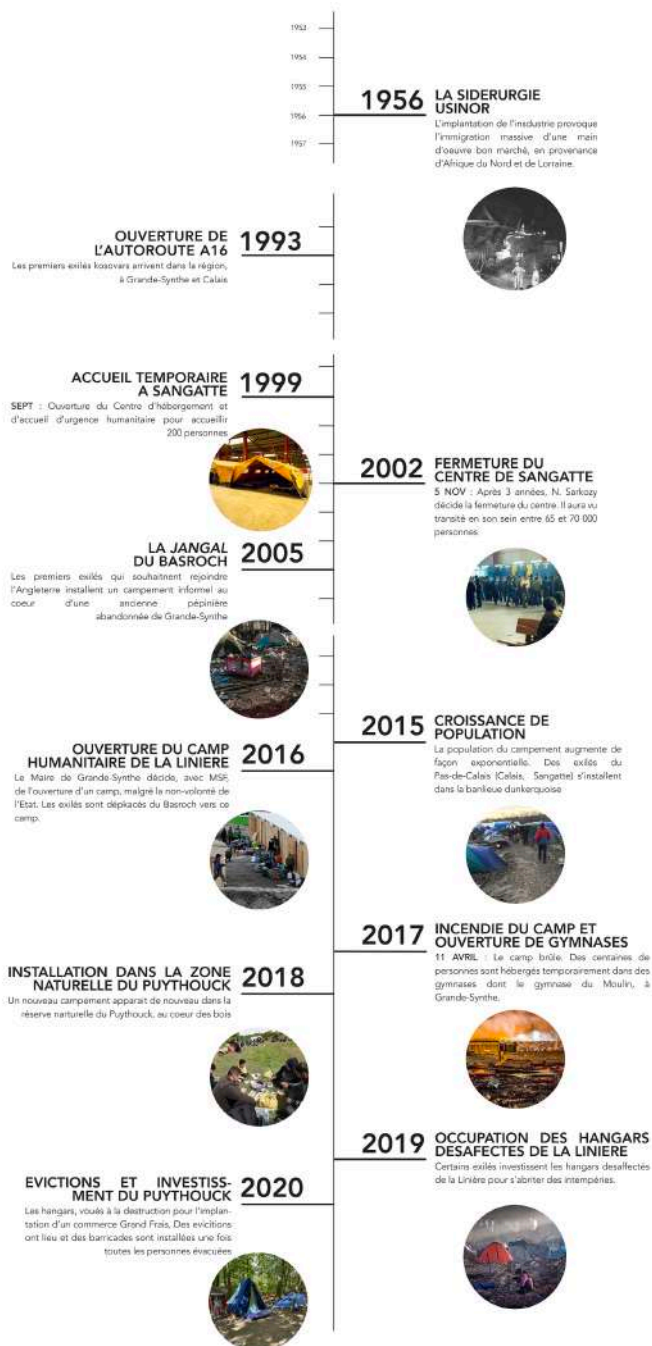
1960, les fermiers sont expropriés pour laisser la place aux usines»¹² puisque la société sidérurgique s'implante, et entraîne à son tour la création d'autres industries, l'agrandissement du port et le développement des moyens de communication.

L'usine d'aciérie Usinor (aujourd'hui Arcelor Mittal) ouvre ses portes en 1962. Le paysage est radicalement transformé, l'accès à la mer est anéanti par les usines et le village devient un îlot bordé par la zone sidérurgique. Une cité pour accueillir les travailleurs sera reconstruite au sud, la première « *Cité des Deux-Synthe* » ayant été détruite par les bombardements allemands en 1944. En un temps record, une nouvelle ville faite de HLM à l'architecture moderne sort de terre. Pour les besoins de l'industrie Usinor, la population passe de 2 875 habitants en 1962 à 12 559 habitants en 1968, avant d'atteindre un pic de plus de 26 000 habitants en 1982¹³, soit une multiplication par 10 du nombre de Grand-Synthois, 20 ans après l'ouverture de l'usine.

Cette croissance démographique fulgurante fut engendrée par des arrivées de population venant à 15% d'Europe Méditerranéenne et ayant pour objectif de rejoindre les nouveaux lieux d'embauche se développant dans la zone industrialo-portuaire du Nord de la France. Les étrangers immigrants à Grande-Synthe sont en majorité de jeunes actifs algériens, italiens, marocains, polonais, portugais, tunisiens et turcs. Parmi eux, 93% résidaient déjà en France, dans la région du Nord de la France ou même encore dans la région dunkerquoise. Cette main-d'œuvre est principalement composée d'ouvriers peu qualifiés, d'employés et de cadres moyens à 73%. Seulement 2% sont des patrons ou exercent des professions libérales. A ce jour, l'usine, qui employait 13 000 personnes à son ouverture, n'en compte plus que 3 000 malgré une augmentation de la production. L'implantation de cette usine en front de mer nous renseigne sur cette immigration qui a eu lieu vers le littoral dunkerquois et en particulier dans la commune de Grande-Synthe dans les années suivant son ouverture, soit dès 1962. L'histoire du lieu permet aussi de comprendre cette multiculturalité et ce métissage que l'on rencontre actuellement dans la commune.

12 - MUYLS, J.-P. lors d'une interview pour le journal Le Phare Dunkerquois, «Grande-Synthe : en 1954, la commune comptait 70 exploitations», Le Phare Dunkerquois, édition du 23 septembre 2016

13 - Chiffres recensés par Cassini, l'école EHES, Ldh, consulté le 27 décembre 2019, [En ligne], Adresse URL: http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=36955



À partir de l'implantation de cette sidérurgie, la ville commence à se développer et prend l'appellation de ville champignon, se définissant selon les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement comme une « *ville à l'architecture moderne qui s'est construite très rapidement* »¹⁴ suite à une croissance économique et démographique relativement rapide et soudaine. Ainsi, il est nécessaire de loger les travailleurs et, dès cette date, la question du logement devient préoccupante pour la Municipalité et l'ensemble de l'agglomération.

L'ancien maire de la ville, Damien Carême, sensible à cette question de l'accueil des immigrés, rappelle aux réticents l'histoire de sa ville avec les mots suivants: « *Rappelons, à ceux qui prônent la haine envers ces migrants et réfugiés, que la France, il n'y a pas si longtemps et particulièrement ici à Grande-Synthe, car c'est son histoire, a organisé elle-même une immigration pour venir grossir les forces vives de la Nation* »¹⁵. Il fait ainsi référence aux récits d'immigration qui ont forgé Grande-Synthe et qui font d'elle, aujourd'hui, une immuable zone de transit pour les exilés.

4.4. Une situation stratégique pour le transit

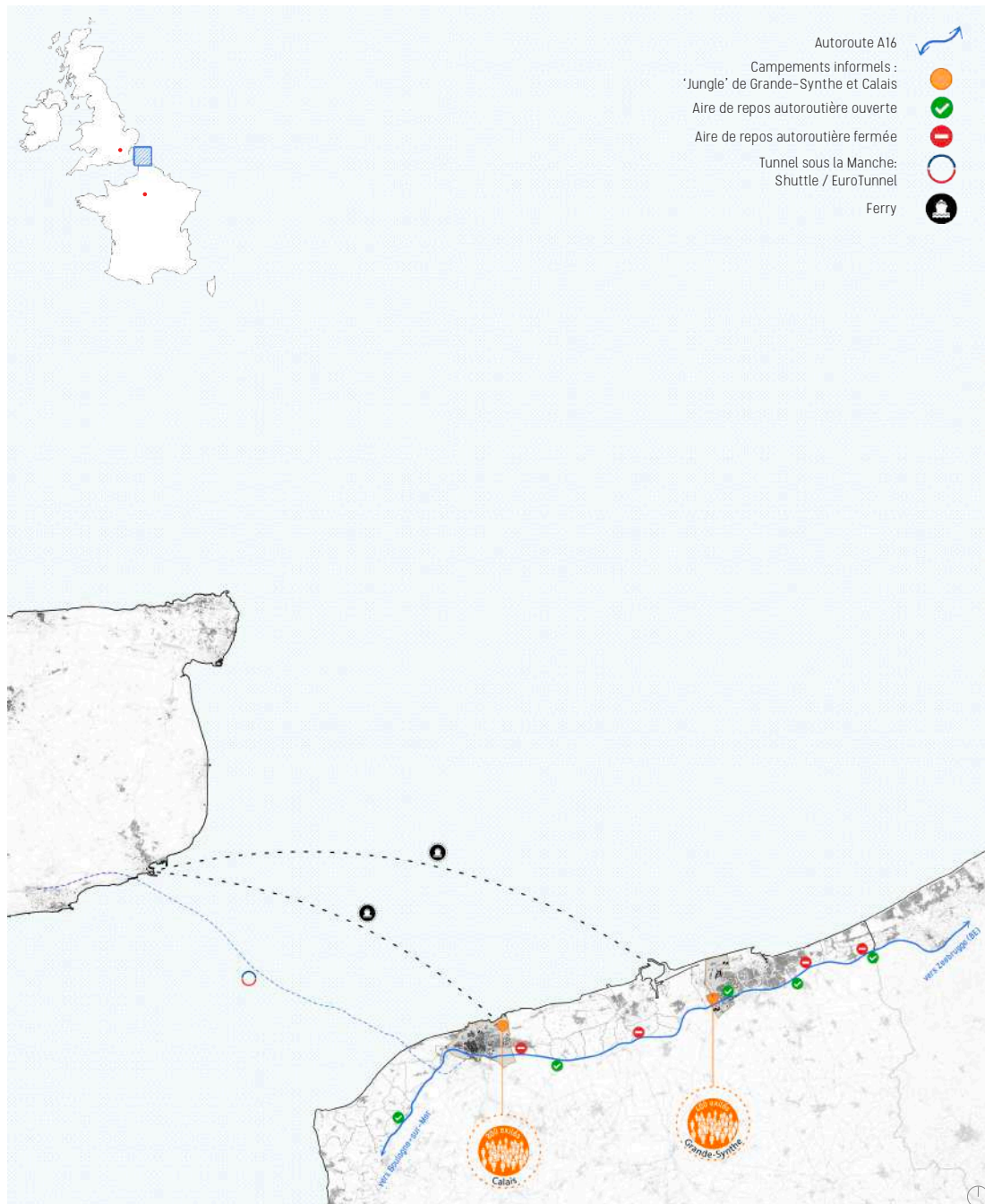
L'installation de personnes exilées à Grande-Synthe n'est nullement dénuée de sens, et cela pour plusieurs raisons.

La première justification réside dans sa position géographique, à proximité du Tunnel sous la Manche, des ports de Calais, Dunkerque et Zeebrugge en Belgique, qui a conduit les premiers exilés kosovars à s'y installer au cours des années 90. Durant cette décennie, du fait de l'implantation de sites industriels « *prenant la ville en tenailles* »¹⁶ sur son côté ouest, la ville de Grande-Synthe, au même titre que ses alentours, connaît de nombreuses transformations. La création d'une infrastructure autoroutière liant les trois villes énoncées en amont en est l'une d'elles.

14 - Définition d'une « ville champignon » par la Fédération Nationale des CAUE, consulté le 29 décembre 2019, [En ligne], Adresse URL : <https://www.fn-caue.com/glossaire/ville-champignon/>

15 - Op.cit. LALLOUET-GEFFROY, J., « A Grande-Synthe, un maire fédérateur », dans AMNESTY INTERNATIONAL

16 - NEUVILLE, A., (sept. 1972) « ZIP ZUP ZAC ». Prod. Ville de Grande-Synthe, France. Consulté le 15 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.tele-as-tv.fr/video-2506-zip-zup-zac-version-integrale-septembre-1972.html>



Dans le sens Belgique > France, une seule aire de repos ouverte avant d'emprunter le ferry ou le Shuttle
 © Carte réalisée par l'auteur

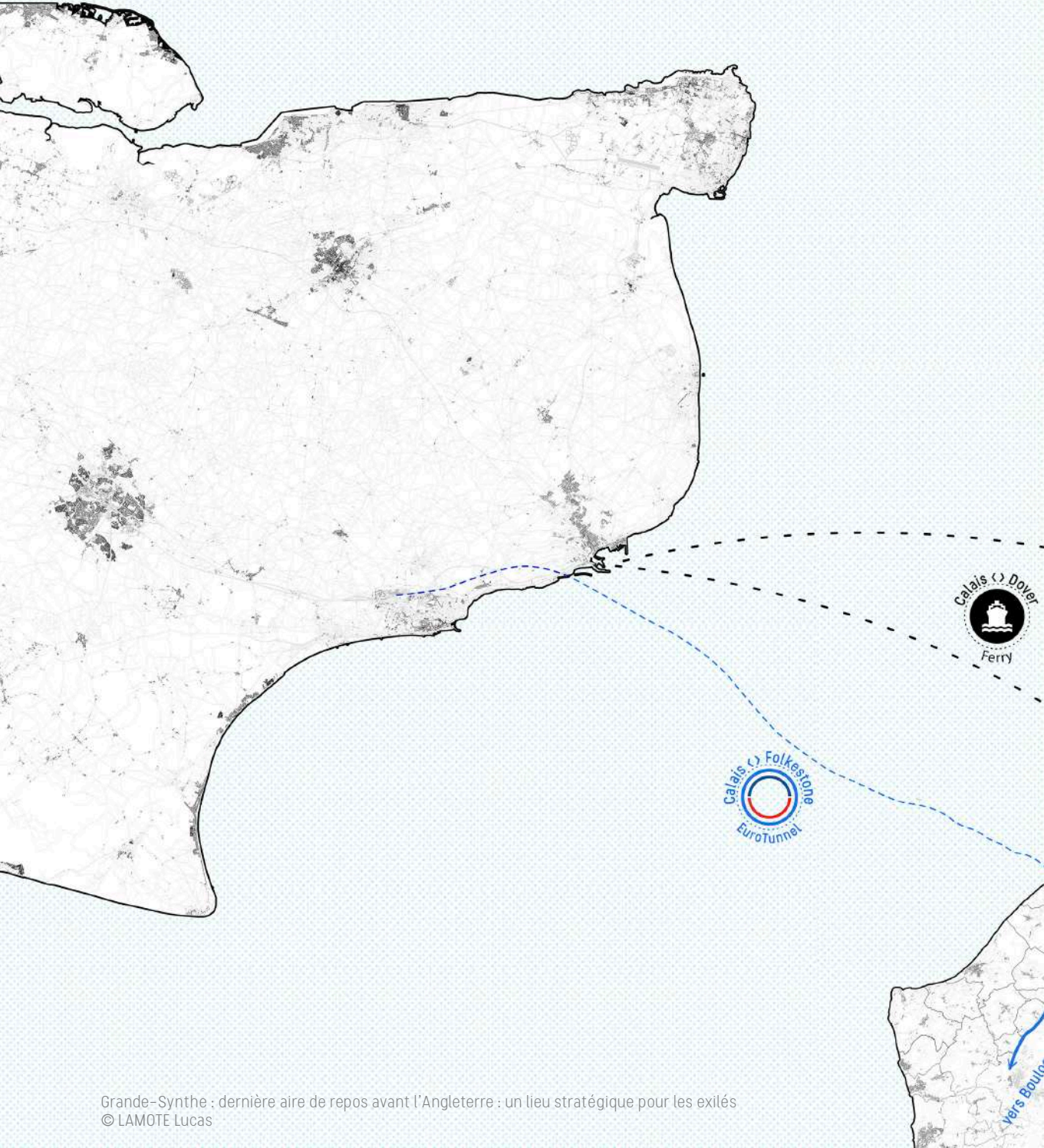
Cette autoroute baptisée «A16» sera un atout considérable pour les personnes exilées rêvant d'Angleterre. Le long de ce littoral et de cet axe majeur, liant Calais et Zeebrugge en passant par Grande-Synthe, plusieurs aires de repos autoroutières sont installées et facilitent le repos des routiers se dirigeant vers le Royaume-Uni. Attractives aussi pour les exilés, elles s'apparentent à des zones intéressantes pour tenter le passage vers l'Angleterre en grimpant dans la remorque de l'un de ces poids lourds. Cela conduit, dans les années 2008, à la formation d'un second campement sur la région dunkerquoise après Grande-Synthe, dans la commune de Tétéghem. Celui-ci perdure 7 ans mais sera totalement démantelé en 2015¹⁷.

Néanmoins, l'attractivité de Grande-Synthe restera toujours la plus importante. En effet, l'installation d'une aire de repos autoroutière, jumelée à une station-service et un commerce, favorise l'arrêt des camions sur cette aire plutôt que sur une autre. Alors, dès la construction de cette infrastructure, les premiers campements voient le jour dans la commune, à partir de 1993¹⁸. Comme l'atteste la fermeture de toutes les aires de repos autoroutières le long de l'autoroute A16 entre Dunkerque et Calais depuis quelques années, excepté celle de Grande-Synthe (sûrement en raison de l'activité économique générée), le choix des exilés de l'époque fût stratégique et réfléchi. L'aire est toujours en service à ce jour, et bien que le stationnement des poids lourds y soit interdit, certains s'y arrêtent puisqu'elle reste le lieu pour effectuer une dernière pause avant de rejoindre le Tunnel sous la Manche ou le ferry.

Un autre facteur favorisant leur installation peut être dû au fait que la ville de Grande-Synthe soit le dernier espace urbanisé de l'agglomération dunkerquoise, entre Dunkerque et son port industriel. La construction d'une digue de six kilomètres au Nord de la ville en parallèle de la construction d'Usinor, la Digue du Break, permet la construction du bassin minéralier et protège, par la même occasion, les usines d'éventuelles catastrophes naturelles. Non surveillée et très peu fréquentée pour son cadre non-idyllique, elle devient, depuis quelques mois, un lieu de potentiel départ des personnes exilées.

17 - Wikipédia, «Camp de Tétéghem», consulté le 22 avril 2020, [En ligne]. Adresse URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Camp_de_Tétéghem

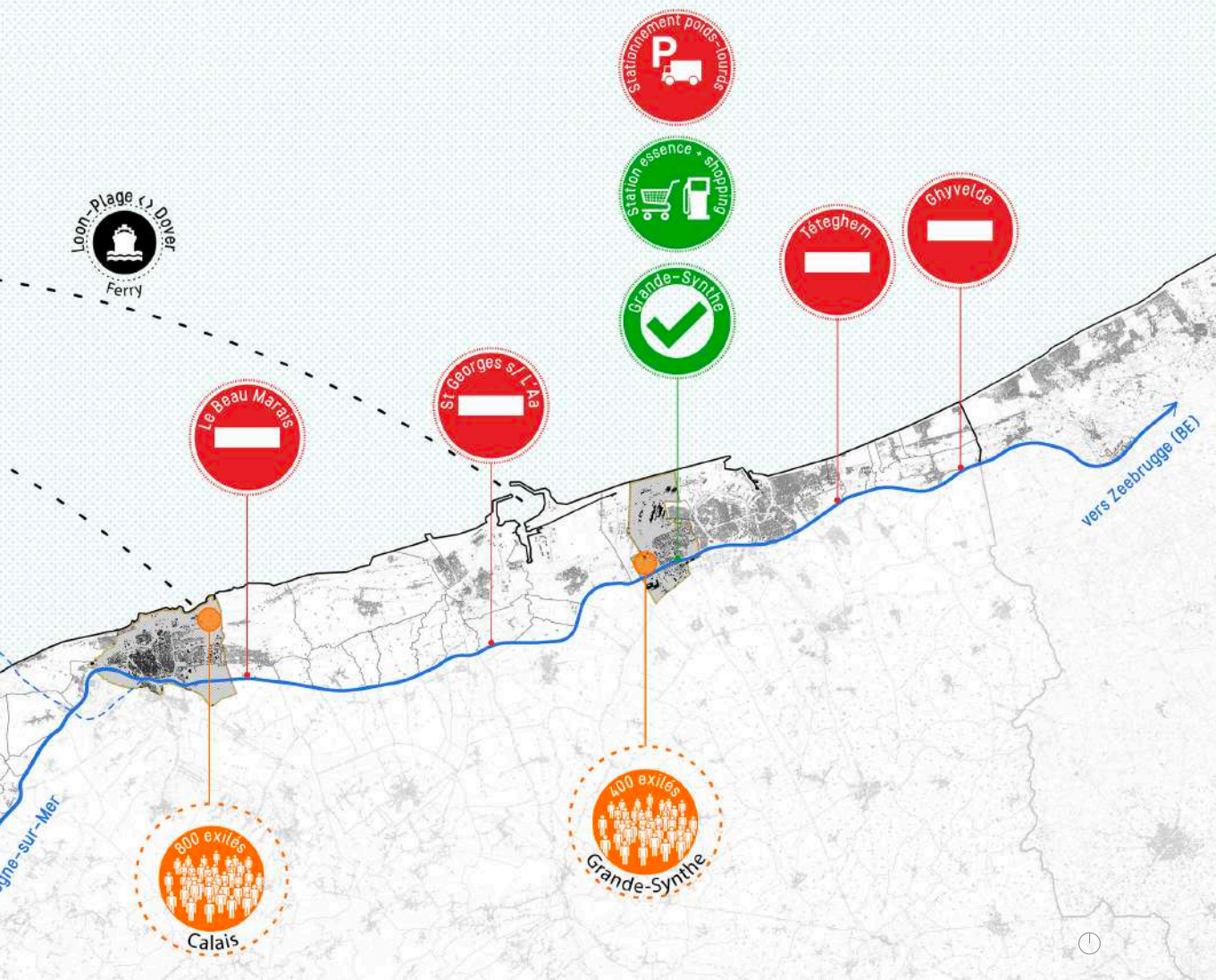
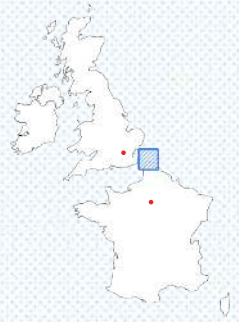
18 - Fandom, «Historique de l'autoroute A16», consulté le 15 mars 2021, [En ligne]. Adresse URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Camp_de_Tétéghem [https://routes.fandom.com/wiki/Autoroute_française_A16_\(Historique\)](https://routes.fandom.com/wiki/Autoroute_française_A16_(Historique))



Calais \leftrightarrow Dover
Ferry

Calais \leftrightarrow Folkestone
EuroTunnel

vers Boulogne





Sur la Digue du Break à Grande-Synthe, les restes d'un naufrage
© LAMOTE Lucas - 12/09/2020

Bien que la plupart des tentatives de traversée soient initiées sur les plages du Pas-de-Calais¹⁹ pour leur proximité évidente avec les côtes anglaises, la Digue du Break est actuellement prisée par quelques exilés, comme en attestent les différents bateaux de fortune, pompes de gonflage ou gilets de sauvetage retrouvés enfouis sous le sable.

Les premiers facteurs qui ont conduit à l'installation de personnes exilées sur cette commune ne sont plus aussi importants ce jour : la pratique qui consiste à grimper dans des camions diminue fortement par l'augmentation de l'efficacité des contrôles. Malgré cela, la position stratégique de la ville, l'installation d'un camp et le solide réseau de trafic d'êtres humains qui y est étroitement lié ont abouti à la pérennisation de campements informels sur ce territoire.

Toutes ces indications tendent à affirmer que Grande-Synthe restera un perpétuel territoire de transit sur le littoral, et que des solutions de logements durables et inclusives doivent être envisagées, apportées et organisées.

19 - Lors des discussions durant le travail de terrain, les exilés m'affirmaient prendre le train entre Dunkerque et Calais régulièrement pour tenter les traversées depuis les plages calaisiennes

Chapitre 5 : Urbanisme imparfait

5.1. Un parc de logements en réponse au développement industriel

La restructuration du patrimoine sidérurgique français et l'implantation d'usines sur plus de 500 hectares (dont 90 gagnés sur la mer) ont totalement transformé l'organisation sociale et spatiale de la frange littorale, anciennement maraichère.

Pour aménager le territoire de l'agglomération dunkerquoise, qui va faire face à un afflux de travailleurs (1/3 des habitants vont travailler dans l'industrie), deux architectes en chef sont missionnés : Gérard Deldique et Yervante Toumaniantz. Ces derniers dessinent les nouveaux axes routiers structurants, l'extension de la zone industrialo-portuaire (ZIP)¹ ainsi que les nouvelles zones liées à l'habitat. Ils convoquent la création d'une nouvelle entité urbaine, une zone à urbaniser en priorité (ZUP)². Le 2 mars 1961 s'en suit un arrêté ministériel qui dessine les limites administratives de « *la ZUP des Nouvelles-Synthes* »³ dont le nom reflète la position du projet sur deux communes voisines: Petite-Synthe et Grande-Synthe. Au nord d'un axe est-ouest (la Route Nationale 40), trois quartiers verront le jour successivement, parallèlement aux phases d'extension d'Usinor. Le premier d'entre eux, à l'ouest, qui prend le nom de « *Quartier Saint-Jacques* », engendre l'installation d'une main-d'œuvre qualifiée en provenance d'autres usines du même groupe : celles de Denain et Valenciennes. Ces premiers recrutés, des cadres principalement, favorisent le démarrage et le développement de la production d'acier. L'ensemble de leurs habitats, caractérisé par des logements individuels (en accession à la propriété) de même typologie et morphologie architecturale, forme un quartier Saint-Jacques homogène dont les premières constructions datent de 1959. Débute alors une seconde phase de recrutement sur le marché de l'agglomération et des bourgs avoisinants nécessitant la mise en place de ramassages en autocars.

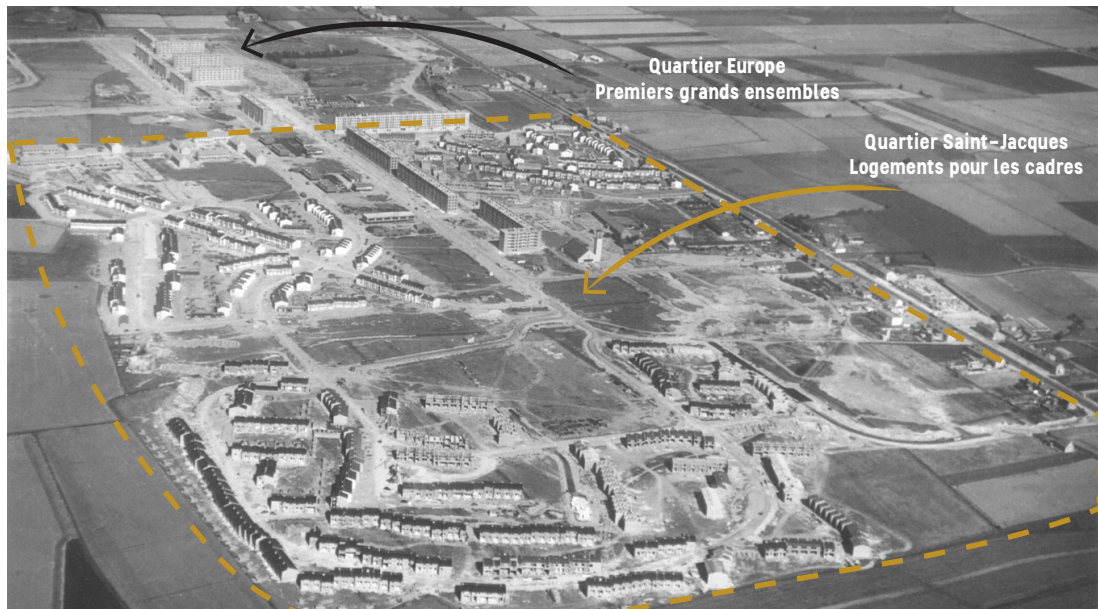
1 - Une Zone Industrialo-Portuaire (ZIP) est un espace qui associe des activités portuaires et industrielles dans un système économique et spatial complexe.

Définition issue du site GéoConfluences, consulté le 17 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/zip-zone-industrialo-portuaire>

2 - Les Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP), créées par un décret de 1958, étaient des quartiers identifiés par les pouvoirs publics comme devant accueillir les constructions massives d'équipements et de logements, en particulier pour accueillir les classes populaires en habitat collectif. Leur mise en œuvre applique les principes du fonctionnalisme urbain édictés par la charte d'Athènes.

Définition issue du site GéoConfluences, consulté le 17 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/zone-a-urbaniser-par-priorite-zup>

3 - Auteur inconnu, absence de titre au document, consulté le 12 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/puca_1006_2.pdf



En lieu et place des espaces agricoles, la ville-champignon commence à pousser
© LAMOTÉ Lucas - Photo aérienne de Grande-Synthe datée du début des années 60



Parallèlement à l'édification des usines, le quartier Saint-Jacques sort de terre
© Auteur inconnu - Années 60

Toutefois, la question du logement est déjà pré-occupante pour les immigrés à cette même époque. Venus de divers horizons géographiques, ils sont affectés à la construction des usines du port et logent dans des baraquements de fortune à l'« ouest de l'agglomération »⁴. Par manque de place, certains sont contraints de vivre dans des caravanes placées sur ce que l'on appelle, malgré les apparences, des terrains de camping. Un des journaux locaux, au début des années 60, titre déjà : « *La prolifération des camps d'hébergement temporaire pose le problème de l'accueil des « immigrants » dans notre région* »⁵ et rend compte de la complexité, à l'époque, d'accueillir des populations immigrées sur le territoire.

En parallèle, l'industrie, qui continue son développement, fabrique la « *ville nouvelle* »⁶ de Grande-Synthe. Le deuxième quartier de la ZUP, dit « *Europe* », voit le jour autour de l'année 1964 et permet de loger des ouvriers peu qualifiés et la main-d'œuvre résidant dans les baraquements évoqués précédemment. Pour ce faire, des logements de type grand ensemble sont érigés en chemin de grue : des barres et des tours définissent la naissance de ce nouveau quartier. En procédant de la sorte, Usinor, dès le milieu des années 60, fabrique un clivage social en juxtaposant deux types de logements ouvriers hétérogènes et distincts.

Face à la croissance et au rendement important de la sidérurgie, l'Etat décide, en 1969, de lancer la deuxième tranche de développement du complexe. Celle-ci prévoit la création de 12 000 emplois en 6 années. Face à une pénurie de main-d'œuvre locale, les recruteurs s'orientent vers des travailleurs bon marché, jeunes, sans qualification et d'origines diverses et variées (régionale, nationale et internationale). Pour les loger, le dernier quartier de la ZUP, « *l'Albeck* », initialement dessiné par les concepteurs pour recevoir des logements individuels, voit s'implanter également des logements collectifs locatifs, de même morphologie que ceux rencontrés dans le quartier Europe. Appartenant à la commune de Petite-Synthe jusqu'en 1981, le quartier de l'Albeck est rattaché à Grande-Synthe à cette date et se caractérise donc par des types d'habitats dis-

4 - Op. cit. NEUVILLE, A., (sept. 1972) « ZIP ZUP ZAC »

5 - Ibid.

6 - RATOUIS, O., « Le tout et la partie : des catégories de l'urbain à nommer », consulté le 15 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://journals.openedition.org/mots/5433>



Une ville binaire : au nord : les usines, au sud : les logements
 © AGUR - Étude préalable, 1983



Le quartier du Courghain, au cœur des préoccupations des architectes et urbanistes recherchant l'innovation
 © Auteur inconnu

semblables. Au total, sur les 5 500 logements que compte la ZUP en 1972, date de l'achèvement de sa construction, 4 000 sont collectifs de types barres et tours.

Les difficultés se font directement ressentir et les habitants de ces logements « *inhospitaliers* » expriment leurs « *insatisfactions* » et leurs « *reproches* »⁷. Dans la cité, la forte densité de logements, le sous-équipement et l'éloignement d'un semblant de centre-ville renforcent l'état « *dépressif* » des habitants de la ZUP. La cité-dortoir connaît uniquement la fonction de logements pour les travailleurs⁸. La population, jeune et dont 38% sont des enfants de moins de 10 ans, souffre du manque d'école et d'un réseau de transport inadéquat. Le premier centre commercial est achevé en 1964 alors que plus de 1 200 logements sont déjà occupés. S'ajoutent à cela des logements construits rapidement qui présentent déjà des premiers signes de faiblesse : non résistance au climat du littoral, insonorisation défectueuse, etc. Des révoltes ont lieu, les habitants réclament le droit à un logement digne. En réaction, quelques années plus tard, en 1969, les premiers groupements scolaires voient le jour. Un centre médical, un centre social, des services administratifs, des équipements culturels, répartis dans la cité, équipent l'ensemble de la ZUP. La vie à Grande-Synthe s'améliore et, en 1971, l'élection de René Carême, « *maire vert* »⁹, va transformer davantage la cité.

Aux alentours des années 70, s'affirme une volonté, pour Usinor, de renouveler les familles au sein des quartiers existants de la ZUP. La firme souhaite disséminer les familles installées depuis l'ouverture de l'usine au sein de l'arrière-pays, dans des habitats types pavillonnaires. Ainsi, les familles aux revenus moyens seraient remplacées par des personnes immigrées aux revenus moins importants. Pour s'opposer à ce risque de paupérisation, l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre Dunkerque (AGUR) est créée en 1972 et décide, l'année suivante, la création d'une Zone d'aménagement concerté (ZAC)¹⁰, au sud de la ZUP : la ZAC du Courghain. En 1974, la rédaction et publication du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) par l'AGUR traduit la volonté de concentrer,

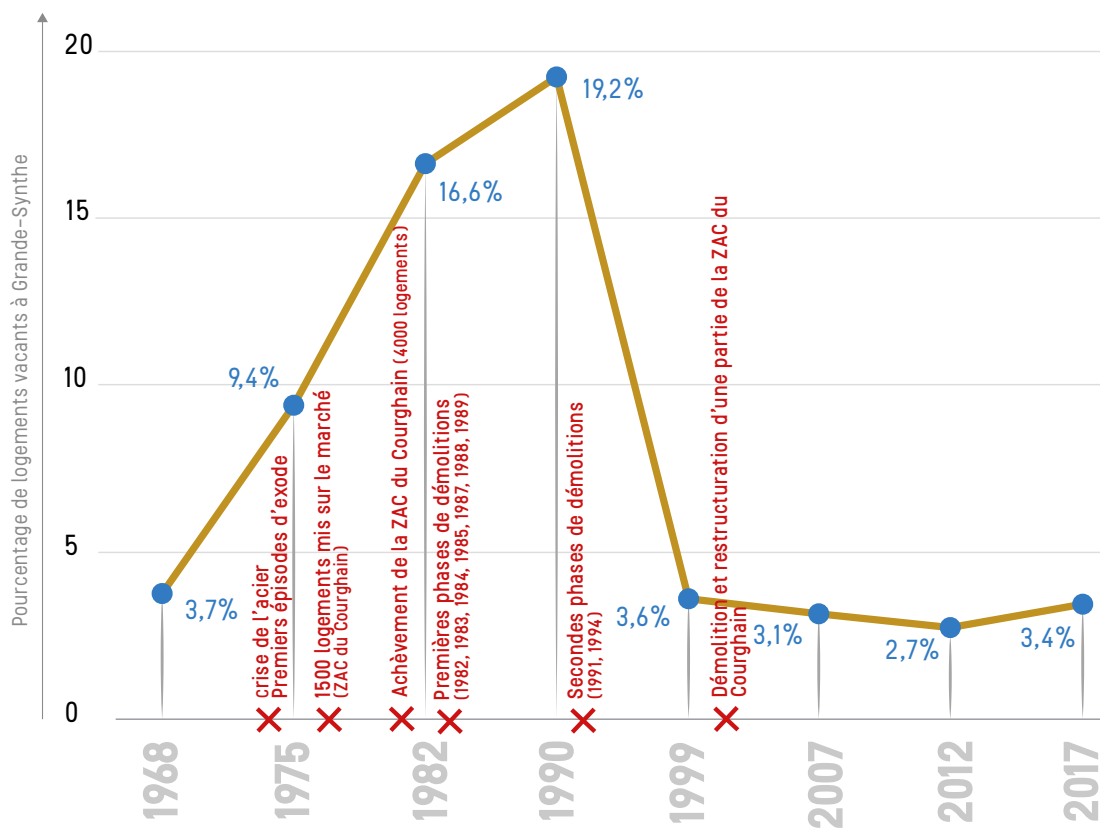
7 - Op. cit. NEUVILLE, A., (sept. 1972) « ZIP ZUP ZAC »

8 - Auteur inconnu, « Pénurie de logements, contradictions sociales et développement urbain à Dunkerque », consulté le 16 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0004/Temis-0004971/4300_2.pdf

9 - STADELMANN, L., « Son refuge en partage », consulté le 2 juin 2020, [En ligne], Adresse URL : https://issuu.com/laure.sta/docs/stadelmann_rapport_de_pfe

10 - En France, les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) sont des opérations publiques d'aménagement de l'espace urbain instituées par la loi d'orientation foncière (LOF) de 1967 qui se substituent aux Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP). Amendées par la loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain (SRU) de 2000, les ZAC sont d'après l'article L.311-1 du Code de l'urbanisme « les zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique ou un établissement public y ayant vocation décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains, notamment de ceux que cette collectivité ou cet établissement a acquis, ou acquerra en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés ».

Définition issue du site GéoConfluences, consulté le 27 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/zone-d-amenagement-concerte-zac>



d'unifier la population et l'agglomération. Cette zone, relative à un dédoublement symétrique de la ZUP des Nouvelles Synthés, a pour objectif l'accueil de 25 000 nouveaux habitants¹¹.

Seulement, la fin des Trente Glorieuses, marquée par le début d'une crise de l'acier en 1975¹², va perturber les logiques spatiales et économiques élaborées quelques mois auparavant.

5.2. Multiples crises

Malgré les premiers effets de cette crise, la métamorphose de l'ancien village-rue se poursuit. Les chantiers de construction ne désemplissent pas, y compris dans la ZAC. Son développement est possible grâce à la collaboration entre la Municipalité et l'AGUR. Le projet pour la ZAC du Courghain trouve son inspiration dans les territoires hollandais que les urbanistes et architectes Micha Andreieff et Claude Guislain¹² tentent de délocaliser à Grande-Synthe : l'environnement devient alors moteur du projet.

Mais l'arrêt de la politique d'embauche de la part d'Usinor en réaction à la crise va avoir des conséquences préjudiciables sur la ville en devenir. Les premiers effets de cette crise sont la vacance des logements au sein de la commune. Stabilisée autour de 7% sur l'arrondissement de Dunkerque, la vacance est préoccupante à Grande-Synthe où son taux évolue de 9%, l'année d'origine de la crise, à 14,8% sept années plus tard¹³. Les quartiers touchés, situés dans la ZUP, sont ceux de l'Europe et de l'Albeck, caractérisés par les grands ensembles de logements collectifs qu'ils accueillent. Le quartier Saint-Jacques échappe quelque peu à ce phénomène, ce que Jean-Pierre Bondue explique par un « *ancrage des premiers occupants favorisé par l'accueil en logements individuels* »¹⁴.

La vacance à Grande-Synthe, engendrée par la crise que connaît le pôle industrialo-portuaire, l'est aussi par l'offre d'une qualité et d'un cadre de vie « *insatisfai-*

11 - LAHMINI, N., « La démolition du logement social. L'expérience de Grande-Synthe », dans *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°97, Année 2004, consulté le 2 septembre 2020. [En ligne], Adresse URL : https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2004_num_97_1_2576

12 - GUIENNE, R., PIERRARD, A., (1979). « Denain - Un crime signé : Usinor » (ed. G Blondel). Condé-sur-Escaut.

12 - GUILLOIN, N., « Place de l'Abbé-Pierre, le Courghain n'est plus une cour des miracles » dans *Dunkerque Magazine* - 22 janvier 2015, consulté le 3 mars 2021. [En ligne], Adresse URL : <https://www.lemoniteur.fr/article/place-de-l-abbepierre-le-courghain-n-est-plus-une-cour-des-miracles.502659>

13 - BONDUE, J.-P., (1986). « Vacance de logement et différenciations sociales : l'exemple de Grande-Synthe dans l'agglomération dunkerquoise » dans *Espace Populations Sociétés* - Année 1986, consulté le 18 mars 2021. [En ligne], Adresse URL : https://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1986_num_4_1_1086

14 - Ibid.



Dans le quartier Europe (ZUP), la dominance des grands ensembles
© LAMOTE Lucas -05/12/2020



La ZAC du Courghain, pensée comme une « antizup », intègre davantage de réflexions écologiques
(vue sur les étoiles de Grande-Synthe par l'architecte Renaudie et les wateringues d'inspiration hollandaise)
© Auteur inconnu - Photographie aérienne datée du début des années 2000

sants»¹⁵ et par la mobilité résidentielle. À « Usinorville »¹⁶, telle qu'elle est surnommée à l'époque, le phénomène est accentué par la mise sur le marché de 1 500 logements, achevés en 1977, dans la ZAC du Courghain. Alors qu'une ségrégation était déjà présente entre le quartier ouest (Saint-Jacques) et les quartiers centre et est (Europe et Albeck), celle-ci va être renforcée par la proposition de la Municipalité de rentabiliser les logements vacants par l'hébergement de personnes défavorisées, autrement dit chômeurs, travailleurs immigrés, et familles en difficulté. Cette tentative de résorption de la vacance par une cristallisation des populations précaires conduit à une hausse de la paupérisation caractérisée par des conflits de voisinage de plus en plus fréquents. Alors, les plus aisés désertent la zone, redémarrant le phénomène de logements vides.

Un autre clivage, non plus ethnique cette fois-ci mais socio-économique, se dessine entre le nord et le sud de la ville, autrement dit entre ZUP des Nouvelles-Synthes et ZAC du Courghain. Cette dernière, construite entre les années 70 et 80, s'ouvre à de nouvelles expérimentations architecturales et urbanistiques. La ZAC, pensée comme le miroir de la ZUP, avec 3 quartiers d'habitations, seuls les deux les plus à l'ouest, Courghain et Moulin, abritent de nouveaux habitants. Au Sud-Est, des suites du ralentissement évident de l'activité sidérurgique qui était jusqu'à là motrice de la croissance urbaine, aucun logement ne sera érigé. Ainsi, au sein de ce troisième quartier dit du Basroch, les champs laisseront place à une pépinière¹⁷. Ces nouveaux quartiers ressemblent à des laboratoires urbanistiques aux yeux des chercheurs, si bien qu'à proximité des waterings et des habitats de typologie « anti-zup »¹⁸, des ensembles de logements collectifs dessinés par l'architecte Renaudie y voient aussi le jour.

Alors, pour tenter de contrecarrer cette ségrégation entre les zones nord et sud, René Carême, maire élu en 1971, décide la création d'un véritable centre et cœur de ville structuré, à égale distance des différents quartiers. « Attendu depuis 20 ans »¹⁹, le chantier démarre en 1978. La Maison Communale ouvre les portes de ses nouveaux locaux en 1986, entourée de nouveaux commerces et services. Au

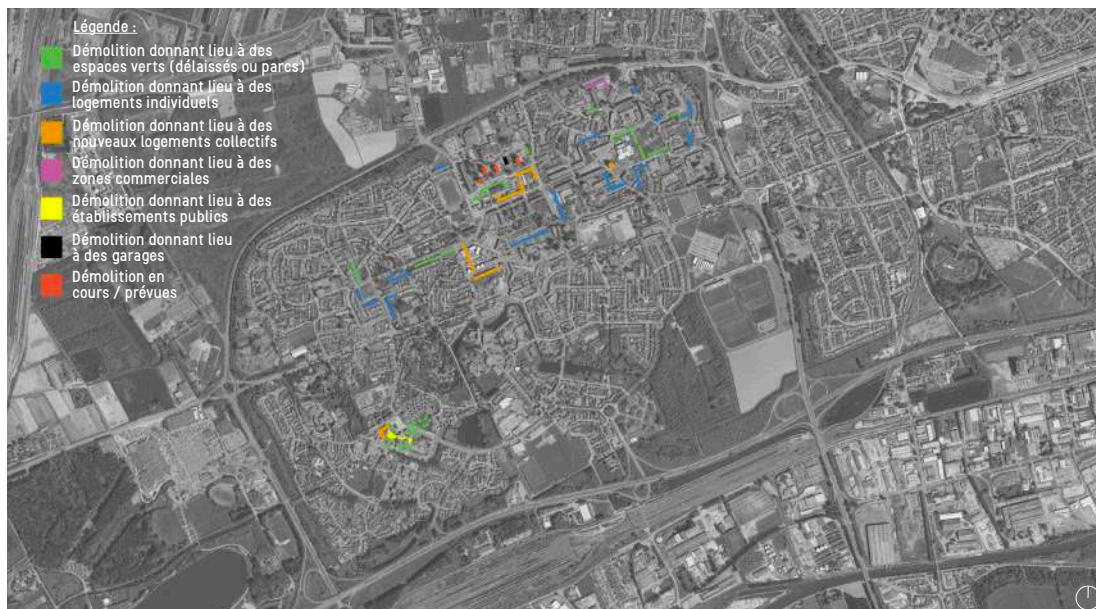
15 - Op. cit. NEUVILLE, A., (sept. 1972) « ZIP ZUP ZAC »

16 - LA VOIX DU NORD., « Ces maires qui ont marqué l'histoire », 1er février 2014, consulté le 13 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.lavoix-dunord.fr/art/region/ces-maires-qui-ont-marque-l-histoire-rene-careme-ai17b47594n1888845>

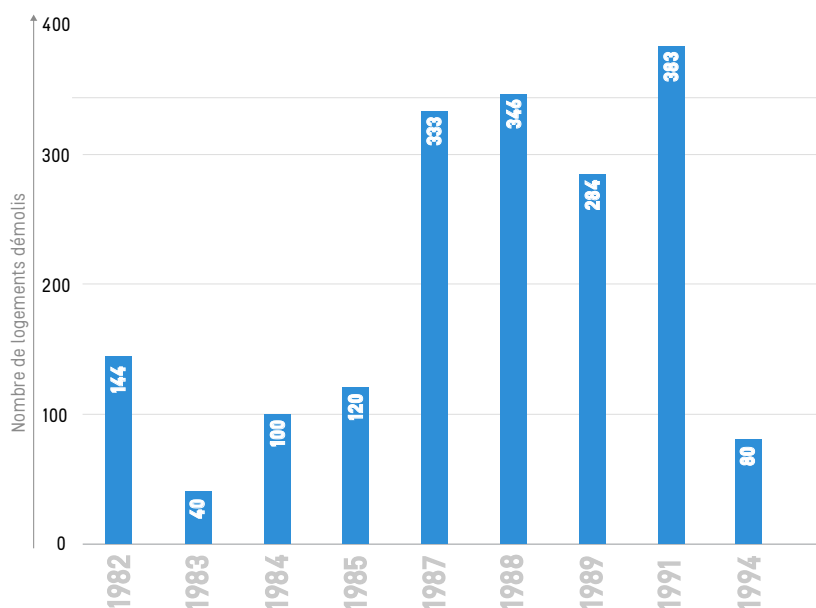
17 - Atelier Colin & Poli Paysages, Climate Adaptation Consulting, ECIC, Symbios'in, « L'arbre en milieu urbain, acteur du climat en région Hauts-de-France », consulté le 17 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://www.arbre-en-ville.fr/wp-content/uploads/2019/05/Guide20127arbre20acteur20du20climat20en20milieu20urbain202018.pdf>

18 - Op. cit., Auteur inconnu, absence de titre au document, consulté le 12 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/puca_1006_2.pdf

19 - Mots de Mr KRABANSKY, boulanger Grand-Synthois lors d'une interview (1975). Vidéo visible sur le groupe Facebook « Dunkerque et environs début et milieu du XX^e siècle », consulté le 14 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/Dunkerque.et.environs/videos/573285776063309>



Démolir pour améliorer le cadre de vie et lutter contre la vacance
© LAMOTE Lucas



Une tradition qui se perpétue depuis les années 80
© LAMOTE Lucas

même titre, d'autres choix politiques sont engagés par le maire pour lutter contre cette ségrégation et une vacance qui ne désemplit pas.

5.3. Démolir, une « culture »²⁰ ancienne

Des décisions plus radicales sont prises par l'équipe municipale encadrée par un maire de gauche. Fervent défenseur de la démolition, René Carême critique l'urbanisation non enracinée de la ville qu'il dirige. Pour attirer de nouveaux habitants, cette image de la ville ternie et dévalorisante doit s'effacer. Quelques années après sa prise de pouvoir, la vacance perdure, perpétuée par des logements aux dimensions inadaptées défavorisant l'installation des familles nombreuses et des jeunes ménages puisque les studios et les logements de six pièces ou plus sont pratiquement absents. Paradoxalement à cela, en 1975, 41% des logements de Grande-Synthe se composent de quatre pièces²¹.

L'homme politique interpelle les services de l'État et bénéficie d'un accompagnement et d'un soutien qui vont se perpétuer dans le temps : les problèmes socio-urbains qui y règnent poussent l'État à intervenir. L'avenir de ces logements, le maire le voit dans la démolition, représentative de l'« *une des quarante mesures pour mieux vivre à Grande-Synthe* »²² selon lui. Les quartiers de la ville bénéficient de procédures dans le cadre de politiques publiques dites « *de la ville* » telles qu'Habitat et Vie Sociale (HVS) en 1977 ou le Développement Social des Quartiers (DSQ) en 1982. Selon les dires du Sénat, la première d'entre elles consiste à « *mettre sur le marché les ensembles immobiliers HLM ayant mal vieilli* »²³ alors que la seconde procédure vient lui « *donner, au début des années 1980, une nouvelle ambition : décroïsonner les interventions sectorielles en direction des quartiers en difficulté* »²⁴. Celles-ci sont interprétées, par les élus, comme un symbole d'espoir et d'opportunités d'un bouleversement, qui précédera un nouveau départ.

Ces aides permettent une évolution sociale mais

20 - Expression « culture de la démolition », utilisée par l'architecte urbaniste Jean Ysebaert, Architecte de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région Flandre Dunkerque, il est considéré comme le référent sur le territoire de Grande-Synthe jusqu'en 2001

21 - Op. cit., BONDUE, J.-P., (1986). « Vacance de logement et différenciations sociales : l'exemple de Grande-Synthe dans l'agglomération dunkerquoise »

22 - Op. cit., LAHMINI, N., « La démolition du logement social. L'expérience de Grande-Synthe », dans Les Annales de la Recherche Urbaine, n°97, Année 2004

23 - Sénat, « Un nouveau pacte de solidarité pour les quartiers (rapport) » sur le site Senat.fr, consulté le 29 décembre 2019, [En ligne], Adresse URL: <https://www.senat.fr/rap/r06-049-1/r06-049-159.html>

24 - Ibid.



Une culture de la démolition qui s'élargit : les étoiles de Grande-Synthe de Renaudie, dans la ZAC, réduites en gravats
© TOUCHARD Frédéric - 2009

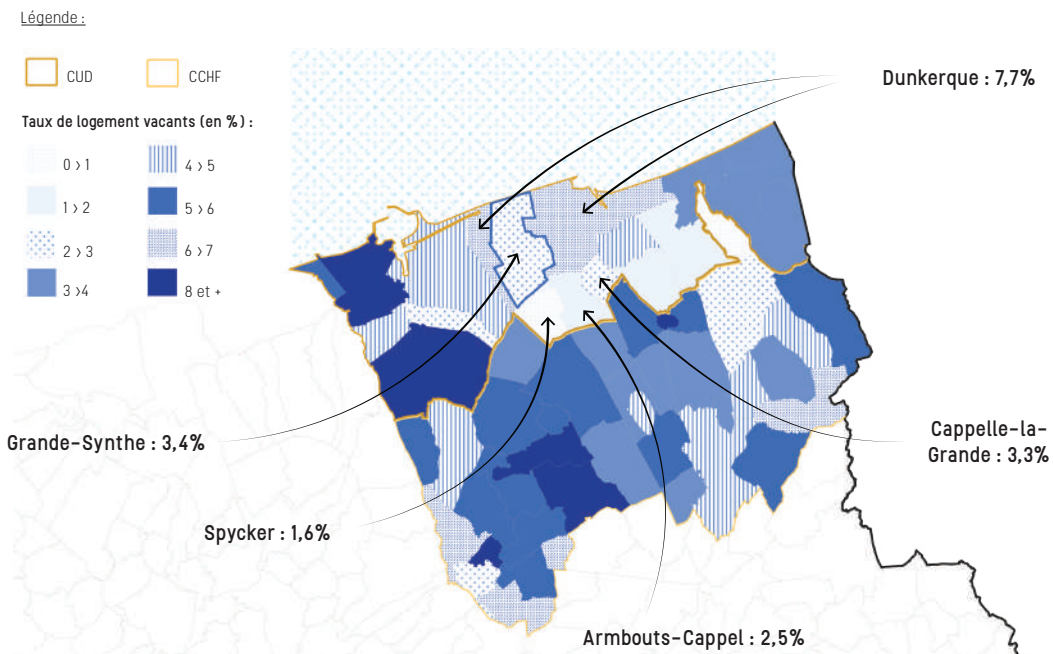


En 2020, les opérations de démolitions continuent, financées en partie par l'Etat dans le cadre du NPNRU
© LAMOTE Lucas - 16/10/2020

aussi urbaine de la ville, qui ancrent davantage la ville de Grande-Synthe au sein de l'agglomération dunkerquoise. Les premiers bâtiments à recevoir les coups de pioche sont situés dans le quartier Saint-Jacques et Europe : huit blocs dégradés sont détruits, soit un total d'environ 400 logements. En 1991, deux des cinq barres construites dans le quartier de l'Albeck en 1969, suivies de deux autres, subissent le même sort. Les choix de démolition de certains grands ensembles, davantage sociaux qu'architecturaux, ont pour principal objectif de détacher l'image de la ZUP d'une cité dortoir dans laquelle règnent la vacance et la ghettoïsation. « *L'esthétique du bâtiment, sa hauteur, sa visibilité mais aussi son image dans la ville et la densité du bâti* »²⁵ organisent également ce tri. Au final, ce ne sont pas moins de 1 900 logements (grands ensembles de 4 à 6 niveaux) qui sont démolis dans le cadre de la restructuration de la ZUP. Certains habitants ne comprennent pas ces décisions pour deux raisons : la première est que des milliers de familles sont mal logées et la seconde concerne la prolongation des constructions de la ZAC du Courghain, établies autour d'un urbanisme sur dalle qui s'achève en 1982 après moins de dix ans de travaux.

Cette « *culture de la démolition* », telle qu'exprimée par l'architecte J. Ysebaert, sera aussi convoquée au sein de la ZAC, quelques années seulement après les premières constructions. Le recours aux bulldozers permet, selon les acteurs, de résorber la vacance. En outre, le choix de la ville de Grande-Synthe en 2001 par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) donne le sourire aux élus locaux puisque cette sélection ouvre le champ de la démolition. Par le financement de la démolition, le nombre de logements à démolir augmente au sein de la ZAC, passant d'une volonté de 170 à 272 démolitions entre 2001 et 2004, date butoir de la remise des dossiers. Les logements collectifs dessinés par Renaudie n'échappent pas non plus à la démolition. Au cours de ces années, l'îlot Europe-Nord connaît encore des destructions, qui deviennent la norme à Grande-Synthe, portant à plus de 800 le nombre de logements démolis au début du XXI^e siècle, ZUP et ZAC confondues. Les délaissés urbains, stigmatisés de ces démolitions, deviennent peu à peu des espaces verts, améliorant le

25 - Op. cit., LAHMINI, N., « La démolition du logement social. L'expérience de Grande-Synthe », dans Les Annales de la Recherche Urbaine, n°97, Année 2004



cadre de vie. La vacance, quant à elle, a fortement diminué puisque son chiffre avoisine les 280 logements en 2020, contre 1 341 en 1982²⁶. Néanmoins, son taux reste supérieur à celui de ses communes voisines.

Ces « *ambitieux programmes de restructuration urbaine et d'aménagement d'espaces publics* »²⁷, attendus par les habitants, se poursuivent. Pour l'heure, en 2020, dans le cadre de ces projets, des démolitions de grands ensembles (4 tours dans le quartier Europe-Nord) sont toujours en cours et de nouveaux projets expérimentaux et innovants voient le jour, justifiant davantage l'image de laboratoire architectural et urbain qui colle à la ville.

5.4. Un kaléidoscope urbain²⁸

L'urbanisation rapide de la ville de Grande-Synthe a conduit à la nouvelle affectation de centaines d'hectares de terres agricoles, modifiant la structure de l'ancien village-rue, dont l'axe majeur et certaines fermes, encore présents, témoignent encore du passé. La juxtaposition, l'imbrication de ces nouvelles et diverses fonctions (production, logements, loisirs, divertissements, échanges, etc.) ont fait de cette ville-champignon, un organisme urbain à la recherche d'un équilibre, d'une homogénéité et d'une cohésion, toujours défectueux. Cet équilibre est d'autant plus fragile que les voies de circulation, suite au retard et aux faiblesses de la planification, découpent et morcellent le territoire, fabriquant un « *puzzle* »²⁹, une mosaïque urbaine sans structure ni organisation claire. Désorientant ceux qui la parcourent, l'utilisation du terme kaléidoscope renvoie à l'analogie entre ce dernier et le phénomène urbain grand-synthois. Cette difficulté à lire la ville, à l'appréhender, réside dans son urbanisation rapide et imparfaite.

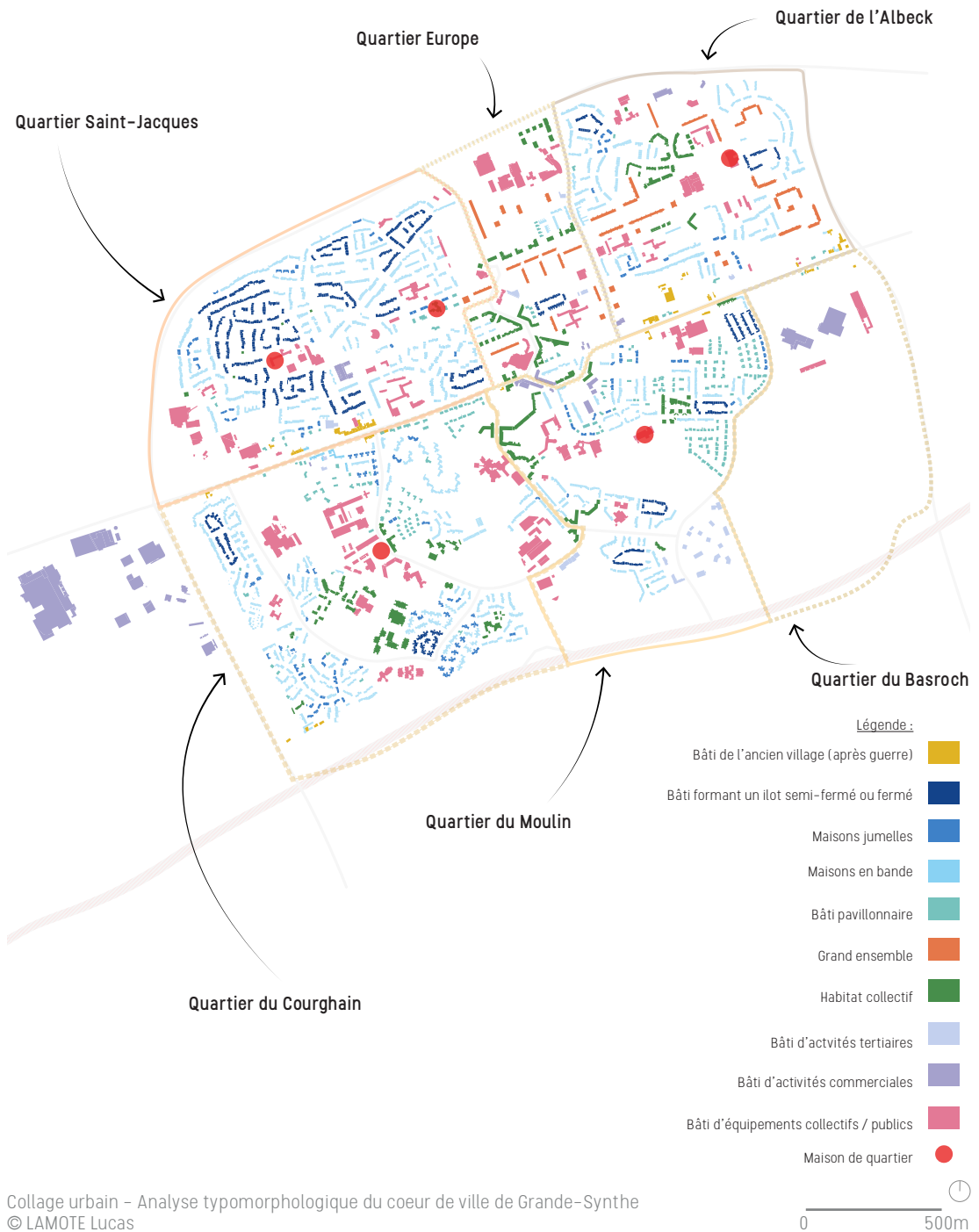
À l'époque de l'édification de cette ville-champignon et de sa ZUP, construire était le maître mot. Dans un souci d'urgence, il était essentiel de loger les familles de travailleurs venus prêter main-forte. Sans se soucier d'une quelconque cohérence urbaine, les Habitations à Loyers Mo-

26 - Op. cit., BONDUE, J.-P., (1986). «Vacance de logement et différenciations sociales : l'exemple de Grande-Synthe dans l'agglomération dunkerquoise»

27 - INSEE, «Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968», consulté le 22 janvier 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59271>

28 - BASSAND, M., (1978). «Le kaléidoscope urbain» dans FRANCOIS, M. (dir.), «Le kaléidoscope urbain. Etude aérologique de la ville de Genève», consulté le 2 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.epfl.ch/labs/lasur/wp-content/uploads/2018/05/BASSAND.pdf>

29 - Op. cit., LAHMINI, N., «La démolition du logement social. L'expérience de Grande-Synthe», dans Les Annales de la Recherche Urbaine, n°97, Année 2004



dérés (HLM) s'alignent comme le désirent les architectes et les urbanistes de l'époque. Cette « *urbanisation sauvage* »³⁰, telle que qualifiée par un présentateur de la télévision locale grand-synthoise, ne traduit pas la manière d'allier qualité et quantité en matière de logements. Alors qu'au cœur des quartiers, les espaces verts et de rencontres se font rares, tout autour de la ZUP, des grands espaces vides, non qualifiés indignent les habitants. Résultat des expropriations nombreuses, ces terrains provoquent la révolte de certains habitants qui trouvent que la cité n'est « *pas vivante du tout* »³¹. La cité et ses logements, « *conçus pour loger et non y vivre* »³² font l'objet de nombreuses critiques. La commune est qualifiée d'« *inhumanisée* »³³ par les familles qui vivent au rythme de l'usine et de ses horaires de postes: le travail, à défaut d'espaces de sociabilisation, devient le seul lien qui les unit.

En conséquence, relativement aux équipements sociaux, culturels et sportifs, il faut attendre les années 1965 pour voir les grand-synthois jouir d'un premier stade de football et d'une église dans le premier quartier de la ville. La nouvelle Municipalité va tenter de pallier cette carence en équipements en dotant chaque quartier d'une maison de quartier, d'équipements sportifs, d'écoles, etc. Ces décisions provoquent une certaine autonomisation des quartiers, déjà perceptible sur le plan architectural. Chaque quartier vit alors en introversion, tournant le dos à ses quartiers voisins, renforçant cette absence de mixité sociale. Ce chaos urbain et l'idée de kaléidoscope s'en retrouvent renforcés : la ville forme une juxtaposition de quartiers plutôt qu'un ensemble cohérent, subissant des fluctuations perpétuelles. L'analyse typomorphologique convoquée traduit d'ailleurs ce phénomène de ségrégation. Celui-ci fut analysé par des sociologues californiens. Wendell Bell, Eshref Shevky et Marilyn Williams, à travers les études menées, affirment que cette ségrégation urbaine « *se manifeste dans des agglomérations urbaines des sociétés industrielles* »³⁴, ce que nous pouvons transposer au territoire dunkerquois. Selon eux, cette séparation des unités spatiales est régie selon trois axes, dont l'enchevêtrement provoque un impact sur l'organisation de la ville. Ces trois axes sont les statuts socio-économiques, familiaux et ethniques³⁵.

30 - ASTV, (nov. 1985) «Dunkerque et les risques de l'expansion». Prod. ASTV. Consulté le 20 mars 2021. [En ligne], Adresse URL : <https://www.tele-astv.fr/video-592-les-dossiers-de-l-astv-dunkerque-et-les-risques-de-l-expansion-15-novembre-1985.html>

31, 32, 33 - Ibid.

34 - Op. cit., BASSAND, M., (1978). « Le kaléidoscope urbain »

35 - BELL, W. (1955). «Economic, Family, and Ethnic Status: An Empirical Test» dans *American Sociological Review*, vol. 20, consulté le 17 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.jstor.org/stable/2088199?seq=1>



Fragments de ville : une ségrégation architecturale, sociale, spatiale. Le campement comme un nouveau quartier de la ville
© LAMOTE Lucas



Construite comme une ville-nouvelle, la ZUP des Nouvelles-Synthes s'est alors symbolisée par un inventaire des architectures typiques des années 60-70, telles qu'on les retrouve à la même époque dans les territoires anglophones (Royaume-Uni et États-Unis notamment). Rassemblées par quartiers, ces typologies renforcent l'idée de secteurs d'habitation juxtaposés. De nouveaux ménages s'y installent et font grimper le nombre de la population, respectivement de 900 à 24 000 habitants, entre 1946 et 1975³⁶. Cette évolution rapide, cette adaptation de la ville, aussi bien spatialement, socialement que temporellement font alors référence à cette idée de puzzle mouvant, de kaléidoscope.

Au sein de la ZAC, davantage orientée sur des questions écologiques et environnementales, la volonté d'en faire un laboratoire d'expérimentation voit fleurir des architectures nouvelles, innovantes et parfois insensibles au contexte. Néanmoins, comme dans la ZUP, chaque quartier se voit doté de sa propre maison de quartier, de son centre urbain et de ses équipements. Dans cette logique de fabrication de quartiers juxtés successivement, l'écoquartier du Basroch, censé voir le jour depuis 2015 en lieu et place de la pépinière au sud-est de la ville, fonctionnera lui aussi de manière autonome (logements, commerces, équipements, etc.)³⁷ quand il sortira de terre. Ses liaisons avec son cœur de ville seront uniquement géographiques, par les voies de communication auxquelles il se rattache.

À ce jour, l'histoire de la ville se poursuit, faisant se superposer couches historiques et actuelles, stratifiant alors des logiques spatiales, temporelles et sociales qui lui sont propres. Le passé ouvrier de la ville est encore fortement présent sur les typologies d'habitat proposées : plus de 60% de logements sociaux, dont 90% sont habités par des personnes de nationalité étrangère, des logements qui vont du T3 au T7 et très peu de logement pour personne seule ou en couple. De plus, un nouveau quartier, habité par des exilés, semble voir le jour, selon une même logique de juxtaposition. Aujourd'hui, ce « *palimpseste* »³⁸ urbain se voit perpétuer une tradition, celle d'une ville engagée dans une démarche en transition.

36 - Wikipédia, « Grande-Synthe », consulté le 20 mars 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Grande-Synthe>

37 - Le dépliant du projet est disponible ci-après, consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://venhoevencs.nl/wp-content/uploads/2013/12/Documentation_Ecoquartier-Grand-Synthe_VenhoevenCS1.pdf

38 - Néologisme formulé par Olivier Mongin dans « La Condition urbaine » (2005). À l'époque médiévale, un palimpseste désignait un parchemin manuscrit sur lequel on récrivait un nouveau texte après avoir effacé l'ancien. Par analogie, la ville-palimpseste désigne la capacité d'une ville à se construire à travers le temps, par couches successives et sédimentation mémorielle. Par extension, désigne la capacité d'une ville à absorber les strates de son passé pour se réinventer. Définition de « palimpseste (ville) » issue du site pop-up urbain, consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.pop-up-urbain.com/glossaire/palimpseste-ville/>

Chapitre 6 : S'engager dans une démarche de ville en transition

6.1. Lutter contre les effets néfastes d'une industrie polluante

L'installation du complexe sidérurgique sur un front de mer libre et aménageable n'est pas sans conséquence pour les terres intérieures de la Flandre Maritime. Au cours des années 60, les premiers habitants de Grande-Synthe subissent de plein fouet les rejets toxiques des industries à cause des vents de mer, parfois violents sur le littoral nord. Cette dégradation atmosphérique s'ajoute à une pollution provoquée par les habitants. Alors que le budget de ce qui commence à devenir une cité est au plus bas, des décharges sauvages pullulent aux différents coins de la ville. La délinquance urbaine grimpe, les rues deviennent des poubelles à ciel ouvert.

Face au gigantisme portuaire en plein développement, les ouvertures successives d'une raffinerie, d'une centrale électrique et autres vont faire réagir les politiques. Leur volonté réside dans la fabrication d'un « urbanisme à visage humain », ne se résumant pas à l'unique construction de logements : « *il ne suffit pas de construire des logements, il faut bâtir une ville* »². En 1994, l'usine Usinor de Grande-Synthe rejette annuellement près de 11 000 tonnes de dioxyde de soufre, 9 325 tonnes de dioxyde d'azote et 4 220 tonnes de poussières industrielles³. Ainsi, elle occupe le premier rang des usines les plus polluantes du Nord-Pas-de-Calais, relativement aux rejets étudiés. Pour bâtir cette ville, le maire, René Carême, décide d'agir. En plus des amendes distribuées aux habitants déversant leurs déchets dans les rues, il lance un « *plan vert* »⁴ pour protéger les nouveaux quartiers des nuisances de l'industrie, qu'elles soient visuelles, auditives ou atmosphériques. Ce lorrain d'origine, habitué aux zones boisées, « *regrette l'absence de poumon vert dans sa ville* »⁵, selon les souvenirs de Jean-Christophe Lipovac, ancien directeur de Projet Transition écologique et sociale à la mairie de Grande-Synthe. En effet, territoire ga-

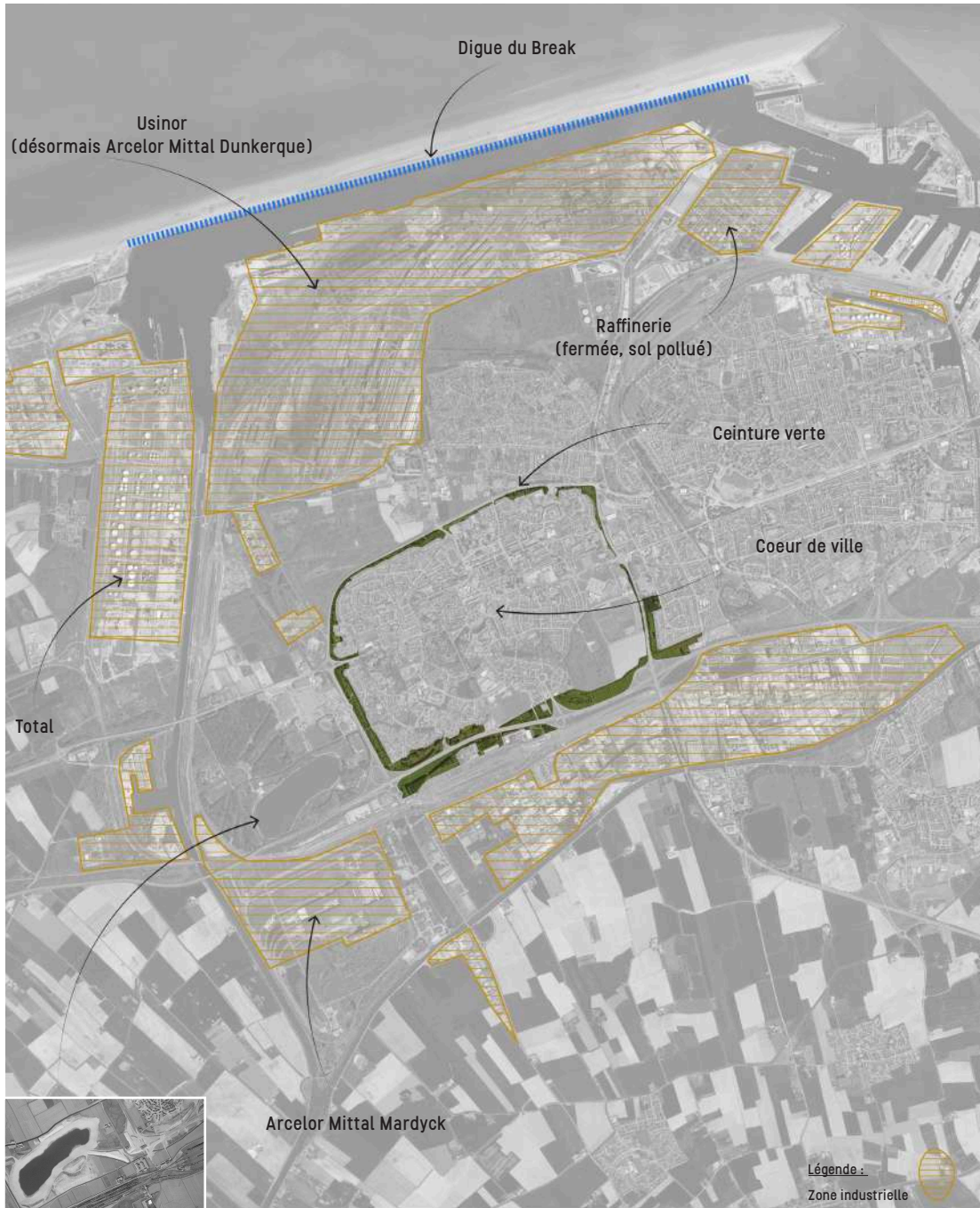
1 - Op. cit. NEUVILLE, A., (sept. 1972) « ZIP ZUP ZAC »

2 - Ibid.

3 - ISTAS, J., (2006). « L'air que nous respirons » dans Bulletin spécial « Santé et environnement » Nord Nature Environnement, n°99, consulté le 21 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://www.nord-nature.org/environnement/pollutions/air.htm>

4 - Titre d'un journal local visible dans la vidéo ci-après : Op. cit. NEUVILLE, A., (sept. 1972) « ZIP ZUP ZAC »

5 - CLOCHEY, L., (2017). « Politiques alternatives top down en territoire industriel: quelle portée pour les jardins populaires? Cas de Grande-Synthe (59) », consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2796/files/2017/11/Mémoire-grande-synthe.pdf>



Grande-Synthe, prise en tenaille par l'industrie, protégée par une ceinture verte

(en bas à gauche : Le lac artificiel du Puythouck, né de l'extraction des terres nécessaire à la construction de l'autoroute A16 - Photo aérienne datée de 1978)
© LAMOTE Lucas - Photo aérienne de la ville de Grande-Synthe datée de 2018

gné sur la mer, le polder qu'est Grande-Synthe n'est végétalisé que par les cultures céréalières et maraichères : pas un seul arbre à l'horizon.

La ville de Grande-Synthe, entourée au nord, au sud et à l'ouest par 15 usines de type SEVESO (ayant une activité liée à la manipulation, la fabrication, l'emploi ou le stockage de substances dangereuses) est prise en tenaille par les industries. Pour limiter l'urbanisation et l'impact des effets négatifs des usines, la plantation d'une ceinture verte joutant à la fois la ville et les industries est engagée par les services techniques de la ville au milieu des années 1970 en application de ce « *plan vert* ». Sur 4 kilomètres de long et une largeur plus ou moins constante de 10m, un véritable écran végétal se dresse entre ville et industries grâce à l'alignement de centaines de peupliers. Cette solution alternative a des fonctions écologiques régulatrices, notamment la fixation des poussières toxiques en suspension aux feuillages et le stockage du dioxyde de carbone, assainissant ainsi l'air ambiant. L'engagement du maire socialiste à cette époque permet aussi de répondre aux agacements de la population qui réclame davantage d'espaces verts à Grande-Synthe.

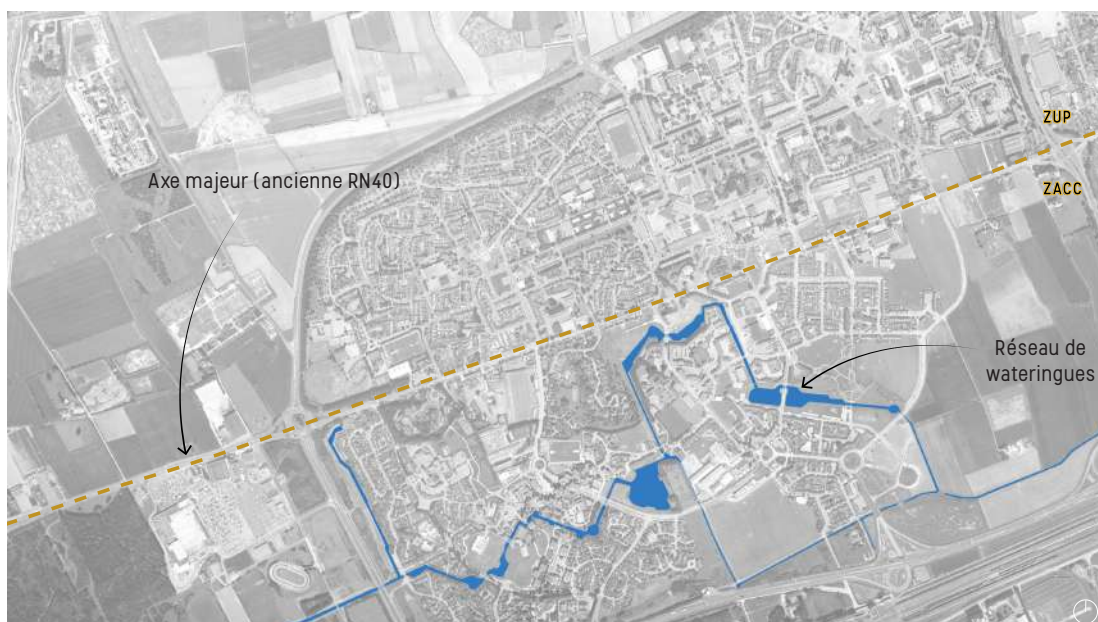
Au nord-ouest de la ville, le bois du Prédembourg voit le jour et participe à cette protection. Au sud de ce dernier, est dessiné l'espace du Puythouck. Ce parc périurbain se structure, comme de nombreux parcs en France, autour de « *mouvements de terrain* »⁶. En effet, au sein de cet espace du Puythouck, un lac artificiel, témoin de l'excavation des sables pour ériger l'autoroute A16, engendre la création d'un poumon vert. Pour un urbanisme plus respectueux de l'environnement et dans un souci de sensibilisation des plus jeunes, le maire, accompagné d'écoliers, y plantera 120 hectares d'arbres. Une zone libre y est conservée et sert de foire d'exposition lors des fêtes populaires et des différentes manifestations, prisées par les locaux dans les années 70. Pour les élus, ces espaces naturels relèvent d'une logique environnementale, pour les habitants, elle est surtout paysagère.

Comme le manifestent ces engagements, la pro-

6 - ESTIENNE, I., (2007). « Questions paysagères et paysagistes dans les agences d'urbanisme », dans *Territoire en mouvement - Revue de géographie et aménagement* - février 2007, consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://journals.openedition.org/tem/671>



Avec les étudiants de sa ville, René Carême plante les premiers arbres du Puythouck à partir de 1975
© Auteur inconnu



Au sud d'un axe majeur (ancienne route nationale) séparatif, la ZAC de Courghain se structure autour de waterings
© LAMOTE Lucas - Photo aérienne de la ville de Grande-Synthe datée de 1984

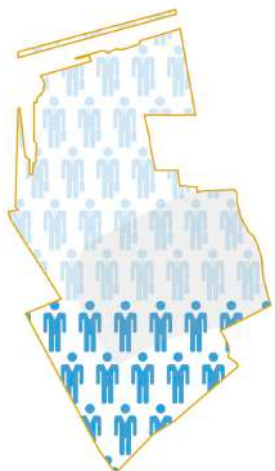
tection de l'environnement fut l'un des soucis permanents des élus de la ville de Grande-Synthe. Pour les habitants, porter une attention particulière à son cadre de vie était également important. De cette manière, plusieurs associations citoyennes et pionnières ont commencé à voir le jour. Leur dynamisme respectif a permis d'enclencher une véritable vie associative, si importante pour la ville. Quant à cette dernière, elle a poursuivi ses engagements, bien au-delà d'une simple réponse aux effets dévastateurs des usines qui y sont implantées.

7 - Auteur inconnu, « Première capitale de la biodiversité », sur le site de la Ville de Grande-Synthe, consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.ville-grande-synthe.fr/ville-du-rable/premiere-capitale-biodiversite/>

6.2. Une volonté politique ancrée

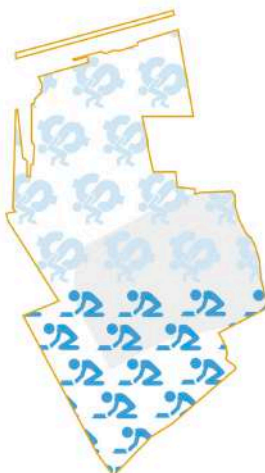
L'engagement de la Municipalité pour offrir un cadre de vie « *plus vert et fleuri* »⁷ aux Grand-synthois devient un axe politique fondamental. Il ne se résume pourtant pas à la simple création d'une ceinture verte pour diminuer l'impact des usines sur la ville.

Durant son mandat, René Carême favorise aussi la démolition pour voir fleurir des espaces verts et parcs publics au centre-ville, dans un souci de cadre et qualité de vie optimale pour ses habitants. L'eau y prend une place importante, notamment au sein de la ZAC où des waterings viennent structurer et dessiner le paysage. En 1992, lorsqu'il quitte la vie politique, son successeur va continuer son approche et marcher dans ses pas. Dès 1995, le nouveau maire, André Demarthe, s'engage dans un programme ayant pour but de mettre en oeuvre dans sa commune des objectifs liés au développement durable. Le laboratoire urbanistique et architectural qu'est la ville devient un laboratoire d'expérimentation au service du développement durable et de ses trois piliers : environnemental, social et économique. S'en suit alors le lancement de la première étude française d'écologie industrielle, déjà opérationnelle au Danemark, la gestion différenciée des espaces verts, le fleurissement des parcs et jardins de la ville. Dans les années 90, l'ancien village maraîcher obtient de nombreux prix pour son engagement en faveur de l'environnement : label quatre fleurs de villes fleuries, Grand Prix National de l'arbre, etc.



Taux de chômage à GS : 28,4%

Taux de chômage en France : 9,0%



Taux de pauvreté à GS : 32,0%

Taux de pauvreté en France : 13,9%



Une population fragilisée par un taux de chômage et de pauvreté élevé
© LAMOTE Lucas



A proximité des usines, des jardins ouvriers, stigmates d'un passé industriel important et d'un contexte social particulier
© CAMURAT JAUD Béatrice

C'est en 2001 que la « *révolution verte* »⁸ va vraiment se mettre en marche, par le biais de l'élection du maire (et vice-Président de la CUD en charge de la Transformation écologique et sociale), Damien Carême, fils de René Carême. Comme son père, il lance dès son élection la plantation de milliers d'arbres qui va faire naître des espaces de vergers accessibles librement et gratuitement par les habitants. En outre, vont être plantées de nombreuses espèces de faune et de flore rares sur les 120 hectares de la zone du Prédembourg, ce qui lui vaudra la qualification de Réserve Régionale Naturelle en 2015⁹, au même titre que l'espace naturel Puythouck désormais étendu sur 173 hectares. Situés en milieu périurbain, ces espaces naturels riches de biodiversité deviennent des espaces d'apprentissage et de promenade. La ceinture verte, elle aussi, est aménagée de la sorte: arbres fruitiers, chemins pédestres, etc. Les intentions de la ville sont claires : il n'est pas envisageable de rester dépendant de l'activité industrielle sur son territoire, d'autant plus que celle-ci engendre à ce jour 3 000 emplois directs, contre 11 000 à son âge d'or¹⁰ (ajoutons à cela que l'usine tourne au ralenti depuis le début de la crise sanitaire du COVID-19). La crise de 2008 n'est pas non plus irresponsable de ce drame social et fait flamber la courbe du chômage de 16% à 24%. Aujourd'hui et selon l'INSEE, près de 28%¹¹ des habitants de Grande-Synthe sont au chômage, si bien qu'environ une personne sur trois vit sous le seuil de pauvreté (dont 17% sous le seuil de pauvreté bas estimé à 885 euros pour une personne seule). Parmi les grand-synthois ne possédant pas de travail, plus de 46% sont des jeunes de 15 à 24 ans.

Fervent défenseur d'une politique axée sur l'écologie en réponse à la difficulté sociale qui touche sa ville, Damien Carême s'engage en 2011 dans la démarche de « *ville en transition* »¹², initiée par l'enseignant britannique en permaculture Rob Hopkins six années auparavant. Celle-ci se veut exemplaire sur les trois enjeux du développement durable (environnemental, social et économique), modifiant les modes de vie et de consommation de ses habitants, devenant eux-mêmes acteurs et moteurs de ce changement.

Dès lors, Damien Carême enclenche de nombreuses

8 - Rédaction du média Lumières de la Ville, « La ville de Grande-Synthe fait sa révolution verte », sur le site Lumières de la Ville, consulté le 21 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://lumières-delaville.net/grande-synthe-developpement-durable/>

9 - Région Nord-Pas-de-Calais, (2015). « Délibération n° 20151957 pour le Classement de la Réserve Naturelle Régionale de Grande-Synthe à Grande-Synthe », 10 juillet 2015, consulté le 26 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/reserves/rnr310-deliberation_default_classement_rnr_grande-synthe_20150710-non_signee.pdf

10 - LALLOUET-GEFFROY, J., (2017). « A Grande-Synthe, un maire fédérateur », dans AMNESTY INTERNATIONAL - 06 mars 2017, consulté le 26 décembre 2019, [En ligne], Adresse URL : <https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/a-grande-synthe-un-maire-federateur>

11 - INSEE, « Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans », sur le site de l'INSEE - Commune de Grande-Synthe (59760), consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59271#tableau-EMP_T4

12 - « Rob Hopkins a initié le mouvement des « villes en transition » peu connu en France, mais qui a essaimé partout dans le monde. Le but est de vivre dès maintenant comme s'il n'y avait déjà plus de pétrole. Anticiper la crise climatique pour mieux la stopper. Inventer une société post-pétrole, une économie post-croissance. » selon PONTICELLI, A., VERMEERSCH, L. (2017). « Everything gardens : les villes en transition - Entretien avec Rob Hopkins », dans Vacarme - avril 2017, n° 81, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2017-4-page-28.htm>



À Grande-Synthe, l'« Industrial ecology »
© CRUSCHIFORM

initiatives : un minimum social garanti pour les plus pauvres, des logements sociaux basse consommation, des éco-pâturages avec des races bovines et ovines rustiques menacées d'extinction, des cantines aux repas 100% biologiques, des jardins partagés, etc. En ce sens, un millier d'arbres est de nouveau planté au début des années 2010, réparti dans vingt vergers en libre accès à travers la ville. Ces efforts environnementaux valent à la ville le titre de Première capitale française de la biodiversité en 2010. Avant cela, en 2008, le maire songe déjà à l'avenir de sa ville et se dote de la maison-prototype RuralZed, dessinée par l'architecte britannique Bill Dunster: une Université populaire zéro-émission de carbone s'y installe. Mêlant architecture, écologie, technologie et société, cette construction aux allures futuristes (deux « *wind cowl* »¹³ tournent constamment en toiture pour échanger la chaleur) marque l'entrée dans la ville, à l'est de celle-ci et sert de « *maison témoin* »¹⁴ au futur écoquartier du Basroch, qui lui, peine à sortir de terre. Socialement, ces nouveaux espaces intra-urbains permettent de favoriser la création de liens de voisinage entre les habitants et de tendre vers un renfort de la cohésion sociale au sein d'une ville morcelée, sans aucune liaison entre les quartiers.

Afin d'amener la nature en ville et sous l'impulsion municipale de l'époque, de nombreuses initiatives citoyennes naissent, notamment au sein de l'Université populaire qui se décrit comme « *un lieu de démocratie participative et de réflexion citoyenne* »¹⁵. C'est en son sein que naît l'idée de permettre aux habitants des grands ensembles, de profiter de jardins populaires en pied d'immeuble HLM par exemple. Ce désir de retrouver des pratiques anciennes devient peu à peu moteur d'une ville qui essaye d'effacer le visage actuel que l'on a d'elle.

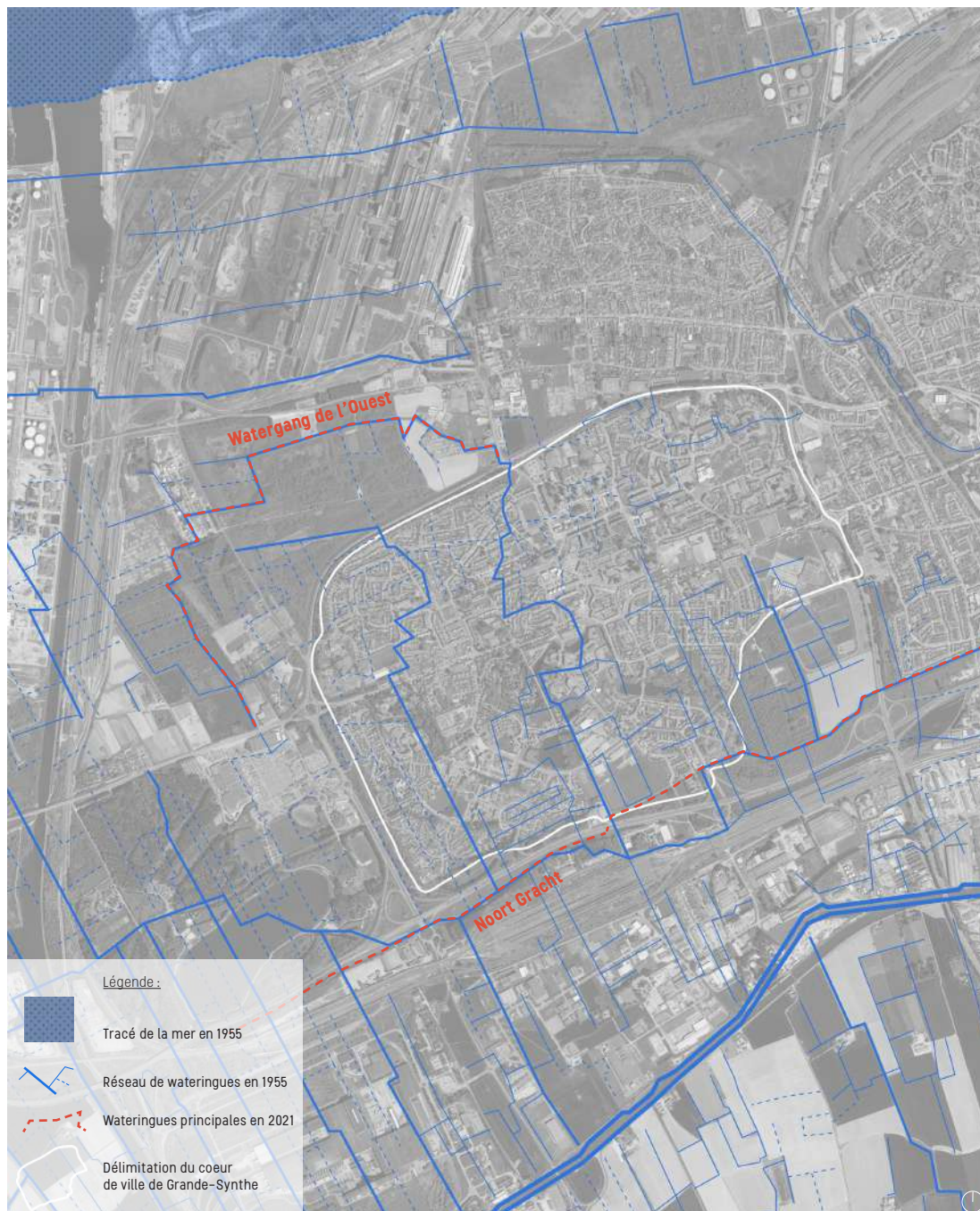
6.3. Retrouver un patrimoine disparu

Au cours de leurs mandats, René et Damien Carême tentent de réintroduire la nature en ville. A leur manière et relativement aux nécessités de leur commune aux époques concernées, leurs souhaits respectifs sont similaires : amé-

13 - Technologie d'échange de chaleur dite « ventilation naturelle à récupération de chaleur sans besoin électrique » et conçue par ZEDfabric, filiale de ZEDfactory.

14 - Ville de Grande-Synthe, « Une écomaison à Grande-Synthe », consulté le 23 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.yumpu.com/fr/document/read/27814788/ruralzed-ville-de-grande-synthe>

15 - Auteur inconnu, « L'Université populaire, un lieu de démocratie participative et de réflexion citoyenne », sur le site de la Ville de Grande-Synthe, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.ville-grande-synthe.fr/ville-participative/engagement-citoyen/luniversite-populaire/?doing_wp_cron=1616408674.7649390697479248046875



À ce jour, on ne trouve plus que quelques traces du réseau de wateringues présent dans les années 50
© LAMOTE Lucas - Photo aérienne de la ville de Grande-Synthe datée de 2018

0 500m

liorer le cadre et la qualité de vie des grand-synthois et se détacher de l'image négative de « *banlieue* » qui s'en dégage. L'analyse approfondie de la ville de Grande-Synthe a permis de distinguer un engagement politique fort : leurs souhaits respectifs de retrouver un patrimoine disparu. Alors que Damien Carême, au-delà de toutes ses autres actions, a notamment travaillé à la relocalisation du système alimentaire, son père, lui, orienta davantage ses actions sur l'importance de l'eau sur le territoire de Grande-Synthe.

La poldérisation du territoire des Flandres Maritimes, de Dunkerque à Calais, concerna évidemment le territoire de Sentinas¹⁶ (Losantanas en 648 puis Sentenas, puis Sentinas en 877, puis Synthe, et aujourd'hui Grande-Synthe). C'est au XII^e siècle que le mot *wateringues* (du flamand *water* (eau) + *ring* (cercle)) fait son apparition dans le langage commun, bien que des tentatives d'assèchements aient déjà été entreprises par certaines institutions monastiques en 637, à Saint-Omer par exemple (Sithiu à cette époque). Au cours de l'histoire et des siècles, de nombreux ingénieurs s'intéressent à ces questions (Cobergher aux Moères, Vauban à Dunkerque par exemple)¹⁷.

À Grande-Synthe, pour permettre l'exploitation des terres, le village-rue est tramé orthogonalement par cet ingénieux système de *wateringues*, qui favorise le drainage des eaux. Conçues initialement pour l'agriculture, les *wateringues* servent également à protéger, depuis les années 60, les industries, les zones d'habitat et les espaces commerciaux contre d'éventuelles inondations. Deux d'entre eux se distinguent aujourd'hui dans la commune, il s'agit du *Watergang* de l'Ouest et du *Noort Graacht*. Ce second a vu son tracé modifié par René Carême lors de la création de la ZAC du Courghain, inspiré par les polders néerlandais. Stockant les eaux à marée haute et les déversant en mer à marée basse, par des systèmes de canaux et d'écluses édifiés au 17^e siècle, le système est aujourd'hui mis à mal par de nombreux facteurs. En effet, la crise climatique que nous traversons actuellement et les (inquiétants) rapports du GIEC prévoient, en plus d'une augmentation des températures de 2°C, une hausse du niveau de la mer d'environ 110 cm d'ici 2100 si les émissions de gaz à effet de serre ne

16 - BLANCHARD, R., (1906). « La Flandre - Etude géographique de la plaine flamande », consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://iris.univ-lille.fr/pdfpreview/bitstream/handle/1908/3501/412756.pdf?sequence=1>

17 - AGUR, (2014). « Les *wateringues*. Hier, aujourd'hui et demain », consulté le 12 janvier 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://scotlandredunkerque.fr/wp-content/uploads/2016/06/MP-October2014-COMPLET-BD.pdf>



Crise écologique, crise sociale, crise de l'accueil
© CAMURAT-JAUD Béatrice - 2015



Perpétuer la tradition de ville nourricière par l'implantation de jardins familiaux au pied des grands ensembles
© LAMOTE Lucas - 28/11/2020

baissent pas drastiquement¹⁸. Le territoire de Grande-Synthe, construit sur la mer, est donc particulièrement vulnérable face à ces changements et les causes que ceux-ci peuvent avoir. Ainsi, Grande-Synthe pourrait devenir non plus une terre d'« *accueil* » mais une terre d'exil.

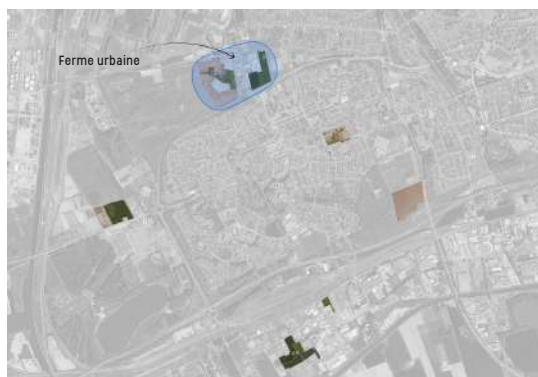
Depuis longtemps, la ville essaie de devenir résiliente face aux nombreuses crises qui la touchent particulièrement. Damien Carême, qui met l'écologie sociale au cœur de sa politique, axe davantage son action sur un retour à une alimentation « *saine, durable mais surtout locale* »¹⁹ et produite sur les terres communales. Bien que des terrains agricoles subsistent, une grande partie d'entre eux a fait place aux quartiers d'habitations. En effet, vers 1960, les zones agricoles extérieures à la ceinture routière font face à l'accroissement du complexe sidérurgique et « *se rétrécissent, naturellement* »²⁰. Alors, en 2010, le maire entreprend une démarche volontaire qui consiste à relocaliser la production alimentaire sur son territoire, favorisant ainsi le développement d'emplois locaux non délocalisables et une pédagogie destinée à tous, enfants comme adultes. La volonté de la Municipalité est d'agir de manière multiscalaire sur plusieurs maillons de la chaîne alimentaire.

D'une part, pour assurer une production locale, biologique et sans utilisation de pesticide, la ville plante des milliers d'arbres fruitiers et de vergers au sein des parcs urbains et de la ceinture verte. Ce dernier dispositif permet, au-delà de son aspect nourricier, d'établir une continuité entre l'espace urbain et les grandes plaines humides de la réserve naturelle du Prédembourg, paysage caractéristique de la Flandre maritime. À échelle plus urbaine, l'acquisition de 12 hectares de terres agricoles, mise à disposition de six maraichers via un appel à candidatures, participe aussi à cette dynamique. En adéquation avec les valeurs défendues par les agriculteurs urbains, des ventes directes à la ferme sont proposées. Ces terrains, de par leur superficie, se situent sur la ceinture périphérique de la ville et constituent l'échelle intermédiaire entre la ceinture verte/les parcs urbains et l'échelle domestique des jardins ouvriers et populaires. Les premiers d'entre eux, les jardins dits « ouvriers », de 20 000m² à 60 000m² de surface sont le symbole d'un

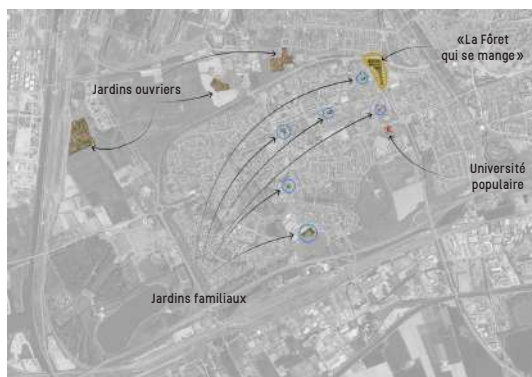
18 - Plateforme Océan et Climat, (2019). « Océan et changement climatique : les nouveaux défis », septembre 2019, consulté le 18 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://ocean-climate.org/wp-content/uploads/2019/09/fiches-DEF.pdf>

19 - MIERZEJEWSKI, J., coordinateur de l'Université Populaire de Grande-Synthe, lors d'un entretien téléphonique réalisé le 6 octobre 2020.

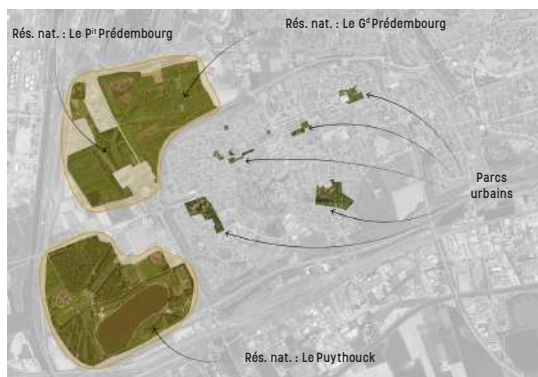
20 - Mots d'un agriculteur dans un documentaire : FARES, S., (nov. 1985) « Dunkerque et les risques de l'expansion ». Prod. ASTV, FR3, France. Consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL <https://www.tele-astv.fr/video-592-les-dossiers-de-l-astv-dunkerque-et-les-risques-de-l-expansion-15-novembre-1985.html>



Cultures (production)



Jardins ouvriers, familiaux, initiative citoyenne (production)



Réserves naturelles et parcs urbains (production)



Entreprises de réinsertion (transformation/distribution)



contexte social particulier. Ils sont partagés entre habitants et se situent au nord de la ville, à proximité des industries. D'autres jardins, aux parcelles de « 20 ou 40m² »²¹, dits « populaires », voient le jour en 2018, au pied des immeubles, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces jardins permettent, en plus d'armer les plus vulnérables (120 familles en profitent), de « favoriser l'engagement politique des citoyens »²² selon Julian Mierzejewski, employé de la mairie à l'Université Populaire, en charge du projet des jardins populaires.

D'autre part, en plus d'opérer sur la production, la ville agit également sur la transformation du produit et sa distribution. Par l'intermédiaire d'entreprises de réinsertion, les denrées récoltées sur la commune sont lavées, épluchées et préparées afin de rejoindre les cantines de la ville, réduisant l'intervention d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur. La commune soutient aussi les associations locales, comme « La Forêt qui se mange », mobilisée pour la plantation d'une forêt comestible en bordure de ville.

L'élaboration et le maintien de la trame verte et bleue²³ depuis les années 1960 semblent dessiner le nouveau patrimoine de la ville, comme l'évoque Damien Carême: « Grande-Synthe n'a pas de patrimoine historique, elle a été rasée pendant la dernière guerre. La nature est notre patrimoine »²⁴. Son successeur et bras droit durant son dernier mandat, Martial Beyaert, n'agit plus vraiment en ce sens.

6.4. Nature et exilés : même traitement

Attendant patiemment un appel de leur passeur, les 400 exilés trouvent refuge entre les troncs d'arbres dans la réserve naturelle du Puythouck. En réalité, les faits sont bien plus complexes. Chassés de la ville au cours du temps, invisibilisant davantage la cause, les exilés se retrouvent aujourd'hui en nombre dans cette zone boisée, riche de biodiversité. Cependant, depuis de nombreux mois, on constate sur le terrain un phénomène systématique qui

21 - MIERZEJEWSKI, J., coordinateur de l'Université Populaire de Grande-Synthe, lors d'un entretien téléphonique réalisé le 6 octobre 2020.

22 - Ibid.

23 - La trame verte et bleue (TVB) est un outil de préservation de la biodiversité constituant un levier d'aménagement du territoire identifié par les Schémas Régionaux de Cohérence Écologique. La trame verte et bleue a été créée en 2007. La trame « verte » fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres et la trame « bleue » aux réseaux aquatiques et humides (fleuves, rivières, étangs, tourbières). Définition issue du site Dictionnaire d'Agroécologie, consulté le 26 février 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://dic-agroecologie.fr/encyclopedie/trame-verte-et-bleue/>

24 - TARTART, O., (2010). « Grande-Synthe l'industrielle est aussi (et surtout) capitale de la biodiversité », dans La Voix du Nord - édition du 24 octobre 2010, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://lens.maville.com/actu/actudet_-grande-synthe-l&39;industrielle-est-aussi-et-surtout-capitale-de-la-biodiversit&233;_12248-1562511_actu.Htm



A la place des lieux de vie, des déboisements massifs pour dissuader les exilés de s'installer
 © DEMEURE Marc / La Voix du Nord - 01/04/2021



Fièrement, la ville affiche ses distinctions écologiques et solidaires
 © LAMOTE Lucas - 10/03/21

survient lors des évictions : les déboisements.

Pour empêcher les personnes de s'installer, à l'extérieur des villes, on tente de les éloigner en rasant toute la végétation basse au pied des arbres entre lesquels ils installent leur abri de fortune. Parfois, ce sont même des arbres entiers qui sont rasés, réduisant considérablement la capacité de la forêt à stocker les émissions de gaz à effet de serre produits par les industries polluantes voisines. Pour la Municipalité, propriétaire du terrain et donc actrice de ces destructions de lieux de vie humains et naturels, il s'agit uniquement d'un éclaircissement de la forêt qui « *n'a rien à voir avec les migrants* »²⁵. Ces agissements, vus comme un « *massacre pour pousser les gens à partir* »²⁶ par les associations, rendent désormais les campements visibles, facilitant le travail des policiers. En effet, le lieu est à évacuer pour la préfecture, alors qu'il est un point de passage stratégique de transit pour les exilés. Pourtant, détruire un campement ne conduit qu'à en créer un pire, systématiquement, à déplacer le problème de quelques mètres à peine : l'histoire se répète ainsi depuis 30 années. Alors, tous les habitats, les lieux communautaires, les restaurants, les échoppes et l'organisation sociale, spatiale, économique si intéressante du campement, se retrouvent réduits au néant, obligeant les plus vulnérables à tout recommencer, perpétuellement. L'urbanité du campement doit renaître, chaque semaine. Et elle renaît, à chaque fois, grâce à la résilience dont font preuve ses occupants.

La déforestation transforme le paysage dunkerquois depuis de nombreuses années, au même titre que l'installation des barricades surmontées de barbelés. Selon François Guennoc, vice-président de L'Auberge des Migrants, « *le déboisement vise clairement à dissuader les exilés de s'installer* »²⁷. À Grande-Synthe, les prix et médailles obtenus (Grand Prix de l'Arbre à deux reprises, Capitale française de la biodiversité, etc.), affichés fièrement sur les panneaux à l'entrée de la ville semblent bien loin des agissements des agents communaux. À l'abri des regards (puisque la réserve naturelle du Puythouck est surtout fréquentée durant l'été), la forêt change de visage alors qu'elle protège les exilés des intempéries. Plus de cinq hectares

25 - JUNOT, B., adjoint aux services techniques de la ville de Grande-Synthe, interviewé par JOLIVET, E., (2020). « Grande-Synthe: vaste opération de débroussaillage au Puythouck » dans La Voix du Nord - édition du 6 janvier 2020, consulté le 7 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.lavoixdunord.fr/689984/article/2020-01-06/grande-synthe-vaste-operation-de-debroussaillage-au-puythouck>

26 - GABILLAT, A., coordinateur pour l'association Utopia56 à Grande-Synthe, interviewé par JOLIVET, E., (2020). « Grande-Synthe: vaste opération de débroussaillage au Puythouck » dans La Voix du Nord - édition du 6 janvier 2020, consulté le 7 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.lavoixdunord.fr/689984/article/2020-01-06/grande-synthe-vaste-operation-de-debroussaillage-au-puythouck>

27 - GUENNOG, F., vice président de l'association L'Auberge des Migrants, interviewé par LIZÉE, R., (2020). « À Calais, la mairie rase les bois où se cachent les migrants » sur le site Reporterre - 2 décembre 2020, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://reporterre.net/A-Calais-la-mairie-rase-les-bois-ou-se-cachent-les-migrants>



« 40 ans de vie florale détruite »

© Collectif Grande-Synthe en transition - 26/03/2021



Déforester plutôt que penser un nouveau modèle de ville hospitalière

© Médecins du Monde Hauts-de-France - 31/03/2021

d'arbres ont été enlevés/endommagés depuis l'été 2020. Chaque espace végétal qui pourrait potentiellement voir une tente s'installer, est dévitalisé. La nature est malmenée, à tel point que des tonnes de déchets jonchent le sol, la mairie refusant clairement la mise à disposition de poubelles et le ramassage des ordures sur le campement. Les seules poubelles mises à disposition le sont par une association anglaise, ROOTS, qui pallie les manquements de l'Etat en assurant, entre autres, la propreté du campement. Certaines associations dénoncent aussi le non-nettoyage des zones après éviction par les sociétés mandatées, alimentant le débat et le rejet des exilés de la part des habitants de l'agglomération. Les déchets finissent donc, de manière systématique, dans les eaux de la réserve naturelle. La trame verte et bleue, issues du Schéma Régional de Continuité Ecologique (SRCE)²⁸ s'en retrouve donc fortement impactée.

Le plus alarmant, au-delà de la question hospitalière, est celle de la crise climatique. Grande-Synthe, pourtant pionnière et montrée comme exemple dans les villes du monde entier pour son engagement en matière de développement urbain durable et de gestion de la biodiversité, est en première ligne face à la montée des eaux. Or, la coupe de ces arbres empêche le stockage des gaz à effet de serre et réduit la capacité de la réserve naturelle à servir de « *puits de carbone* »²⁹. En conséquence, et le GIEC l'affirme, la non-réduction des gaz à effet de serre augmentera inévitablement le niveau de l'eau. Le scénario est catastrophique, aussi bien sur le plan végétal, qu'humain. C'est un patrimoine et un héritage de la ville, que les services s'efforcent de traiter avec attention depuis 50 ans, qui est en train de disparaître, au profit d'une politique de la terre brûlée³⁰. « *Nos arbres, c'est notre meilleur bouclier contre le changement climatique* »³¹ affirmait le journaliste Hugo Clément il y a quelques mois. La solution ne se trouve pas dans le déplacement du problème (puisque les campements persistent), ou dans la création d'un nouveau problème (celui de la destruction d'une richesse, d'un écosystème): il pourrait alors être intéressant de repenser le modèle de l'accueil, faisant coexister environnement et humanisme.

En tant qu'architecte, il est important de se po-

28 - Hauts-de-France Développement Durable, (2014). « Schéma régional de cohérence écologique. Trame verte et bleue du Nord-Pas de Calais, consulté le 25 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/atlas_carto_srce-tvb_juillet_2014.pdf

29 - Un puits de carbone est un réservoir qui capte et stocke le carbone atmosphérique. Le principal puits est le puits océanique, il absorbe entre deux et trois milliards de tonnes de carbone. Les autres puits sont dans la biosphère. Les principaux sont les forêts et les tourbières. Définition de « puits de carbone », Futura Planète. « Puits de carbone », sur le site Futura Planète, consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/climatologie-puits-carbone-13132/>

30 - Dans une guerre, retraite accompagnée d'une destruction systématique de tout ce dont l'ennemi (ici, les exilés) pourrait tirer parti : adoption délibérée d'une stratégie qui ôte toute possibilité de profit à l'adversaire. Définition de « politique de la terre brûlée », CNRTL, consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/politique/1>

31 - CLEMENT, H., (2021) « Sur le front des forêts françaises ». Prod. WINTER PRODUCTIONS, France. Consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.france.tv/france-5/sur-le-front/2321841-des-forets-francaises.html>



Les premiers actes de destruction de la zone naturelle ont eu lieu en Août 2020
© LAMOTE Lucas

0 100 500m

sitionner pour fabriquer une logique hospitalière, respectueuse de l'environnement. L'humain et la nature doivent être au coeur des préoccupations architecturales et urbanistiques de ce siècle, dans le but de faire émerger des projets respectueux de la nature et de l'Homme. Ces préoccupations sont davantage renforcées à Grande-Synthe, où des crises multiples (écologique, migratoire, industrielle, sociale et désormais sanitaire) s'entremêlent. Il est alors urgent de réfléchir à la dignité de ces personnes et agir pour la préservation de la planète. La lutte contre la précarité et la vulnérabilité n'est nullement incompatible avec une approche écologique. Les architectes y ont un rôle primordial à jouer : engager une nouvelle dynamique et montrer, par des projets d'architecture, que le défi d'une approche éthique, respectueuse de l'environnement, pour et à partir des personnes exilées est possible, mais surtout nécessaire.



Les vents : une chance, la plupart du temps...

(Photo C.C.I.D.)

LA POLLUTION : UNE QUESTION DE SEUIL A NE PAS FRANCHIR

Déjà en 1972, les rejets des usines posent question, au détriment de la biodiversité

© Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque



Nous avons donc planté des écrans de peupliers pour briser les vents, des arbres de petite taille, des espèces rustiques afin qu'ils s'habituent aux sols [...]

Croire en l'arbre, à son important rôle climatique, à sa fonction d'oxygénation, à ses possibilités d'agrément, est une foi que nous nous sommes efforcés de communiquer, en faisant planter les enfants des écoles et en démontrant son utilité dans notre cadre de vie.



Synthèse de la partie II :

La seconde partie de ce travail est dédiée à l'analyse historique, urbaine, architecturale et écologique de la ville de Grande-Synthe, qui constitue le terrain d'étude de ce travail de recherche.

Lors de sa naissance, celle-ci n'était qu'un village-rue au sein duquel la question alimentaire, pour fournir ses communes voisines en denrées, structurait son paysage. Ses parcelles agricoles étaient, elles, tramées par des wateringues, permettant d'assécher ses terres, soumises à l'influence de la mer sur laquelle le village s'était érigé. Mais au cours de la tourmentée Seconde Guerre Mondiale, le village est détruit. Des baraquements de fortune voient le jour et logent des agriculteurs sous le choc.

La disparition de ce patrimoine maraîcher s'intensifie dans les années 60, lorsqu'un complexe sidérurgique empiète sur la partie nord de la ville. Pendant que les premiers travailleurs immigrés venus lancer la production arrivent, un urbanisme fondé sur l'urgence de la situation se dessine, provoquant des situations socio-spatiales complexes. Aujourd'hui, c'est la question des exilés présents dans la forêt du Puythouck qui préoccupe, suite à l'incendie du camp humanitaire de la Linière en 2017. Ces épisodes historiques ont, depuis des décennies, permis à la ville de fabriquer un véritable *habitus*¹ accueillant et exemplaire.

Depuis le début de son histoire, la ville a toujours eu un attrait pour l'écologie. Au-delà de la culture maraîchère et céréalière, des réserves naturelles, plantées pour se protéger des usines polluantes voisines, sont désormais devenues des refuges pour la biodiversité et constituent une trame verte et bleue extrêmement riche.

Dans les années futures, de par sa position stratégique et ses réseaux de trafics illégaux bien ancrés, cette commune continuera d'exercer un attrait grandissant pour les exilés. Il sera tout du moins essentiel de penser le projet d'espace et d'inclusion en perpétuant des traditions hospitalières et de préservation de l'environnement.

1 - Selon la définition de Pierre Bourdieu, l'*habitus* désigne un système de préférences, un style de vie particulier à chacun. Il ne relève pas d'un automatisme mais d'une prédisposition à agir qui influence les pratiques des individus au quotidien : leur manière de se vêtir, de parler, de percevoir.

Définition issue de Partageons l'eco, «L'Habitus, Pierre Bourdieu (Fiche concept)», consulté le 19 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://partageonsleco.com/2019/11/06/lhabitus-pierre-bourdieu-fiche-concept/>

Juillet 2020, je me rends sur la 'Jungle' de Grande-Synthe pour tenter de comprendre et d'appréhender quel désespoir a poussé ces centaines d'hommes, femmes et enfants à faire ce choix de vie. Ce qui m'intéresse particulièrement en tant que citoyen français et étudiant en architecture, c'est la manière dont cette culture tente de s'approprier l'espace naturel, les espaces de vie, la gestion de leur intimité, leurs relations, etc.

À l'écart de la ville, comment ces personnes nous apprennent et nous donnent des informations sur la manière de faire de l'urbanisme, des villes ? Par la suite, dans le projet d'architecture mené, comment se saisir de ces données récoltées pour fabriquer un modèle de ville cosmopolite, inclusive, perméable ?

Habitant de l'agglomération, je connais et côtoie la situation et ces personnes de manière quasi quotidienne, contrairement à mes collègues de maraude qui, eux, connaissent la situation de plus ou moins loin, à travers le prisme des réseaux sociaux notamment. En provenance des quatre coins de la France, nombre d'entre eux se prépare, se renseigne, se documente sur la situation avant d'arriver. Cependant, beaucoup, malheureusement, ne tiennent pas le coup...

Je suis bouleversé, aussi. Bouleversé par cette boue, par cette eau stagnante, par ces rats avec qui il faut cohabiter. Je suis effrayé par ces conditions de vie mais surtout ému par cette force mentale, cette détermination qui se dégage de leurs regards lorsqu'ils nous racontent leur parcours autour d'un thé. Enfin, je suis touché par ces enfants qui jouent, en bottes dans la boue, qui s'amusent, toujours avec ce sourire exemplaire. Enfin, je suis révolté à l'idée qu'une telle richesse culturelle soit niée, mise à l'écart, déshumanisée.

Ce travail fut une véritable découverte, une leçon de vie et d'humanité.

À travers ces quelques pages, je souhaite vous transmettre l'intensité de l'aventure vécue et la révolte qui

nous anime, nous, bénévoles en action. Bien évidemment, je ne peux que vous conseiller de le vivre par vous-même pour ressentir les mêmes sensations que moi, les associations sont en constante recherche de volontaires.

Ces journées passées sur le campement, ces discussions, ces recherches ne sont que les prémisses d'un travail de longue haleine que je souhaite poursuivre par la suite. Au contraire de la 'Jungle' de Calais, aucune documentation n'existe sur celle de Grande-Synthe. Son caractère changeant doit en être l'une des raisons. Malgré cela, elle est et demeure toujours une 'Jungle', dans laquelle on retrouve des choses que l'on ne trouve plus dans les villes modernes actuelles. En effet, on y trouve des sociabilités, des solidarités, des relations interculturelles et architecturalement parlant, des constructions très écologiques, faites de matériaux de récupération, prenant en compte le recyclage, etc. En tant que futur architecte, il me semble donc primordial de raconter cette 'Jungle' à travers ces quelques pages, de mettre en récit ces analyses, qui clôtureront la partie théorique de cette recherche.

Le travail de terrain réalisé durant cinq semaines m'a permis, par le recours au croquis, aux notes, aux photographies, à la participation aux réunions inter-associatives de comprendre des dynamiques organisationnelles particulières. Ces relevés effectués servent donc de base solide sur laquelle tirer des conclusions tangibles quant à l'élaboration du projet d'architecture. Cette analyse s'arrêtera sur l'organisation globale du campement durant les mois de juillet et août 2020 au cours desquels, malgré les démantèlements hebdomadaires, la structure organisationnelle resta inchangée.



Le mécanisme de l'encampement, constamment convoqué à Grande-Synthe
© LAMOTE Lucas

Chapitre 7 : Un encampement quotidien

7.1. Un rejet spatial : l'extraterritorialité

Le campement de Grande-Synthe est un lieu hors de tous les lieux, il se caractérise par sa position géographique : en marge de la cité, placé sur la limite de la ville traditionnelle et de son centre. Cette exclusion spatiale est double pour les exilés : une exclusion de leur pays d'origine, qu'ils ont quitté il y a plus de 7 ans pour certains, et une exclusion vis-à-vis de l'espace vécu par les habitants locaux. Cet hors-lieu, défini par son caractère confiné, à l'écart de tout, de tous et des regards, peut être rapproché du concept de Michel Foucault, celui des « *enfermés dehors* »¹.

Ce rejet et cette mise à l'écart de l'« *autre* », de l'« *étranger* » de manière spatiale se traduisent par le concept de l'extraterritorialité défini par Michel Agier : « *c'est le lieu exact de l'étranger : s'il est présent physiquement, il est administrativement maintenu hors du territoire national* »². Une ségrégation spatiale, constituée de morceaux d'espaces habités par des personnes et des ethnies variées traduit la volonté étatique d'isoler une altérité jugée indésirable. L'étranger fait peur, sa mise à l'écart permet de réduire les « *nuisances* »³ occasionnées par sa présence. En outre, le manque d'information et de documentation à l'égard de ces indésirables renforce le caractère inexistant, invisible de zones urbaines abritant des campements illucites extraterritoriaux.

Au sein des institutions publiques, notamment le Centre Hospitalier de Dunkerque, ce retrait se fait ressentir : sur les papiers remplis lors des soins effectués, l'adresse indiquée est « *Camp de réfugiés de Grande-Synthe, Rue du Puythouck à Grande-Synthe* ». Premièrement, il ne s'agit pas d'un camp de réfugiés mais plutôt d'un campement de personnes en exil. La distinction est fondamentale pour ne pas banaliser la situation et la qualifier comme étant sous contrôle des autorités. En effet, le camp est « *voulu par une autorité qui applique sa souveraineté pour loger certaines*

1 - AGIER, M., (2010). « Le biopouvoir à l'épreuve de ses formes sensibles. Brève introduction à un projet d'ethnographie des hétérotopies contemporaines », dans *Chimères*, mars 2010 - N° 74, consulté le 25 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-chimeres-2010-3-page-259.htm>

2 - Op. cit., AGIER, M., (2011). « L'encampement du monde »

3 - TRUCCO, D., (2018). « Prendre en charge et mettre à l'écart. La ville, la frontière et le camp à Vintimille (2015-2017) », dans *Politiques des frontières*. Paris, (ed. La Découverte), 2018, consulté le 26 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/politiques-des-frontieres--9782348040740-page-145.htm>



Différents moyens permettent aux exilés de se rendre sur la 'Jungle', parfois au péril de leurs vies

© LAMOTE Lucas - Photo aérienne de Grande-Synthe datée de 2018

0 100m 500m

populations indésirables qu'on veut tenir en dehors de la ville» alors que le campement, lui, se définit comme un «*lieu occupé par des gens eux-mêmes, pour en faire un abri dans un contexte a priori hostile*»⁴. Ainsi, la distinction réside au niveau de sa genèse et son caractère clos. Lors du camp humanitaire érigé à Grande-Synthe, les accès étaient contrôlés par des bracelets, à ce jour, le lieu n'est pas clos, ni fixe à cause des opérations de destruction des biens des personnes y (sur)vivant. Néanmoins, l'accès à certains espaces n'est pas évident : certains exilés risquent leur vie en traversant les rails ou l'autoroute, pour invisibiliser leurs lieux de vie et ainsi échapper au regard des forces de l'ordre. Concernant l'adresse indiquée, elle ne permet pas une localisation et une reconnaissance de l'existence du campement, la rue indiquée ayant une longueur de plus d'1,5 kilomètre, son imprécision ne conduit pas à distinguer les campements, cachés dans la masse végétale restante malgré les arbres coupés. Ce simple exemple viabilise les dires de Michel Agier qui affirme que l'exilé, même s'il est présent physiquement, apparaît en dehors des radars des institutions publiques⁵.

7.2. Un mise à l'écart politico-juridique : l'exception

Au sein du campement de la 'Jungle' de Grande-Synthe, les occupants subissent un traitement à part. De par leur vulnérabilité, leur précarité et leur souffrance, ils sont considérés comme victimes par les associations ou autres organisations leur venant en aide. D'autre part, ils sont jugés comme coupables par les institutions juridiques. Considéré comme une zone de non-droit ou de hors-lieux, «*le campement est soumis à une autre loi que celle de l'État dans lequel il se trouve*»⁶ selon l'anthropologue Michel Agier, à l'initiative de ce concept d'encampement. Selon lui, l'extraterritorialité évoquée précédemment est associée à cette mise à l'écart à la fois politique et juridique. Les exilés sont cantonnés à un lieu dans lequel la police les tolère, renforçant l'extrême violence à leur égard: «*si vous vous enfoncez un peu plus dans la forêt, on vous laissera tran-*

4 - AGIER, M., (2014), lors d'un entretien réalisé par SAINT-DO, V.. «La tentation de l'encampement - Entretien avec Michel Agier - Le Supplément», sur Le Journal de Culture et Démocratie, consulté le 28 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://lejournaldedeculturedemocratielasuite.wordpress.com/2019/11/18/la-tentation-de-lencampement-entretien-avec-michel-agier/>

5 - Op. cit., AGIER, M., (2011). «L'encampement du monde»

6 - AGIER, M., (2014). «Un monde de camps», (ed. La Découverte). Paris, France. Consulté le 28 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://journals.openedition.org/lectures/16357>



Le campement, un lieu en marge, un espace ségrégué
© LAMOTE Lucas

quille un peu plus souvent»⁷.

À ce jour et car aucune politique hospitalière n'a été organisée, une double lecture de la situation apparaît: le campement est accessible aux catégories citoyennes, mais elles sont perçues comme étrangères par les exilés⁸; la ville est accessible aux exilés mais ces derniers sont perçus comme des étrangers. Il existe comme une frontière d'ordre social entre la 'Jungle' et la ville : l'égalité entre les occupants du campement et les habitants de la ville semble suspendue ou écartée. En outre, la présence policière n'intervient pas sur le campement. Les forces de l'ordre se maintiennent à l'extérieur des zones de vie, excepté lors des expulsions, comme si l'administration de l'État s'arrêtait aux portes de cette situation inhumaine et dégradante. Le campement semble un espace apolitique, au sein duquel toute reconnaissance est suspendue, d'où son attribut singulier et inhabituel.

Ces espaces « *hétérotopiques* », autrement dit « *des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables* »⁹, sont symboles d'espaces de confinement et de vie à la fois. Le campement se définit donc comme un lieu au sein duquel règne un régime juridique différent du système normal appliqué, dans lequel le rapport à la loi semble intégralement rompu. Cette fiction juridique forme l'exception : les gens sont là, mais ont des droits différents, des statuts différents, une identité différente, une citoyenneté différente des locaux. Son caractère exceptionnel relève aussi de l'autonomie de la création et de sa gestion par les différentes ethnies, régies par aucune règle.

La logique des mots a aussi son importance, c'est notamment le cas du mot 'Jungle' défini par la majorité comme un « *milieu où les individus les plus forts imposent leur volonté et où les moins aptes à lutter sont voués à l'échec* » ou encore « *milieu où règne la loi du plus fort* »¹⁰. Pourtant, habituellement, les êtres vivant dans une jungle sont des animaux, non civilisés, et l'image qui s'en dégage n'est autre que des lieux de vie non adaptés pour les Hommes, et des conditions de vie inhumaines : « *le mot*

7 - Claudette, bénévole à l'ADRA me faisant part des paroles de policiers survenues la veille, lors d'une discussion le 21 mars 2021, sur le campement de Grande-Synthe

8 - Exceptés les membres des associations, connus et reconnaissables par leurs gilets.

9 - FOUCAULT, M, (2004). « Des espaces autres », dans *Empan*, février 2004 - n° 54, consulté le 28 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2004-2-page-12.htm>

10 - Définitions de « jungle », sur le site du CNRTL, consulté le 29 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/jungle>



L'encampement du monde est lié au fait que, depuis bientôt quatre siècles, les territoires sont organisés autour des États-Nations. Ces territoires des États-Nations associent deux termes: le contrôle des populations et la sécurité des territoires. [...] Cette forme-là de l'État-Nation fait très peu de place à la mobilité, en tout cas aux mobilités précaires, même s'il y a des nuances selon les continents et les pays.

L'encampement du monde, c'est la solution technique à un problème politique, c'est-à-dire produire de plus en plus de lieux de mise à l'écart.



transforme les migrants qui y vivent en bêtes fauves»¹¹. Le phénomène devient banal, notamment sur le territoire du littoral nord, où l'emploi du mot 'Jungle' participe activement à la déshumanisation des sujets qui l'occupent. Le campement, avec le temps, semble donc être devenu un espace apolitique, ne correspondant plus à une « *situation exceptionnelle* », au sens d'une séquence temporelle, mais davantage à une exception réalisée, comme un « *état permanent* »¹².

7.3. Un isolement social : l'exclusion

Enfin, le troisième terme formant le concept de l'encampement réside dans l'exclusion, une forme qui se retrouve également dans l'extraterritorialité et l'exception. Toutes trois, par leur préfixe « -ex » évoquent cette mise à l'écart, ce « *en dehors* ». Au sein de ces non-lieux, la politique nationale du rejet est appliquée, engendrant systématiquement une exclusion du point de vue de la structure sociale de ces personnes « *indésirables au monde* »¹³. Selon Michel Agier, le campement se décrit comme une « *forme sensible de l'altérité* »¹⁴.

Ainsi, au sein de ces campements informels, ses occupants se regroupent collectivement dans ces « *espaces autres* ». Ce regroupement d'individus peut rapidement se transformer en véritable communauté si la situation perdure, si les liens avec la population locale demeurent rompus. Dès lors, une solidarité entre les plus démunis se crée et une vie sociale particulière apparaît. De par son invisibilisation et le cloisonnement social subi, ce collectif est comme sans identité, sans nom. Pour se refaire un nom, une identité et pour obtenir reconnaissance, certains n'hésitent pas à rendre leurs empreintes digitales illisibles par l'utilisation de colle, de feu ou de substances chimiques. Cette pratique leur permet de rompre avec cette exclusion en jouant avec leur identité face aux instances publiques, ou même, vis-à-vis des bénévoles associatifs.

L'exclusion sociale évoquée ici, en plus de l'ex-

11 - GALITZINE-LOUMPET, A. (2018). « Le livre de « la jungle de Calais » : imaginaires et désobjectivations », dans *Journal des anthropologues*, mai 2018 (Hors-série), consulté le 23 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2018-5-page-99.htm>

12 - FISCHER, N., (2013). « Un lieu d'exception ? Retour sur le statut de la rétention administrative dans un contexte démocratique », dans *Politix*, Avril 2013/4 - N° 104, consulté le 4 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/revue-politix-2013-4-page-181.htm>

13 - Association SALAM, « Michel Agier : « Il y a le monde, et il y a les indésirables au monde » », sur le site de l'Association SALAM, consulté le 4 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.associationsalam.org/Michel-Agier-Il-y-a-le-monde-et-il>

14- Op. cit., AGIER, M., (2014). « Un monde de camps »



Au milieu des bois, les exilés isolés et à l'écart
© Mobile Refugee Support - 10/02/2021

ception juridico-politique et l'extraterritorialité spatiale, est corroborée par l'absence d'ouvrages, de statistiques, de recensement des personnes exilées. Il est très difficile de savoir combien de personnes (sur)vivent dans le campement ou leur nationalité, dû à un turn-over journalier. Cette exclusion ne fait pas non plus l'objet d'études, de recherches ou de travaux des professionnels du secteur de la ville (architecte, urbaniste, etc.). Pourtant, par ces regroupements sociaux multiethniques, les relations entretenues, les constructions écologiques, la résilience de ses occupants, le travail des associations et l'émergence de dynamiques économiques, le camp peut être synonyme d'une certaine forme d'urbanité. Dans le cas de Grande-Synthe, cette situation de mise en attente faisant émerger une organisation urbaine donne aussi à ces lieux, à cette frontière, une certaine épaisseur. Aussi, l'organisation socio-spatiale nous renseigne sur l'urbanisme de certaines villes et leur genèse. À Rome par exemple, la grande ville que l'on connaît aujourd'hui est née de l'exclusion sociale exercée envers les étrangers de la commune voisine. Jules Michelet, historien, affirmait en 1831 que « *la cité commence par un asile* »¹⁵. L'accueil, à Rome, a donc contribué à « *faire ville* »¹⁶.

Par la réalisation de ce travail et de cette recherche, il me semble donc opportun de mettre en lumière les invisibles, de sensibiliser, de documenter un sujet médiatisé négativement et d'ouvrir de nouvelles perspectives quant aux villes de demain, qui subiront davantage de déplacements de populations liés à une mondialisation toujours plus intense.

15 - Institut Convergence Migrations, « Les villes accueillantes », consulté le 5 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.icmigrations.cnrs.fr/defacto/defacto-016/>

16 - AGIER, M., (2015). « Anthropologie de la ville », (ed. Presses Universitaires de France). France. Consulté le 27 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/anthropologie-de-la-ville--9782130634805.htm>

Chapitre 8 : Organisation interne et gouvernance

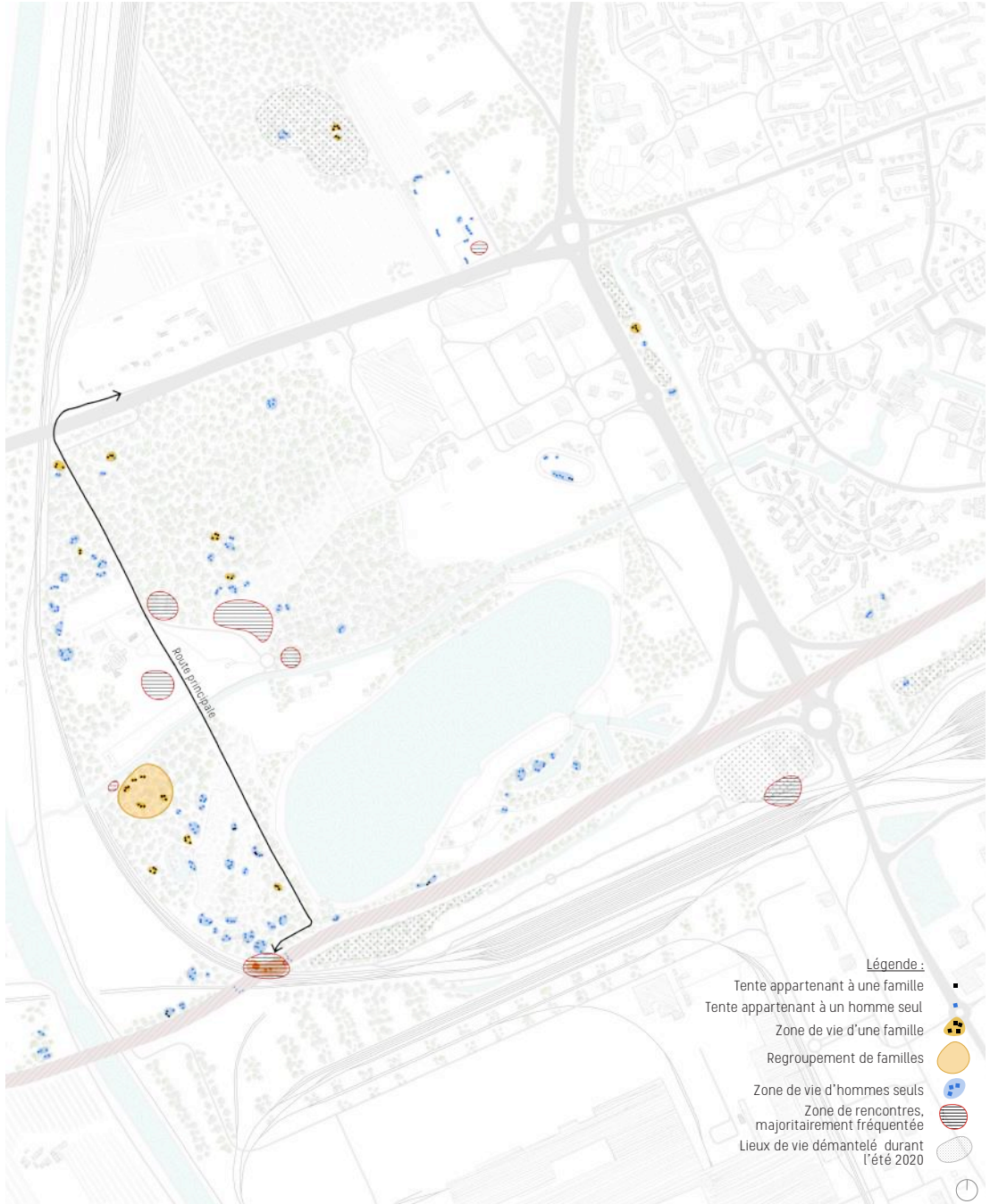
8.1. Dynamiques socio-spatiales au sein du campement

Le campement de Grande-Synthe s'est développé en majeure partie dans les 170 hectares de la zone naturelle du Puythouck, bordé au sud par l'autoroute et les voies de chemin de fer, et au nord par une route départementale menant au port maritime de Dunkerque / Loon-Plage. Cette 'Jungle' est bordée à l'est par des wateringues et une forêt épaisse la séparant d'un centre commercial. Le sol du bois est assez humide, et rapidement boueux lors des pluies qui s'abattent. La végétation, quant à elle, s'apparente à des sapins, des peupliers, des saules, des arbres à la croissance rapide plantés par René Carême et ses étudiants dans les années 70. Proche du sol, des ronces et une végétation hostile et piquante compliquent l'installation et le regroupement des exilés.

La plupart de ces regroupements s'organisent autour du lac, dans les bois, selon les ethnies. Certains exilés, plus solitaires, vulnérables ou craignant les conflits, prennent place de manière dispersée, sans ne jamais franchir la limite naturelle qui les sépare de la ville traditionnelle et de son centre. Nombre d'entre eux s'invisibilisent dans des sous-bois, d'autres dans des bâtiments abandonnés.

L'analyse de l'organisation spatiale et sociale de la 'Jungle' du Puythouck permet de porter un regard différent, un regard de futur architecte sur une entité spatiale complexe et très peu documentée, au contraire de la 'Jungle' de Calais, qui a fait, elle, l'objet de nombreuses recherches et études durant sa matérialisation et son maintien. La création de la 'Jungle' de Grande-Synthe, comme vue précédemment, est née de nombreux choix politiques sur cette thématique et d'une relégation de ces personnes hors de la norme qu'incarne la ville traditionnelle. Celle-ci devient alors complètement « *vidée du phénomène migratoire* »¹. Il me semble donc intéressant de réaliser une analyse origi-

1 - BARRY, Z., (2017). « Solidarités, ancrages et mobilisations dans un espace de marginalisation : le cas de la 'Jungle' de Calais », avril 2017, Université du Québec à Montréal, consulté le 31 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://archipel.uqam.ca/9907/1/M15043.pdf>



Malgré l'invisibilisation des campements informels, une vie en communauté exemplaire
© LAMOTE Lucas

0 100m 500m

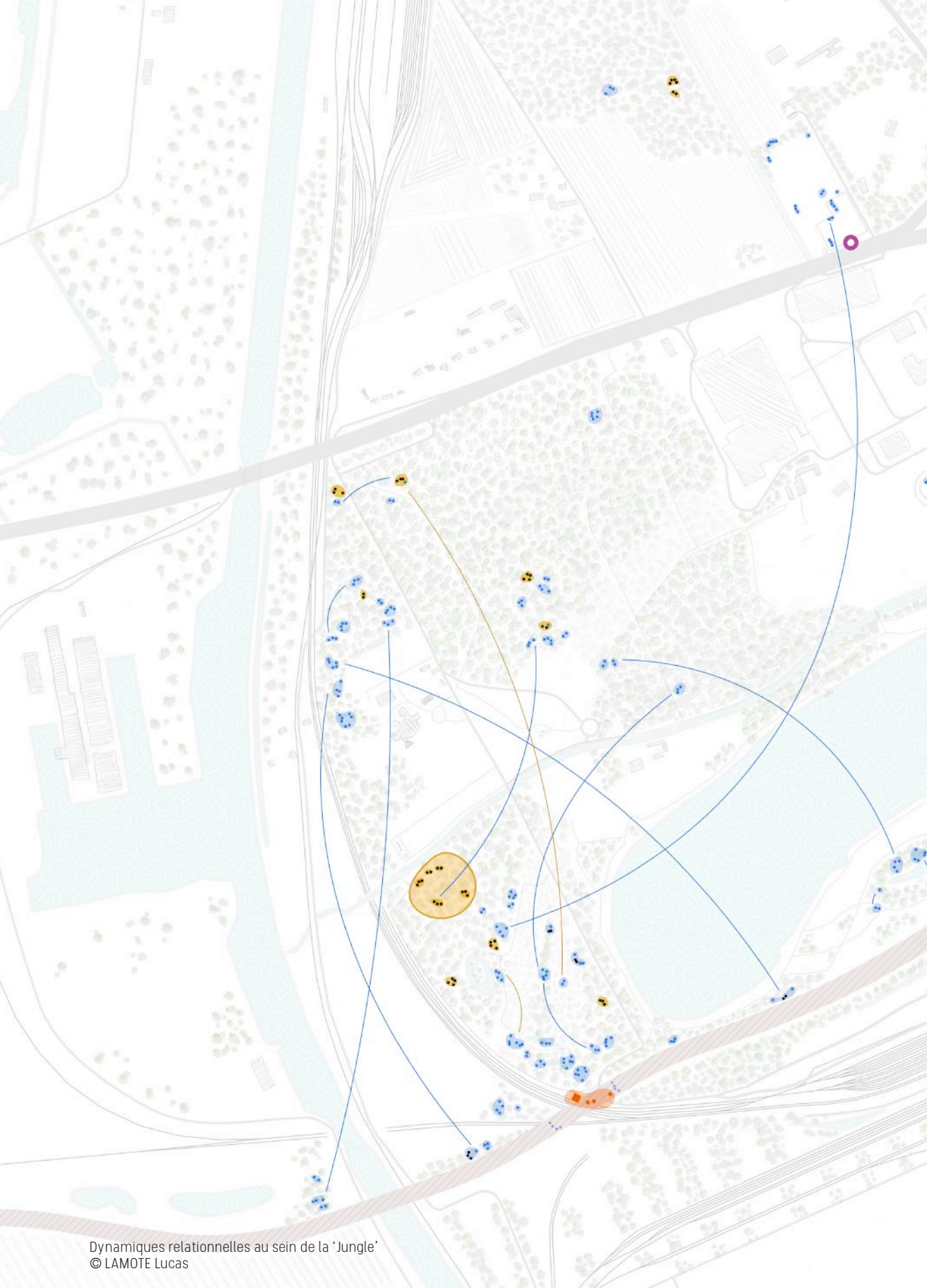
nale et personnelle de cet espace en marge, comprendre ce qu'il s'y joue et comment cette organisation et cette résilience font face et s'adaptent aux nombreuses destructions exercées par les forces de l'ordre et par des entreprises de nettoyage mandatées par l'exécutif.

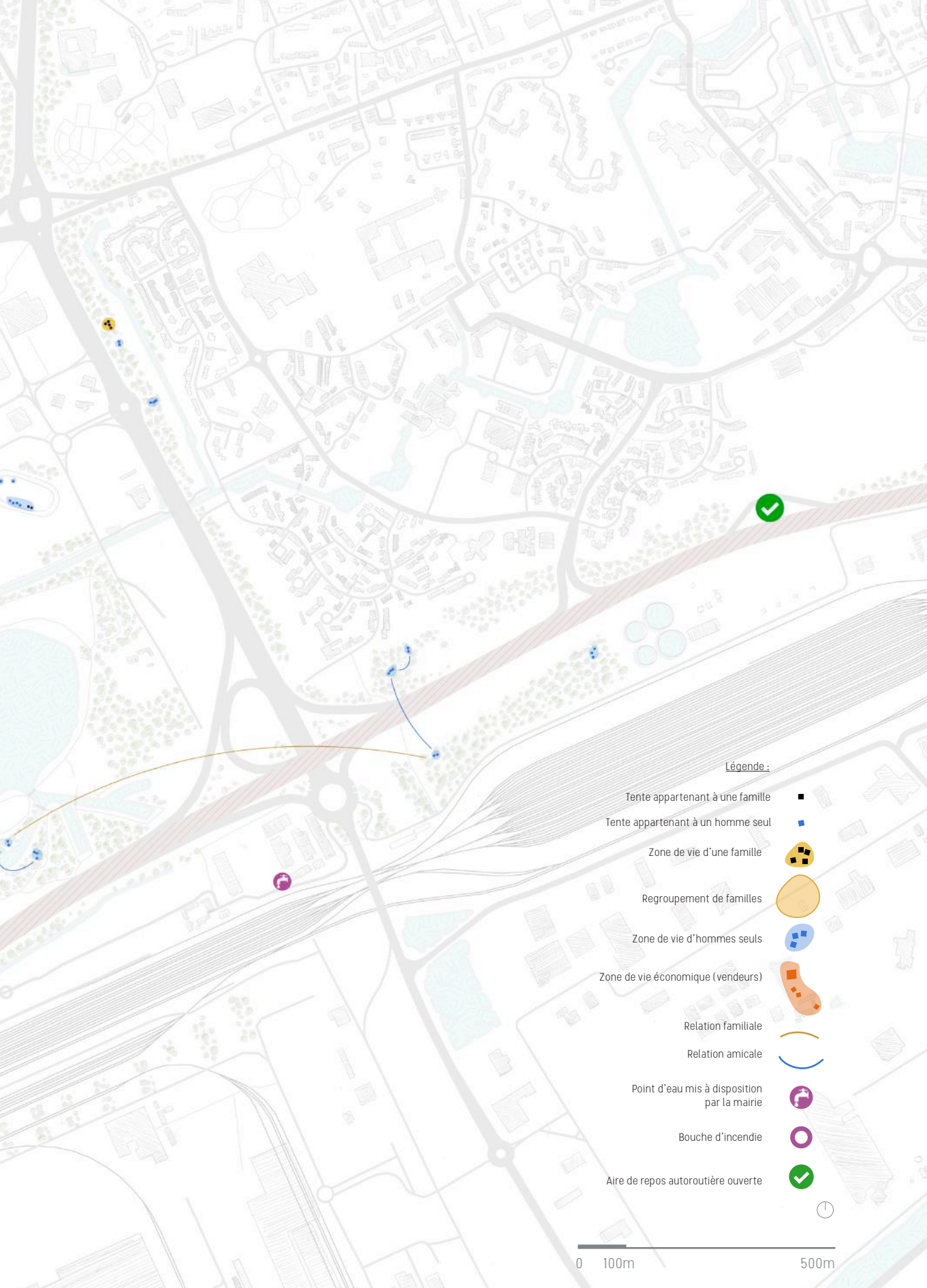
La stigmatisation des campements condamne les exilés à être dépersonnalisés, à maintenir leurs conditions de vie dans l'anonymat et le silence. Reconnus nulle part, ou déshumanisés, les exilés « *composent des territoires, construisent et transforment des mondes urbains* »² qu'il est indispensable de mieux considérer. Bien plus qu'un espace de transit qui perdure ou un espace d'exclusion à la frontière, la 'Jungle' est avant tout un espace de vie organisé. Support d'une vie sociale, politique et solidaire, la résilience des occupants de la 'Jungle', et le soutien des associations engagées, les ont conduits à développer de véritables espaces de relations sociales, multiculturelles, cosmopolites et exemplaires. Survenue de manière autonome et auto-organisée, la composition socio-spatiale de la 'Jungle' relève de nombreuses manières de créer de l'urbanité, de faire naître des embryons de ville, de respecter des peuples ennemis, etc. En effet, malgré des conditions de vie difficiles dans cette zone d'ignorance, les exilés tentent, tant bien que mal, de les améliorer en créant des abris temporaires pour se reposer, en fabriquant des espaces couverts pour favoriser des activités économiques ou en érigeant des lieux pour se retrouver.

Au sein des bois, de part et d'autre de la rue principale qui dessert la zone protégée du Puythouck, mais également en lieu et place d'anciens campements démantelés, plusieurs personnes se regroupent formant des « *micro-communautés nationales* »³, organisées selon des structures et situations familiales. Le travail de terrain réalisé a aussi permis de cerner quelles personnes, quelles ethnies, quelles religions ne pouvaient pas cohabiter ensemble. Malgré cela, des liens s'établissent tout de même entre différents habitants, parfois d'ethnies différentes. Ces rencontres ont surtout lieu sous le pont de l'autoroute A16, où se déroulent la majeure partie des distributions par les associations. C'est autour de cette « *place* », la plus fréquen-






2 - DORAI, M. K., PUIG, N., (2012). « Insertions urbaines et espaces relationnels des migrants et réfugiés au Proche-Orient », consulté le 30 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00760635/document>

3 - LECADET, C., « Le camp : une exception devenue banalité et espace apolitique ? », sur le site de l'IRIS, publié le 17 décembre 2014, consulté le 28 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.iris-france.org/51155-le-camp-une-exception-devenue-banalite-et-espace-apolitique/>

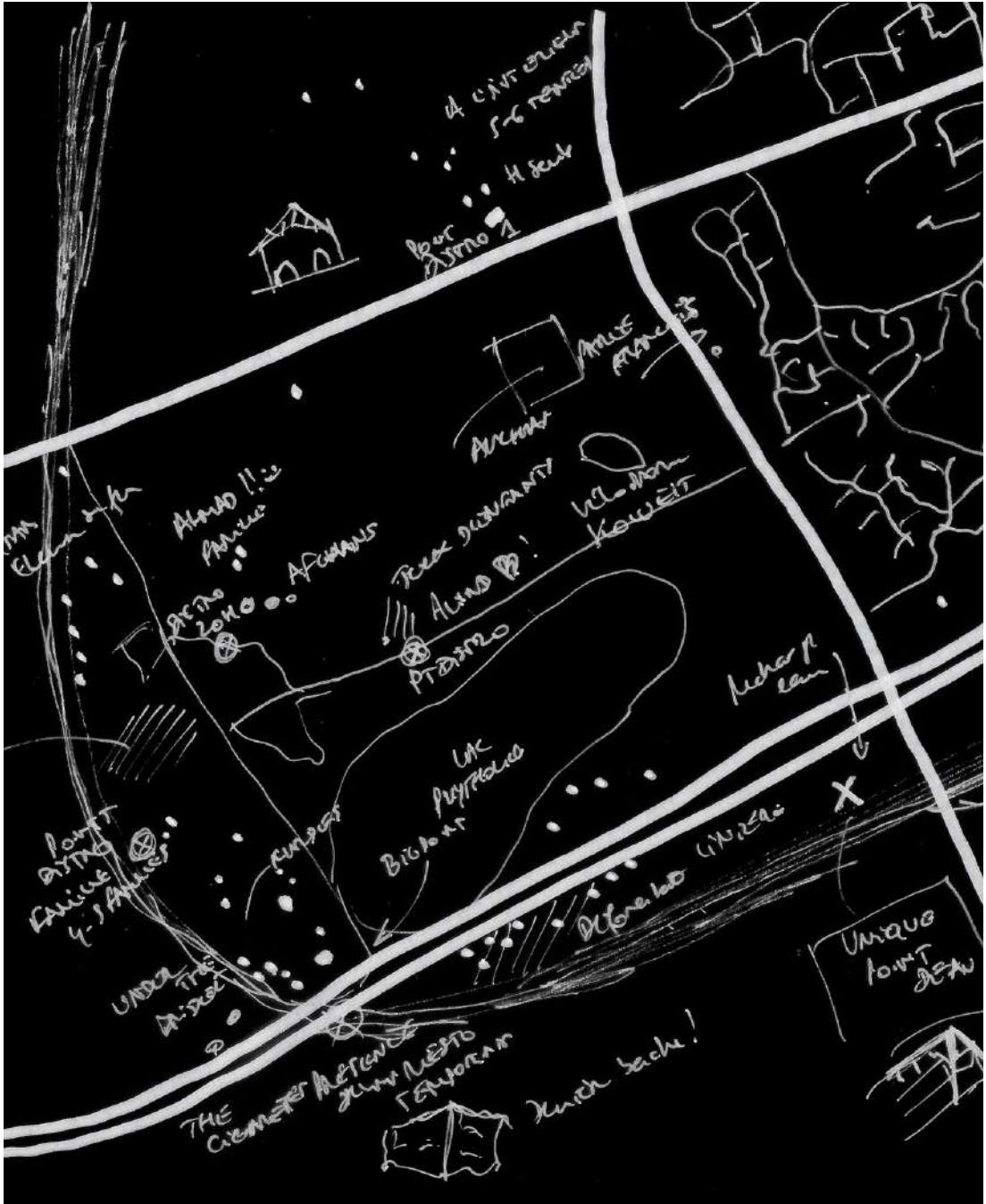




Légende :

- Tente appartenant à une famille ■
- Tente appartenant à un homme seul ■
- Zone de vie d'une famille 
- Regroupement de familles 
- Zone de vie d'hommes seuls 
- Zone de vie économique (vendeurs) 
- Relation familiale 
- Relation amicale 
- Point d'eau mis à disposition par la mairie 
- Bouche d'incendie 
- Aire de repos autoroutière ouverte 





Cerner l'organisation socio-spatiale de la 'Jungle' via une prise de notes sur le terrain
© LAMOTE Lucas

tée, que l'on retrouve des activités économiques. Certains y vendent du thé, d'autres des cigarettes, de l'alcool et du tabac. Deux restaurants informels y prennent place également, alimentés par des produits en provenance du centre commercial Auchan non loin, achetés avec leur argent propre. Les zones les plus fréquentées sont donc motrices de la vie sociale et économique du campement.

Qu'il s'agisse d'abris pour dormir, d'espaces pour se rassembler ou des échoppes présentes, l'humain transforme l'espace naturel dans lequel il se trouve en lieu de vie humainement habitable, utilisant des ressources trouvées sur place (troncs, branches, cordes, déchets laissés par les prédécesseurs, etc.). Les espaces d'habitations, plus privés, se dissimulent à travers la végétation basse et les troncs d'arbres. Ceux-ci sont desservis par des chemins peu empruntés : en maraude, on retrouve les lieux de vie grâce aux lignes de désirs tracées dans la nature. Petit à petit, lorsqu'une stabilité semble possible, une vie « normale », traduit par l'émergence d'un « *embryon de ville* »⁴, semble se dessiner, bien loin d'une zone d'entre-deux temporaire et sans vie à laquelle on pourrait s'attendre. Les fonctions propres au bidonville telles que présentées par le GAMMA (Groupe des architectes modernes marocains), à savoir « *habiter, travailler, circuler* » y sont présentes⁵. Néanmoins, nous parlons ici d'embryon puisque nous ne pouvons pas parler de ville, du fait de la définition de l'INSEE qui détermine une ville comme une « *unité urbaine qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres* »⁶.

L'ensemble de ces analyses et de ces réflexions nous invitent à voir la 'Jungle' et son organisation interne autrement pour être « *attentif à ce qui a lieu, à ce qui fait lieu* »⁷. Ainsi, de par cette organisation sociale et spatiale, se distinguent, au sein du campement, cinq points de distribution principaux, sur lesquels interviennent plusieurs associations, dont Utopia 56.

4 - AGIER, M., BARRE, C., BOCCARRA, D., ESNEE, F., FERT, B., FOUCHER-DUFOIX, V., GUALLEZE, A., HANAPPE, C., LECLERCQ, O., LUSSAULT, M., NEUMAN, M. (2018). « La ville accueillante - Accueillir à Grande-Synthe. Question théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville » (ed. PUCA). Paris.

5 - Groupe des architectes modernes marocains (GAMMA), « Les figures relais d'Écochard et de l'ATBAT-Afrique dans la création du Groupe des architectes modernes marocains », consulté le 31 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <http://mfd.agadir.free.fr/Agadir-reconstruction/etapes-reconstruction/urbanisme/Le%20GAMMA.html>

6 - INSEE, « Bases des unités urbaines de 1999 et 2010 », consulté le 30 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <http://mfd.agadir.free.fr/Agadir-reconstruction/etapes-reconstruction/urbanisme/Le%20GAMMA.html>

7 - AGIER, M., (2016). « Les migrants et nous : comprendre BABELS », (ed. CNRS). France.



Les associations britanniques, en nombre, préparent près d'un millier de repas quotidiennement
© LAMOTE Lucas - 20/07/2020



La warehouse, le lieu de stockage du matériel et de la nourriture distribués sur les lieux de vie
© LAMOTE Lucas - 12/08/2020

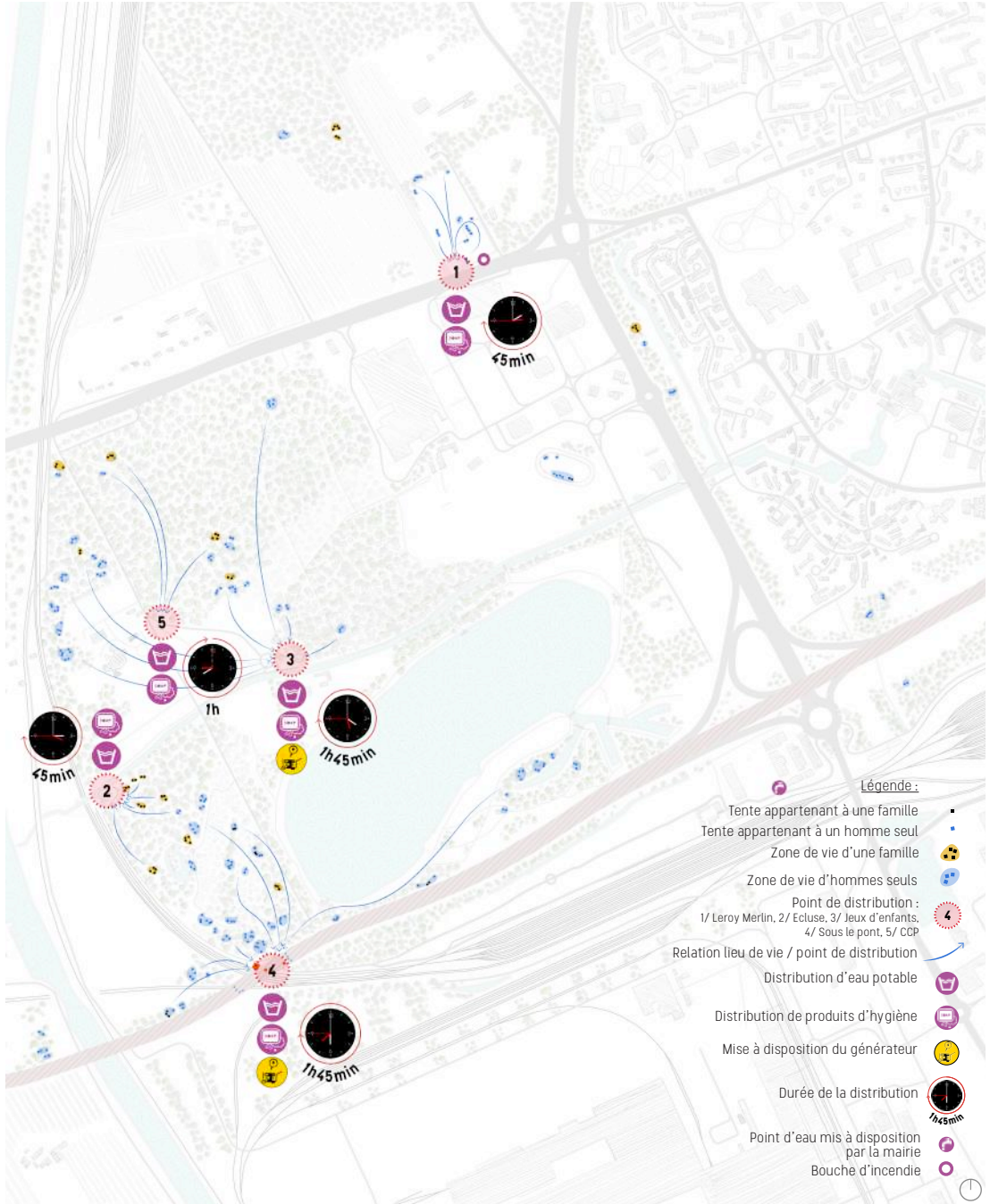
8.2. Une journée type d'un bénévole chez Utopia 56 à Grande-Synthe

L'équipe de volontaires d'Utopia 56 assure des distributions quotidiennes, en deuxième partie de journée sur ces cinq points, à savoir « *Leroy Merlin* », « *Ecluse* », « *Jeux d'enfants* », « *Sous le pont* » et « *CCP* ». Néanmoins, la journée commence quelques heures plus tôt, vers 10 heures. Les bénévoles, après avoir passé une nuit au camping du Palominos où sont logées les associations, y compris britanniques, se rendent à la 'warehouse' (l'entrepôt). C'est dans ces lieux, mis à disposition par L'Auberge des Migrants, que transite l'essentiel de l'aide humanitaire présente à Calais et Grande-Synthe : woodyard⁸, nourriture, tentes, vêtements, etc. À 40 kilomètres de là, l'équipe de Human Rights Observers est déjà sur le terrain depuis 8 heures pour documenter les évictions, et envoyer toutes les informations relatives à celles-ci via une application de messagerie instantanée. Depuis plusieurs années, nombreuses sont les associations nées à Calais qui ont étendu leur travail à l'agglomération dunkerquoise, comme notamment RCK⁹ ou Calais Food Collective, qui distribuent respectivement repas chauds et nourriture sèche. En fin de matinée, toutes ces équipes s'activent au sein de la 'warehouse' : l'équipe de RCK prépare plus de 1 000 repas par jour, Abdul et son équipe coupent du bois pour le distribuer sur le campement, Utopia 56 prépare ses missions dans l'espace de stockage partagé entre les équipes de Calais et de Grande-Synthe.

Dès l'arrivée à la 'warehouse', il est nécessaire de nettoyer et désinfecter le camion de distribution et la voiture de maraude utilisés la veille. En effet, trois équipes se distinguent chez Utopia 56 Grande-Synthe : une équipe de trois personnes qui assure la distribution de l'eau et des kits d'hygiène, une équipe de deux qui s'occupe de marauder et d'aller à la rencontre des personnes et enfin une troisième équipe qui gère davantage la partie administrative et rangement de l'entrepôt. Chaque jour, et selon un planning préétabli le dimanche, les équipes changent. Au sein du camion de distribution, l'équipe attitrée vérifie de ne pas oublier shampoings, brosses à dents, gel douche, savon,

8 - Equipe de bénévoles coupant régulièrement du bois, ensuite distribué dans les différents campements de Calais et Grande-Synthe

9 - Refugee Community Kitchen, association britannique préparant et servant des repas aux exilés de Calais et Grande-Synthe

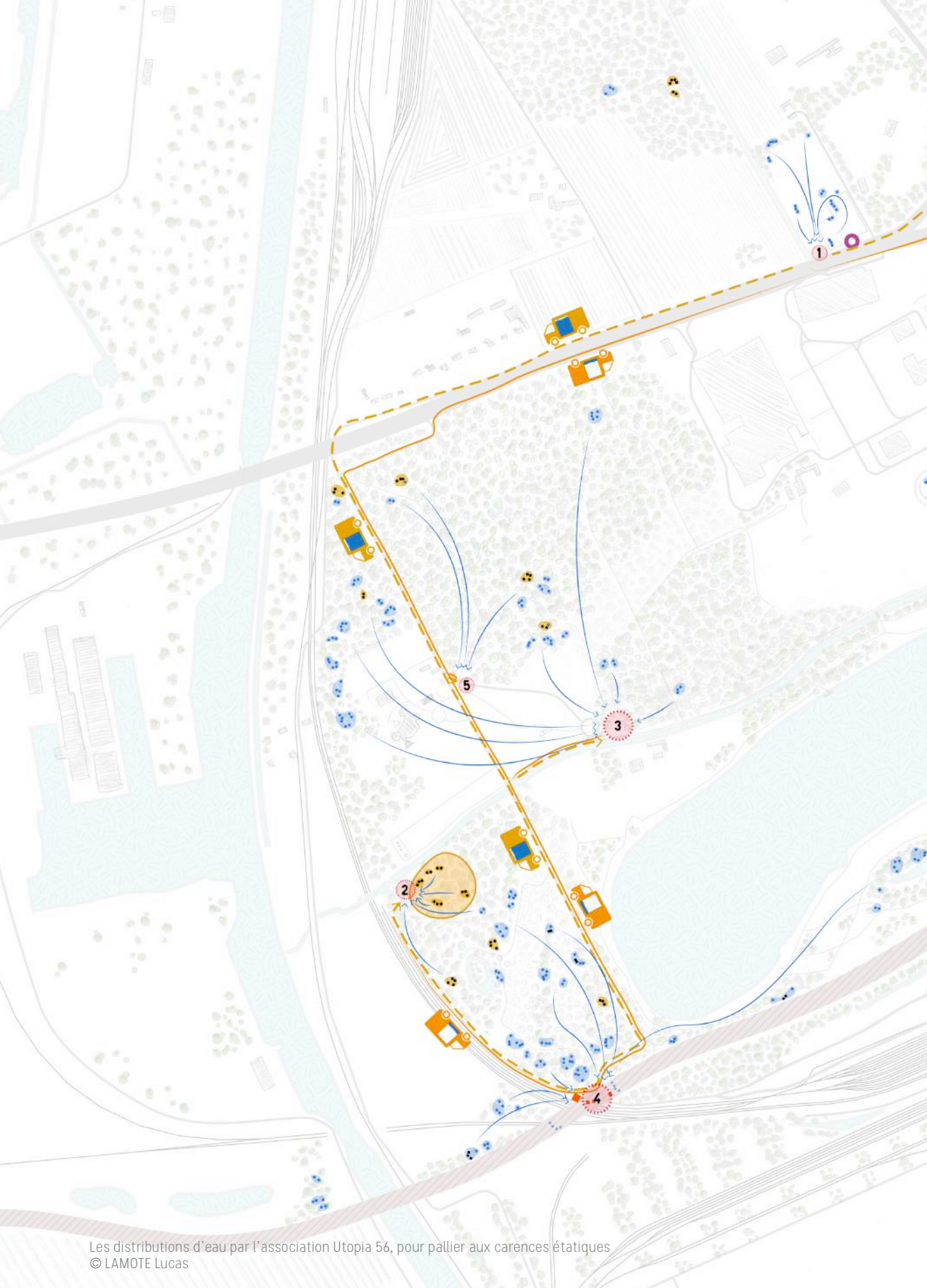


Une vie rythmée par les distributions des associations
© LAMOTE Lucas

rasoirs, et un peu de nourriture : tout cela en fonction des donations reçues et triées au préalable. La cuve d'eau, positionnée à l'arrière, doit aussi être nettoyée chaque jour: elle permet de distribuer en moyenne 3 000 litres d'eau de manière quotidienne¹⁰. Le matériel à emmener est disposé dans différentes caisses installées de manière stratégique dans le camion pour faciliter la distribution. Pour la maraude, il est toujours essentiel de prévoir des habits et des kits d'urgence pour venir en aide à des personnes coincées dans des camions ou trempées suite à un naufrage. Des tentes et bâches sont aussi emmenées, même si celles-ci sont généralement fournies par l'association Solidarity Border.

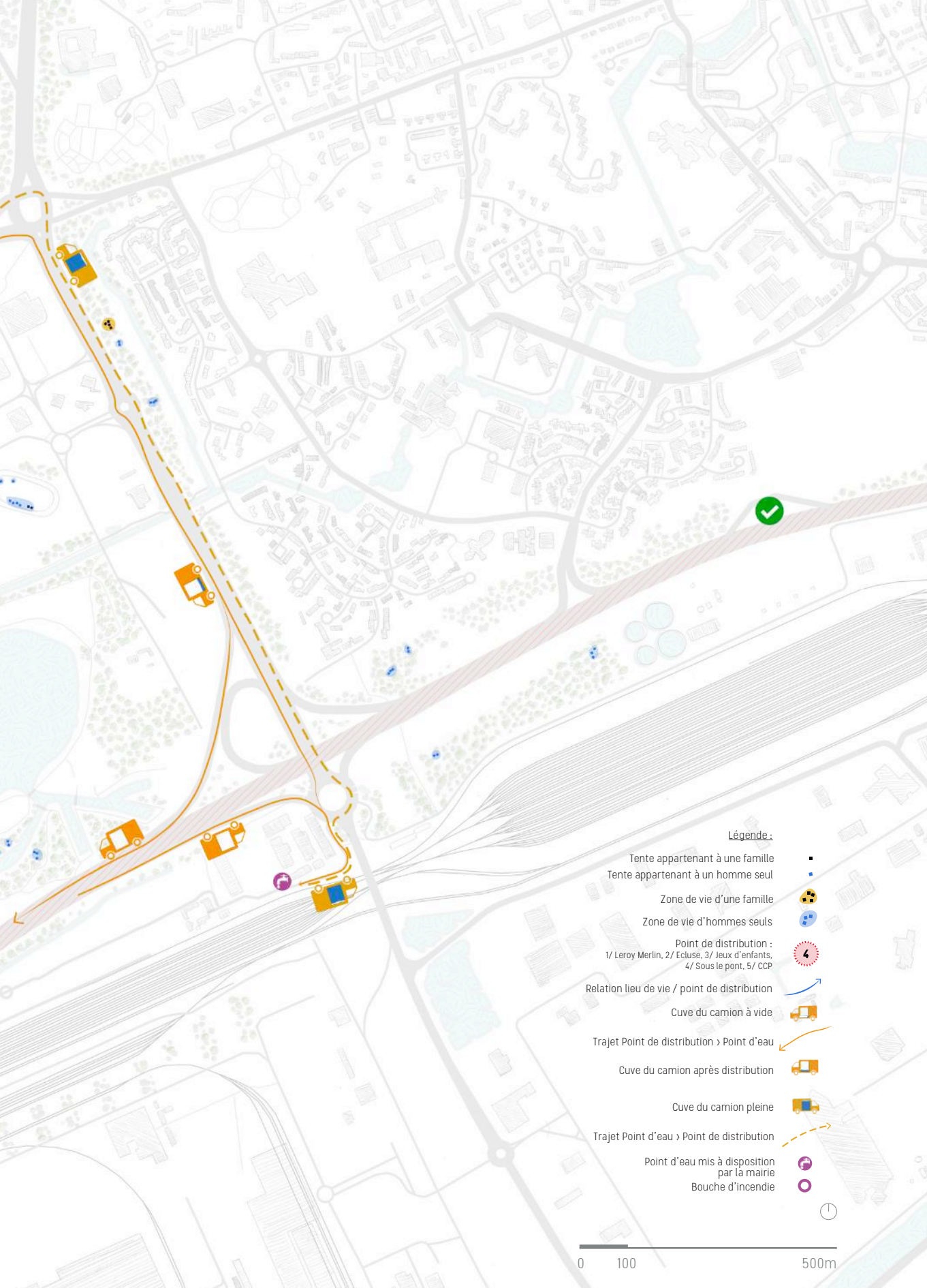
10 - Chiffres établis grâce au recensement réalisé par l'association Utopia 56 Grande-Synthe au cours des mois de Juillet et Août 2020

Après s'être rassasiés avec un repas aux saveurs du Moyen-Orient préparé par RCK, les deux équipes de terrain quittent Calais à 13 heures, en direction de Grande-Synthe. Pendant que l'équipe maraude rejoint directement les campements, le premier arrêt pour l'équipe de distribution s'effectue à proximité des hangars abandonnés de La Linière, désormais barricadés. C'est là que l'on trouve l'unique point d'eau disponible, avec ses 6 robinets pour 400 exilés, à plus de 2 kilomètres des lieux de vie : un abreuvoir rouillé mis en place par la mairie permet de se rafraîchir et de laver ses vêtements. Le premier point de distribution se trouve à proximité d'un hangar privé, occupé par une dizaine d'hommes seuls, de nationalité kurde irakienne. Nous y sommes vers 14 heures et restons environ 45 minutes. Après chaque point de distribution, nous revenons à La Linière pour remplir les 1 000 litres de la cuve d'eau, disposée à l'arrière du camion. Le temps de distribution, bien qu'il dépende énormément de la demande des exilés, est calculé dans le but de respecter un planning établi avec les autres organisations. Au mieux les délais sont respectés, au moins les habitudes des exilés sont bouleversées. En effet, ces derniers ont pris le pli de notre présence à des heures précises sur les différents points de distribution : pour rendre leur vie un peu moins pénible, certains ont établi des modes de vie rythmés par les différentes distributions quotidiennes, des moments conviviaux durant lesquels ils peuvent discuter, échanger, témoigner, changer d'air.



Les distributions d'eau par l'association Utopia 56, pour pallier aux carences étatiques

© LAMOTE Lucas



Légende :

- Tente appartenant à une famille ■
- Tente appartenant à un homme seul ■
- Zone de vie d'une famille 👤
- Zone de vie d'hommes seuls 👤
- Point de distribution :
1/ Leroy Merlin, 2/ Ecluse, 3/ Jeux d'enfants,
4/ Sous le pont, 5/ CCP ⚙️
- Relation lieu de vie / point de distribution ➡️
- Cuve du camion à vide 🚚
- Trajet Point de distribution > Point d'eau ➡️
- Cuve du camion après distribution 🚚
- Cuve du camion pleine 🚚
- Trajet Point d'eau > Point de distribution ➡️
- Point d'eau mis à disposition
par la mairie 🚰
- Bouche d'incendie 🚒





« Sous le pont », le lieu de distribution le plus fréquenté
© Mobile Refugee Support - 12/07/2020



À « Jeux d'enfants » et ailleurs, la nécessité d'une coordination inter-associative maîtrisée
© LAMOTE Lucas - 12/08/2020

Après le remplissage de la cuve, nous partons en direction du point de distribution «*Ecluse*», proche duquel des familles sont installées. Durant toute l'après-midi, l'équipe de distribution, de maraude ainsi que d'autres associations sont en constante relation via l'application de messagerie WhatsApp. Son utilisation par les bénévoles permet de signaler des personnes vulnérables et de les orienter, d'avertir de la présence de nouveaux arrivants qui seront équipés le soir même par Solidarity Border, de proposer des solutions d'hébergement comme la Maison Sésame par exemple, de contacter MRS¹¹ lorsqu'un exilé demande du matériel, etc. Les deux points de distribution suivants sont les plus importants car un grand nombre de personnes s'y rend, attiré par le générateur mis à disposition ainsi que la présence d'autres associations avec lesquelles Utopia 56 se coordonne pour arriver à des heures similaires.

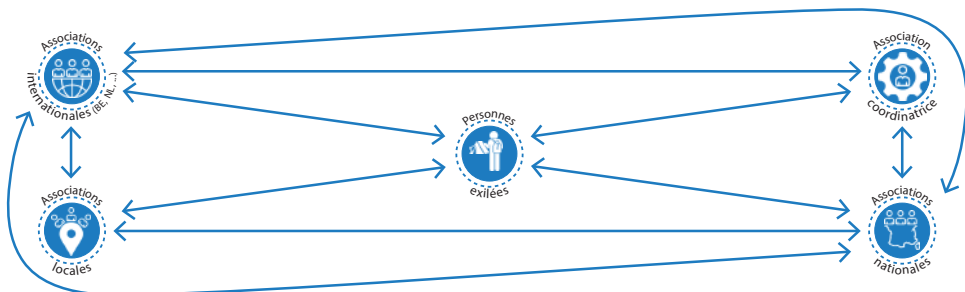
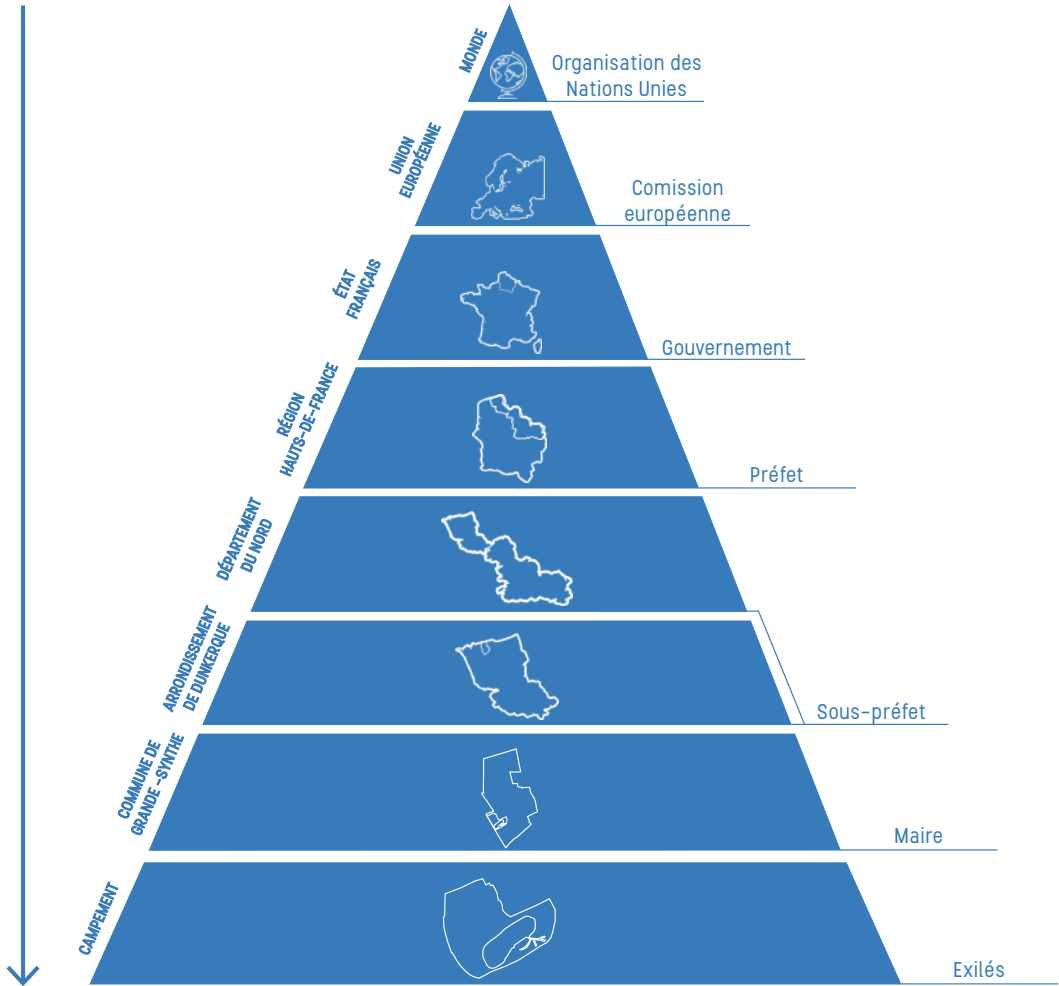
À «*Jeux d'enfants*» à 16 heures et «*Sous le pont*» à 18 heures, nous rencontrons respectivement une centaine de personnes de manière quotidienne. Les distributions y sont plus longues, et durent un peu moins de deux heures. L'eau et les produits d'hygiène sont toujours distribués, le générateur est sorti pour permettre le rechargement des téléphones et des «*power-banks*». Parallèlement, l'équipe maraude aide au respect des bonnes pratiques, discute avec les exilés, pénètre dans les bois. Au besoin et à titre d'exemple, l'équipe réalise des ISM¹² pour expliquer à des mineurs leurs droits sur le territoire métropolitain, emmène des personnes à l'hôpital, se rend au commissariat pour qu'un mineur soit pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, distribue du matériel d'urgence, etc.

La dernière distribution, prévue à 20h, se déroule à «*CCP*»¹³ où une famille et deux hommes seuls vivent dans l'anonymat et l'invisibilité. Parfois, des afghans se mêlent à cette distribution, inquiets et apeurés de se rendre aux distributions à proximité de leur lieu de vie, fréquentées par la communauté kurde. Le retour à Calais s'en suit, la journée touche à sa fin, excepté pour deux membres de l'association, désignés pour être en «*maraude de nuit*». L'un d'entre eux gardera le téléphone d'urgence proche de son oreiller pour répondre aux éventuels appels de détresse de

11 - Mobile Refugee Support, association britannique distribuant des vêtements, tentes, bâches à la demande des exilés

12 - Association d'interprétariat qui permet aux associations de discuter avec des exilés parlant peu anglais

13 - Appellation donnée au dernier point de distribution à proximité d'un centre aéré, initiales de «Centre de Culture Populaire»



À l'échelle globale, un système de gouvernance hiérarchisé / À l'échelon local, des rapports de domination équilibrés
 © LAMOTE Lucas

nouveaux arrivants, de naufragés ou de personnes en danger dans la 'Jungle'. Si cela se produit, les deux personnes désignées montent dans la voiture de maraude en direction de Grande-Synthe. Cette aventure a été mon quotidien durant plus d'un mois.

8.3. Gouvernance¹⁴ et prises de décision

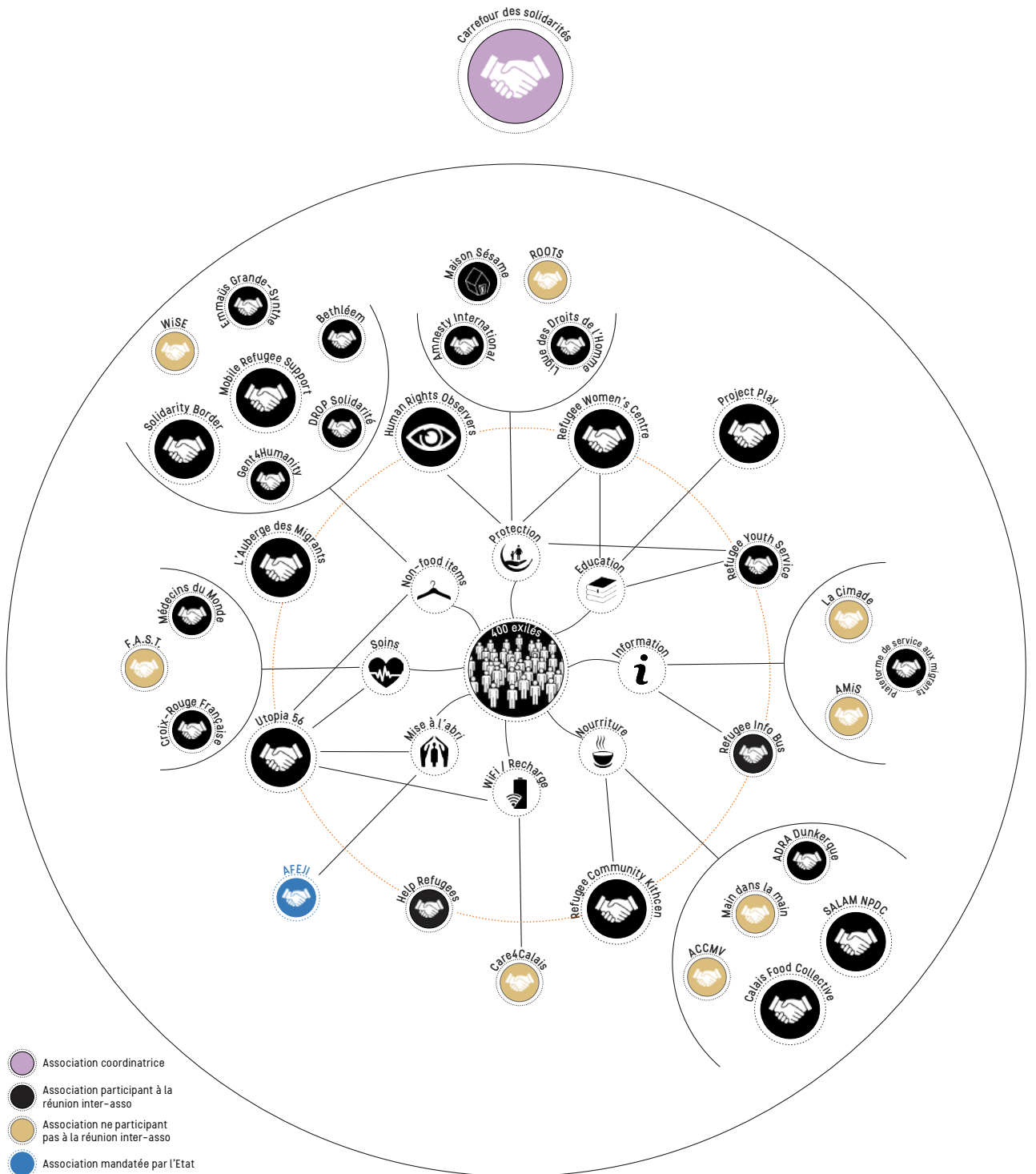
La position en zone-frontière de la ville de Grande-Synthe, au même titre que Calais, interroge sur la gouvernance établie dans cet espace d'entrée et de sortie de l'espace Schengen. Souvent considéré comme une prérogative étatique, le système institutionnel des politiques migratoires repose en réalité sur une organisation verticale « *top-down* » marquée par une hiérarchisation forte des différents acteurs, allant de l'échelle globale à l'échelle locale.

En effet, dès la fin de la guerre froide, la signature de pactes internationaux et européens a pour but d'établir une meilleure collaboration entre tous les acteurs liés au sujet politiquement délicat de l'immigration. Malgré une volonté de l'ONU d'afficher la migration comme faisant partie « de l'expérience humaine depuis les débuts de l'histoire » et la montrant comme un facteur « *de prospérité, d'innovation et de développement durable* »¹⁵, l'absence d'articulation entre les différentes organisations internationales conduit à l'inefficacité du dispositif institutionnel mondial. Paradoxalement, cette gouvernance mondiale ne laisse que très peu de place aux innovations locales, promues par des acteurs non gouvernementaux. Tant bien que mal, les associations agissant à Grande-Synthe possèdent leur propre mode de gouvernance, basé sur un équilibre des rapports de domination, mettant les exilés au cœur de leurs préoccupations.

Sur le littoral nord, le Royaume-Uni entre aussi dans le cercle des acteurs, déterritorialisant la frontière le long du littoral nord suite aux accords du Touquet de 2003. Néanmoins, la compréhension du système complexe de gouvernance à la frontière nécessite également la convocation

14 - «La gouvernance est, de façon générale, un concept représentant la manière dont un domaine d'activités est gouverné » et « renvoie à un système d'entités décisionnelles qui dirige un certain domaine d'activités », d'après Wikipédia, consulté le 22 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernance>

15 - «Pacte mondial sur les migrations », sur Wikipédia, consulté le 4 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Pacte_mondial_sur_les_migrations



des interactions horizontales, basées sur des rapports de domination équilibrés, entre acteurs publics (État, collectivités) et acteurs non étatiques, à savoir les acteurs privés (entreprise de sécurité¹⁶, du nettoyage). Entrent aussi dans la case des acteurs non étatiques, les acteurs de la société civile, c'est-à-dire associations, ONGs, etc. Celles-ci, dont les principales se regroupent bimensuellement lors de réunions inter-associatives¹⁷, jouent un rôle primordial sur le campement de Grande-Synthe. Effectivement, l'absence de politique européenne commune, avec ses « 27 politiques d'asile différentes »¹⁸, et l'inaction de l'État concernant l'hospitalité envers les exilés conduit à l'externalisation des responsabilités étatiques vers une société civile engagée, active et défendant les droits fondamentaux des plus précaires. Ce volontarisme se traduit notamment par la multiplication d'initiatives citoyennes internationales au sein de la 'Jungle' : on y rencontre des associations néerlandaises, belges, anglaises. Ces initiatives se développent de manière indépendante et proposent des services socio-sanitaires, des activités diverses, etc. Certaines de ces associations ou organisations non gouvernementales pallient les carences étatiques depuis plus de trente ans sur le littoral nord, conduisant « à une normalisation du rôle de ces actions citoyennes »¹⁹ face aux manquements des institutions. Fondé sur une organisation horizontale, au sein de laquelle chaque association a un rôle déterminé, elles interviennent sur le terrain et participent à la construction de l'espace 'Jungle', dans son animation et son dynamisme. Cette situation de déficience en matière d'accueil renforce davantage le rôle majeur et l'implication de l'échelon local et des acteurs de la société civile en temps de crise.

Parallèlement à leurs actions, les bénévoles associatifs désirent tendre vers une gouvernance faisant coexister le système dominant, global et vertical, avec les actions citoyennes développées à l'échelle locale. C'est grâce à une meilleure gouvernance que les « effets positifs de l'immigration peuvent être optimisés »²⁰. Ce mode de gouvernance, au sein duquel les décisions sont prises à l'échelon le plus bas, intègre quatre acteurs principaux qui sont la commune, les collectivités et associations, les habitants et les exilés. Il est important de noter la nécessité d'inclure les

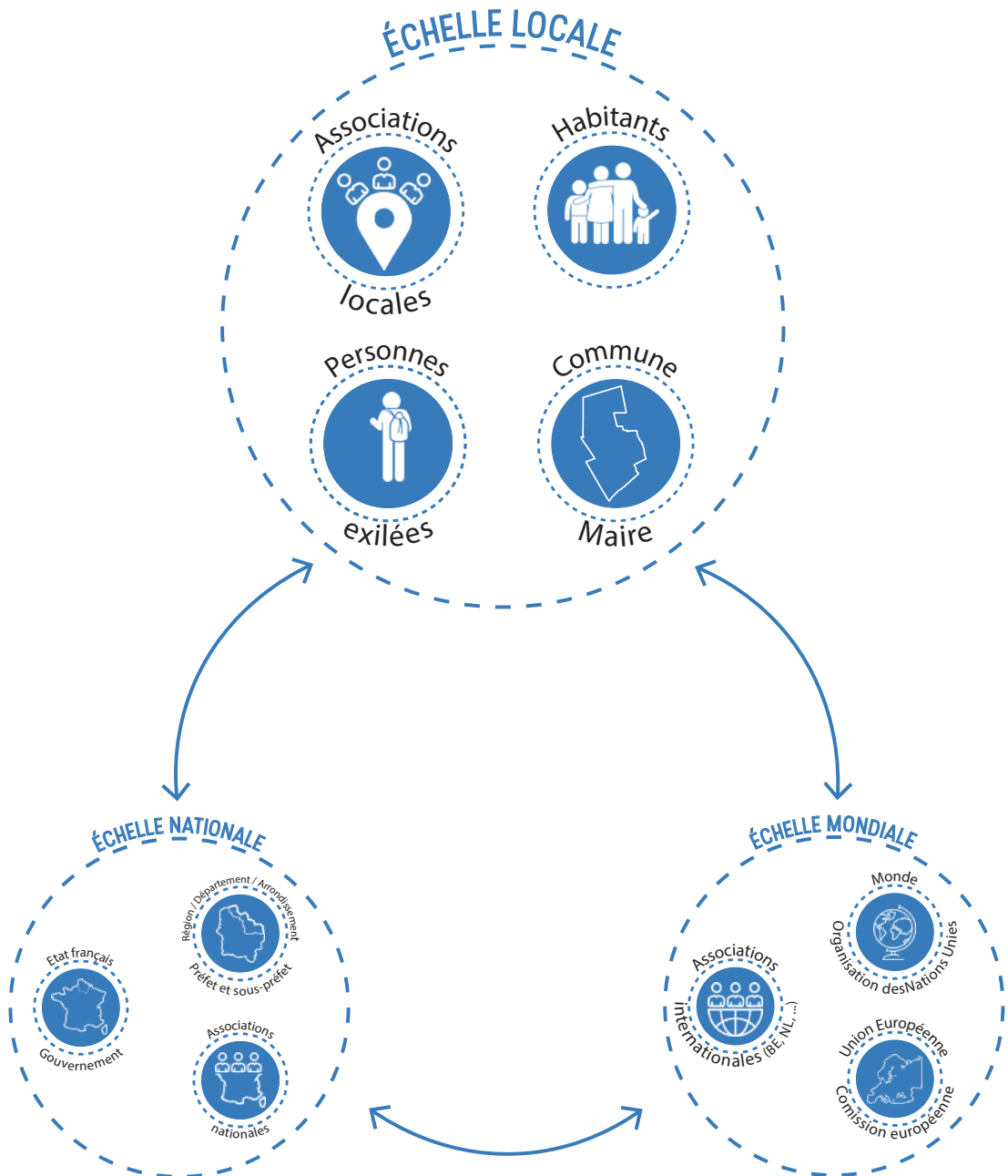
16 - RODIER, C., (2012). « Xénophobie business. À quoi servent les contrôles migratoires ? », (éd. La Découverte), consulté le 2 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/xenophobie-business--9782707174338.htm>

17 - Ces réunions sont animés par l'association du Carrefour des Solidarités, missionnée et rémunérée par la ville de Grande-Synthe

18 - GEMENNE, F., lors d'une interview réalisée par l'EXPRESS, consulté le 25 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/francois-gemenne-dans-l-ue-il-y-a-27-politiques-d-asile-differentes_2133966.html

19 - DEBELDER, J., (2020). « Les mobilisations solidaires envers les personnes migrantes: une modalité locale de la gestion des diversités pour un bénéfice partagé ? », étude de l'IRFAM (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations), décembre 2020. Consulté le 5 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <http://www.irfam.org/les-mobilisations-solidaires-envers-les-personnes-migrantes/>

20 - TARDIS, M., (2019). « Le pacte de Marrakech. Vers une gouvernance mondiale des migrations ? » - février 2019, consulté le 2 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/tardis_pacte_marrakech_2019.pdf



Inverser la pyramide organisationnelle : vers une gouvernance horizontale qui inclut davantage l'échelon local
 © LAMOTE Lucas

habitants de la ville accueillante dans une nouvelle forme de gouvernance. De plus, en temps normal, les exilés participent déjà de manière informelle à la gouvernance des frontières pour contourner les règles européennes en matière d'asile: en reconstruisant leur identité biologique mais aussi biographique, certains mutilant leurs doigts pour ne pas être identifiés : « *Tu peux faire ça avec de la colle, tu peux brûler tes empreintes avec des clous très chauds ou à l'acide sulfurique... selon moi, ça fait moins mal que d'être renvoyé en Grèce* »²¹. Ainsi, ils contournent les règles européennes en matière d'asile par le recours à des actes de désespoir : « *Pour survivre à Calais, tu dois jouer avec ton identité. Ici, tout le monde est palestinien ; c'est le moyen le plus sûr pour ne pas être expulsé* »²². Pour lutter contre ces pratiques, l' Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) multiplie ses actions dans les 'Jungles' du littoral nord et de la région parisienne pour favoriser l'accès à la demande d'asile des exilés présents sur ces territoires.

Néanmoins, ce droit à la mobilité dont les exilés tentent de jouir à Calais ou à Grande-Synthe reste majeur et est défendu par de nombreuses associations qui tiennent tête aux politiques migratoires institutionnelles inadaptées. La présence quotidienne de ces acteurs non étatiques sur le terrain permet une connaissance inédite de la problématique migratoire, qui permet d'appréhender mieux que quiconque le mode de gouvernance ainsi que le projet d'accueil adéquat à la situation. Une collaboration étroite avec les institutions nationales et internationales reste cependant nécessaire pour promouvoir les initiatives locales et leur réussite.

21 - Un exilé soudanais interviewé à Calais :

BASSI, M., FINE, S., (2013). « La gouvernance des flux migratoires "indésirables" », dans *Hommes & migrations*, 2013 - n°1304 , consulté le 4 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/2647>

22 - Un exilé égyptien interviewé à Calais; Ibid.



Royaume-Uni



Port de Dunkerque / Loon-Plage



Routiers

vers Loon-Plage



Police aux frontières



Police aux frontières



Collectif Ripostons



Help Refugees



Refugees Community Kitchen



ROOTS



Bethléem



Care4Calais



Amnesty International



Solidarity Bore



Ligue des Droits de l'Homme



Carre four des solidarités



SALAM NPDC



Emmaüs Grande-Synthe



F.A.S.T



Utopia 56



CRS



L'Alberge des Migrants



Project Play



La Cimade



Maison Sésame

Jungle



Mairie de Calais



EuroTunnel



Police aux frontières



Calaisiens



Médias



Port de Calais

vers Calais



Police aux frontières



Police aux frontières



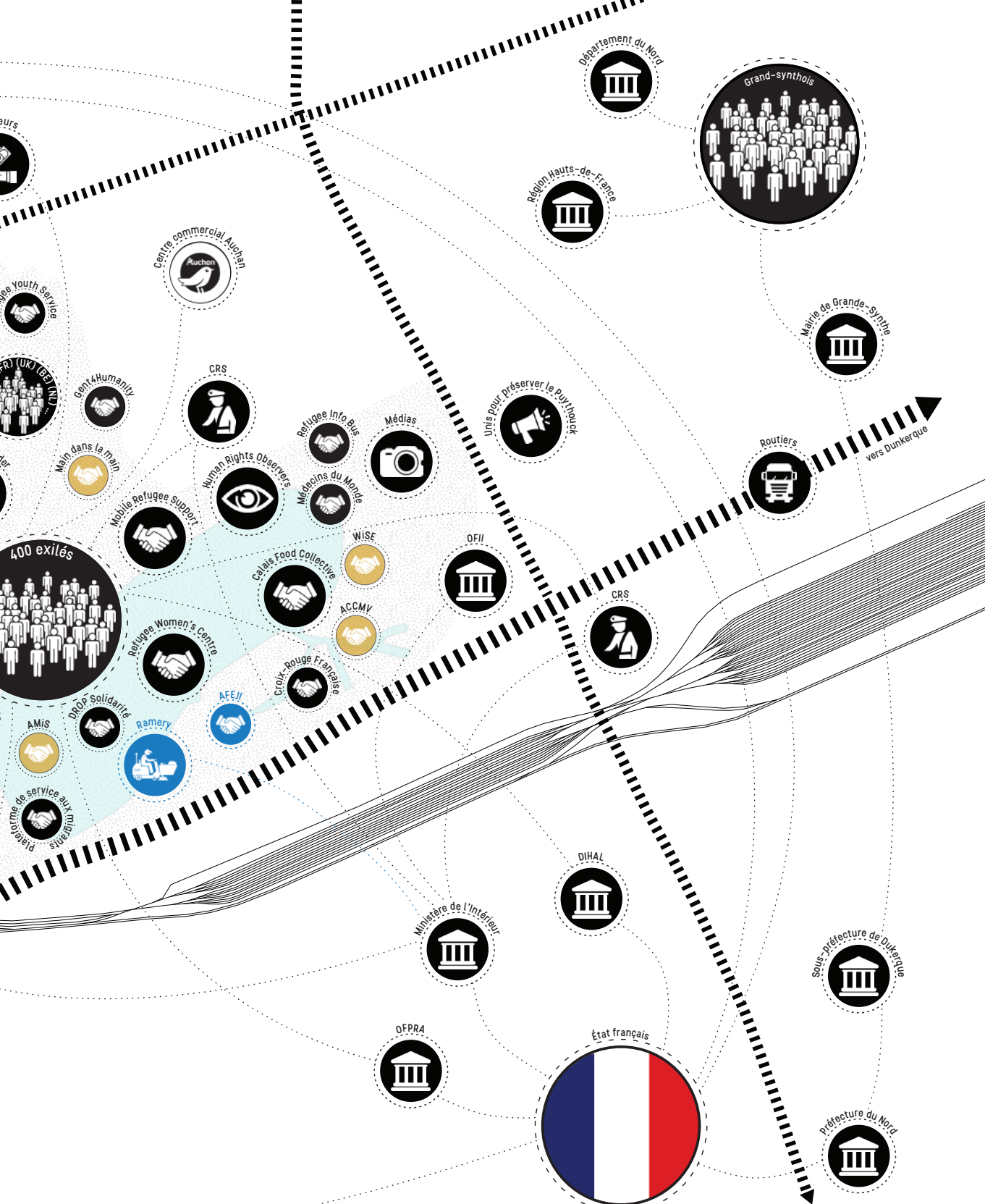
Passeurs



Association coordinatrice



Associations ne participant pas à la réunion inter-asso



● Autres acteurs

● Association / Entreprise mandatée par l'Etat

Chapitre 9 : «Habiter» l’informel

9.1. (Sur)vivre, ensemble et séparément

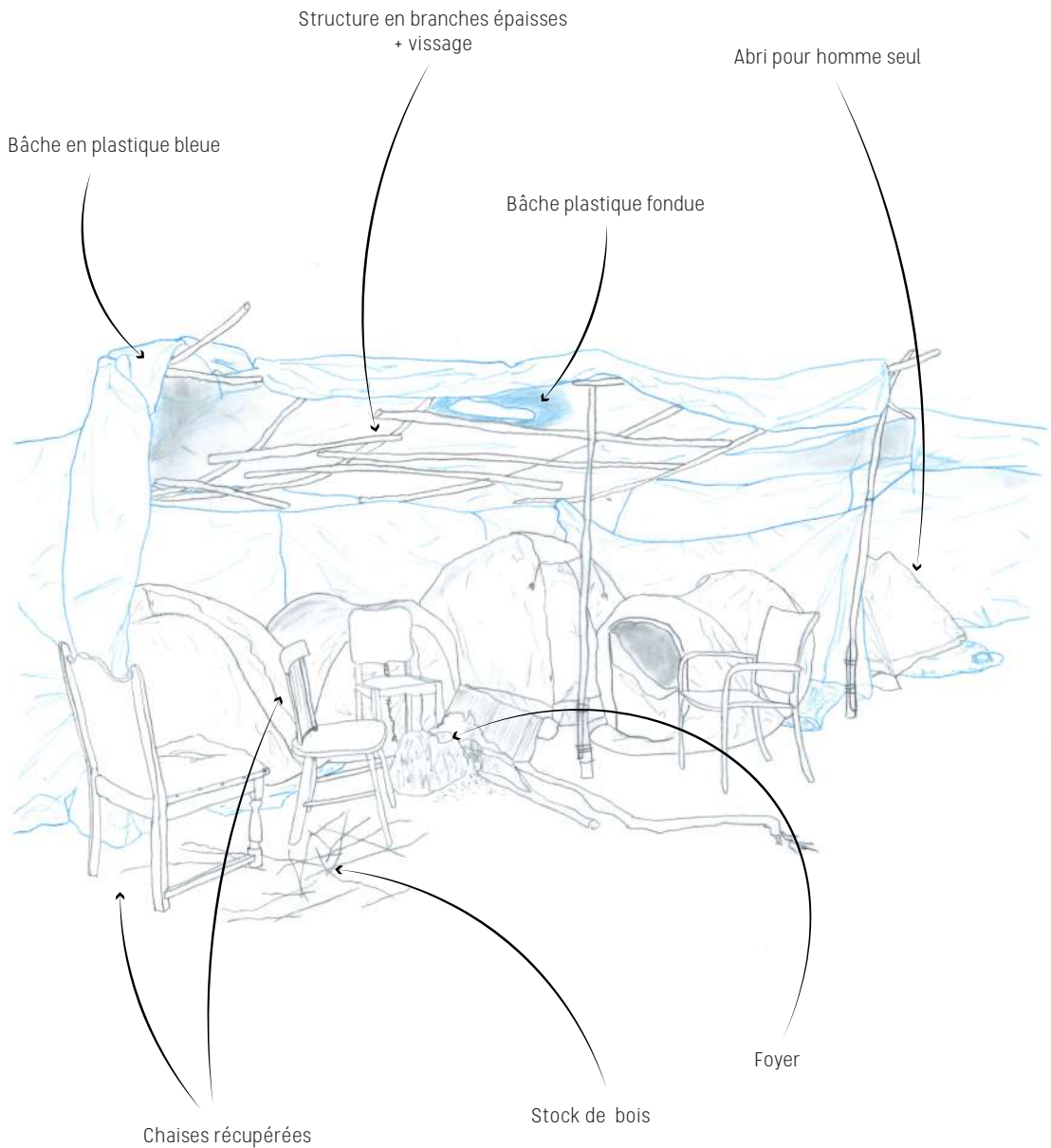
Au sein du campement, l’organisation socio-spatiale se fonde sur des réseaux communautaires qui naissent grâce à l’entraide. En effet, les nouveaux arrivants peuvent généralement compter sur des personnes déjà installées dans la ‘Jungle’, parlant la même langue et appartenant à la même communauté : cette première rencontre est primordiale et permet d’obtenir le kit nouvel arrivant, distribué par certaines associations. Ces rencontres ont généralement lieu sur les points de distributions, où se regroupent la majeure partie des exilés durant la journée, pour acheter des denrées, manger au restaurant informel ou danser ensemble sur de la musique traditionnelle.

Pour les exilés rencontrés, ces premières approches sont primordiales car elles permettent de former un réseau amical. C’est également ce qu’affirme Sophie Djigo en écrivant que ces « *amitiés politiques* »¹ reposent surtout sur l’utilité et l’urgence de se faire des amis dans la ‘Jungle’. En effet, l’exilé voisin ne doit pas représenter une menace ou devenir un ennemi : les amitiés se créent alors pour des raisons politiques. Lorsqu’un individu arrive, souvent seul, dans de tels lieux, il commence par rechercher des « *kaka* », signifiant « *frères* » en kurde, avec qui il pourra établir des alliances. Celles-ci seront déterminantes « *pour pouvoir s’abriter, subvenir à ses besoins, avoir accès aux informations, gagner en sécurité* »². Souvent régies par la langue, ces amitiés permettent aux personnes rencontrées par les nouveaux arrivants, de leur présenter les bénévoles associatifs et leurs actions. En outre, les nouveaux arrivants sont très souvent invités à prendre un repas chaud dans un groupe déjà formé, ou bien boire un thé, discuter, dormir à l’abri pour la première nuit.

Ces regroupements par micro-communautés s’établissent donc par ethnie, par la langue, mais souvent par logique d’âge, de génération, de lien de parenté ou par-

1 – DJIGO, S., (2019). «Aux frontières de la démocratie», (éd. Le Bord De L’eau). France.

2 – DJIGO, S., (2016). «Les migrants de Calais. Enquête sur la vie en transit», (éd. Agone). Marseille.



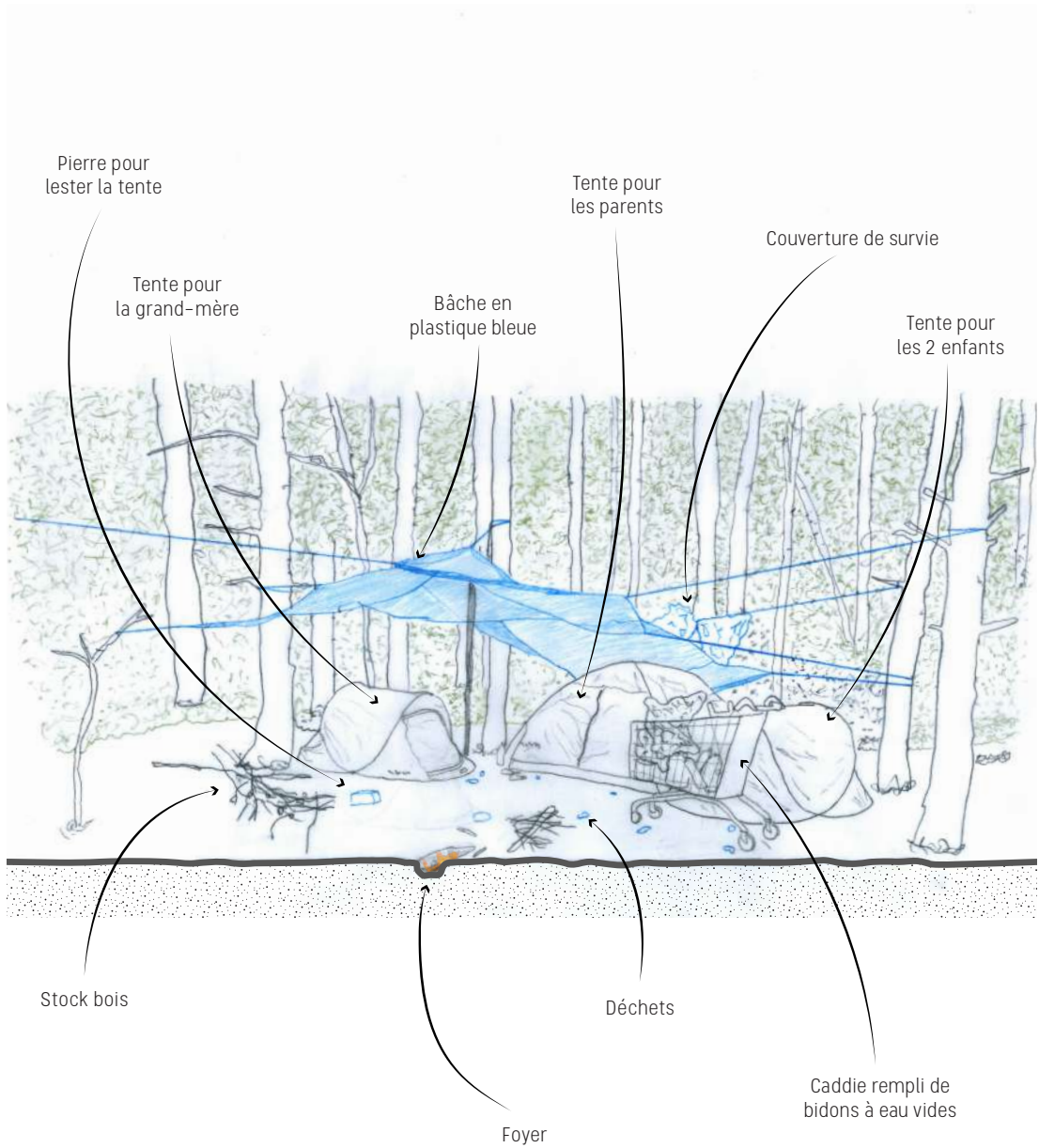
fois de proximité géographique d'origine. Certaines associations défendent l'idée que cette organisation est issue du réseau de passeurs agissant sur le campement. Cette (auto-)organisation, qui s'opère au sein du campement, est marquée par des relations de solidarité entre les exilés, qui peuvent parfois mener à de la concurrence, voire de la violence. Ainsi, des clivages existent aussi au sein de la 'Jungle', comme dans la ville de Grande-Synthe. Néanmoins, cette maîtrise du lien social et la manière dont des « communautés de culture, de langue, de trajectoire »³, de religion différentes arrivent à coexister ensemble, sans police, ni loi, stupéfait les sociologues se penchant sur la question des relations dans les campements informels.

L'organisation d'une micro-communauté (famille seule ou groupe d'amis) se traduit par un positionnement des tentes et des abris de manière linéaire ou semi-circulaire face à un foyer, souvent creusé dans la terre et formant une fosse rectangulaire d'environ 50 centimètres de long sur 20 centimètres de large. Cette pratique, répandue au sein de certains groupes permet « de disposer les morceaux de bois et les braises dans le creux »⁴ et de poser sur le sol une grille de caddie sur laquelle chauffer le thé ou cuire les aliments. Autour de cela, certains exilés disposent des chaises de fortune et y invitent amis ou bénévoles associatifs à discuter autour d'une boisson chaude, d'un repas traditionnel et d'un film projeté sur un drap accroché à une corde entre deux arbres. Des espaces communs multifonctionnels, autour du feu, délimités par les tentes et parfois protégés par une bâche, servent à la fois d'espace pour se rassasier, jouer aux dominos ou chanter ensemble.

Les tentes, elles, sont généralement articulées selon l'implantation des végétaux et arbres. On les retrouve dans la plupart des cas, serrées les unes contre les autres pour limiter les déperditions thermiques et se maintenir au chaud. Le lieu est généralement identifié et unifié par des grandes bâches bleues distribuées par les associations et qui, tendues par des cordes accrochées aux arbres, protègent les tentes des intempéries et des mauvaises conditions climatiques. Les arbres ont donc cette fonction de support aux bâches, mais se révèlent également utiles

3 - AGIER, M., BOUAGGA Y., GALLISSON M., HANAPPE, C., PETTE, M., WANNES-SON, P., « Une sociologie de la Jungle. La vie quotidienne en espace précaire », dans , La jungle de Calais, (2018), (éd. Presses Universitaires de France). Paris, France. Consulté le 2 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/la-jungle-de-calais--9782130800637--page-109.htm>

4 - N., exilé kurde irakien, lors d'une discussion le 12 août 2020

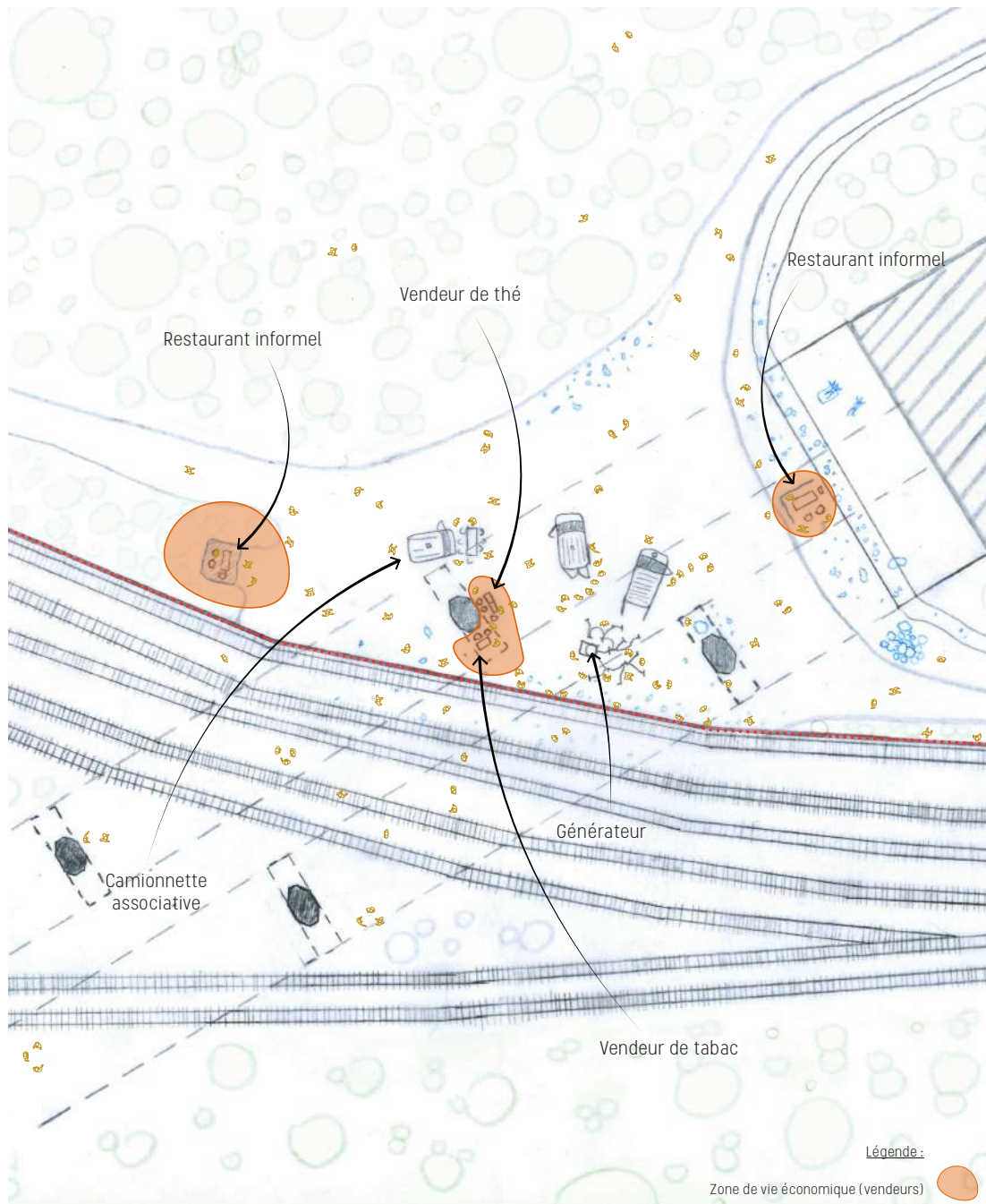


pour poser ou suspendre des ustensiles, brosses à dents, miroirs, etc. Concernant le rapport au sol, pour lutter contre le froid et l'humidité, certaines tentes sont surélevées par des palettes. D'autres optent plutôt pour une couverture ou une bâche disposée entre le sol et la tente pour conserver les sacs de couchage et couettes au sec, en empêchant à l'humidité du sol de transpercer la toile de tente.

Pour créer de l'intimité et des gradations du public au privé, les abris ont tendance à se mettre à distance des chemins empruntés et sont positionnés de telle sorte qu'une barrière végétale, naturelle ou physique empêchent les regards indiscrets. Lorsque les premiers actes de déforestation surgissent, durant le mois d'août 2020, les limites naturelles se font rares, des dispositifs spatiaux érigés par les exilés permettent de se protéger de ces indiscretions: entrée par l'arrière, draps suspendus entre deux arbres, etc. Au sein de cette micro-communauté (espace partagé par plusieurs générations d'une même famille ou par 3-4 amis d'une même communauté), d'autres seuils mènent vers l'espace le plus privé. Cette pratique s'exemplifie par une différenciation des matériaux disposés au sol, par l'utilisation de palettes qui invite à laisser ses chaussures à l'entrée, par des espaces couverts, ou par les tentes elles-mêmes. En effet, « *un espace abrité ou un espace entre clôtures peut aussi bien être un espace privé qu'un espace public. Le rôle du toit ou le rôle de l'enclos dans le bidonvillage, en train de naître, n'est pas déterminé par le concept de propriété, mais par le mode d'utilisation, privé ou public* »⁵ nous renseigne l'architecte Yona Friedman. L'occupation des tentes, quant à elle, varie selon les dons des associations, la structure et l'organisation familiale : les familles reçoivent en général des tentes pour 4 ou 5 personnes, tandis que les personnes seules ne partagent que rarement leur espace intime et privé, même si la tente reçue en don convient pour accueillir deux personnes.

Cette juxtaposition de limites, distinguant un extérieur public (cheminement), un extérieur privé (espace commun à la micro-communauté) et un intérieur privé (tente individuelle ou collective), traduit une succession de règles sociales régies par la communauté elle-même

5 - FRIEDMAN, Y. (2003). « L'architecture de survie. Une philosophie de la pauvreté », (ed. de l'éclat). Paris.



Au point de distribution « Sous le pont », un lieu d'échanges humains et économiques
© LAMOTE Lucas

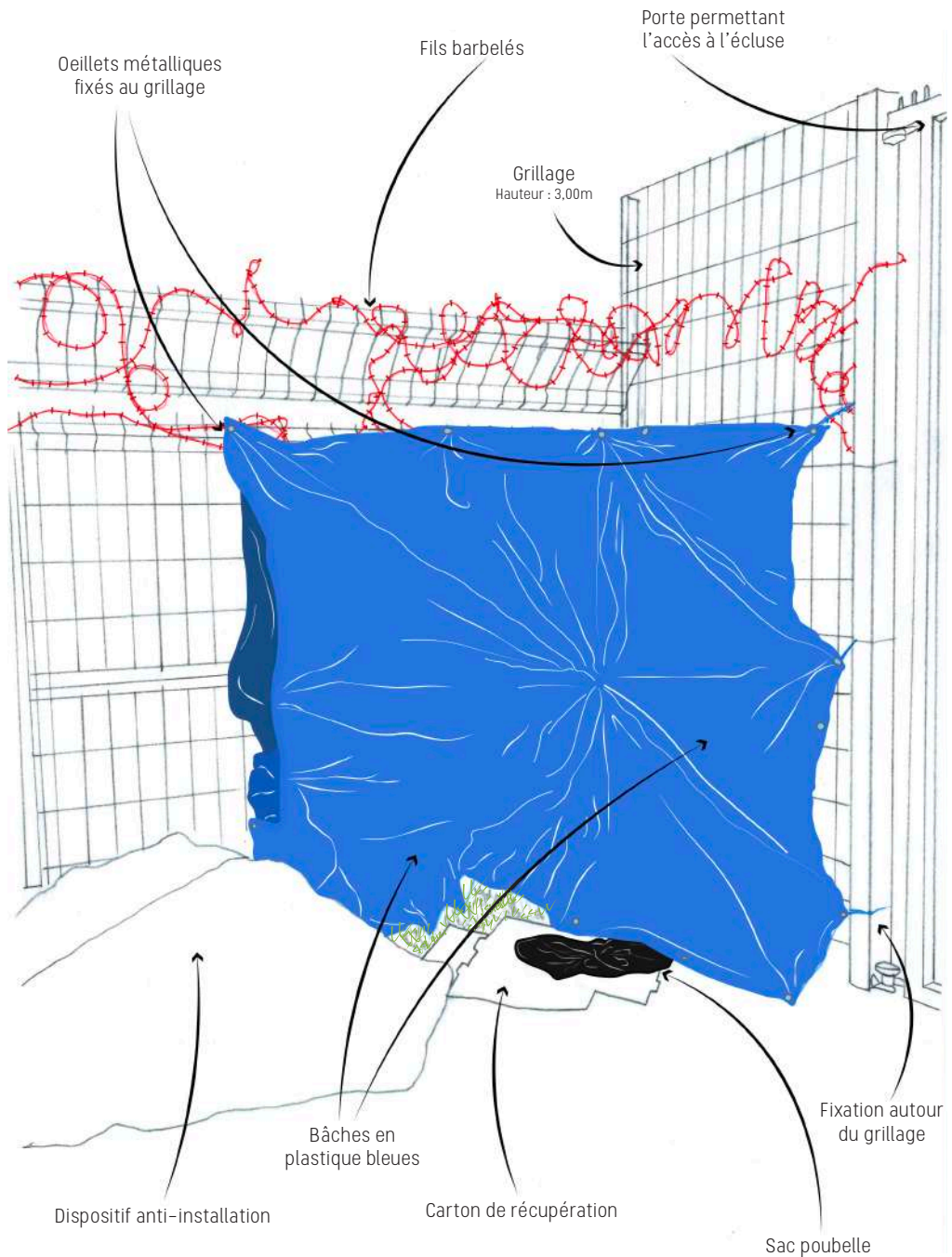
au sein du campement, qui peuvent s'avérer différentes en fonction des espaces et des ethnies. L'architecte Yona Friedman parle des bidonvilles en affirmant qu' « *il y a des enclos qui sont interdits pour certaines personnes et pas pour d'autres. Il y a des enclos où l'on peut s'asseoir, d'autres où tout le monde reste debout. Il y a ceux réservés aux hommes et ceux réservés aux femmes* »⁶. De par ces mots, il reflète explicitement les comportements observés sur la 'Jungle' de Grande-Synthe.

6 - Ibid.

7 - Vendant des denrées alimentaires et boissons à la carte, il est référé au terme « restaurant »

9.2. S'abriter, se protéger, s'approprier des espaces, développer une vie économique

Ainsi, éloignés de la ville traditionnelle, de son centre et de ses services, les exilés fabriquent et développent leurs propres services, favorisant aussi l'émergence d'activités économiques visibles. Au centre de l'espace le plus fréquenté, sous le pont de l'autoroute A16, plusieurs vendeurs s'installent pour vendre du tabac, du thé, des boissons ou même de la nourriture. Un « *restaurant* »⁷, dont les limites visuelles et physiques sont fabriquées par des bâches tendues entre deux montants, se positionne sur une partie enherbée. A l'abri des regards, tout un réseau se développe autour de cela, allant même jusqu'à avoir recours à d'autres exilés, mineurs parfois, pour approvisionner le restaurant en boissons, sauces, et autres. La non-stabilisation engendrée par les expulsions a quand même permis le développement de ces activités, qui disparaissent la nuit, au contraire de ce que l'on pouvait voir dans la 'Jungle' de Calais par exemple. Le développement de cette économie permet de diminuer la précarité de certains exilés du campement, qui profitent parfois de la générosité des associations pour revendre des produits issus de donations et de distributions. La plus lucrative et rentable de ces activités restant tout de même celle qui permet un passage plus aisé vers l'Angleterre. De manière générale, cette économie permet d'améliorer les conditions de vie de tous les exilés, d'« *habiter* » cet espace d'entre-deux plus dignement, de rendre les lieux un peu plus vivants, vivables, habitables.



Un angle entre deux grillages, un lieu propice à l'installation d'un espace pour se laver
© LAMOTE Lucas

La notion d'« *habiter* » a fait l'objet de nombreuses études menées dans les domaines de la sociologie, de l'anthropologie et de l'architecture. Souvent, cette notion a été rattachée à celle de « *vivre* »⁸. Le rôle de l'Homme face à l'espace qu'il habite devient donc primordial pour préserver son intimité et se représenter socialement. Pour cela, l'Homme a toujours « *eu besoin de s'abriter, de se protéger, et de s'approprier des espaces* »⁹ selon l'architecte Nadège Leroux. Au sein de la 'Jungle', ces actions permettent de rendre ce « *monde invivable* »¹⁰ un peu plus humain : là où l'Etat ne donne pas d'hospitalité, les exilés créent, eux-mêmes, un lieu hospitalier.

Au sein des micro-communautés, l'existence d'un « *chez-soi* » propre à chacun permet de se retirer du monde. Cette « *propriété* » est essentielle, aussi bien pour « *l'homme ordinaire (avec domicile) que pour l'homme exclu (sans domicile)* »¹¹. Ce dernier, qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche, doit trouver comment habiter dans un espace « *abject* »¹², fabriquer le dispositif à mettre en place pour se protéger, s'abriter face aux intempéries, sur un terrain hostile et rapidement boueux. Le principal élément pour se protéger face aux éléments naturels reste la bâche en plastique bleue sans laquelle la moindre goutte de pluie transpercerait le tissu perméable des tentes. Elle joue donc le rôle d'unifier, de définir les limites de l'espace mais également celui de conserver les abris au sec.

Les poids façonnés pour lester, éviter l'envol ou l'arrachage des tentes et des bâches sont tous plus sophistiqués les uns que les autres : parpaings, plots de chantier en béton, etc. Ces innovations, pour se protéger, inspirent d'autres exilés qui s'approprient et modifient le système, le faisant évoluer jusqu'à ce qu'il devienne la norme au sein de la 'Jungle' : un modèle générique et identique à tous. Spatialement, les espaces communs, au centre des tentes et sous ces bâches sont appropriés par des ustensiles de cuisine toujours sur le feu, par du mobilier ou par les déchets disséminés, dégustés par les nombreux rats. Parfois, des douches informelles formées par deux bâches disposées en angle droit, tenues par des montants en bois ou fixées sur des grillages, indiquent un espace réservé à la toilette.

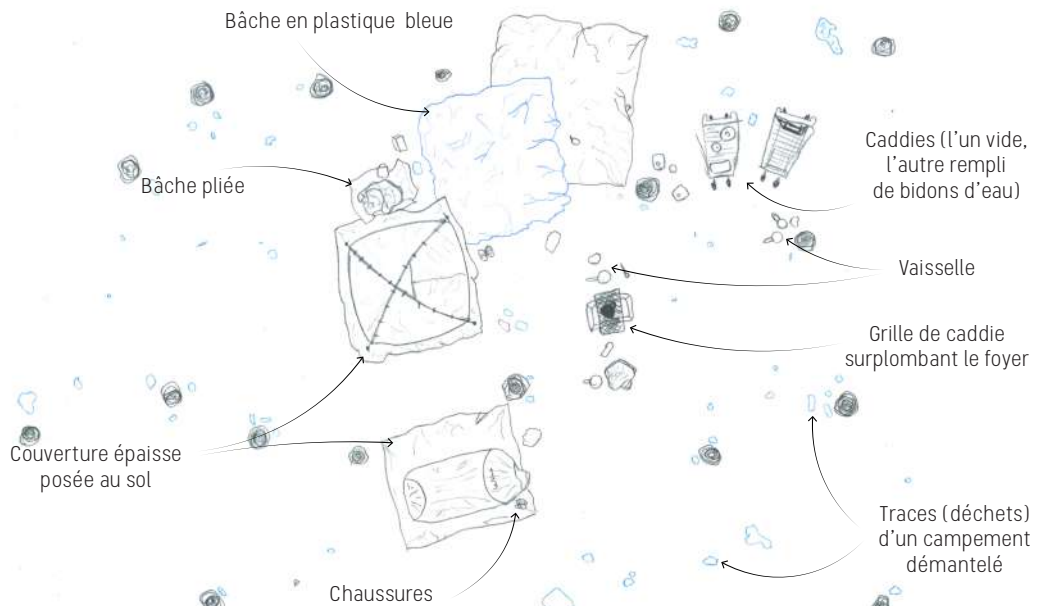
8 - ROLLOT, M., (2016). «Éléments vers une éthique de l'habitation», consulté le 3 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01851283/file/2016%20ELEMENTS%20VERS%20UNE%20ETHIQUE%20DE%20L%27HABITATION%20IMPRESSION%20HQ.pdf>

9 - LEROUX, N., (2008). «Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion», dans VST - Vie sociale et traitements, janvier 2008 - n° 97, consulté le 3 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2008-1-page-14.htm>

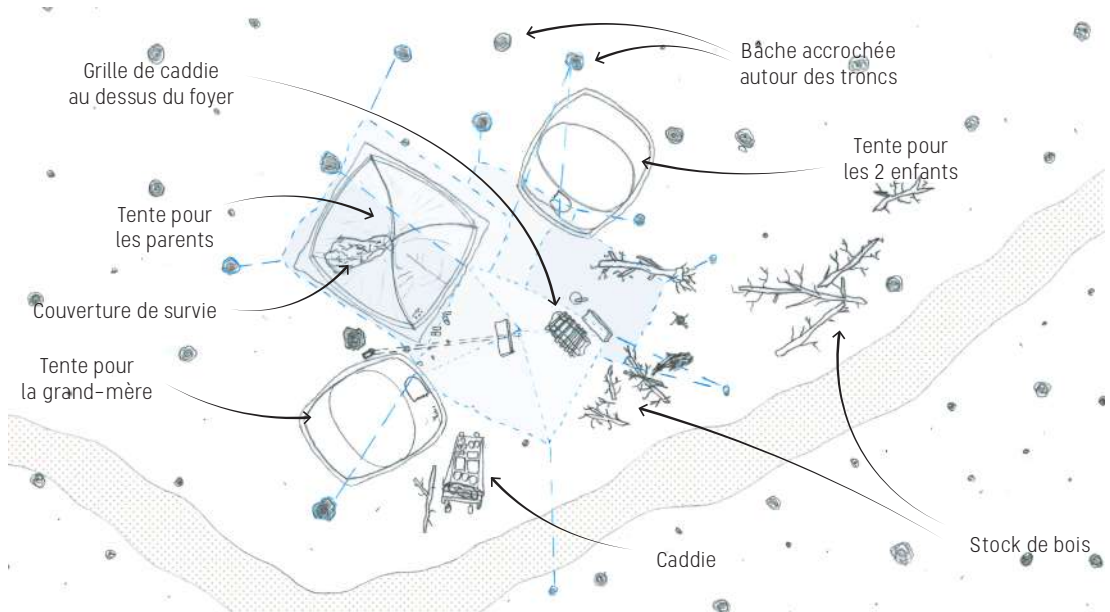
10 - AGIER, M., (2016). «Nouvelles réflexions sur le lieu des Sans-État. Calais, son camp, ses migrants», dans Multitudes, mars 2016 - n° 64 <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2016-3-page-53.htm>

11 - Op. cit., LEROUX, N., (2008). «Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion»

12 - ISIN, E., RYGIEL, K., (2007). «Abject Spaces: Frontiers, Zones, Camps.» dans The Logics of Biopower and the War on Terror. Londres.



A l'écart des adultes, deux mineurs vivent seuls, dans la «débrouille»
© LAMOTE Lucas



Parfois, plusieurs générations sont représentées au sein d'une micro-communauté familiale
© LAMOTE Lucas

À défaut d'avoir une stabilité représentant « *une des plus grandes puissances d'intégration* »¹³, les exilés, to-
lérés mais souvent réveillés par des policiers en tenue an-
ti-émeute, (sur)vivent donc dans des tentes distribuées par
les associations. Facilement pliables et transportables, elles
permettent d'être emportées rapidement par caddie plutôt
que d'être lacérées par les couteaux des employés des so-
ciétés de nettoyage. Posées sur le sol, elles deviennent le
lieu de l'intime, un lieu de repos, un espace privé essentiel
pour habiter et (sur)vivre : « *habiter, c'est donc bien plus que
s'abriter* »¹⁴. Contrairement aux baraquements en bois de la
Linière, les tentes, elles, sont difficilement appropriables par
des ornements, décorations, fleurs ou autres oeuvres
artistiques personnelles. Néanmoins, cet abri reste un es-
pace qui, de par son installation et son utilisation, reflète la
vie de la personne en transit qui l'occupe.

9.3. Une tente, une vie

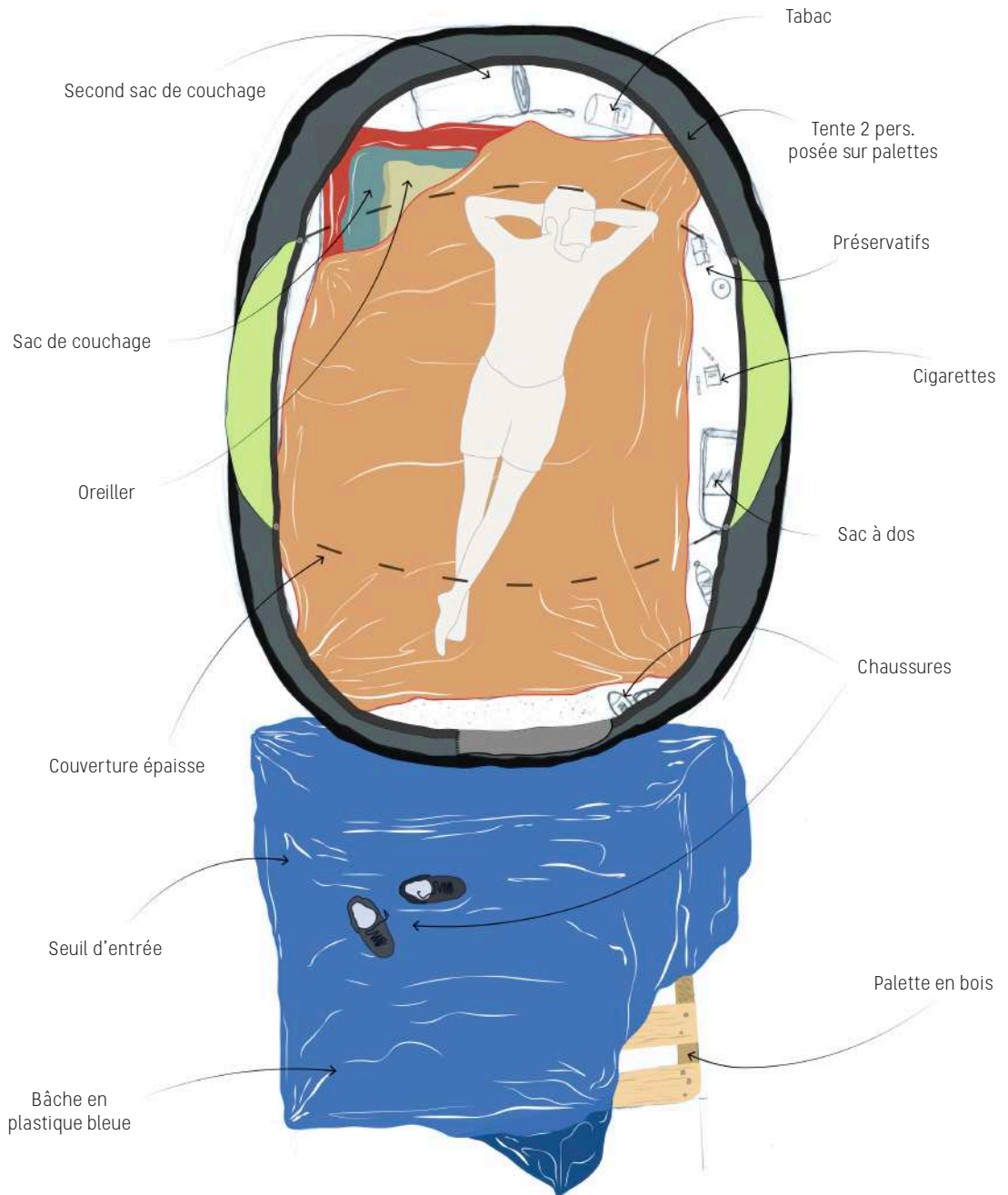
La distribution de dispositifs d'abri par les asso-
ciations en réponse aux manquements de l'Etat en matière
d'accueil inconditionnel public permet aux exilés de ré-
pondre plus ou moins à leurs besoins d'intimité et d'espace
privé. Laissant presque tout derrière eux, ils ont emporté un
souvenir, une photo ou un objet fétiche, symboliquement
conservé dans leur espace de vie privée, dans leur tente.
Leurs visages, aigris, fatigués et marqués par les fumées
toxiques des feux de bois manifestent l'épuisement. Dans la
'Jungle', les nuits sont courtes, rythmées par des tentatives
de passages et des va-et-vient à toute heure de l'obscuri-
té. La journée commence généralement en fin de matinée
pour les exilés, réveillés par l'arrivée des premières asso-
ciations. Quand les conditions météorologiques sont dé-
favorables à des tentatives de traversée, les journées sont
dédiées à la survie : « *se rendre aux distributions de repas
pour ne pas avoir faim et aux distributions vestimentaires
pour ne pas trop subir le froid* »¹⁵, mais aussi à l'amélioration
des abris.

Ce besoin de s'installer sans pour autant s'éta-

13 - Op. cit., LEROUX, N., (2008).
« Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de
l'habiter pour la réinsertion »

14 - SALIGNON, B. (2010).
« Qu'est-ce qu'habiter ? », (éd. de La Vil-
lette) Paris.

15 - ROBERT, M., (2019).
« (Sur-)vies calaisiennes », dans Plein
droit, avril 2019 - n° 123, consulté le 2
avril 2021, [En ligne], Adresse URL: [https://
www.cairn.info/revue-plein-droit-2019-
4-page-23.htm](https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2019-4-page-23.htm)

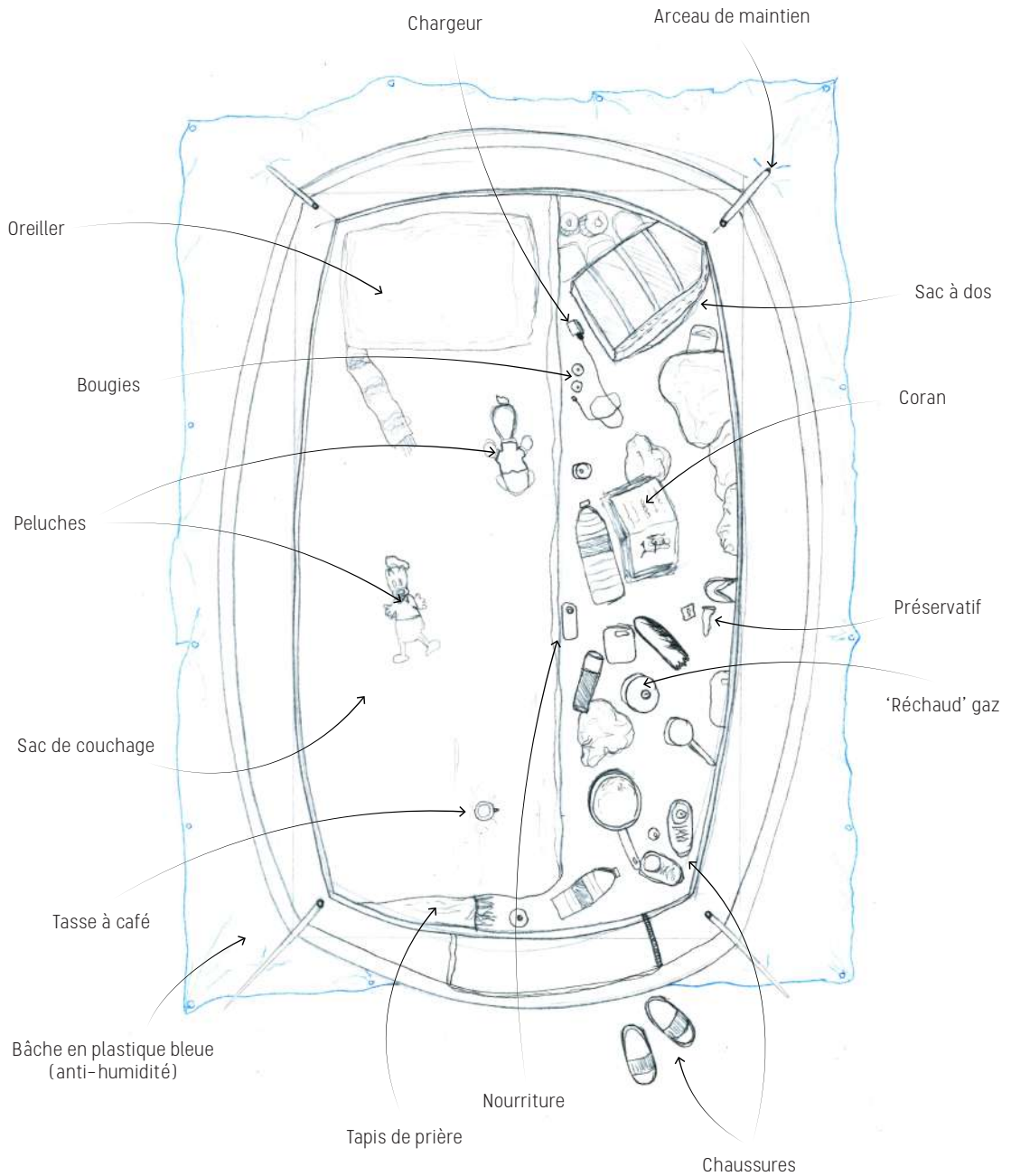


blir durablement, du fait des éventuels coups du cutter donnés dans les toiles lors des démantèlements, conduit certains exilés à rigidifier leurs tentes, d'autres à élaborer des stratagèmes pour les évacuer rapidement avant l'arrivée des forces de l'ordre. Sans cette réflexion, « *tout est à reconstruire inlassablement* »¹⁶ après chaque intervention policière. Leur vie, du moins ce qu'il leur reste, stockée et conservée précieusement dans la tente, devient transportable par l'intermédiaire des caddies, empruntés au supermarché Auchan voisin. Bien qu'il puisse servir de grille pour faire chauffer la nourriture au feu de bois, il n'en reste pas moins utile pour stocker les bidons et bouteilles d'eau mais également pour déplacer les tentes et les affaires personnelles le plus rapidement possible dès l'arrivée des premiers fourgons de CRS. Les tentes, lors des démantèlements, sont toutes emmenées dans des directions différentes au cours de l'opération mais se réinstalleront quelques mètres plus loin dès le départ des forces de l'ordre...

Plusieurs comportements ont pu être notés lors de l'analyse des différentes manières d'habiter ces tentes. Le désordre de certaines d'entre elles traduit un espace utilisé seulement la nuit. C'est le cas de la tente de B., exilé kurde irakien qui passe la plupart de ses journées à prêter main-forte aux associations et dont le chaos interne de son abri reflète uniquement l'occupation nocturne qu'il en a. À proximité de son sac de couchage et de ses habits qui, en boule, forment son oreiller, des stocks de nourriture, des chargeurs de téléphones, des batteries de secours et même des préservatifs. Ces derniers servent à protéger le téléphone des intempéries ou d'une chute lors des traversées en « *small boat* ». Tous les choix sont également entrepris en réflexion quant à la traversée, pour être le moins lourd et le moins encombrant possible : N., lui, ne possède dans sa tente que de quoi dormir au chaud, une paire de chaussures, des habits de rechange et son sac à dos.

Les différentes morphologies des tentes ont également un impact sur la manière de les habiter. Au sein des tentes rectangulaires, l'occupation domestique de l'espace est binaire : d'un côté l'espace de sommeil, de l'autre, l'espace de stockage. Les occupants de tentes arrondies,

16 - BRIKÉ, X., (2016). « Calais : une étape dans l'exil. Ethnographier les résistances dans un camp auto-établi », dans *Pensée plurielle*, février 2016 - n° 42, consulté le 4 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2016-2-page-107.htm>



La tente de B., un lieu pour dormir, stocker et parfois cuisiner - Plan, relevé habité
 © LAMOTE Lucas

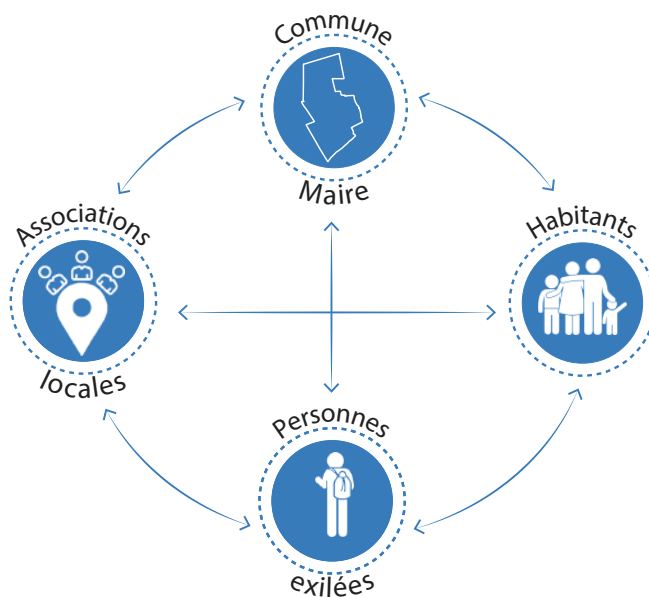
eux, auront tendance à installer leur espace de sommeil au centre, et de combler les interstices latéraux avec des objets en tout genre.

17 - A., exilé kurde irakien, lors d'une discussion le 25 juillet 2020

Pour s'éclairer et se réchauffer, des bougies, installées dans de nombreuses tentes, bien que dangereuses, deviennent la seule source de lumière, animant ainsi les tentes dans la pénombre des bois. Elles donnent à l'abri un caractère chaleureux et confortable. Dans de nombreuses entités d'abris, il n'est pas rare non plus de trouver des réchauds individuels au gaz : cette indication évoque l'importance de la cuisine pour ces cultures mais également l'envie, parfois, de se retrouver seul dans son « chez-soi », de ne pas partager le repas avec les autres membres de la micro-communauté. D'autres font le choix inverse, celui de se « *reposer uniquement sur les repas distribués par les associations* »¹⁷ : ainsi, ils ne cuisinent que très peu. Les chargeurs et batteries, précieux pour rester en contact avec sa famille ou prévenir les garde-côtes d'un problème nautique sont aussi importants que la photo disposée à l'entrée de certaines tentes, symbolisant et identifiant tant bien que mal son abri. Cette continuité temporelle de l'identité peut malheureusement être détruite en un coup de pelleuse, laissant les exilés nus, obligés de recommencer une reconstruction psychologique rendue difficile par les conditions de vie indignes dans lesquelles ils se trouvent.



Toute la vie des exilés s'empile dans ces caddies, empruntés au supermarché voisin
© CÉZARD Gabrielle / SIPA - 09/03/2021



Une communication multi-acteurs, pour un projet innovant convoquant la démarche bottom-up
© LAMOTE Lucas

Synthèse de la partie III :

À travers l'étude du concept de l'encampement selon ses trois approches via une démarche active sur le terrain, nous avons pu saisir la manière selon laquelle les exilés sont mis à l'écart quotidiennement. Ainsi, pour s'adapter à ces pratiques, nombreux sont ceux ayant optés pour des stratégies visant à s'invisibiliser, à fuir rapidement avec ses affaires personnelles, à rassembler le nécessaire pour (sur)vivre dans son caddie, etc.

Ces processus de résilience ont été adoptés par les exilés à l'égard des politiques migratoires prohibitives des droits fondamentaux. Elles ont conduit à une organisation socio-spatiale de la 'Jungle' fondée sur des relations amicales, politiques, et sûrement réparties en micro-communautés par l'intermédiaire des passeurs. En outre, l'examen de la manière d'habiter via des relevés d'abris et d'espaces communs permet aussi de cerner les habitudes de vie des exilés et d'en faire un levier pour le développement du projet.

Toutefois, pour pallier les manquements des pouvoirs publics, des mobilisations citoyennes regroupées, le plus souvent sous le statut associatif, viennent en aide de diverses manières pour améliorer les conditions de (sur)vie des exilés. La répartition de leurs actions se base sur une gouvernance locale et une organisation horizontale, permettant une synergie associative au service de ces populations vulnérables. Ces associations, oeuvrant pour certaines depuis 30 ans dans le nord de la France, regrettent le manque de communication avec les acteurs publics, notamment à l'échelon le plus bas.

L'implication du maire dans la réussite d'une politique hospitalière, faisant partie de la tradition grand-synthoise, n'en demeure pas moins primordiale. En matière d'accueil et d'inclusion des exilés à la vie locale d'un territoire en transition, les décisions doivent s'appuyer davantage sur une coalition locale étroite entre les collectivités, les acteurs de la société civile, mais aussi avec et pour les exilés.

Une 'Jungle' :

Les photos présentées ci-après ont été réalisées au cours de l'été 2020 et en mars 2021 dans la forêt du Puythouck à Grande-Synthe, par l'auteur.









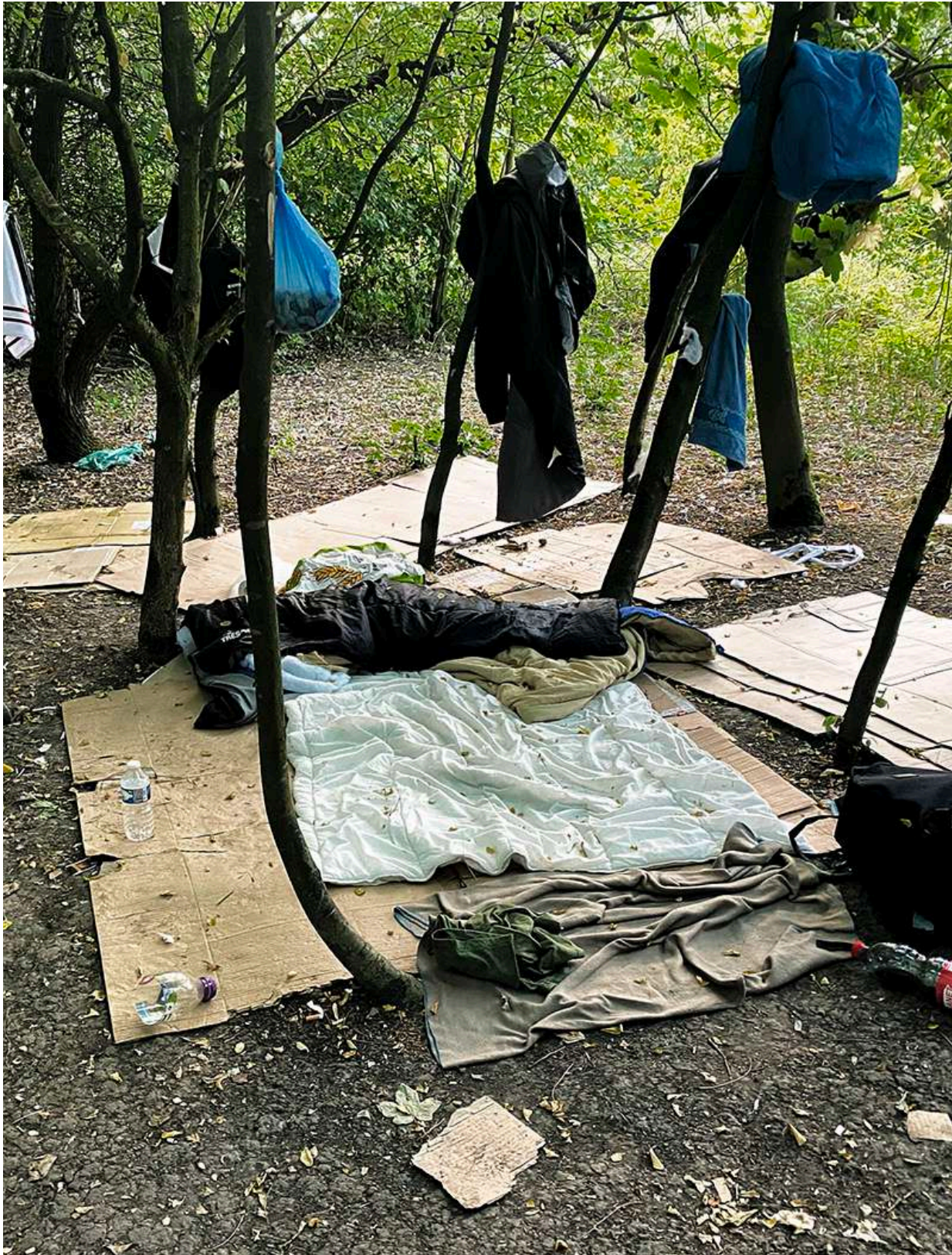






















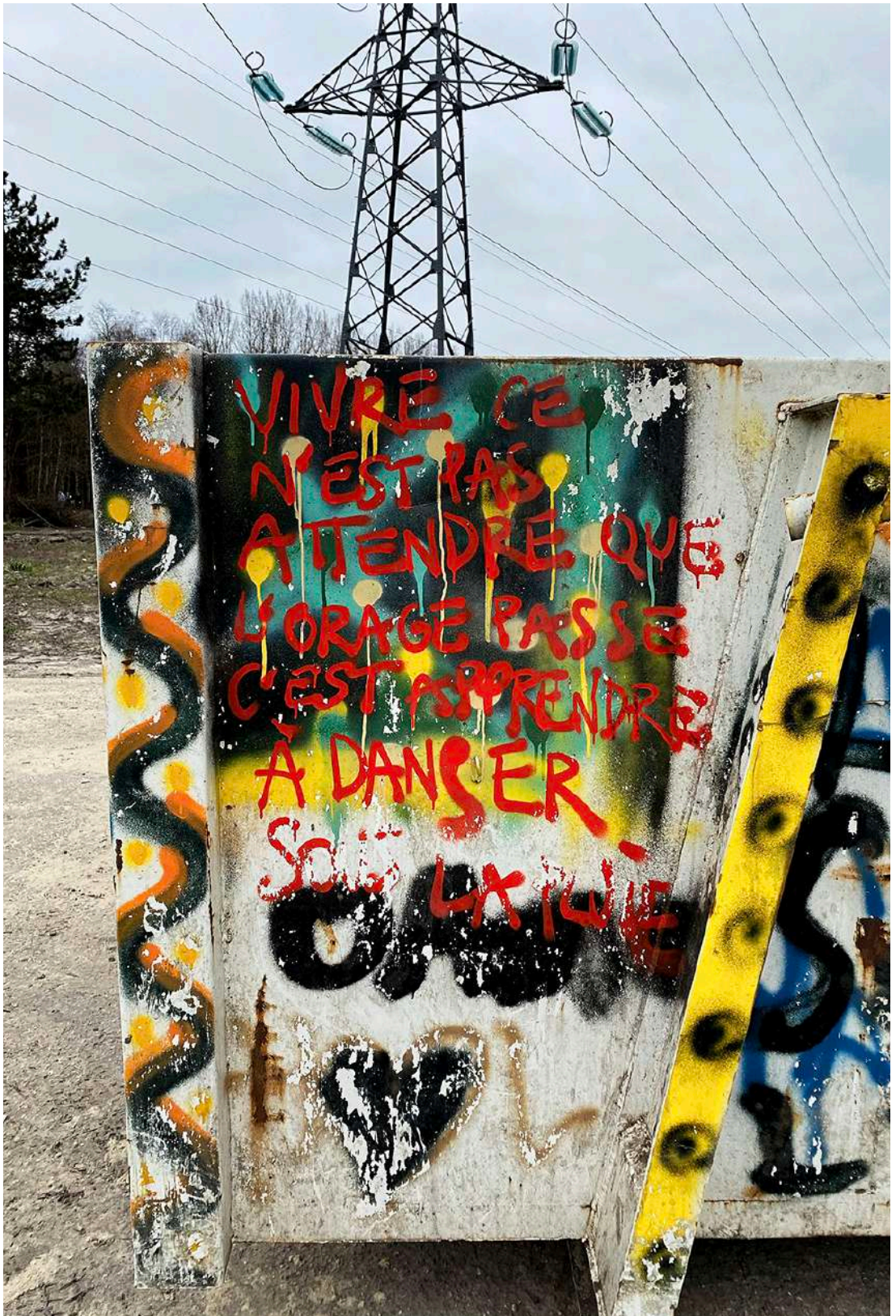












VIVRE CE
N'EST PAS
ATTENDRE QUE
L'ORAGE PASSE
C'EST APPRENDRE
À DANCER

SOUS LA PLUIE







La mise en exergue des défaillances en matière d'accueil institutionnel se confronte actuellement à l'inexistence d'un parcours inclusif menant la personne exilée à envisager une demande d'asile en France, évitant ainsi le risque de périr en mer. Ces manquements sont notamment dus à une offre de solutions d'hébergement géographiquement ou spatialement inadaptée ainsi qu'à des politiques migratoires prohibitives. S'ajoute à cela la difficulté pour les exilés qui souhaitent rester d'entretenir des relations avec la population locale, de trouver un emploi, de fabriquer un véritable logement digne qui considère les traditions du pays d'origine, tout en se familiarisant avec la culture locale.

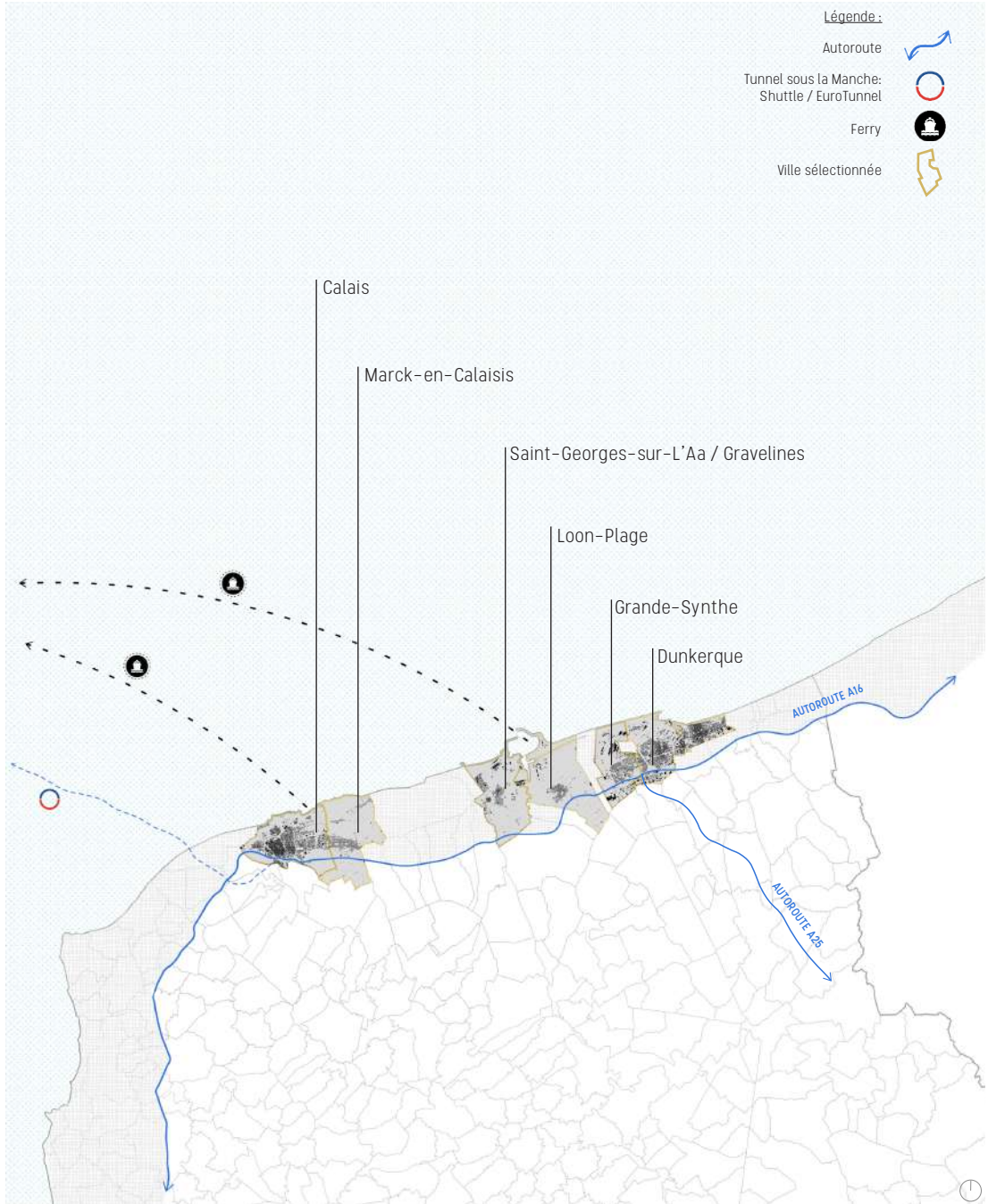
De ce fait, dans une optique de partage et de mixité, plusieurs équipements publics et logements partagés ponctuent le territoire du littoral nord, dans une recherche d'équité face à une situation qui repose actuellement sur la capacité d'absorption de deux communes. Les stratégies environnementales et architecturales proposées pourraient ajouter de la plus-value aux villes et devenir bénéfiques aussi bien pour les exilés que pour les habitants, afin que le projet profite à toutes et tous.

Ce processus se met donc en place à l'échelle intercommunale, en proposant un véritable projet d'inclusion, centré sur des questions écologiques, technologiques, sociales et solidaires. Cet archipel de villes accueillantes pourrait se définir comme « *l'espace où règne une égale dignité entre un très grand nombre de formes d'habitation possibles* »¹.

L'idée développée met en espace les usages issus du travail de terrain et des recherches, en intégrant également un nouveau mode de gouvernance horizontal entre concepteurs et acteurs. Par conséquent, cette démarche participative questionne aussi la place et le rôle de l'architecte dans des projets qui placent le protagoniste au cœur de la réflexion.

Créer de la porosité, fabriquer une ville perméable, voilà l'intention de ce projet : proposer et développer une nouvelle pensée de l'accueil et de l'hospitalité urbaine.

1 - Op. cit., Cité de L'Architecture & du Patrimoine, « Compte rendu - colloque de la ville accueillante »



Développer un réseau de villes accueillantes sur le littoral de la Côte d'Opale
© LAMOTE Lucas

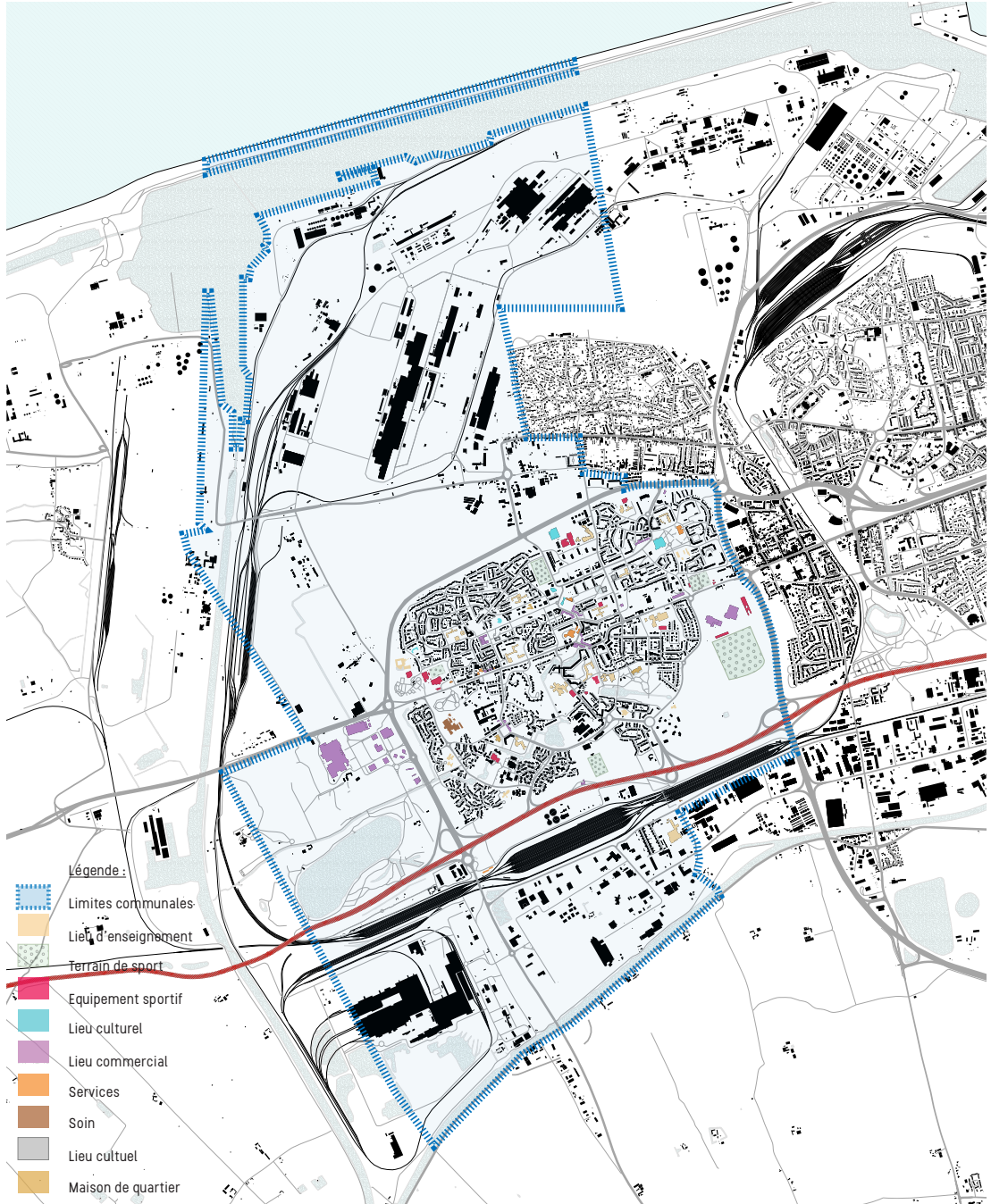
Chapitre 10 : «Penser global ...»

10.1. Un littoral accueillant et connecté

Bien que les personnes exilées occupent en majorité les territoires calaisien et grand-synthois pour des raisons évoquées dans le chapitre 4, la mise en exergue d'un processus inclusif nécessite une coalition et le soutien de plusieurs villes sur le littoral de la Côte d'Opale. L'idée présentée ci-après ambitionne de fabriquer un archipel de villes accueillantes et connectées le long d'une zone s'étendant de la frontière belge jusqu'à Calais, dans un espace circonscrit entre, au nord, la mer et, au sud, l'autoroute A16. Ces deux limites sont importantes pour les exilés puisqu'elles représentent des potentiels points de départ d'une tentative de passage vers le Royaume-Uni. Le projet n'ambitionne pas de retenir les exilés au sein des communes énumérées ci-après, mais de leur permettre un accès à un accueil digne et inconditionnel, respectant le choix qu'ils feront, entre France ou Angleterre. Cette dispersion au sein de plusieurs communes propose une prise de responsabilité équilibrée de la part des villes adjacentes à Calais et Grande-Synthe en ce qui concerne cette question migratoire. Seules, pour des difficultés logistiques et budgétaires, ces deux villes seraient incapables de répondre adéquatement à l'accueil de ces personnes vulnérables. Cela a d'ailleurs été révoqué par le Ministre de l'Intérieur et la Ministre du Logement et de l'Habitat durable qui ont rappelé la nécessité de la solidarité nationale, affirmant qu'« *une commune ou un territoire ne peut rester seul face aux conséquences locales d'une crise internationale* »¹.

De nombreuses recherches ont montré la capacité de l'échelon local dans la construction d'une politique productrice d'actions publiques : le rôle des villes dans le processus d'inclusion des personnes exilées est considérable. La problématique liée à l'immigration a toujours préoccupé les municipalités du monde entier, mais ce sont les politiques restrictives qui ont conduit à une mobilisation importante de certains élus locaux, défendant une nouvelle

1 - CAZENEUVE, B., COSSE, E., « Mise en oeuvre de la prochaine évacuation du campement de la lande de Calais - Communiqué de presse en date du 20 septembre 2016 », sur le site du Ministère de l'Intérieur, consulté le 8 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.interieur.gouv.fr/fr/Archives/Archives-des-communiqués-de-presse/2016-Communiqués/Mise-en-oeuvre-de-la-prochaine-evacuation-du-campement-de-la-lande-de-Calais>



Inscrire le projet en coeur de ville et en premier lieu à Grande-Synthe
© LAMOTE Lucas



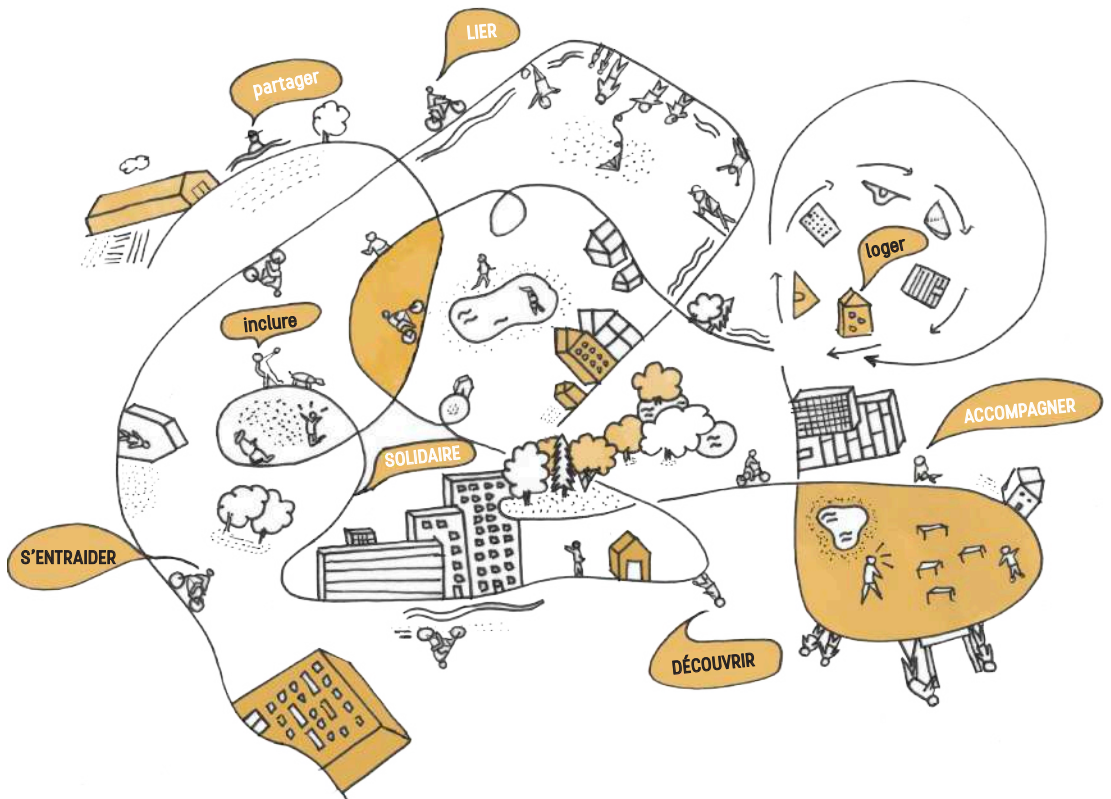
logique « *pour imaginer de nouvelles stratégies et actions communes à l'intérieur d'une alliance de villes solidaires réaffirmant les droits des personnes sauvées* »². Ainsi, de par ces constats et les réclamations des associations rencontrées sur le terrain, six villes ont été retenues comme potentiellement intéressantes pour recevoir un projet architectural d'inclusion des personnes exilées. Le choix a été principalement influencé par une analyse fine de leurs infrastructures respectives afin d'éviter la mise en application de cette logique hospitalière expérimentale dans des déserts commerciaux ou des zones trop reculées, par exemple.

La mise en réseau de villes et territoires accueillants a déjà fait ses preuves à l'échelle internationale et nationale. Cette approche globale et ce maillage permettent d'échanger sur les bonnes pratiques, celles qui fonctionnent certes, mais aussi celles qui font défaut. Chercher une manière d'accueillir des hommes, des femmes et des enfants issus de cultures et de traditions étrangères n'a rien de facile. Malgré cela, cet archipel de villes accueillantes et connectées pourrait proposer, par la recherche action, des modèles d'accueil innovants et efficaces à dupliquer par la suite.

Pour accueillir cette expérimentation de projet systémique et transversal, le choix s'est tourné vers la commune de Grande-Synthe. La diversité des populations logées dans cette ville, de par son passé lié à l'immigration, en fait un facteur pouvant faciliter l'inclusion des personnes exilées sur son territoire. En effet, une grande partie des générations actuelles vivant à ce jour à Grande-Synthe est arabophone et peut ainsi « *établir des passerelles entre les [exilés] et la société d'accueil* »³. De nombreux commerces se sont développés pour faciliter l'accès à de la nourriture issue de pays orientaux, des épices, mais aussi des mosquées, etc. En outre, cette expérimentation en matière d'accueil inconditionnel peut également s'inscrire dans une double continuité historique: celle d'une ville-laboratoire par ses expérimentations passées en matière d'aménagements urbains ou encore de politique sociale et solidaire, mais aussi celle d'une ville ouverte à l'accueil des immigrés,

2 - FURRI, F., LACROIX, T., (2020). « Les "villes accueillantes" s'organisent en réseau mondial », consulté le 13 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2020/02/24/defacto-016-04/>

3 - Op. cit., TARDIS, M., (2019). « Une autre histoire de la "crise des réfugiés". La réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France »



telle qu'elle l'a été lors de la construction d'Usinor.

Les interventions architecturales proposées ci-après sur le territoire-pilote de Grande-Synthe n'envisagent pas de résoudre l'immense complexité des migrations que le Nord de la France connaît depuis une trentaine d'années mais proposeront des expérimentations quant à une nouvelle forme d'hospitalité urbaine. Évidemment, l'inclusion de ces personnes sur le territoire et l'objectif dissuasif de non-traversée s'en trouveraient facilités moyennant une réadaptation des politiques migratoires européennes et mondiales, et notamment la procédure Dublin. Néanmoins, si ce genre d'initiatives tend à se multiplier au sein des autres territoires sélectionnés, cette « *crise migratoire* » telle que qualifiée par les médias, pourrait se transformer en une opportunité⁴ pour les territoires accueillants telle que démontrée dans le chapitre 2.

10.2. Une nouvelle stratification urbaine unificatrice

Le développement rapide de la ville de Grande-Synthe suite à l'arrivée de l'industrie sur le front de mer a conduit à la fabrication d'un tissu urbain disparate, dans lequel chaque quartier semble autonome. Cette planification a pour effet une lecture difficile de la ville dans sa globalité. Pour y remédier, le projet propose de s'intéresser au rôle de l'agriculture urbaine dans la planification urbaine de Grande-Synthe et dans son rôle vis-à-vis de l'histoire du lieu par la convocation de l'outil du Continuous Productive Urban Landscapes (CPUL), ou paysage urbain productif continu.

Cette méthode, théorisée par les deux architectes Katrin Bohn et André Viljoen en 2004, se définit comme une « *stratégie d'intégration cohérente de l'agriculture dans l'aménagement de l'espace urbain, visant à l'interconnexion des espaces ouverts productifs, dans un souci de durabilité et de relocalisation du système alimentaire au sein des villes* »⁵. Le recours à cet outil de projet de territoire, qui lie le pé-

4 - En Chine, le terme « crise » se décrit par deux idéogrammes : celui de « crise » mais aussi celui signifiant « opportunité ». Cela permet de sous entendre que dans chaque crise réside aussi une opportunité

5 - BOHN, K., & VILJOEN, A., (2010). «The Edible City: Envisioning the Continuous Productive Urban Landscape (CPUL) », consulté le 18 mai 2021, [En ligne]. Adresse URL: https://www.researchgate.net/publication/268393445_The_Edible_City_Envisioning_the_Continuous_Productive_Urban_Landscape_CPUL



Identification de deux corridors nourriciers potentiellement porteurs de projets
© LAMOTE Lucas

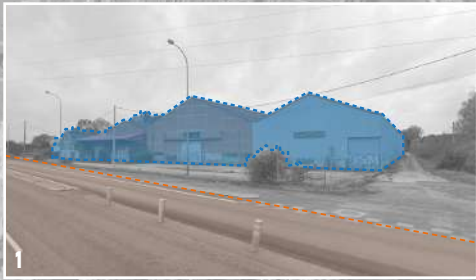
riurbain et l'intra-urbain, a pour but de dessiner la ville contemporaine durable actuelle, en adoptant l'agriculture comme un nouvel outil de planification urbaine. Ainsi, inscrite dans le territoire de Grande-Synthe, cette démarche pourrait, entre autres, améliorer le cadre de vie des habitants, modifier leur mode de consommation et favoriser les circuits courts.

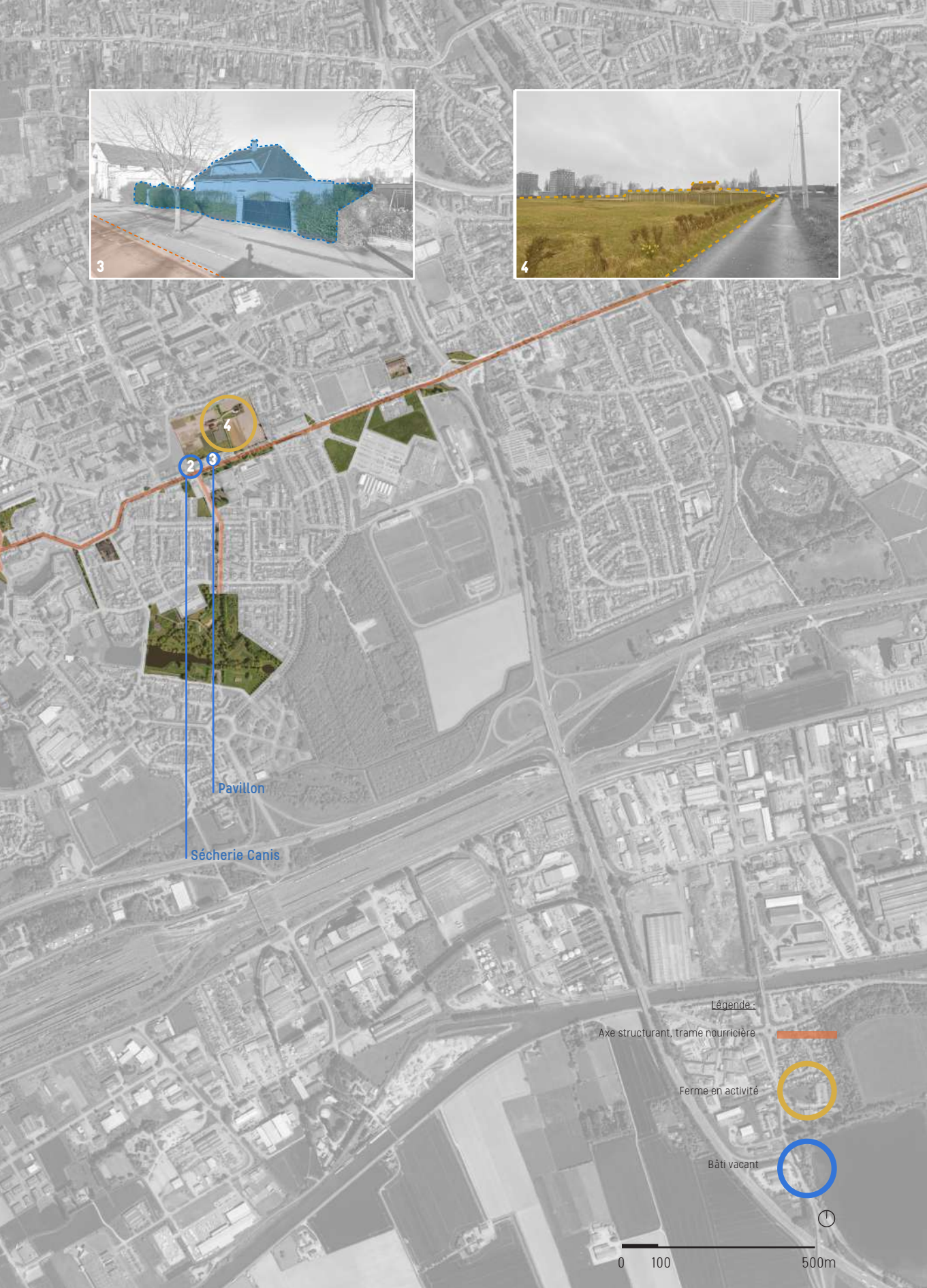
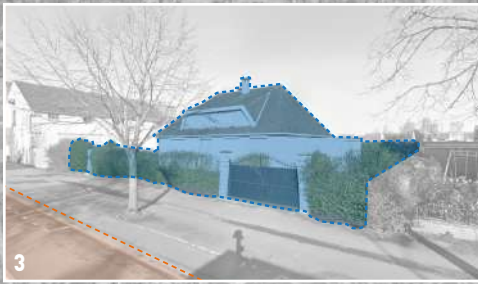
Intégrée dans le tissu urbain de Grande-Synthe, l'interconnexion de ces espaces pourrait représenter une solution adéquate pour « *tendre vers l'autonomie alimentaire* »⁶ en re-liant les habitants avec le passé agricole du territoire tout en participant à l'unification et à la cohérence de cette mosaïque urbaine.

Par l'analyse du territoire, de ses espaces verts et de ses sentiers pédestres et cyclables, deux trames nourricières formant un réseau continu d'espaces productifs ont été identifiées comme potentiellement porteuses de projet. Ces formes spatiales, le long desquelles peuvent se concentrer des activités productives, s'intègrent dans une politique urbaine de recherche d'autonomie alimentaire et de relocalisation du système production/transformation/distribution déjà en place au sein de cette ville. Celles-ci viennent aussi renforcer la présence des trames vertes et bleues existantes. La première trame nourricière, liant la ferme urbaine existante à la gare, pourrait favoriser les échanges au sein d'un territoire plus large par son lien au réseau ferroviaire. La deuxième structure territoriale choisie traverse la ville d'ouest en est, le long de l'axe de circulation majeur de la ville, qui entraîne, depuis les années 80, une séparation physique et spatiale entre le nord et le sud de Grande-Synthe. Ces corridors sont perçus comme des structures physiques qui modifient le rapport actuel entre la ville et sa campagne pour favoriser un scénario de continuité productive.

Cette approche systémique propose, dans les deux cas, de redéfinir les usages des espaces ouverts (publics et privés) complémentaires à l'environnement bâti en encourageant la connexion des sites de production alimentaire. En effet, le projet propose la réaffectation des espaces ou-

6 - MIERZEJEWSKI, J., coordinateur de l'Université Populaire de Grande-Synthe, lors d'un entretien téléphonique réalisé entre l'auteur et J., le 6 octobre 2020.

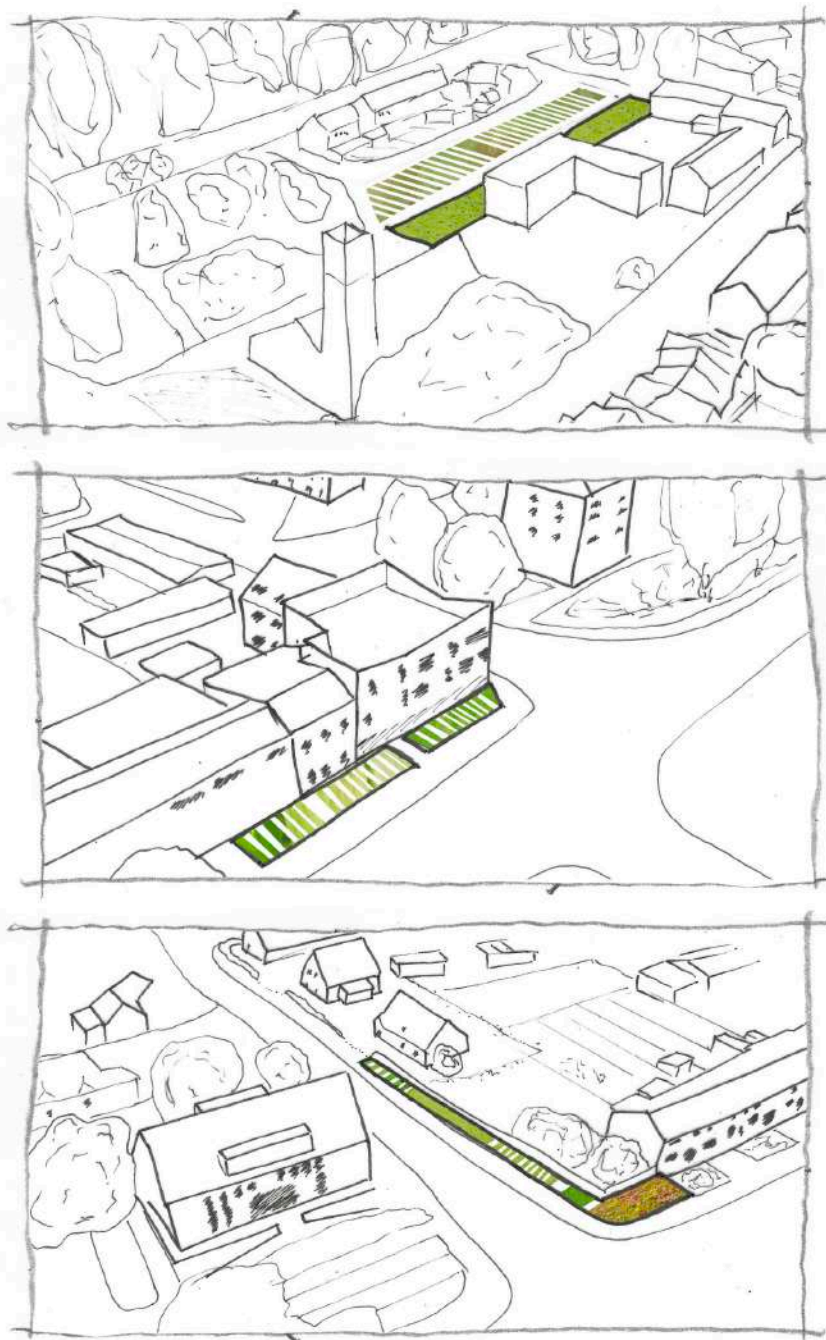




Pavillon
Sécherie Canis

- Légende :
- Axe structurant, trame nourricière
 - Ferme en activité
 - Bâti vacant





Les espaces des possibles : réintégrer la nature en ville sur les espaces délaissés

© LAMOTE Lucas

verts vacants de tous ordres en projets nourriciers, facteurs de valorisation de l'espace urbain articulant des échelles individuelles et collectives. Ainsi, par son application sur ce territoire, l'agriculture s'insère dans le tissu urbain, engage les habitants de manière active dans le processus de conception urbaine participative et redonne de la qualité aux délaissés urbains⁷ tout en favorisant une activité sociale, conviviale et enrichissante.

Le projet s'intéressera plus particulièrement au développement de la seconde trame, à partir de laquelle se dégage un enjeu de reconnexion des quartiers. De plus, la direction est-ouest se compose d'une série de séquences spatiales intéressantes, passant notamment par des parcs urbains, une ferme en activité et des espaces vacants.

Alors, cet axe se définit et se dessine comme une solution opérationnelle au service d'une ville et d'un territoire résilients, inclusifs et expérimentaux. Le scénario propose trois sites d'interventions architecturales et productives le long de cette trame, qui forment une continuité par une maille d'interventions à différentes échelles (parcs, jardins de frontage, potagers collectifs, haies fruitières, etc.).

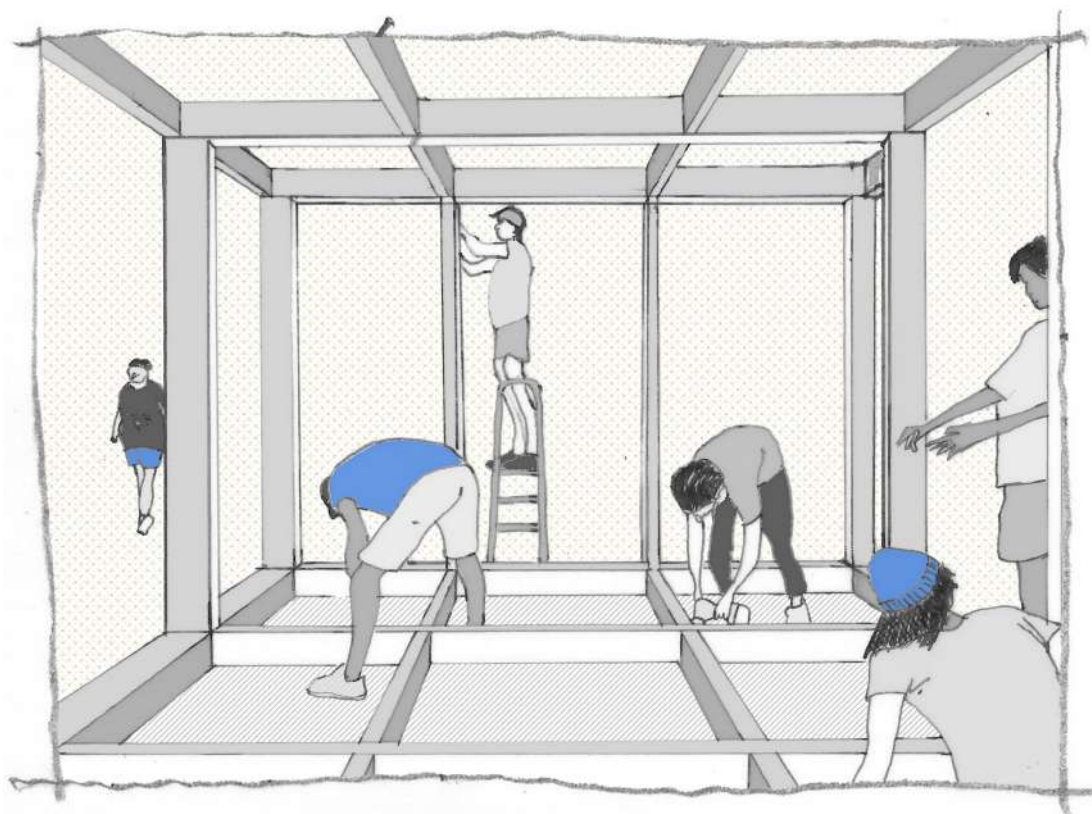
10.3. **Réhabiliter l'humain et le « déjà-là »**

Ce travail pose comme postulat de départ que l'enjeu des villes actuelles, et en particulier de la ville de Grande-Synthe engagée dans une démarche écologique, s'établit davantage sur la réhabilitation du bâti existant que sur la perméabilisation de nouvelles parcelles. Dans un souci de préservation des espaces ouverts, tout l'enjeu du développement architectural réside dans la remise en projet de bâtiments existants favorisant la notion de « *faire avec le déjà-là* » et en réfléchissant à la manière de faire ville en y introduisant les usages comme principale composante.

Le projet dans sa globalité, agissant à l'échelle

7 - Selon CLEMENT, G., les délaissés urbains sont « des espaces indécis, dépourvus de fonction sur lesquels il est difficile de porter un nom ».

Définition issue de CLEMENT, G., « Manifeste du tiers paysage », consulté le 30 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: http://www.gilles-clement.com/fichiers/_tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf



du territoire, de l'urbain et sur un site localisé et localisable, questionnera ce lien entre ce qui existe, ce qui est « déjà-là » et la nouvelle intervention architecturale. Pour recréer du lien entre les différents quartiers de la ville et trouver une solution de logement digne pour les populations vulnérables exilées, l'idée défend aussi le respect d'une démarche écologique, engagée et luttant contre les déchets issus du secteur de la construction⁸ (démolitions, invendus, surstocks, etc.) en réintroduisant ces ressources disponibles localement dans la conception.

Le recours à la réhabilitation et à la valorisation d'un patrimoine déjà existant est défendu par la Cour des Comptes⁹ puisque l'impact environnemental d'une nouvelle construction provoque forcément des dégagements de gaz à effet de serre, dont on connaît les impacts sur notre environnement. Chaque bâtiment tertiaire ou logement délaissé peut alors être considéré comme une ressource pour y introduire des programmes répondant à des problématiques locales. D'autres bâtis, dont la déconstruction a déjà été actée, deviennent des gisements de ressources ré-exploitable. L'innovation architecturale n'en est pas moins importante : la subtilité de faire cohabiter ancien et nouveau et de révéler un patrimoine en s'inscrivant dans les murs du passé doit aussi mobiliser toute la créativité des architectes.

Au-delà de prolonger la vie d'un bâtiment capable d'assurer un nouvel usage, la réflexion vise aussi la réhabilitation sociale et psychologique des exilés. Cette notion de réhabilitation psychosociale se définit comme un ensemble de procédés qui défend l'idée que « toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi. Elle concerne différents champs de la personne : clinique (symptômes, traitements), fonctionnel (capacités cognitives, relationnelles, autonomie) et social (logement, gestion du budget, retour à l'emploi) »¹⁰. Cet outil, aujourd'hui considéré comme une des priorités de santé, devient un élément essentiel dans le parcours d'inclusion de l'exilé, souvent marqué psychologiquement et physiquement par des traumatismes vécus avant et/ou pendant l'exil et pouvant entraîner des relations conflictuelles sur le campement.

8 - « En France, le secteur du bâtiment représente environ 19 % de la production de déchets du BTP, soit 46 millions de tonnes par an (à titre de comparaison, chaque année, environ 30 millions de tonnes de déchets ménagers sont produits). »

Chiffres issus du Ministère de la Transition Ecologique, « Déchets du bâtiment-2020 », consulté le 19 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.ecologie.gouv.fr/dechets-du-batiment#:~:text=Ce%20taux%20varie%20fortement%20selon,d%20C3%A9chets%20non%20dangereux%20non%20inertes.>

9 - RENAUD, A., (2020). « Plus que jamais: rénover, réhabiliter, restructurer, reconvertir... », sur le site du Pavillon de l'Arsenal, consulté le 20 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/et-demain-on-fait-quoi/11650-plus-que-jamais-renover-rehabiliter-restructurer-reconvertir.html>

10 - BON, L., (2018). « Qu'est-ce que la réhabilitation psychosociale », consulté le 22 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://centre-ressource-rehabilitation.org/qu-est-ce-que-la-rehabilitation-psychosociale>



Dans ce sens, chaque projet se basera sur l'idée d'une co-construction entre personnes exilées et population locale, afin que ceux-ci puissent favoriser l'épanouissement quotidien des deux publics. La démarche pédagogique du chantier-école se décrit comme une « *action collective qui, à partir d'une situation de mise au travail sur une production grandeur nature, a pour objectif de favoriser la progression des personnes* »¹¹. Ainsi, un chantier-école, qui allie à la fois « *production, formation et accompagnement spécifiques, s'inscrit comme une étape dans le parcours d'insertion des personnes* »¹². Cet engagement permet aussi de favoriser les liens entre les habitants (exilés et locaux) avant qu'ils deviennent véritablement voisins.

Ainsi, par toute cette démarche de réactivation du bâti vacant et d'une économie circulaire, la démarche tend à développer, à la fois, une solution de logement inconditionnelle, innovante et au service de l'intérêt des plus démunis dans un engagement de justice sociale et environnementale/climatique, mais aussi un réseau d'équipements publics permettant l'accès et le droit à la ville pour tous. Ces revitalisations le long de la trame nourricière sélectionnée vont redonner de la valeur aux espaces publics et privés et à la ville dans son ensemble.

11 - Réseau National Chantier école, « Démarche pédagogique - Définition », consulté le 20 mai 2021, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.chantierecole.org/-Demarche-pedagogique-.html>

12 - Ibid.

Chapitre 11 : «... agir local»

11.1. La stabilisation comme prémices de l'inclusion

Au cœur de la 'Jungle', les politiques d'encampement et de destructions des lieux de vie engendrent une impossible stabilisation des personnes exilées, pourtant essentielle et révélatrice quant à leurs choix d'avenir. En effet, à plusieurs reprises sur les différents camps et campements qu'a connus la ville de Grande-Synthe, le processus de stabilisation a pu voir le jour moyennant la mise en place de certains dispositifs. Par exemple, lorsque le camp de La Linière subsiste encore en 2017, ce sont plus de 1 700 personnes qui l'occupent dont plus de la moitié qui « *était là depuis un an et qui comptaient rester* »¹ et de nombreux demandeurs d'asile « *en attente d'un hébergement en centre d'accueil (CADA ou HUDA)* »² par faute de places.

Suite à l'incendie qui ravage le camp et après quelques mois passés dans les zones boisées du Puythouck, les exilés s'abritent du vent et de la pluie sous les hangars désaffectés de la Linière. A cette période aussi, la décroissance d'opérations d'expulsions forcées, accompagnée de la mise en place de quelques sanitaires, « *augmente le nombre de tentes, favorise la paix et donc réduit les tentatives de traversée* »³. Au cours de ces laps de temps de tranquillité vis-à-vis des policiers et ayant accès à des équipements dignes, nombre sont ceux ayant réfléchi à un possible avenir en France malgré une volonté originelle de rejoindre l'Angleterre. Ainsi, l'hospitalité et l'accueil envers les personnes exilées deviennent un processus long et complexe dont « *la première étape consiste à la stabilisation des populations au sein du campement* »⁴, en vue d'une éventuelle inclusion.

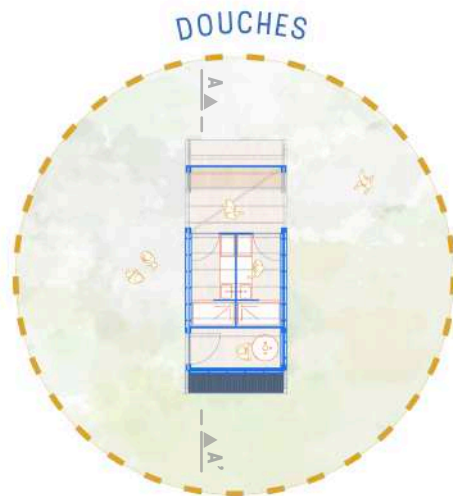
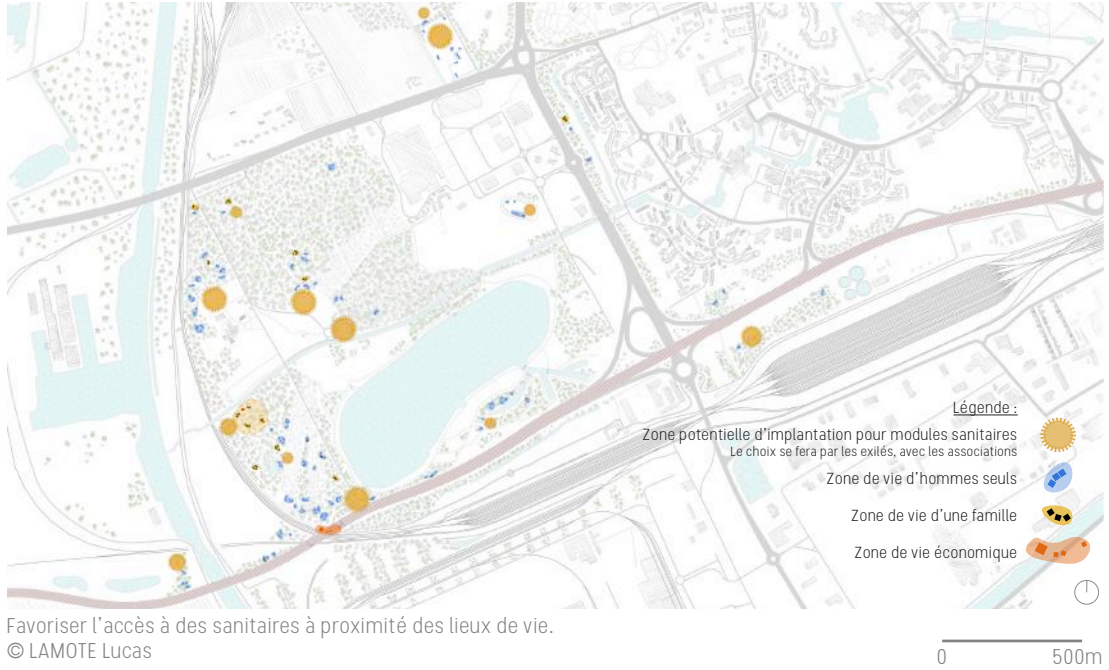
Ce constat donne lieu à une intervention architecturale, qui prend place au sein du campement du Puythouck. Celle-ci est le résultat analytique des logiques d'usages des exilés sur leurs lieux de vie. Ainsi, la convocation du travail

1 - GUAZELLE, A., « Qu'est-ce qu'un camp aujourd'hui ? Entretien avec une architecte de l'humanitaire », dans Op. cit. AGIER, M., BARRE, C., BOCCARA, D., ESNEE, F., FERT, B., FOUCHER-DUFOIX, V., GUALLEZE, A., HANAPPE, C., LECLERCQ, O., LUSSAULT, M., NEUMAN, M. (2018). « La Ville Accueillante - Accueillir à Grande-Synthe. Question théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville »

2 - BOCCARA, D., « Quels outils pour une politique urbaine de l'accueil ? », dans Op. cit. AGIER, M., BARRE, C., BOCCARA, D., ESNEE, F., FERT, B., FOUCHER-DUFOIX, V., GUALLEZE, A., HANAPPE, C., LECLERCQ, O., LUSSAULT, M., NEUMAN, M. (2018). « La Ville Accueillante - Accueillir à Grande-Synthe. Question théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville »

3 - MILLOT, C., secrétaire générale de l'association SALAM, lors d'un entretien téléphonique réalisé par l'auteur le 25 janvier 2021

4 - LECLERCQ, O., « De l'accueil et de la participation des habitants », dans Op. cit. AGIER, M., BARRE, C., BOCCARA, D., ESNEE, F., FERT, B., FOUCHER-DUFOIX, V., GUALLEZE, A., HANAPPE, C., LECLERCQ, O., LUSSAULT, M., NEUMAN, M. (2018). « La Ville Accueillante - Accueillir à Grande-Synthe. Question théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville »



Sur le campement, permettre l'accès à des conditions sanitaires de base
© LAMOTE Lucas

0 300cm

de terrain a permis de déterminer certaines pratiques ne possédant pas de solution architecturale appropriée, mettant alors en danger la vie des occupants du campement. Le recours à un urbanisme transitoire, inspiré par « *l'acupuncture urbaine* »⁵, répond ainsi à cet objectif d'amélioration des conditions de vie des personnes exilées de manière temporaire, en donnant de la qualité aux espaces partagés que sont surtout les lieux de distributions. Ces actions à court terme visent à modifier les pratiques actuelles sur le long terme par l'élaboration d'un projet qui prend en compte les désirs des exilés dans la manière de concevoir, de fabriquer⁶, tout en y incluant des thématiques écologiques et participatives. L'urbanisme transitoire (ou alternatif) est, en effet, défini comme « *un ensemble hétérogène d'initiatives et de démarche bottom-up qui fait de la société urbaine un élément moteur avec sa capacité à produire des initiatives visant, par des actions militantes, à construire la ville pour tous et à limiter le développement inégal des quartiers* »⁷. De plus, une bonne gestion des lieux devra être assurée par une coalition étroite entre acteurs (exilés, associations, municipalité) pour que ces interventions architecturales légères, démontables et transportables ne deviennent pas une source de revenus pour les passeurs.

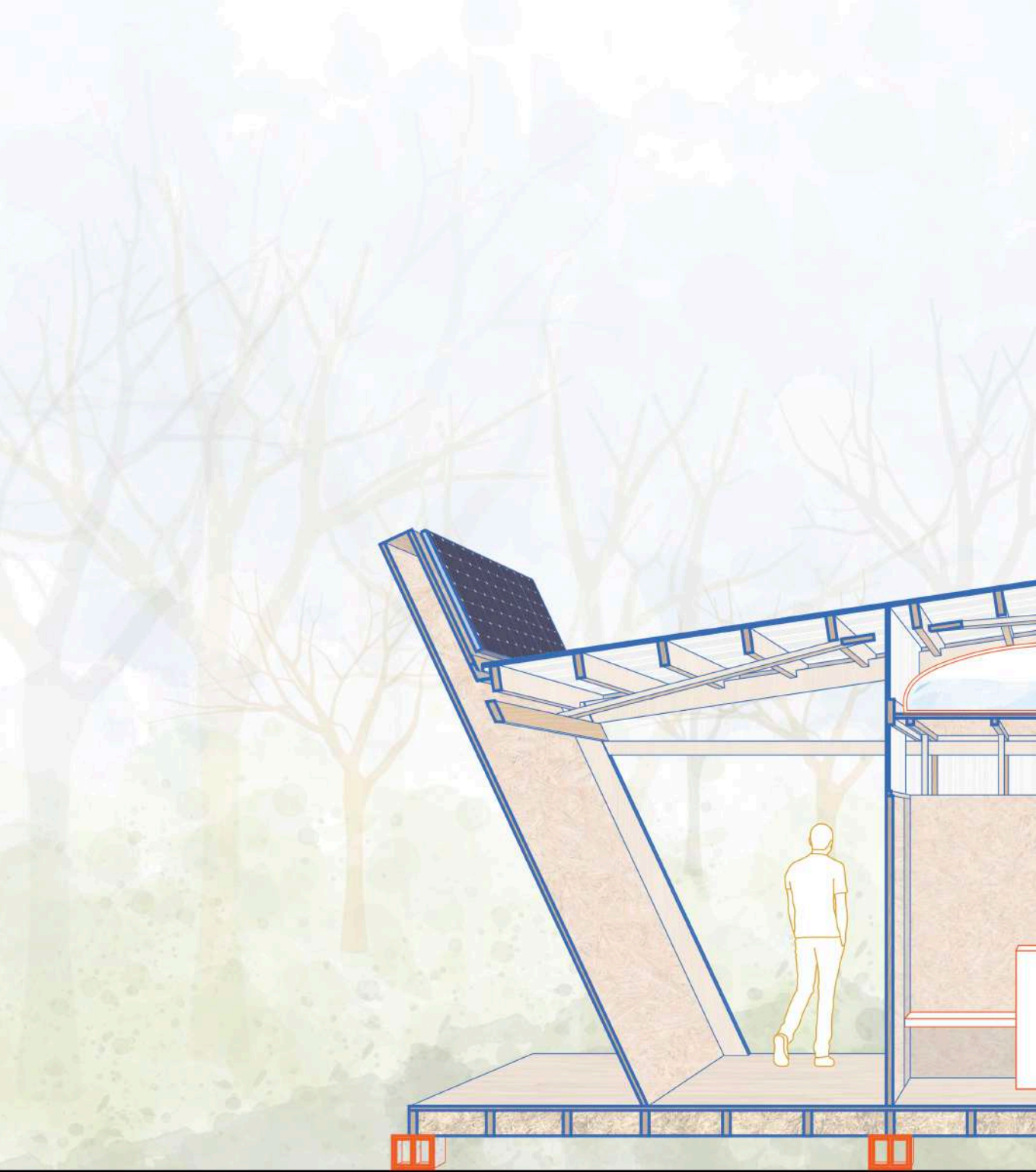
Répartis dans la zone naturelle à proximité des points de distributions, des modules offriront un accès sanitaire (douches, lavabos, toilettes adaptées) aux exilés, palliant ainsi l'utilisation d'installations sanitaires inadéquates⁸. Trois modules se déclinent selon un principe, une technologie constructive similaire : le premier est composé de toilettes issues de la culture des personnes rencontrées durant le travail de terrain, auquel peut se joindre un second module comprenant des lavabos récupérés sur le campement, dans un souci de recyclage et d'économie circulaire. Ceux-ci permettent, entre autres, le nettoyage du linge, le brossage des dents et le rasage. Le dernier module, lui, regroupe deux douches individuelles. Ces trois modules peuvent fonctionner de manière indépendante ou unitaire pour répondre aux exigences des micro-communautés. Enfin, pour des questions de sécurité, il sera essentiel de séparer les sanitaires hommes des sanitaires femmes.

5 - LECROART, P., (2020). « L'urbanisme tactique, une autre façon de faire la ville à rebours de la planification », sur Enlarge your Paris, consulté le 17 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.enlargeyourparis.fr/societe/urbanisme-tactique-autre-facon-de-faire-ville>

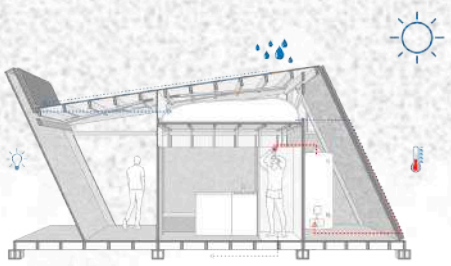
6 - Les méthodes de construction de ces modules seront expliquées dans l'ultime chapitre de ce travail

7 - L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, « Design et urbanisme - Nouveaux modes pour analyser, concevoir et faire la ville », consulté le 15 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2020/10/urbanisme_transitoire_10_web.pdf

8 - Celles-ci sont parfois même inexistantes. A ce jour, certaines personnes font leur lessives, se lavent et parfois-même se désaltèrent dans le lac du Puythouck et/ou les waterings présentes sur le site.



Coupe AA' - Isolé par des étoupes de lin, ce module sanitaire récupère l'eau, la stocke et augmente sa température grâce à un chauffe-eau solaire
© LAMOTE Lucas

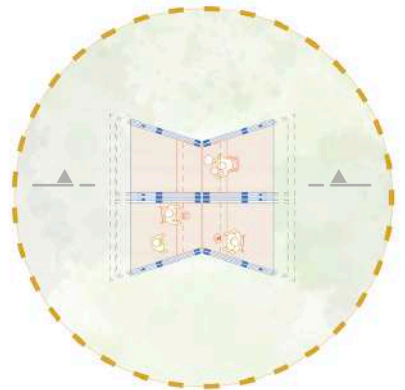
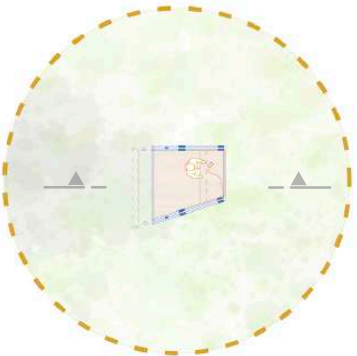
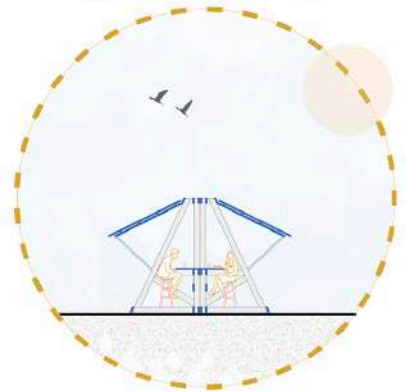


0 50 100cm

RECHARGER SON TELEPHONE



PARTAGER UN REPAS



EXPOSER



JETER / COMPOSTER



CULTIVER



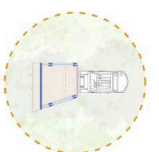
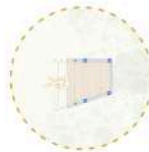
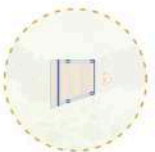
MANGER



SE REPOSER



DEPLACER



En outre, de l'eau chaude, réclamée quotidiennement par les exilés, alimentera les différents points d'eau par un système de récupération d'eau de pluie qui sera ensuite stockée, filtrée, puis réchauffée par les chauffe-eaux solaires, à orienter convenablement lors de l'assemblage sur site des différents modules. Disposés sur des parpaings en béton, les modules sanitaires auront un impact sur le sol réduit à son minimum dans un objectif de préservation des milieux de la zone naturelle.

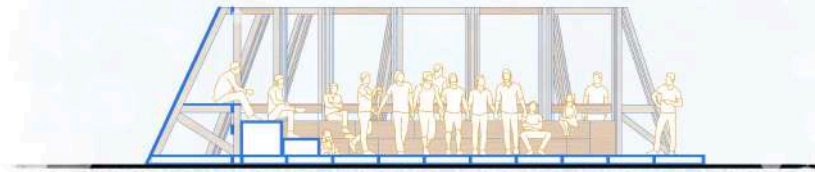
La deuxième intervention au sein du campement a pour objectif de réduire la dépendance des exilés envers les associations qui leur viennent en aide. En effet, chaque jour, plus d'une centaine d'exilés attendent impatiemment l'arrivée des bénévoles qui mettent à disposition des générateurs pour permettre le chargement des téléphones et des batteries. Le nombre restreint de prises disponibles provoque des heurts, synonyme de l'importance capitale des outils numériques pour rester en contact constant avec une association en cas de problème ou pour discuter avec une famille qui réclame des nouvelles.

Témoin de ces situations lors du travail de terrain, il paraissait donc essentiel de penser un module facilement déplaçable et autonome en énergie pour répondre à ce besoin constant d'accès à l'électricité. De même principe constructif que les modules sanitaires, cet équipement se compose d'une portion dépliable en partie supérieure sur laquelle peuvent se fixer des panneaux photovoltaïques, générateurs d'énergie. Le rythme de vie des personnes sur le campement favorise une utilisation raisonnée du système, ne nécessitant pas l'installation de batteries de stockage : la nuit est ponctuée par des tentatives de passage tandis que la journée, l'errance devient leur principale occupation. L'analyse des comportements sur le campement a conduit à l'élaboration de variantes de ce module à énergie positive. Celui-ci se décline en un outil facilitant la gestion des déchets par l'association britannique ROOTS, mais aussi en un module pour s'installer, manger, cultiver, etc.

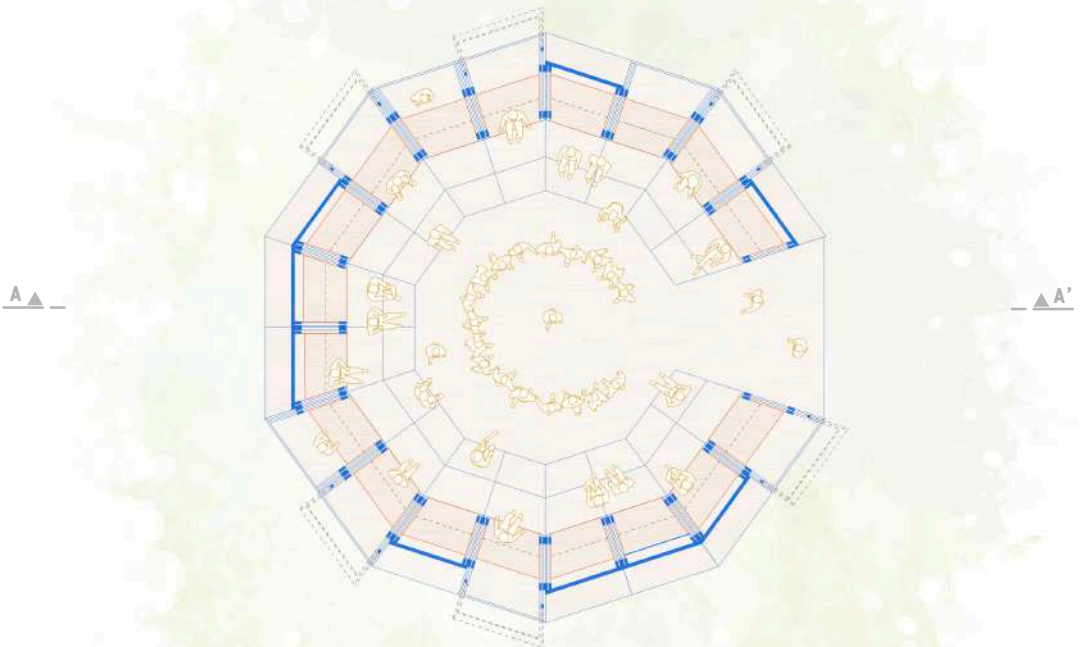
D'autres pratiques culturelles égayent le quotidien des exilés qui, à travers une sonorité ou une



La danse, une force libératrice dans le campement
© TOMAGNETIK - 14/03/21

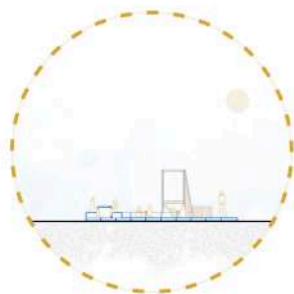
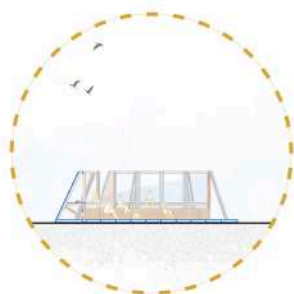


Coupe AA' - Danser pour être ensemble
© LAMOTE Lucas



Plan - Organiser les modules pour admirer les danses traditionnelles
© LAMOTE Lucas

0 2 5m



musique traditionnelle diffusée par une association, laissent exalter leur joie en entamant une danse. Dans la culture, le chant, le cinéma, la gastronomie sont des pratiques importantes que les exilés tentent de faire perdurer dans la 'Jungle' malgré des conditions de vie précaires. Ce sont surtout les communautés kurdes qui pratiquent ces us. Ce lien au pays d'origine s'en trouvera renforcé par la mise en projet d'un espace extérieur dédié à ces activités culturelles. Ainsi, le programme intègre plusieurs composantes, toutes regroupées au sein d'un même sol. Ce plancher, par sa mutabilité, peut devenir espace propice pour les danses traditionnelles, pour la projection de film ou encore pour partager un repas de manière coutumière. En périphérie, les modules évoqués précédemment peuvent s'y accoler pour voir une personne s'y asseoir ou devenir support d'un écran de projection par exemple.

Cultures communales en activité



AXE MAJEUR

vers la réserve naturelle du Puythouck
et le campement informel

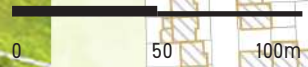
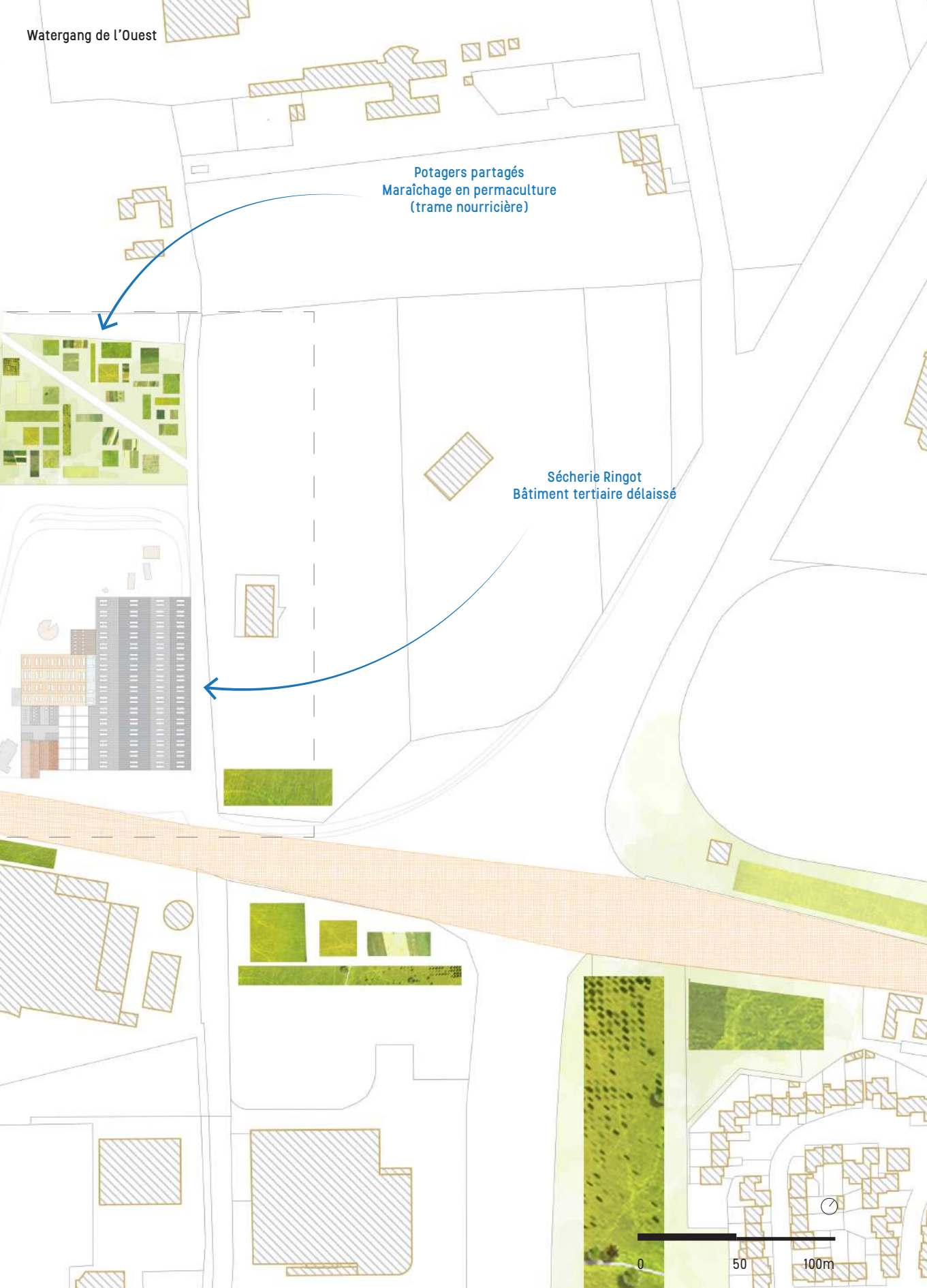
Centre commercial Auchan

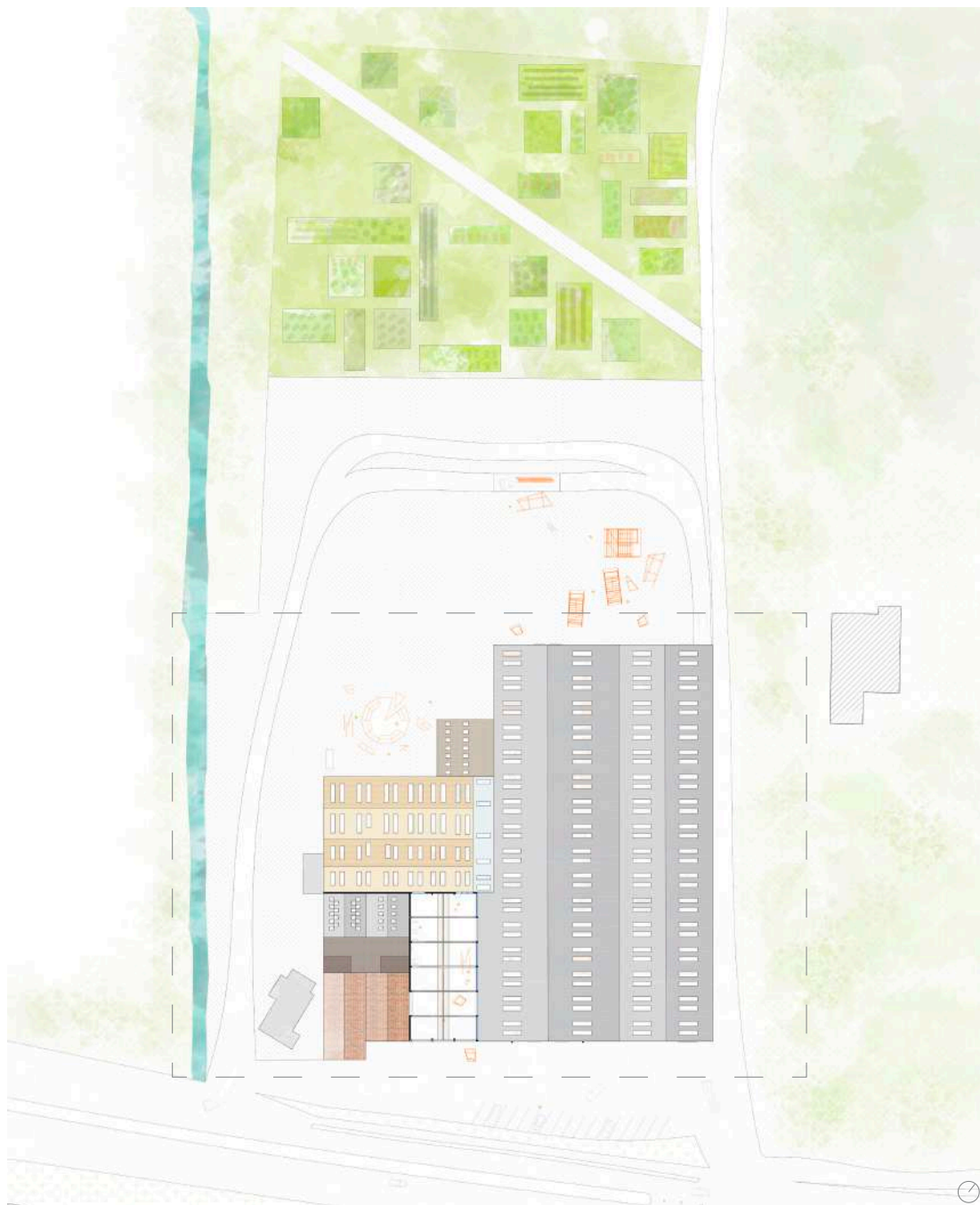
A équidistance entre le campement et le cœur de ville, développer une activité économique le long de la nouvelle trame nourricière
© LAMOTE Lucas

Watergang de l'Ouest

Potagers partagés
Maraîchage en permaculture
(trame nourricière)

Sécherie Ringot
Bâtiment tertiaire délaissé





Plan masse - L'ancienne sécherie à chicorée Ringot : un patrimoine à revitaliser
© LAMOTE Lucas

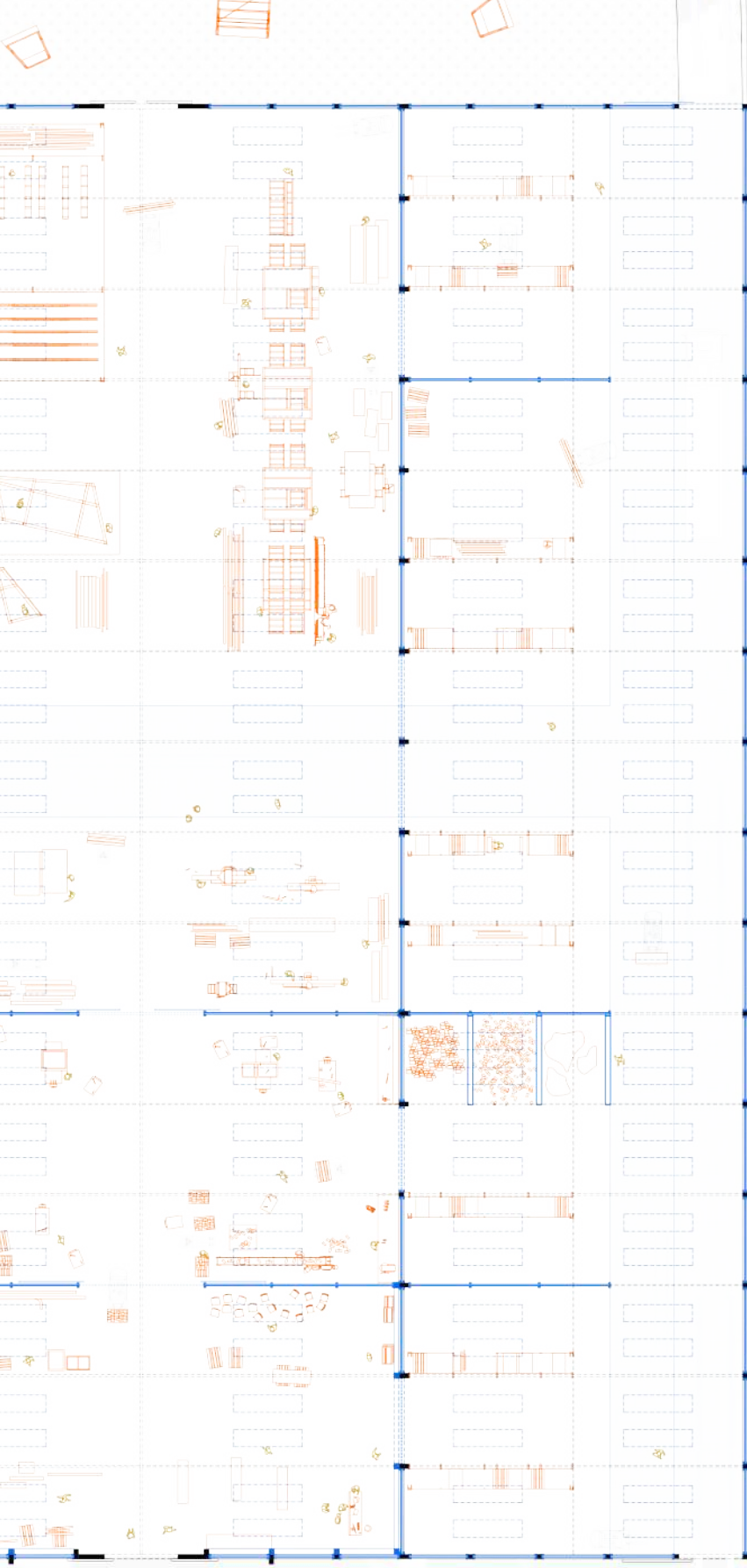
0 50m

11.2. **Une fabrique, pour fédérer autour du matériau bois et du réemploi**

Dans le processus d'inclusion des personnes exclues au coeur de ce territoire en transition, il fallait réfléchir à comment ces modules, qui arrivent en première place dans la réflexion du projet, pouvaient être construits. Ainsi, il était tout autant important de réfléchir et de dessiner l'outil permettant la réalisation des différents projets développés, qu'il s'agisse des modules précédents ou des interventions décrites ci-après. Alors, la première intervention le long de cette trame nourricière consiste en la création d'un atelier de fabrication et d'expérimentation du matériau bois, prônant également le réemploi des matériaux issus des déconstructions massives qui se déroulent à Grande-Synthe. De ce fait, le projet développera un programme adapté à un processus de fabrication lié à une gestion de flux complexe. Son organisation permettra ainsi de donner un nouvel usage à des matériaux destinés à la destruction.

L'idée du projet réside dans la réhabilitation participative d'une ancienne sécherie à chicorée à l'entrée ouest de la ville, en un atelier partagé et ouvert à tous. A équidistance du campement du Puythouck et du coeur de ville, trois hangars désaffectés offrent le potentiel de développement de cet équipement public. En outre, sa position stratégique, à la convergence de deux axes de circulation majeurs en fait un lieu propice pour le développement d'une telle activité. La revitalisation de ces halles favorise le développement d'une activité génératrice de revenu par et pour les habitants, mais aussi par et pour les exilés qui souhaitent s'investir. Cette notion est importante puisque, par l'intermédiaire de ces espaces, les exilés pourront construire, réfléchir et enseigner aux habitants leurs méthodes de construction traditionnelles et inversement, dans le souci d'une démarche inclusive. Aussi, les exilés désirant s'installer de manière durable pourront, à leur guise, concevoir avec les habitants, une ville et un littoral accueillants selon des manières traditionnelles d'habiter et d'occuper l'espace.





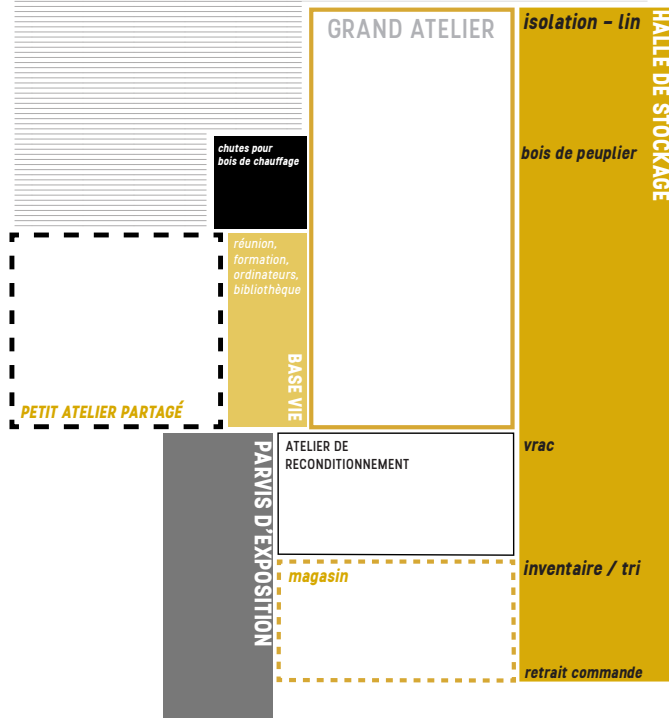
—▲ A'

—▼ C

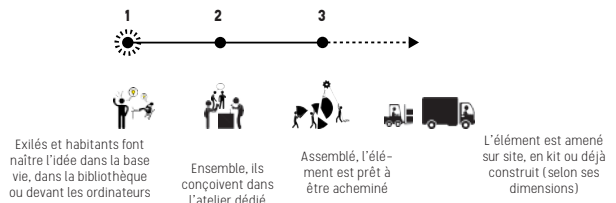




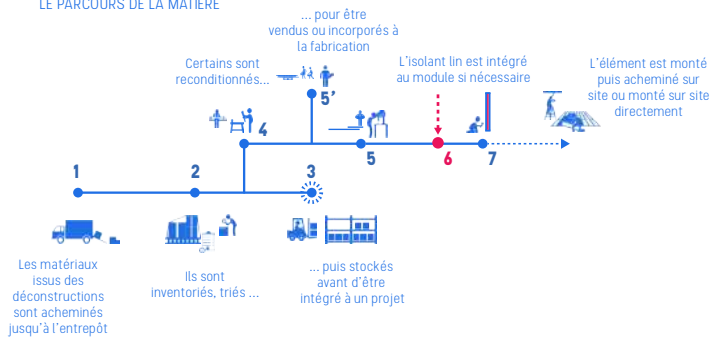




DE L'IDÉE À LA CONCEPTION



LE PARCOURS DE LA MATIÈRE



Dans une démarche d'économie circulaire correspondant aux idées défendues par la ville, la première halle, à l'est, réceptionnera les matériaux et éléments (fenêtres, portes, meubles, etc.) issus, par exemple, de la déconstruction⁹ des grands ensembles grand-synthois. Inventoriés, triés puis stockés, ces matériaux passeront par l'atelier de reconditionnement avant de rejoindre soit le magasin, soit le grand atelier, tous deux disposés dans la seconde halle. Le magasin permettra la revente de matériaux destinés aux particuliers et aux entreprises qui souhaitent réduire leur dépendance aux éléments neufs. À l'ouest, la structure métallique existante abritera un petit atelier avec des établis individuels.

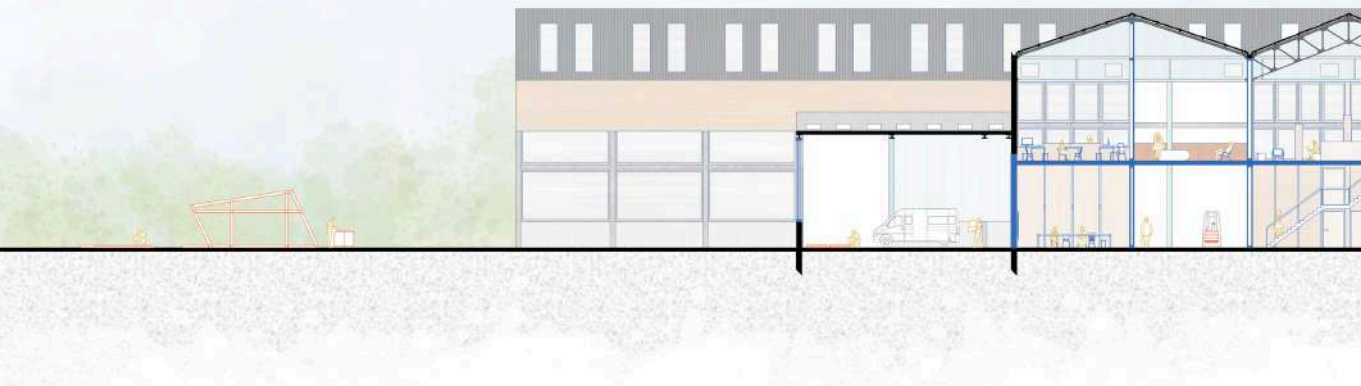
Le grand atelier permettra la fabrication par les locaux et les exilés de structures, ossatures, charpentes bois destinées à la création de nouveaux logements, l'extension de logements existants, ou le renouvellement d'une charpente, en y introduisant les éléments reconditionnés. Une ligne de production, précédée de machines adaptées (raboteuse, dégauchisseuse, tours à bois, ponceuse, etc.), facilitera la réalisation de ces éléments de construction en bois de peuplier¹⁰, au sein desquels des ballots d'étoupes de lin¹¹ pourront être intégrés pour leurs propriétés isolantes. En effet, la ville de Grande-Synthe entretient un rapport très étroit au lin puisqu'elle comptait une coopérative Linière sur son territoire jusqu'en 2016. Enfin, à l'ouest, le petit atelier favorisera des expérimentations de plus petite envergure, des créations à échelle réduite ou des réparations.

À la jonction entre les deux ateliers, une nouvelle structure, venant s'appuyer en partie sur celle existante, accueillera une base vie comprenant des espaces de réunions, de formations, des postes de travail et une bibliothèque dédiée à la conception bois et au réemploi. Ainsi, le programme comprend aussi bien des espaces de stockage, que des espaces de formation et d'expérimentation qui peuvent également s'ouvrir sur l'extérieur pour des réalisations à échelle 1/1. Le parvis à l'avant deviendra à son tour un lieu dédié à l'exposition des créations.

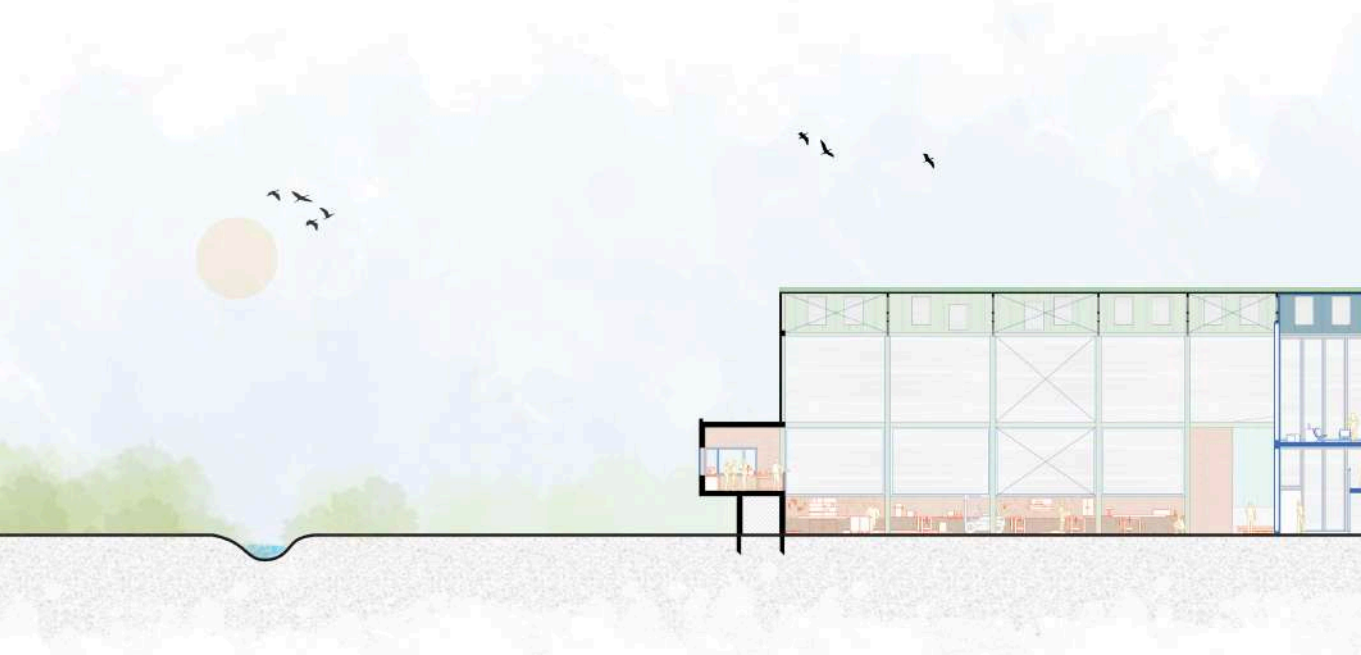
9 - Ce principe nécessite néanmoins une collaboration étroite entre architecte et professionnels du bâtiment. Cf. carte des déconstructions en cours et prévues à la page 140.

10 - Depuis quelques années, le plan filière peuplier est soutenu par la Région Hauts-de-France et a pour objectif de redonner de l'importance à la culture de ce bois sur ce territoire. CRPF Hauts-de-France, «Le plan filière peuplier», consulté le 21 février 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://hauts-de-france.cnpf.fr/n/le-plan-filiere-peuplier/n:764>

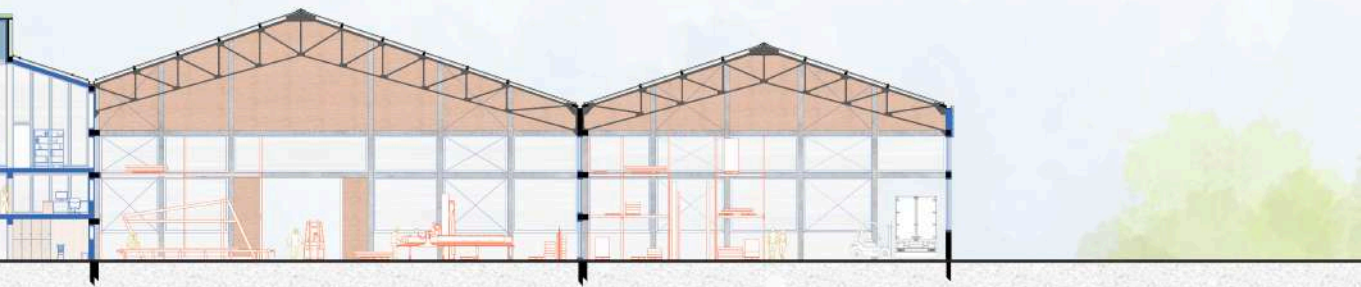
11 - En effet, déchets de l'industrie textile, les étoupes représentent les fibres courtes (donc moins résistantes) de la tige de lin, une matière végétale omniprésente dans les Hauts-de-France. Assemblés en ballots, ces derniers pourraient être acheminés depuis les usines de teillages de la région vers le site pour être intégrés à la conception architecturale.



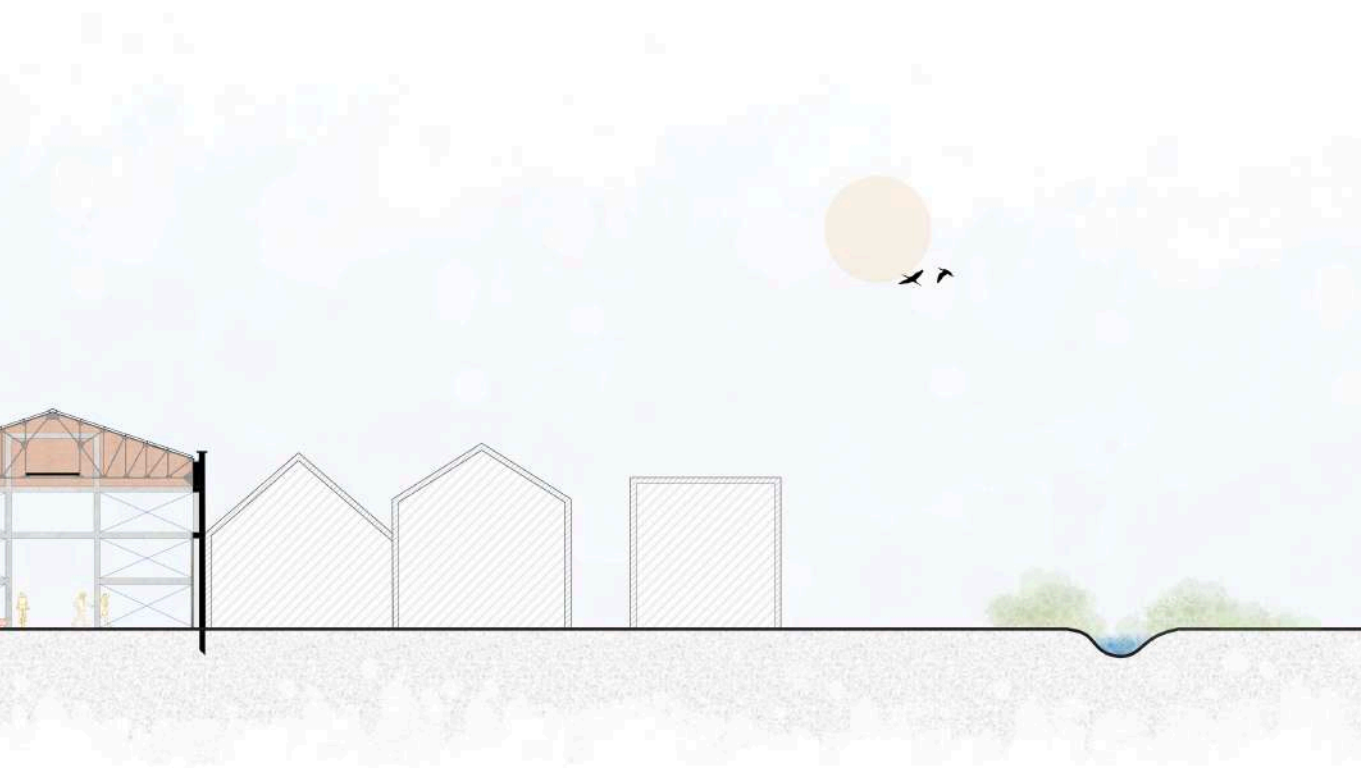
Coupe AA' - Au sein de l'ancienne sécherie, la construction d'une base vie pour développer des projets collaboratifs
© LAMOTE Lucas

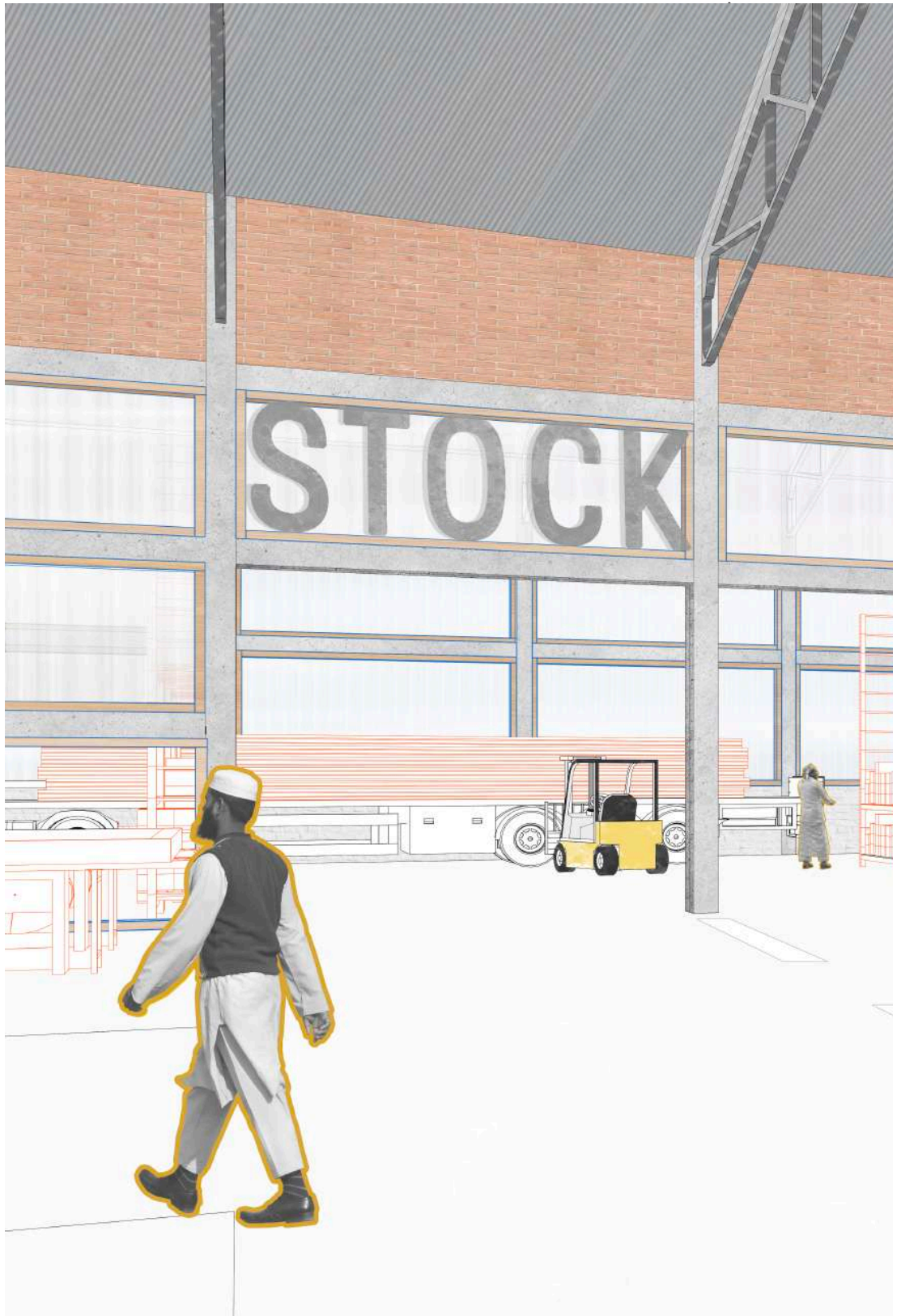


Coupe BB' - A la couture entre le grand et le petit atelier partagé, la base vie
© LAMOTE Lucas









Vue intérieure - Une plateforme de réemploi pour construire par et pour les exilés et les habitants
© LAMOTE Lucas

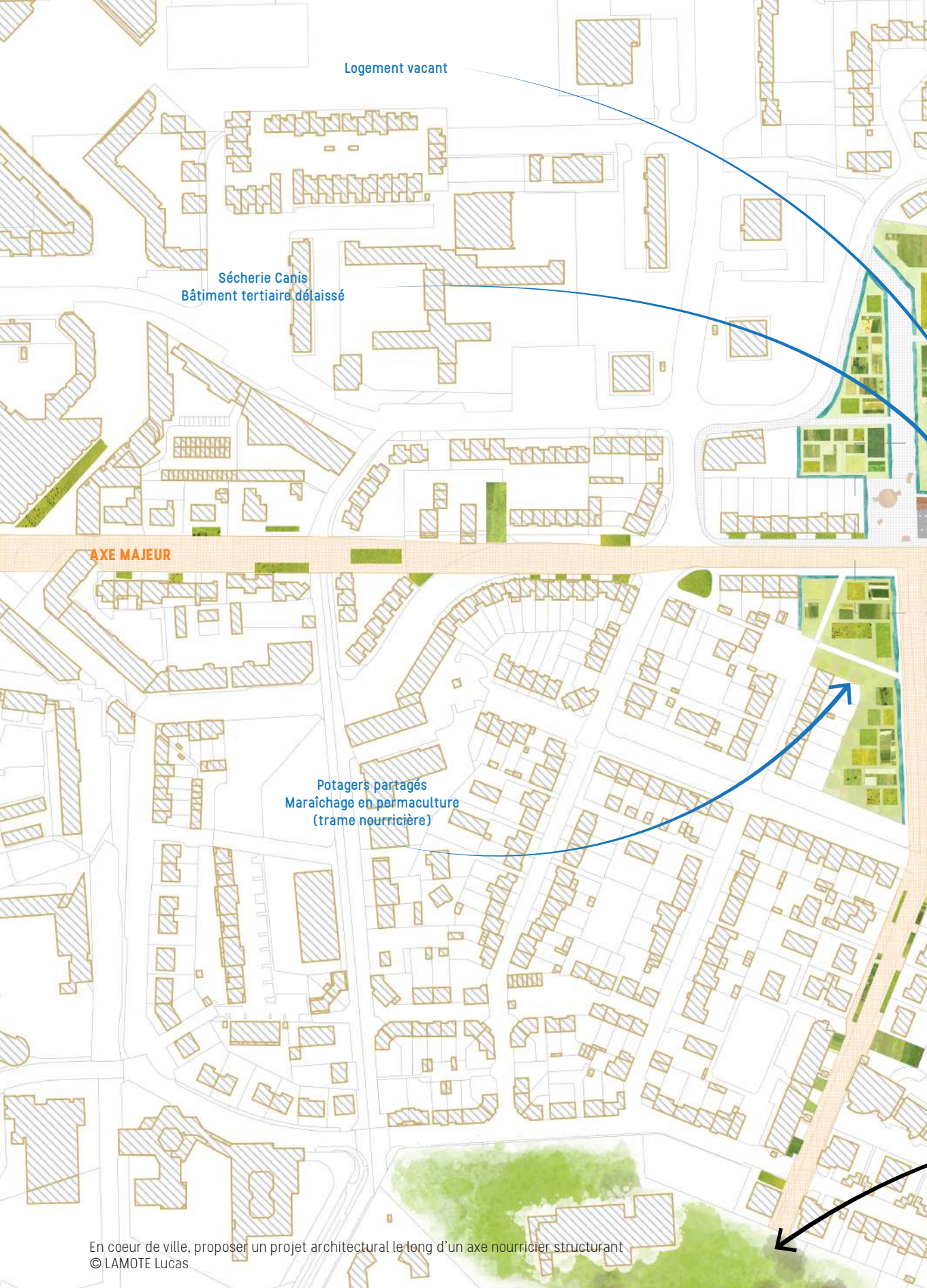
L'attitude du lieu consiste à tendre vers une démarche zéro déchet totale, puisque même les découpes de bois seront distribuées sur le campement ou dans les habitations comme bois de chauffage.

Le choix de développer cette activité économique à Grande-Synthe vise à une baisse du chômage sur le territoire, associée à une inclusion par l'emploi pour tous. Néanmoins, cette initiative pourrait aussi avoir un rayonnement plus important par la suite, notamment dans l'élaboration d'un maillage de villes accueillantes sur le littoral, entre la Belgique et Calais.



FABRIQUE RINGOT





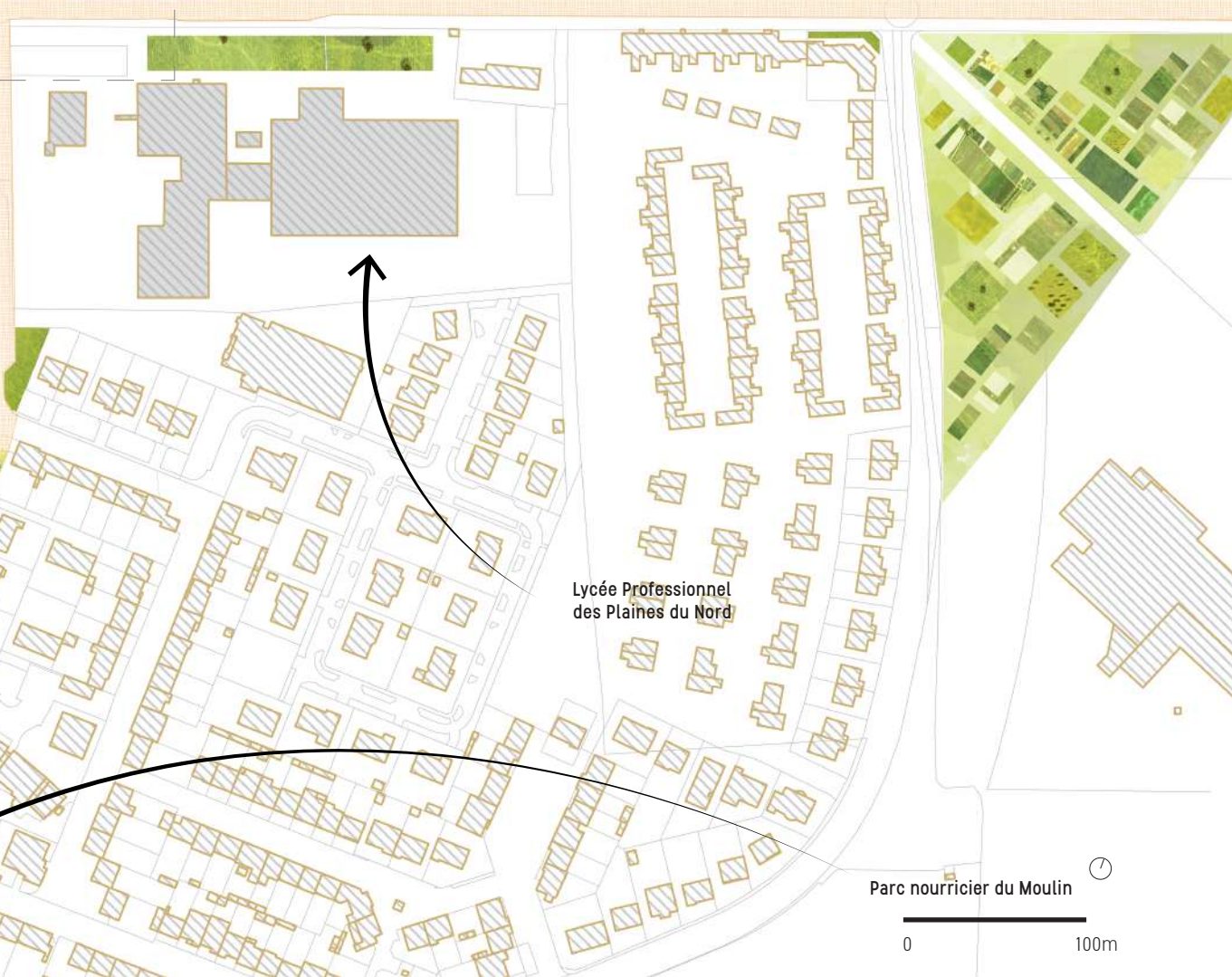
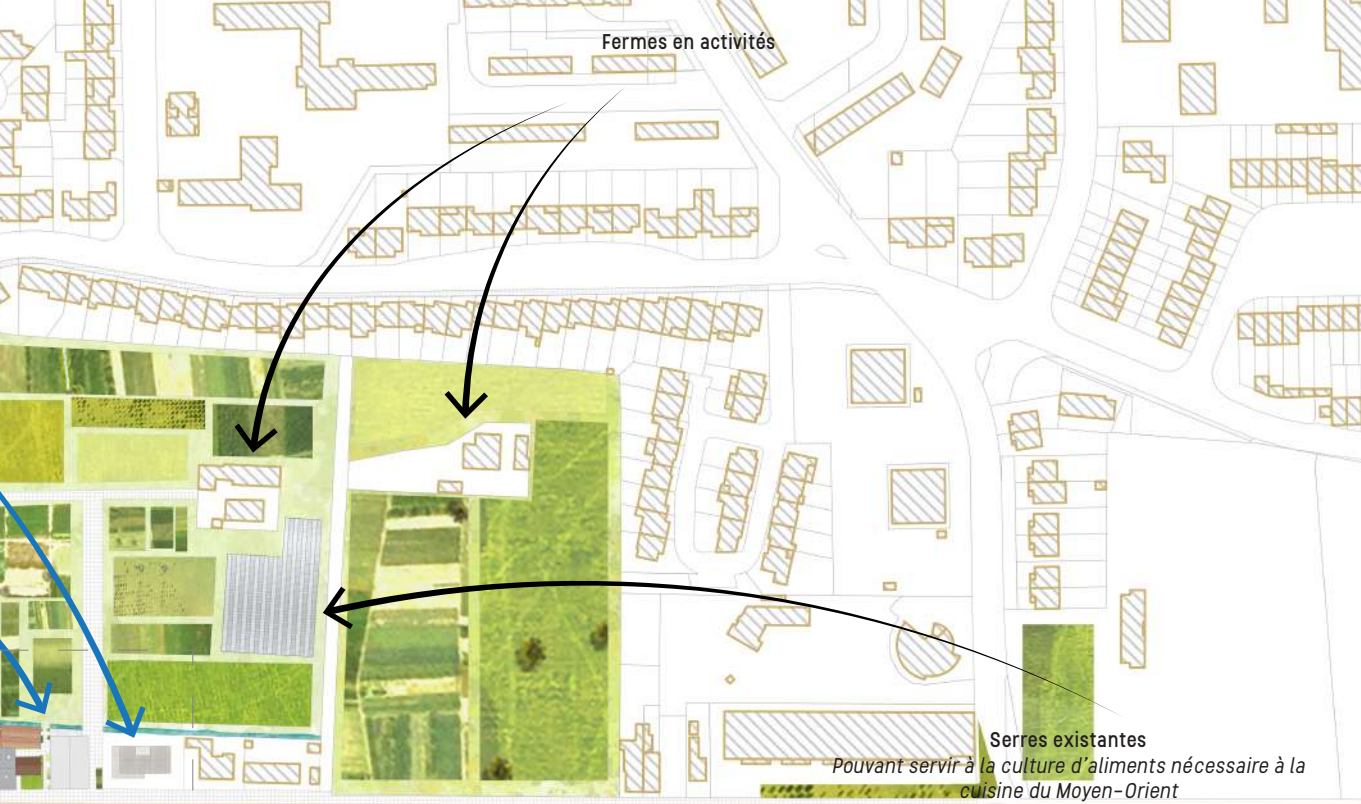
Logement vacant

Sécherie Canis
Bâtiment tertiaire délaissé

AXE MAJEUR

Potagers partagés
Maraîchage en permaculture
(trame nourricière)

En cœur de ville, proposer un projet architectural le long d'un axe nourricier structurant
© LAMOTE Lucas





Plan masse - Se saisir des opportunités foncières, ouvrir la maison interquartiers sur une nouvelle place publique

© LAMOTE Lucas

0 10m

11.3. Sensibiliser et rencontrer : le rôle de la maison interquartiers

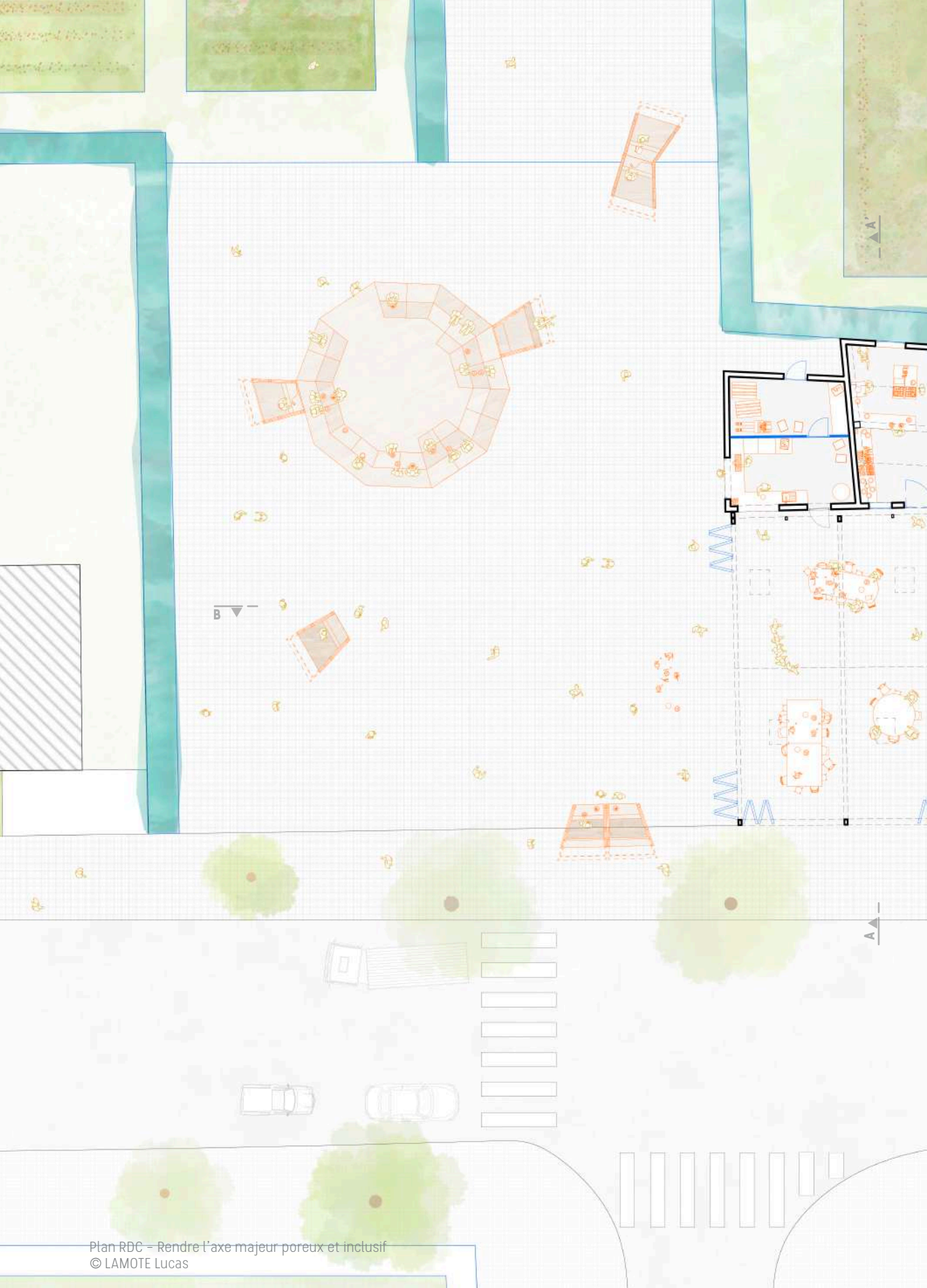
Les discriminations entendues ou lues concernant les personnes exilées sur le littoral laissent penser à une méconnaissance accrue de la situation migratoire sur le territoire. Rejetés, dénigrés et parfois violentés, les exilés ne pourront s'inclure que s'ils sont acceptés par les habitants de Grande-Synthe et de leurs communes adjacentes. Cela nécessite donc un travail de sensibilisation à la question migratoire qu'il est important de spatialiser.

De plus, le choix de cette trame nourricière est-ouest comme guide de travail ambitionne également de rompre avec le caractère limitrophe fabriqué par l'axe entre le nord et le sud de la ville. Le long de cet axe, l'existence d'une seconde sécherie à chicorée délaissée se présente comme un lieu opportun pour abriter une maison interquartiers, qui pourrait permettre les échanges entre exilés et locaux, mais également tendre à la disparition de ce clivage ZUP/ZAC qui prédomine. Cette structure existante se positionne à la convergence de la trame principale et de l'un de ses rhizomes, qui s'étend jusqu'au Parc du Moulin, en partie nourricier. Ce noeud, fabriqué par le croisement de deux systèmes productifs et de deux voiries, fait actuellement l'objet d'un remaniement inscrit au Plan Local d'Urbanisme. Ainsi, deux logements existants ont comme avenir une simple démolition¹². Par conséquent, le projet architectural et urbain se saisit de cette opportunité, de ce « déjà-là » acté, de cette énergie en cours pour, premièrement, demander la déconstruction du bâti existant pour intégrer les matériaux dans le cycle vertueux du réemploi par l'intermédiaire de la fabrique et, deuxièmement, fabriquer une place publique et prolonger ce rhizome nourricier comme trait d'union entre les deux quartiers. Cette position stratégique est d'autant plus riche qu'une ferme en activité¹³, à l'arrière de ce bâtiment tertiaire délaissé, pourrait se couder à cette trame nourricière, représentant une source potentielle d'emplois non délocalisables pour quelques locaux et exilés.

12 - Ce projet est à l'étude depuis 2009 mais le manque de moyen a engendré « l'arrêt des études » le concernant,

LIGOCKI, P., gestionnaire extérieur du patrimoine immobilier du périmètre communautaire, lors de la visite de la Sécherie Canis réalisé par l'auteur le 14 janvier 2021

13 - Bernard BLANCHON, maraicher et propriétaire des terres à l'arrière de la sécherie Canis « pourrait largement prendre sa retraite » selon DEBRUYNE, D. Témoignage recueilli par DEBRUYNE, D., consulté le 25 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1622182654618733&id=100004810420745





▲ B'





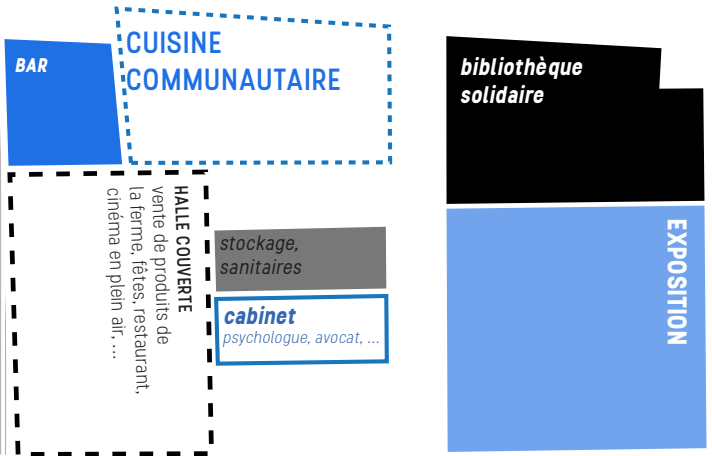
Enfin, l'idée du projet réside également dans la création d'un lieu synergique proposant un programme en lien avec les étudiants d'un lycée professionnel situé face au bâtiment désaffecté. Alors, suivant la logique d'en faire un lieu de lutte contre les inégalités et de rencontres entre habitants des différents quartiers et exilés, le travail visera à étendre le simple projet de ville accueillante à celui de la ville pour tous.

La complexité de la sécherie, influencée par une juxtaposition de bâti, nécessite une réorganisation totale de la hiérarchie des flux au sein de l'entité. Pour cette raison, quelques ouvertures permettent de créer une cohérence dans les circulations, accompagnée par un sol productif unifiant la totalité de la parcelle. Celui-ci se lie par la même occasion au parc nourricier. Les différentes composantes intégrées à ce programme répondent à une volonté de transformer ce patrimoine vacant en un lieu de fêtes et d'événements interculturels, il regroupe ainsi une cuisine communautaire ainsi qu'un bar. Le hangar sur lequel s'ouvrent ces deux éléments de programme, aux fermes métalliques ornementées, est déconstruit sur ses façades sud et ouest, laissant place à un parvis couvert dialoguant et s'articulant avec la place publique nouvellement dessinée. Ce parvis pourra accueillir aussi bien des repas inter-quartiers organisés autour de la culture culinaire¹⁴ que la vente de produits de la ferme voisine, par exemple. L'espace public pourra être habité par les modules et le mobilier urbain initialement destinés à améliorer les conditions de vie sur le campement. La mobilisation de deux fonctions liées au savoir et à l'apprentissage (un espace d'exposition sur l'exil et une bibliothèque / coworking) dans les bâtiments à l'ouest a pour objectif de sensibiliser les populations à la question migratoire et d'aider à favoriser l'accès aux outils numériques pour tous. Cette démarche s'inscrit dans une lutte contre une certaine forme de précarité locale, accentuée durant la crise sanitaire du COVID-19.

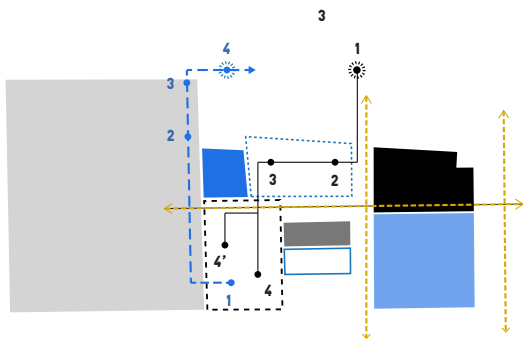
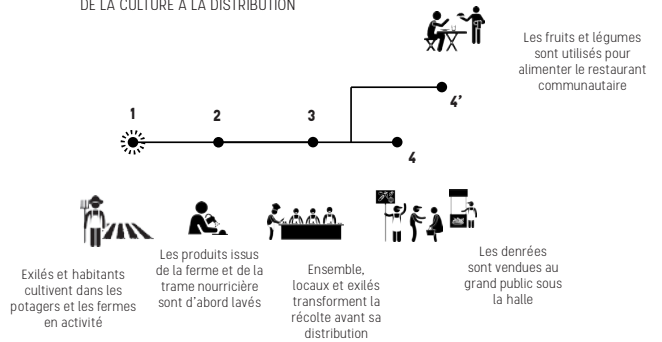
Cogéré par les habitants et les exilés eux-mêmes, le lieu portera une importance capitale à la gestion et au chemin de l'eau pluviale. Ainsi, l'urbanité fabriquée au sein du projet est la résultante de la création d'une nouvelle

14 - Celle-ci est très importante au Moyen-Orient. Cela se voit sur le campement : au sein des micro-communautés et lors des maraudes, chaque exilé nous invite à déguster des spécialités de son pays

PLACE PUBLIQUE



DE LA CULTURE À LA DISTRIBUTION



LE CHEMIN DE L'EAU



←-----> Nouvelle hiérarchisation des flux

trame de noues paysagères, filtrant l'eau et réduisant la sollicitation des waterings saturés. Cette nouvelle infrastructure paysagère fait, en réalité, référence aux canaux d'irrigation à ciel ouvert qui tramaient le paysage de Grande-Synthe avant son explosion démographique¹⁵ et son urbanisation.

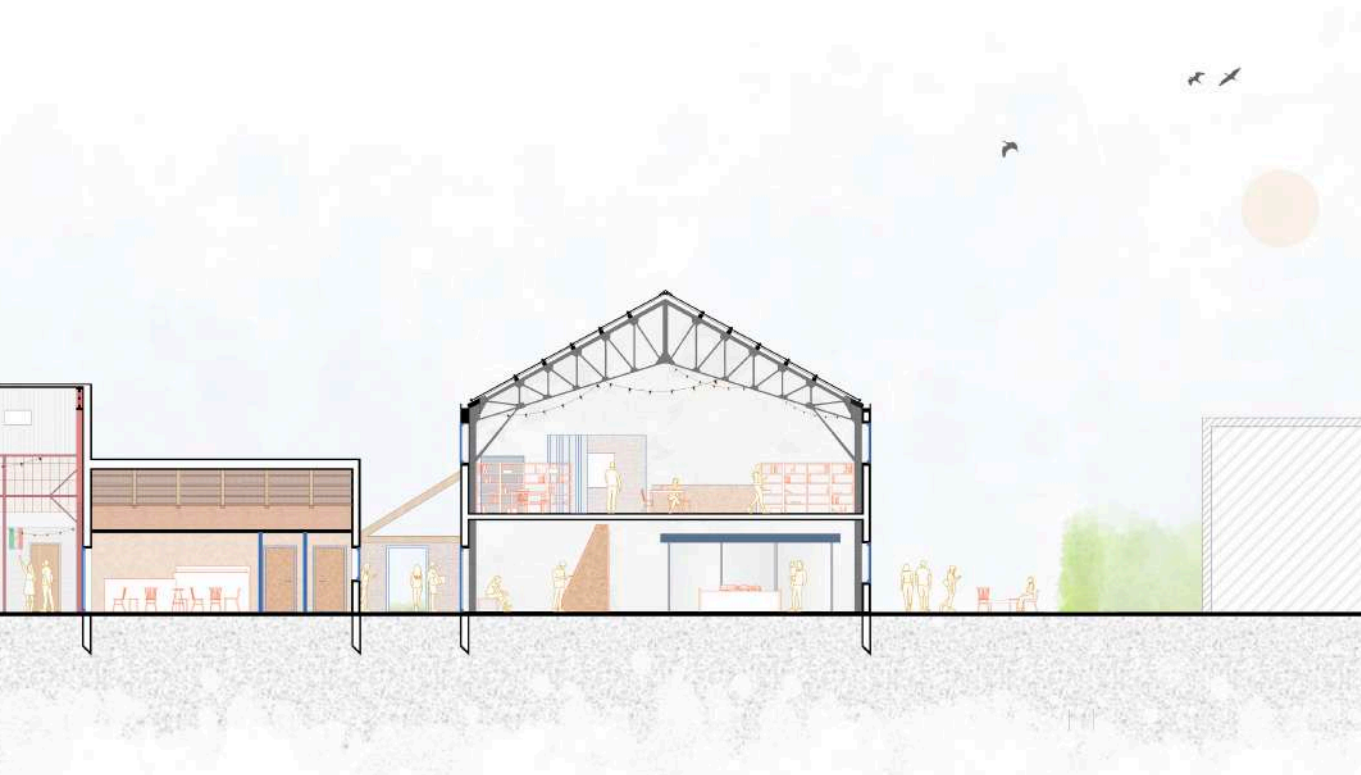
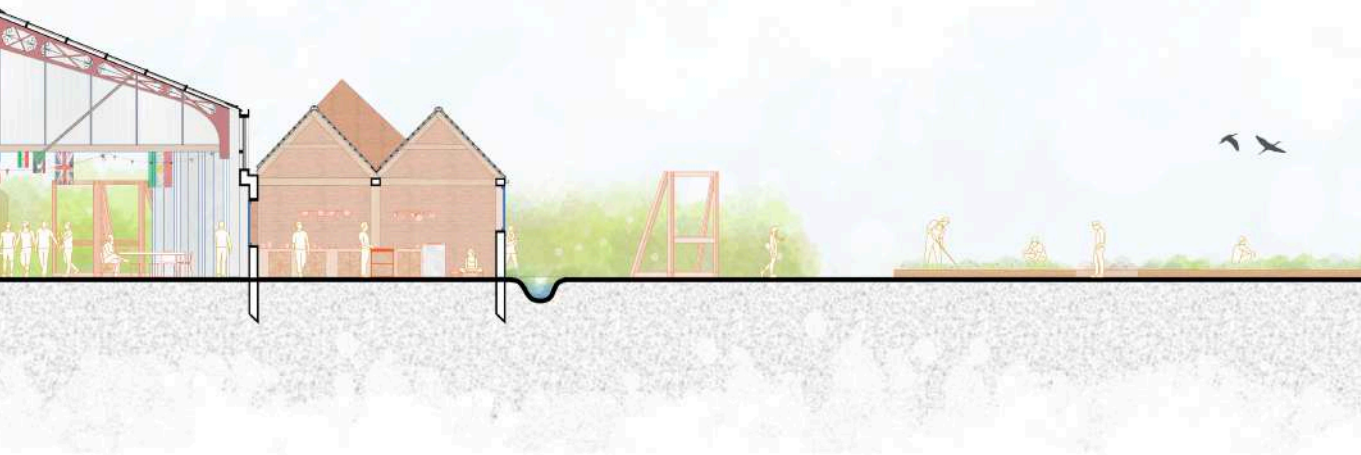
15 - Pour rappel, la population de Grande-Synthe est passée de 915 à 26 231 habitants entre 1946 et 1982



Coupe AA' - Offrir un espace conçu par et pour les habitants et les exilés à la convergence de deux parcours nourriciers
© LAMOTE Lucas



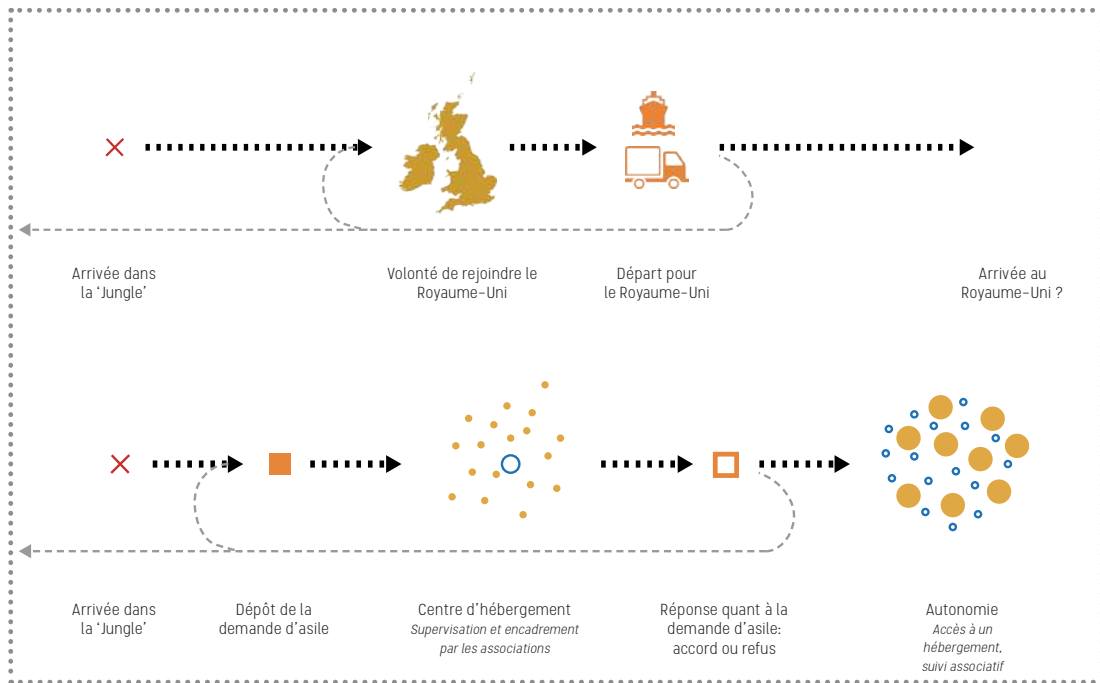
Coupe BB' - Un lieu propice pour l'échange, la diversité, la culture et la rencontre
© LAMOTE Lucas



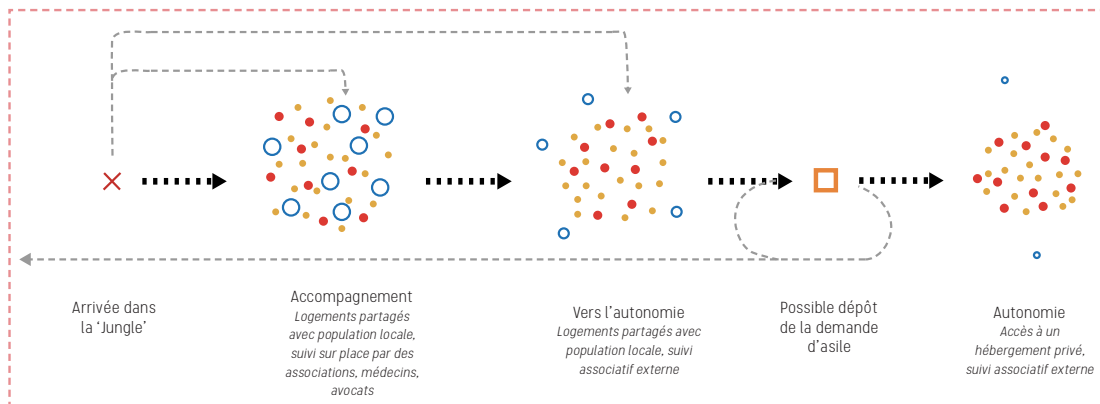




UNE VISION DE LA SITUATION ACTUELLE



VERS UN NOUVEAU PARADIGME ?



- Légende :**
- Arrivée sur le territoire ✕
 - Population exilée ●
 - Population locale ●
 - Association ○

11.4. Un logement vacant comme projet pilote d'accueil inconditionnel

16 - PICHOT, L., coordinatrice de l'association Utopia 56 à Grande-Synthe lors d'une conversation téléphonique entre l'auteur et L. le 20 mai 2021

Au-delà de l'activité et de la sensibilisation, l'inclusion est avant tout possible grâce à la mise en place d'un logement, architecturalement adapté aux us et coutumes des personnes qu'il accueille. Cet habitat et cette forme d'accueil dépasseront la «*forme-camp*» qui représente une solution d'accueil d'urgence non efficace. L'intention du projet est de permettre un épanouissement et une reconstruction psychologique des personnes exilées, tout en favorisant leur inclusion dans la société, en coeur de ville. Les logements vacants disponibles à Grande-Synthe se sont alors révélés favorables au développement d'un projet d'accueil inconditionnel innovant, basé sur le partage et l'hospitalité entre grand-synthois et exilés. Le projet propose un nouveau modèle d'accueil, différent du modèle institutionnel défaillant et inadapté, s'inspirant de la stratégie du Logement d'abord. Ainsi, dès l'arrivée de personnes exilées sur le territoire du littoral nord, ceux-ci pourraient être accueillis par des associations ou des travailleurs sociaux. Les exilés pourraient alors être orientés vers un logement partagé avec la population locale ou vers un centre d'hébergement adapté, pour ceux qui ne souhaitent pas accéder directement à un logement. Dans ce nouveau modèle, l'accent est mis sur l'inconditionnalité : la demande d'asile n'est plus une condition nécessaire pour accéder à un logement. Elle peut être déposée plus tard, ce qui permet une période de réflexion et de stabilisation pour envisager, peut-être, un autre avenir.

Ce modèle prend comme cadre de référence les relevés de terrain effectués, les interviews ainsi que les cartes mentales dessinées par les exilés interrogés sur le campement, à qui il était demandé de dessiner et d'expliquer le logement de leur rêve. Ce cadre nous rappelle qu'au sein du campement, la séparation des groupes ethniques régit l'organisation socio-spatiale. Néanmoins, les avis divergent selon les associations, dont certaines pensent que «*l'organisation du camp par nationalité est produite par une guerre de passeurs*»¹⁶. Ainsi, puisqu'un mélange des personnes de



Plan masse - Un projet-pilote de logement interculturel au sein d'une habitation vacante
© LAMOTE Lucas

0 10m

différentes nationalités / religions au sein de ces logements pourrait potentiellement se révéler inadapté, voire dangereux, les exilés désigneront eux-mêmes les personnes avec qui ils souhaitent s'établir. Par la proximité entretenue avec les populations de sexe masculin, majoritairement représentées sur le campement, et par l'absence de solutions dignes d'accueil à destination de ce public¹⁷, le projet pilote décrit ci-après leur sera destiné. Bien entendu, le projet global se destine à accueillir toutes les personnes exilées de manière inconditionnelle : qu'elles soient en situation irrégulière ou en attente d'une place en centre d'hébergement, qu'elles soient de sexe masculin ou féminin, qu'elles soient mineures ou non, etc. Cependant, chaque cas nécessitera un travail de recherche unique et indépendant des précédents, toutes les cultures et compositions familiales rencontrées étant complexes et différentes¹⁸.

Actuellement, les bailleurs sociaux, qui possèdent plus de 60% du parc immobilier de Grande-Synthe, éprouvent des « difficultés à disposer de T1 ou T2 puisque les logements actuels résultent de la politique d'accueil des années 80, durant laquelle il fallait accueillir des familles de parfois 6, 7 ou 8 membres »¹⁹. De plus, un public jeune, dont près de 27% est déscolarisé sur la commune²⁰, reste de manière prolongée chez leurs parents, pour des questions culturelles mais surtout économiques. Ainsi, partant du constat d'un manque de logements de faible taille sur la commune, l'idée développée consiste à la réhabilitation de logements vacants en plusieurs petites unités de vie, qui verront cohabiter jeune population locale²¹ et personnes exilées. Ces nouveaux lieux, adaptés aux différents modes de vie, mailleront le territoire dans son ensemble, dans un objectif d'échange et de vivre ensemble. Disposés dans les différents quartiers, ces logements réhabilités fabriqueront un réseau d'initiatives locales et citoyennes perpétuant une tradition de développement architectural kaléidoscopique de la ville. Cette stratégie de résorption de la vacance sur le littoral nord pour l'accueil inconditionnel des exilés peut devenir l'une des solutions adéquates face à l'urgence de la situation. Considérant les faibles revenus économiques des associations qui pourraient avoir la gestion de ces lieux²², moyennant la mise en place d'une gouvernance horizontale

17 - Lors des opérations de « mises à l'abri », ce sont en général les hommes seuls qui sont les derniers prioritaires, après les familles, les mineurs et les femmes seules

18 - Notons que, par exemple, le logement individuel serait une solution davantage adaptée aux familles puisque l'analyse de leur mode d'habiter a révélé que, bien qu'elles se regroupent dans une même zone géographique, elle (sur)vivent de manière autonome, au contraire des hommes seuls, qui ont plutôt tendance à se regrouper. Tous les cas devraient faire l'objet d'un projet, selon le modèle proposé.

19 - LABOURE, T., directeur de l'agence Partenord Habitat - Grande-Synthe, lors d'un appel téléphonique entre l'auteur et T. réalisé le 26 mars 2021

20 - INSEE, « Taux de scolarisation selon l'âge », sur le site de l'INSEE - Commune de Grande-Synthe (59760), consulté le 15 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59271#tableau-FOR_G1

21 - En fonction de la ville dans lesquels ils s'implantent et de ses problématiques locales, les différents habitats pourraient proposer plusieurs variantes du projet-pilote et se construire avec des personnes âgées, dans un habitat inter-culturel et intergénérationnel, ou avec des bénévoles associatifs missionnés sur le territoire par exemple.

22 - Depuis peu se développe le dispositif d'intermédiation locative, qui « peut permettre de concrétiser des initiatives individuelles de propriétaires souhaitant mettre leur bien à disposition des réfugiés sous le régime de la location. En pratique, la gestion du logement est confiée à un organisme agréé (une association par exemple) qui loue l'appartement en son nom, pour y installer ensuite une ou plusieurs personnes. » Le projet propose d'élargir ce dispositif à l'accueil inconditionnel.

Définition issue du site du Ministère de l'Intérieur, consulté le 12 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-sous-sites/Accueil-des-demandeurs-d-asile/Livret-d-information-des-maires/Le-logement-des-refugies>



Plan RDC – Favoriser l'inclusion par la spatialité et la libre appropriation
© LAMOTE Lucas

avec les pouvoirs publics, cette expérimentation semble être porteuse de sens.

Bien entendu, celle-ci possède de nombreux avantages pour les habitants de ces logements solidaires. Pour les exilés, le premier bénéfice est sûrement l'apprentissage de la langue, permis par les échanges, les discussions, les repas partagés et facilitant l'accès à l'emploi. Ensuite, cette mixité favorise les échanges culturels, la découverte de nouvelles coutumes, saveurs, danses, etc. Cette alternative à l'isolement et à l'invisibilisation des plus précaires régénère et renforce l'idée d'une solidarité informelle, les droits et devoirs des uns et des autres devenant identiques. Cette relation d'entraide et de fraternité impliquant les habitants dans la mise en oeuvre de ce projet peut tout de même engendrer, parfois, des complications. Celles-ci étant généralement liées aux barrières socioculturelles, nous porterons donc une attention particulière à ce que les logements proposés respectent les us et coutumes de chacun et qu'ils soient suffisamment grands pour assurer l'intimité et la reconstruction de tous.

Nous nous intéresserons ici à une bâtisse vacante située sur la trame nourricière, devenue outil de la planification urbaine, pour expérimenter ce modèle innovant de colocation entre hommes seuls de tous horizons géographiques. Disposée en coeur de ville, celle-ci est adjacente à la seconde sécherie, réhabilitée en maison interquartiers.

L'intention du projet réside toujours dans cette logique de co-construction et de chantier participatif, dans l'objectif de former les habitants et les exilés à la construction et à l'autogestion de leur habitat. L'adaptation du logement existant, initialement unifamilial, en une colocation favorisant le vivre ensemble, nécessite quelques déconstructions mineures pour redonner de la qualité aux espaces nouvellement dessinés, comme pour dilater l'espace de circulation central existant, par exemple. La charpente, en mauvais état, pourra profiter d'une restructuration pour augmenter la superficie du logement, en lui ajoutant un étage supplémentaire. A l'ouest et à l'est, accolés aux pignons aveugles, des modules dont les dimensions sont is-

23 - Les fenêtres intégrées à la conception des modules proviennent de la déconstruction de la tour Delacroix dans le quartier Europe



sues de fenêtres réemployées²³ peuvent être disposés pour offrir davantage de qualité architecturale aux espaces de vie. Le nombre de modules à disposer comme extension de la maison dépendra du nombre de personnes à accueillir. La conception de ces éléments, facilement assemblables et démontables, est pensée pour leur donner une seconde vie en cas de déconstruction du bâtiment. Ces modules et cette charpente, dessinés et conçus dans l'atelier à l'ouest de la ville, seront acheminés et montés sur site, grâce à un chantier-école. Bien que recommandée, l'implication des exilés et des habitants reste facultative pour accéder à un logement, respectant ainsi leur choix de vie.

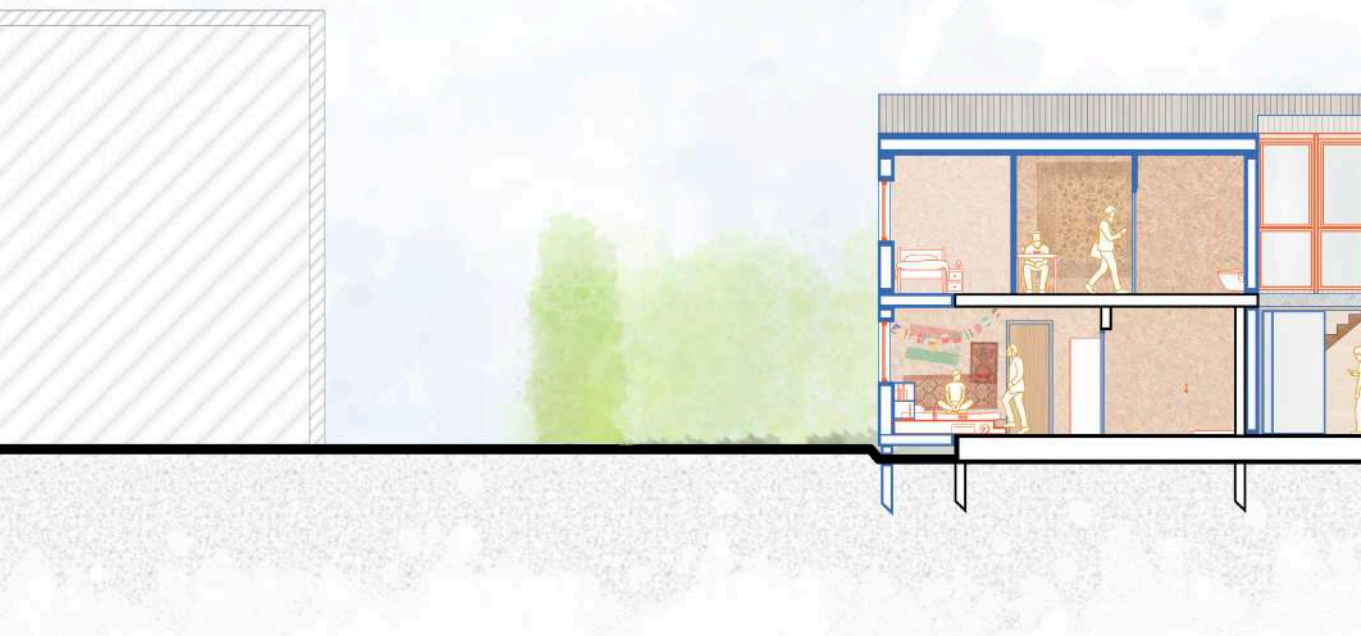
24 - N., exilé kurde irakien lors d'une discussion entre l'auteur et N. sur Facebook, le 23 avril 2021

Ainsi, la disposition initiale du logement a été totalement réévaluée pour fabriquer une architecture inclusive : au rez-de-chaussée, la gestion de l'intimité et des seuils de gradation allant du public au privé a été influencée par les dispositifs spatiaux mis en place sur le camp et les habitats traditionnels du Moyen-Orient. En ce sens, l'entrée dans le logement est précédée d'un espace couvert au sein duquel se marque la distanciation sociale entre la rue et l'habitat. C'est également à cet endroit que les habitants y déposeront leurs chaussures, respectant ainsi la pureté du lieu habité. D'autres coutumes, davantage liées à l'usage et à l'installation des exilés dans l'espace, sont également à prendre en compte. C'est le cas de l'utilisation du sol qui joue un rôle important dans la culture et les maisons traditionnelles des déracinés présents à Grande-Synthe : celui-ci est un socle pour la prière, mais on s'y assoit également pour manger, préparer le repas ou même dormir. Beaucoup d'exilés rencontrés à Grande-Synthe m'ont fait part de leur « *désir de retrouver ces traditions, perdues lors de l'invasion américaine au début des années 2000* »²⁴. Cette intervention, qui fait suite à des années de conflit, a provoqué une occidentalisation des grandes villes de cette région du monde. La recherche et l'intérêt portés à l'histoire de l'architecture de ces pays ont permis de dimensionner les espaces en fonction des usages qu'ils en font encore dans les petits villages reculés.

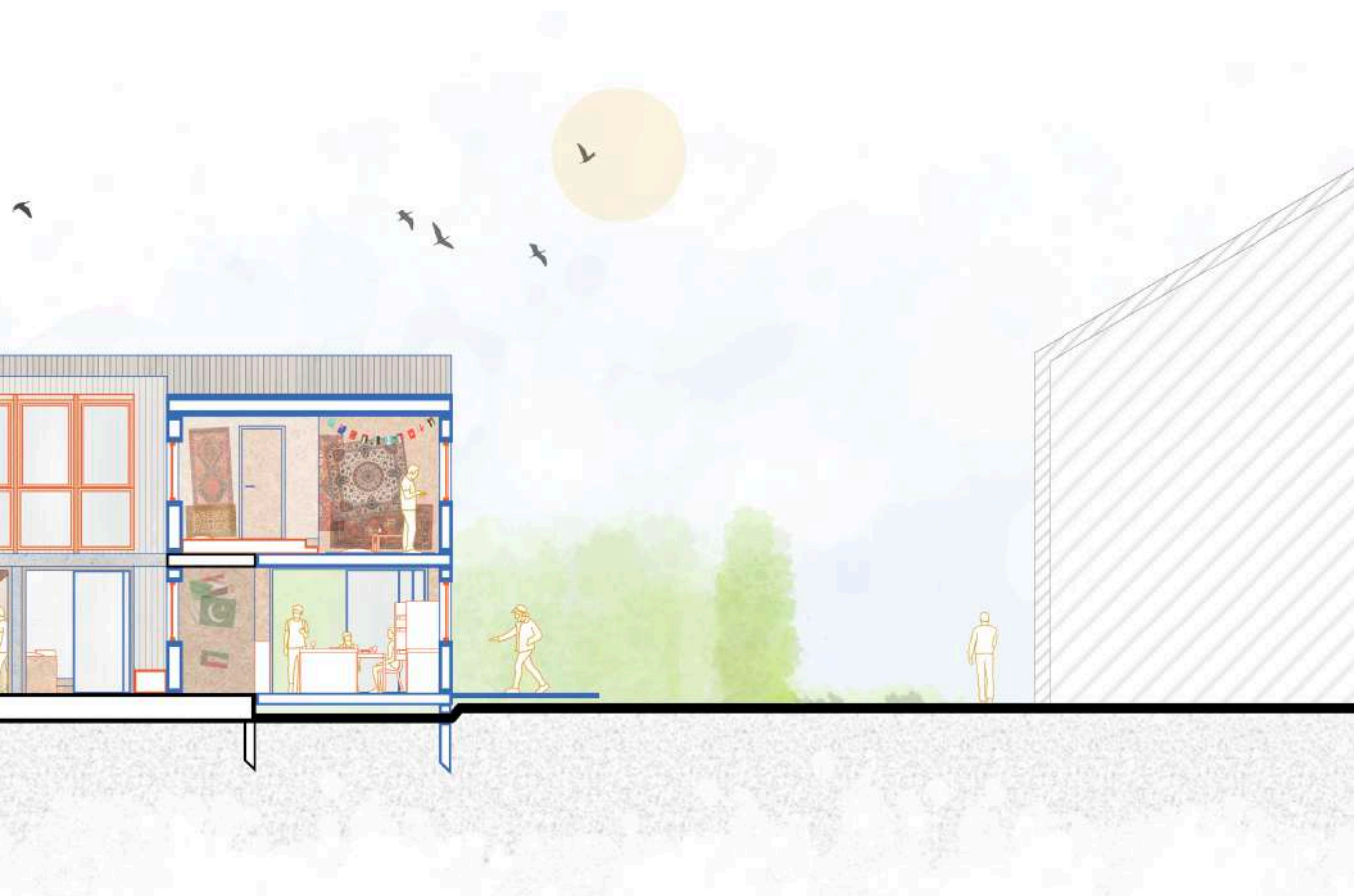
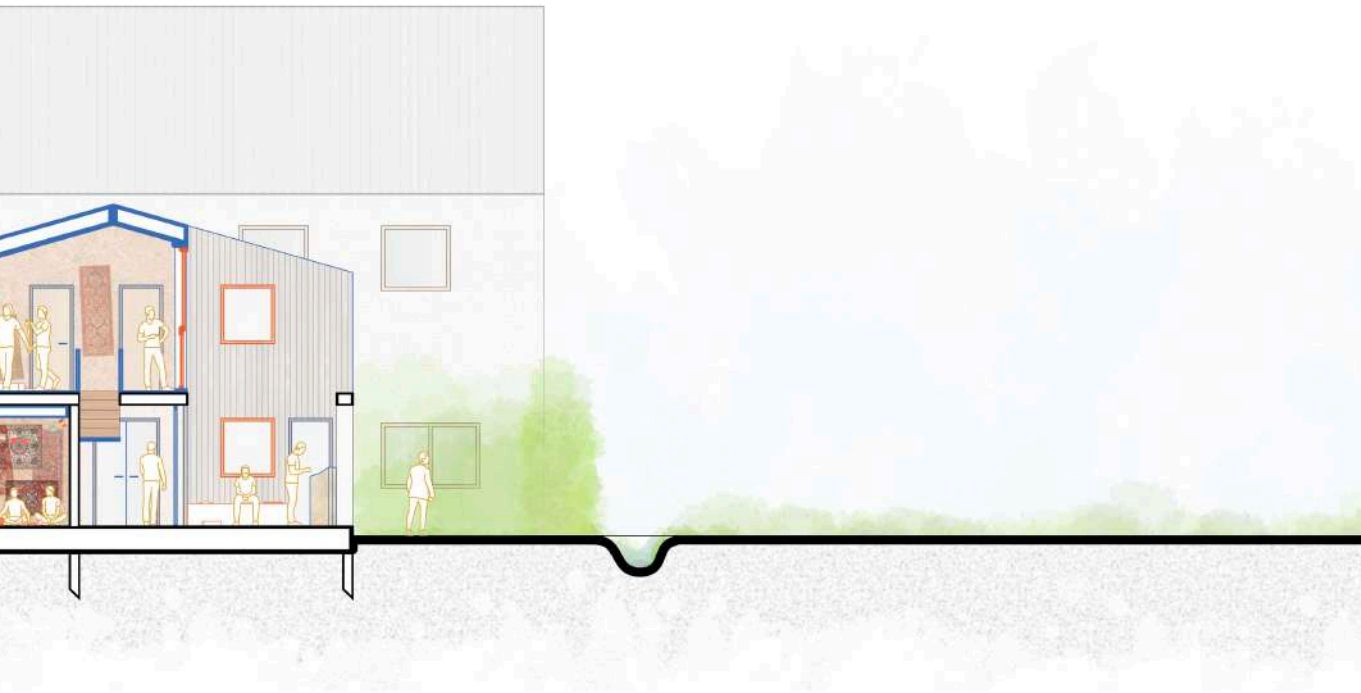
En outre, dans leurs cultures, la mise à disposition de deux salons distincts permet de réceptionner des invités



Coupe AA' - Une surélévation co-constituée, avec des matériaux de réemploi, offrant de généreux espaces communs
© LAMOTE Lucas



Coupe BB' - Des espaces intimes inspirés des traditions culturelles des exilés
© LAMOTE Lucas



0 5 10m

1 - AFGHANISTAN



2 - KURDISTAN IRAKIEN



4 - IRAN



3 - PAKISTAN



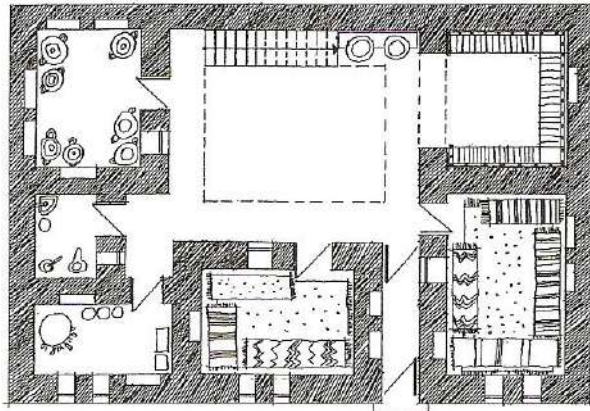
6 - CAMPMENT DE GRANDE-SYNTHE



5 - KURDISTAN IRANIEN



7 - KURDISTAN IRAKIEN



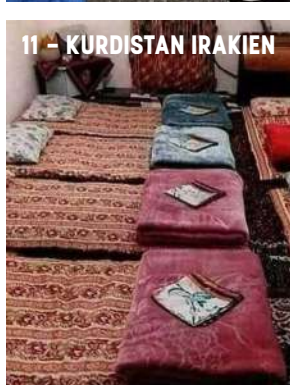
8 - CAMPMENT DE GRANDE-SYNTHE



9 - KURDISTAN



11 - KURDISTAN IRAKIEN



10 - CAMPMENT DE GRANDE-SYNTHE



12 - KURDISTAN



en dehors des espaces où règne l'intimité familiale. Il était alors essentiel de retrouver cette configuration au sein de l'habitat proposé, ainsi qu'un espace extérieur nécessaire à la fabrication des *naan jaji*, *nanê tenûr* ou *kulera*, pains traditionnels. Concernant les espaces de nuit, certaines chambres destinées à l'accueil des exilés, sont, elles aussi, inspirées des traditions et de la manière d'habiter les espaces. Ainsi, par ces dispositifs spatiaux et architecturaux, l'habitat suggère une adaptation au multiculturalisme qui y régnera et l'épanouissement personnel des exilés, après un parcours éreintant. Enfin, respectant le principe du Logement d'abord, chaque personne exilée accueillie dans un logement quel qu'il soit pourra également être accompagnée de manière personnelle, psychologiquement et administrativement par une équipe pluridisciplinaire, favorisant davantage son inclusion.



Coupe constructive habitée - Une extension en ossature bois co-conçue dans la fabrique et assemblée sur site
© LAMOTE Lucas

- Bardage vertical en bois de peuplier
- Lattage / Contre-lattage
- Sous-toiture
- Isolation en laine de lin
- Pare-vapeur
- Vide technique / Finition

Fenêtre issue de la déconstruction de la tour Delacroix, dans le quartier de l'Europe à Grande-Synthe

- Bardage vertical en bois de peuplier
- Lattage / Contre- lattage
- Pare-pluie / Voile travaillant
- Isolation en étoupes de lin
- Pare-vapeur
- Vide technique / Finition

Porte-fenêtre issue de la déconstruction de la tour Delacroix, dans le quartier de l'Europe à Grande-Synthe

- Finition (parquet)
- Panneau OSB
- Pare-vapeur
- Isolation en laine de lin
- Panneau OSB

- Pieu de fondation vissé



Vue intérieure - Pratiques coutumières et partage au sein d'un logement inclusif partagé entre population locale et exilés
© LAMOTE Lucas



Synthèse de la partie IV :

Le développement de cette partie nous a permis de définir et de localiser le projet d'accueil inconditionnel à différentes échelles, au coeur des dynamiques territoriales et des enjeux liés à la complexité du sujet abordé. L'étude du littoral nord dans sa globalité nous a conduit au développement du projet dit « *pilote* » ou « *expérimental* », à Grande-Synthe pour des raisons essentiellement historiques. L'analyse précise de cette commune a permis de mobiliser une échelle plus locale pour développer quatre interventions interdépendantes, formant un projet systématique, intégré et connecté le long d'un axe structurant.

Cette dernière partie met en évidence la volonté de proposer un projet multiscalair, associé à une nouvelle manière de planifier et de favoriser l'accès à la ville pour tous. Trois échelles sont donc convoquées : le territoire, la trame nourricière et les différents projets qui s'y intègrent et qui la structurent.

Ainsi, la réflexion quant au projet proposé s'inscrit dans l'espace et dans le temps. Elle est donc à considérer comme un scénario, une première étape, qui s'adaptera au gré des incertitudes connexes aux migrations. Plus que du logement, c'est un véritable processus complet qui cherche à assembler les maillons nécessaires à l'inclusion : mise à disposition d'un logement en coeur de ville, développement d'une activité économique, inclusion sociale et spatiale, etc. Pour ce faire, le projet présenté se focalise uniquement sur la population masculine sur l'usage des espaces, à la fois sur le campement et dans l'architecture vernaculaire de leur région d'origine.

Enfin, pensée comme une réponse économique et écologique à la crise de l'accueil, une solution attrayante, novatrice, conviviale et porteuse de valeur, le projet trouve également sa place dans un nouveau réseau d'acteurs à reconsidérer. Le choix d'un mode de faire qui convoque le « *déjà-là* » humain, paysager et stratégique¹ semble nécessaire pour permettre l'évolution du projet et sa cohérence.

1 - Le « *déjà-là* » stratégique correspond aux opportunités, aux « énergies » en cours (dans ce cas, il s'agit de la démolition prévue des deux logements adjacents à la nouvelle maison interquartiers) et permet une méthode projet de projet dite « *bottom-up* », ou ascendante, du bas vers le haut

Aujourd'hui et depuis plus de trente ans, la situation des personnes exilées sur le territoire du littoral de la Manche pose question. Alimentant le débat, cette problématique sociétale, mais aussi architecturale et urbaine, n'a jamais fait l'objet de réponses humainement et spatialement adaptées. Ces nouveaux enjeux nécessitent de penser cette « *crise migratoire* » à travers l'architecture afin d'apporter une réponse juste, viable et cohérente. Conscient que cette discipline ne peut pas apporter de réponses immédiates face aux problèmes sociaux, l'architecture a toutefois le potentiel de proposer des pistes de réponses à ces interrogations. Ainsi, tout le développement de ce travail de recherche ambitionnait de répondre à la thématique de l'inclusion des personnes exilées au coeur d'un territoire.

Dans un premier temps, il convenait de constater les réponses étatiques apportées face aux problématiques migratoires. Celles-ci nous ont ensuite permis d'explicitement la raison pour laquelle des campements ponctuent le territoire d'étude. Réalisées de manière transversale, les études menées concernant les agissements sur les campements ou relatives aux propositions d'hébergement ont permis de déterminer les défaillances du système institutionnel. Ces dernières ont alors conduit à re-questionner le rôle des villes en première ligne face à cette problématique dans l'élaboration de politiques hospitalières.

L'importance était aussi, à travers ce mémoire, de faire état d'une situation instable, difficile à documenter. Bien que certains professionnels de la ville s'intéressent aux phénomènes de camps et de campements, la 'Jungle' de Grande-Synthe n'a jamais fait l'objet d'études ethnographiques et spatiales. De ce fait, par l'arpentage et la mobilisation d'outils de l'architecte et du sociologue, ce travail contribuait également à documenter le quotidien de personnes qui, par le recours à différents procédés d'invisibilisation, voient leur précarité s'accroître.

Ensuite, pour vérifier les lectures et les constats précédents, quatre études de cas ont été mobilisées. Celles-ci ont permis, à la fois de vérifier l'inadéquation du modèle institutionnel proposé par l'intermédiaire des

centres d'hébergement mais aussi de démontrer que la question de l'accueil des exilés au Royaume-Uni n'est pas non plus idéale. A l'inverse, les deux autres analyses renforcent l'idée que l'implication des acteurs à l'échelle locale est primordiale dans un processus d'inclusion bénéfique pour les territoires accueillants et leurs habitants.

Au sortir de ces analyses, l'hypothèse de départ du travail était posée : le système d'accueil institutionnel actuel français semble défaillant, aussi bien dans son application que dans les solutions qu'il propose. Cette politique fut qualifiée de « non-accueil ».

Dans un second temps, pour des raisons évidentes de localisation du projet architectural, la recherche s'est portée sur la ville de Grande-Synthe. Au-delà du campement qui s'y trouve, cet ancien village maraicher s'est transformé en une véritable ville par l'accueil des immigrés français, européens de l'Est et maghrébins dans les années 60, lors de l'expansion du complexe industrialo-portuaire.

Ce phénomène engendre une juxtaposition de morceaux de ville, tous tournés autour de leur maison de quartier respective, équipement public au sein duquel se déroulent des activités favorisant le vivre ensemble. Pour remédier à ce clivage urbain, les démolitions sont devenues la norme depuis les années 80, et se perpétuent encore en 2021.

Depuis les années 90 et le développement d'un axe routier majeur, cette commune est devenue non plus un lieu d'installation pérenne mais un lieu de passage obligatoire, avec Calais, pour les personnes déracinées rêvant d'Angleterre. Construite sur la mer et traversée par les routes migratoires en direction de l'Outre-Manche, la ville s'est désormais tournée vers des actions en faveur de l'environnement afin de réduire sa dépendance au système globalisé, tout en essayant de lutter contre une possible montée des eaux. Guidée par des thématiques environnementales et sociales, la question s'est, à partir de là, réellement formulée comme telle : « En quoi la réhabilitation du bâti vacant en logement et en équipement adapté peut devenir, à

la fois, modèle de transition et facteur d'inclusion des exilés à la vie locale d'un territoire? »

Dans un troisième temps, ce mémoire s'est appuyé sur un travail de terrain afin de cerner la complexité de l'identité des personnes exilées mais également de comprendre les usages et l'organisation socio-spatiale du campement de Grande-Synthe, situé dans la réserve naturelle du Puythouck. Cette partie débute par une analyse localisée du concept de l'« *encampement* », définie de manière globale par l'anthropologue Michel Agier.

À partir de là, la recherche s'est particulièrement tournée vers une analyse des dynamiques existantes au sein du campement, qu'elles soient spatiales ou sociales, dans le but de cibler des potentiels leviers de projet. Ainsi, le chapitre s'est conclu par la proposition d'un mode de gouvernance horizontal et local suppléant un système hiérarchisé inadapté.

La convocation de cette démarche personnelle et engagée a permis de contextualiser la thématique de la migration, essentielle dans l'analyse qui précède la réflexion du projet d'architecture. Elle a, par la même occasion, influencé les décisions prises quant à la spatialisation des usages. Ces derniers ont pu être appréhendés de manière précise par le récit ethnographique lié au travail de terrain effectué au coeur du campement d'exilés de Grande-Synthe durant l'été 2019.

Néanmoins, la mobilisation de ces méthodologies a nécessité une implication importante afin d'établir une relation de confiance avec les exilés. Cette étape, bien qu'indispensable, est souvent longue. Une période de recherche étalée sur plusieurs mois voire plusieurs années aurait pu permettre d'impliquer davantage les protagonistes dans l'élaboration du projet, en réalisant davantage d'entretiens ou de cartes mentales avec les protagonistes. Concernant les relevés habités, ceux-ci se sont révélés relativement porteurs et intéressants dans la manière de fabriquer le projet. Cependant, le caractère intime de la tente, la volonté de respecter les exilés et leur espace de vie a limité le

nombre de ces relevés.

Toutes les analyses précédentes ont alors engendré le développement de la quatrième partie de ce travail. Nous avons alors appréhendé le territoire de la Côte d'Opale pour qu'il puisse tendre vers un modèle alternatif d'accueil inconditionnel. Ce dernier répartirait les responsabilités des communes sélectionnées et les connecterait par le biais d'un maillage d'initiatives d'hospitalité urbaine. Cette échelle a constitué la première étape du développement du projet. Nous pouvons considérer cette échelle de développement comme la première limite de ce travail. En effet, les différentes communes auraient pu faire l'objet d'une série d'analyses (sociale, architecturale, politique, environnementale, etc.) plus approfondies afin d'argumenter davantage leur choix. De plus, malgré des sollicitations auprès de l'agence d'urbanisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour obtenir des informations concernant la localisation du bâti vacant sur ces territoires, nous n'avons pas obtenu de réponse à nos sollicitations.

Parmi ces communes, notre choix s'est porté sur Grande-Synthe, la ville s'inscrivant dans une démarche de ville en transition et jadis accueillante. A cette échelle, le scénario s'inscrit davantage dans une démarche paysagère et alimentaire et identifie deux trames nourricières propices au développement d'une continuité productive entre la ville et sa campagne. Cette stratégie de planification urbaine s'inspire du concept du CPUL proposant l'idée de penser les espaces productifs comme des leviers de projets urbains. Concernant cette seconde échelle d'intervention, une collaboration avec des paysagistes, agronomes, agriculteurs et habitants aurait pu être bénéfique pour l'élaboration d'un véritable axe nourricier répondant aux attentes de toute une ville.

Sélectionnant l'une de ces trames, le projet s'en saisit pour y développer quatre interventions :

— L'intervention qui arrive en première position dans la réflexion consiste en la mise à disposition de plusieurs modules répondant à des besoins primaires (se dou-

cher, avoir accès à des toilettes adaptées, etc.) et culturels, faisant de la stabilisation au sein du campement, l'une des étapes clés de l'inclusion au coeur du territoire. Il est vrai que celle-ci n'est possible que moyennant l'arrêt des expulsions forcées et la participation des exilés dans le choix de l'implantation de ces modules.

_ La seconde intervention architecturale développée est née suite à un questionnement relatif à la construction des modules précédents. Ainsi, cette intervention réside dans la réhabilitation d'une ancienne sécherie à chicorée en atelier destiné à la manipulation du bois de peuplier. Partagé entre locaux et exilés, ce lieu d'expérimentation devient la composante initiale du processus d'inclusion développé. Son caractère fondamental permet, par la suite, la mise en espace des trois autres interventions.

_ La troisième s'intéresse au coeur de ville pour y développer une maison interquartiers. Située à un noeud stratégique du corridor nourricier, celle-ci donne lieu à une seconde réhabilitation participative qui engage les exilés et les habitants volontaires. Elle développe alors un programme tourné autour des festivités interculturelles et de la sensibilisation à l'exil en vue de faire du droit à la ville pour tous une nouvelle composante de la planification urbaine.

_ Enfin, la dernière intervention propose un nouveau modèle d'accueil inconditionnel. Ce nouveau paradigme fait de l'accès au logement la première étape nécessaire à l'inclusion sociale des personnes exilées. L'expérimentation proposée au sein d'un logement vacant jouxtant la maison interquartiers fait cohabiter jeunes grand-synthois et hommes seuls exilés. Inspiré des usages relevés sur le campement et des architectures traditionnelles des pays d'origine des personnes rencontrées¹, le projet développe une spatialité inclusive au sein d'un bâti faisant l'objet d'une extension verticale et horizontale par le recours à des modules fabriqués dans la fabrique. La réponse spatiale apportée prend en considération toutes les populations et leur manière d'habiter pour ne s'affranchir d'aucune ethnie et défendre l'inconditionnalité.

¹ - La grande majorité des personnes rencontrées proviennent du Moyen-Orient. Les us et coutumes de cette région ont été étudiés afin d'être intégrés dans les différents projet et en particulier dans le logement

C'est ainsi que, par l'articulation de ces échelles et de ces interventions, une piste de réflexion est exposée. Effectivement, favoriser un modèle d'accueil dépassant les politiques institutionnelles défailtantes nécessite la prise en compte de la responsabilité de chacune de ces villes frontalières. Ainsi, l'imbrication de toutes ces échelles devient une composante essentielle dans la réussite d'un tel projet.

Le projet prend en considération l'imprévisibilité des parcours migratoires, des arrivées et des départs. Par les procédés constructifs déployés, le projet ne se veut en aucun cas figé, mais prône davantage un caractère évolutif.

La réalisation de ce travail en et sur l'architecture a permis de révéler l'étroite relation que peuvent entretenir un processus d'accueil inconditionnel et une approche de transition puisque ces deux thématiques peuvent se nourrir l'une de l'autre. Il a aussi été démontré que l'accueil de ces personnes exilées, souvent mises à l'écart, peut bénéficier à tous. En effet, le processus inclusif mis en place doit être pensé afin que cet accueil ne se fasse pas au détriment des populations locales, mais plutôt qu'il puisse permettre l'épanouissement de chacun. Le projet fait aussi état de l'importance d'une lecture historique des territoires. C'est ainsi que les deux thématiques d'accueil et de ville nourricière se lient. Enfin, ce travail insiste également sur le rôle primordial de l'échelon local dans l'élaboration d'un tel projet, les questions de gouvernance étant relativement liées aux questions d'espace.

En outre, la complexité du sujet s'est accompagnée d'une période de crise sanitaire qui n'a fait que compliquer le travail, notamment au sein du campement. Malgré cela, ce contexte s'est révélé particulièrement intéressant dans la mesure où il a engendré une baisse significative de l'aide humanitaire sur le campement de Grande-Synthe, augmentant davantage la précarité de ses occupants, renforçant alors ma détermination et mon envie de resituer l'architecte comme un professionnel au service des individus quels qu'ils soient.

Désormais, il ne me reste qu'à espérer sincère-

ment que d'autres travaux compléteront ces expérimentations et qu'un jour, elles puissent devenir réalité. En effet, principalement axé sur un public d'hommes seuls en exil, ce travail de recherche permet également d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion quant à d'autres publics touchés par le mal-logement : les familles, les femmes seules ou les mineurs isolés par exemple. Ces catégories sociales doivent, elles aussi, faire l'objet d'une attention particulière quant à ce processus d'accueil inconditionnel. Néanmoins, la mise en espace de tels projets nécessite un travail de recherche spécifique à chaque micro-communauté.

C'est ainsi que je perçois dans cette nouvelle éthique de l'architecture, viable et résiliente, l'opportunité d'offrir des solutions d'accueil dignes et inconditionnelles sur le territoire du littoral nord. C'est en tout cas la voie dans laquelle je choisis, dès aujourd'hui, de m'engager.

L'utilisation du terme «exilé» plutôt que «migrant», «réfugié» ou «demandeurs d'asile» :

Le terme «migrant» ne renvoie pas à un statut juridique particulier :

«Les migrants choisissent de quitter leur pays non pas en raison d'une menace directe de persécution ou de mort, mais surtout afin d'améliorer leur vie en trouvant du travail, et dans certains cas, pour des motifs d'éducation, de regroupement familial ou pour d'autres raisons. Contrairement aux réfugiés qui ne peuvent retourner à la maison en toute sécurité, les migrants ne font pas face à de tels obstacles en cas de retour. S'ils choisissent de rentrer chez eux, ils continueront de recevoir la protection de leur gouvernement. [...]»

Les termes «réfugié» ou «demandeur d'asile», renvoient à un statut juridique lié à la convention de Genève : «Les réfugiés sont des personnes qui fuient des conflits armés ou la persécution. [...] On les identifie précisément car il est dangereux pour eux de retourner dans leur pays et qu'ils ont besoin d'un refuge ailleurs. Ne pas accorder l'asile à ces personnes aurait potentiellement des conséquences mortelles. [...]»

Les mineurs isolés étrangers (ou MIE)* :

Une personne mineure isolée étrangère est une personne âgée de moins de 18 ans, séparée de ses deux parents et qui n'est pas prise en charge par un adulte ayant, par la loi ou la coutume, la responsabilité de le faire. Les personnes mineures isolées étrangères sont censées bénéficier des dispositions relatives à la protection de l'enfance.

Dispositifs de mise à l'abri* :

L'expression de «mise à l'abri» renvoie à des solutions d'hébergement souvent très temporaires, en CAES ou CAO.

Violences policières* :

L'expression de «violences policières» traduit l'usage et l'abus du pouvoir donné par l'État à la police. Ces violences peuvent être physiques et/ou psychologiques, plus ou moins visibles, plus ou moins répétées, légales ou illégales, mais systémiques.

* Définition issue du rapport Human Rights Observers de l'année 2020, consulté le 25 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <http://www.laubergedesmigrants.fr/wp-content/uploads/2021/04/Rapport-annuel-2020-Human-Rights-Observers.pdf>

AGIER, M., (2016).

« Les migrants et nous : comprendre BABELS », (ed. CNRS). France.

AGIER, M., BARRE, C., BOCCARA, D., ESNEE, F., FERT, B., FOUCHER-DUFOIX, V., GUALLEZE, A., HANAPPE, C., LECLERCQ, O., LUSSAULT, M., NEUMAN, M. (2018).

« La Ville Accueillante – Accueillir à Grande-Synthe. Questions théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville » (ed. PUCA). Paris.

BONNEAU, M., (1981).

« Migrations internes et externes en Europe Occidentale #1 – Les migrations de population à Grande-Synthe, ville-champignon du littoral français de la Mer du Nord : caractères généraux et étude de la communauté polonaise », dans *Revue Hommes et Terres du Nord*, Vol. Hors Série n°1. France.

BOGDAN, R., et TAYLOR, S.J. (1975).

« Introduction to qualitative research method : a phenomenological approach to the social sciences ». New York.

BONTEMPS, V., BARRE, C., BABELS, AGIER, M., & LE COURANT, S. (2017).

« De Lesbos à Calais: comment l'Europe fabrique des camps » (ed. Le Passager clandestin). Lyon.

BOUAGGA, Y., MAKAREMI, C., MAZOUZ, S., BABELS, AGIER, M., & LE COURANT, S. (2018).

« Entre accueil et rejet : ce que les villes font aux migrants » (ed. Le Passager clandestin). Lyon.

BRAIBANT, G., DELVOLVE, P., GENEVOIS, B., LONG, M., WEIL, P., (2019).

« Les grands arrêts de la jurisprudence administrative – 22e éd. ». (ed. DALLOZ). France.

CAREME, R. (1993).

« Combat d'un maire », (ed. de la Chronique sociale). Lyon.

CAREME, R. (1977).

« Combat d'un militant », (ed. Ouvrières). Ezanville.

COURBEBAISSÉ, A., (2021).

« Le relevé habité au service du projet de réhabilitation de l'habitation collective. » In: Françoise Blanc, Nathalie Prat, « Le diagnostic dimension opératoire : histoire, technique et projet » (ed. Presses universitaires de Lyon). Lyon.

COURTECUISSÉ, C., (2020).

« L'accueil des migrants en milieu rural : une « orientation directive » pour combler les discontinuités territoriales ? » dans « Discontinuités territoriales et droit public », (ed. Dalloz). France.

DAENINCX, D., GAUDE, L., GLEZ, D., KASSAI, D., KLEIST, R., MALKOUN, C., MIDDLEBROOK, M., POMES, C., RAHIMI, A., TIMM, U., TURINE, G., VAN DER STOCKT, L., WILD, N. (2016).

« Réfugiés : 5 pays / 5 camps » (ed. Invenit). Tourcoing.

DJIGO, S., (2019).

« Aux frontières de la démocratie », (éd. Le Bord De L'eau). France.

- DJIGO, S., (2016).
« Les migrants de Calais. Enquête sur la vie en transit », (éd. Agone). Marseille.
- FRIEDMANN, Y. (2003).
« L'architecture de survie. Une philosophie de la pauvreté », (ed. de l'éclat). Paris.
- GUIENNE, R., PIERRARD, A., (1979).
« Denain - Un crime signé : Usinor » (ed. G Blondel). Condé-sur-Escaut.
- HENWOOD, B., PADGETT, D., TSEMBERIS, S. (2015).
« Housing First: Ending Homelessness, Transforming Systems, and Changing Lives » (ed. OUP USA). USA.
- LASSALLE, D. (2000).
« Le droit d'asile au Royaume-Uni : évolutions et perspectives dans le contexte européen », dans Population, 55ème année, n°1 (ed. Institut National d'Etudes Démographiques). France.
- LE BRAS, H., (2014).
« L'invention de l'immigré » (ed. de l'Aube). La Tour d'Aigues.
- LEFEBVRE, . H., (1968). « Le droit à la ville », (ed. Economica). France.
- MAISON SÉSAME, « La Maison Sésame, c'est quoi ? », dans Les Sésamettes, mars-août 2020, n°3
- MALEZIEUX, J., (1981).
« Les centre sidérurgiques des rivages de la mer du Nord et leur influence sur l'organisation de l'espace » (ed. de la Sorbonne). Paris.
- RODIER, C., PORTEVIN, C., (2016).
« Migrants et réfugiés - Réponse aux indécis, aux inquiets et aux réticents » (ed. La Découverte). France.
- REY, A., (2015).
« Parler des camps au XXIème siècle » (ed. Guy Trédaniel). Paris.
- SALIGNON, B. (2010).
« Qu'est-ce qu'habiter ? », (éd. de La Villette) Paris.
- SECCHI, B., (2014).
« La ville des riches et la ville des pauvres: urbanisme et inégalités », (ed. Metispresses). Italie.

Action contre la faim, « Le droit à l'eau, un droit de l'Homme universel », sur le site de Action contre la faim - janvier 2008, consulté le 26 août 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2018/01/acfin-posit.droitdel_eau_fr-janv2008.pdf

Agence France Presse et Le Figaro, « Recenser les sans-abri en France est « indispensable » (rapport parlementaire) », sur Le Figaro - 20 mars 2019, consulté le 18 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/recenser-les-sans-abri-en-france-est-indispensable-rapport-parlementaire-20190320>

AGIER, M., (2011). « L'encampement du monde », dans Plein droit- mars 2011 - n° 90, p. 21-24., consulté le 13 mars 2021, en ligne, URL : <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2011-3-page-21.htm>

AGIER, M., (2015). « Anthropologie de la ville », (ed. Presses Universitaires de France). France. Consulté le 27 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/anthropologie-de-la-ville--9782130634805.htm>

AGIER, M., (2016). « Le temps de l' « encampement » », sur L'Histoire - oct/déc 2016, consulté le 12 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.lhistoire.fr/le-temps-de-l-encampement->

AGIER, M., (2016). « Ce que les villes font aux migrants, ce que les migrants font à la ville », dans Le sujet dans la cité, février 2016 - N° 7, consulté le 4 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2016-2-page-21.htm>

AGIER, M., (2016). « Nouvelles réflexions sur le lieu des Sans-État. Calais, son camp, ses migrants », dans Multitudes, mars 2016 - n° 64 <https://www.cairn.info/revue-multitudes-2016-3-page-53.htm>, consulté le 3 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: www.cairn.info/revue-multitudes-2016-3-page-53.htm

AGIER, M., PUIG, N., AKOKA, K., BONTEMPS V., (2017). « BABELS : La ville comme frontière », consulté le 21 février 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.canal-u.tv/video/ehess/babels_la_ville_comme_frontiere.32577

AGIER, M., BOUAGGA Y., GALISSON M., HANAPPE, C., PETTE, M., WANNESSON, P., (2018). « Une sociologie de la Jungle. La vie quotidienne en espace précaire », dans La jungle de Calais, (éd. Presses Universitaires de France). Paris, France. Consulté le 2 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/la-jungle-de-calais--9782130800637-page-109.htm>

AGUR, (2014). « Les waterings. Hier, aujourd'hui et demain », consulté le 12 janvier 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://scotlandredunkerque.fr/wp-content/uploads/2016/06/MP-October2014-COMPLET-BD.pdf>

ANGVC, Collectif Romeurope, FANSAT, Fondation Abbé Pierre, Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde, PSM, « Observatoire des expulsions de lieux de vie informels », rédigé par plusieurs associations, [En ligne], Adresse URL : <https://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/publications/2019/11/15/observatoire-des-expulsions-de-lieux-de-vie-informels>

ANSA., « Mars 2017 : Le logement d'abord, et après Bilan et propositions

pour la généralisation du logement d'abord en France », sur le site Housing First Europe, consulté le 12 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.senat.fr/rap/r10-584/r10-5842.html>

Association SALAM, Foire à questions, « Le périple des migrants », sur le site de l'Association SALAM, consulté le 4 avril 2020, [En ligne], Adresse URL: <http://www.associationsalam.org/-Le-periple-des-migrants->

Association SALAM, « Michel Agier : « Il y a le monde, et il y a les indésirables au monde » », sur le site de l'Association SALAM, consulté le 4 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.associationsalam.org/Michel-Agier-Il-y-a-le-monde-et-il>

ASTV, (nov. 1985) « Dunkerque et les risques de l'expansion ». Prod. ASTV. Consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.tele-astv.fr/video-592-les-dossiers-de-l-astv-dunkerque-et-les-risques-de-l-expansion-15-novembre-1985.html>

ASTV, (1996) « Retour sur l'implantation d'Usinor ». Prod. ASTV, Grande-Synthe, France. Consulté le 13 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.tele-astv.fr/video-5996-retour-sur-histoire-l-implantation-d-usinor-18-septembre-2017.html>

Atelier Colin & Poli Paysages, Climate Adaptation Consulting, ECIC, Symbios'in, (2019). « L'arbre en milieu urbain, acteur du climat en région Hauts-de-France », consulté le 17 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://www.arbre-en-ville.fr/wp-content/uploads/2019/05/Guide20127arbre20acteur20du20climat20en20milieu20urbain202018.pdf>

Auteur inconnu, « Première capitale de la biodiversité », sur le site de la Ville de Grande-Synthe, consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.ville-grande-synthe.fr/ville-durable/premiere-capitale-biodiversite/>

Auteur inconnu, « Asylum seeker describes 'unbearable' conditions at Napier Barracks in Folkestone », dans KENTLive, édition du 13 janvier 2021, consulté le 30 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.kentlive.news/news/kent-news/asylum-seeker-describes-unbearable-conditions-4885613>

Auteur inconnu, « Asylum seekers: Napier Barracks and Penally camp 'filthy and run-down' », dans BBC News, édition du 8 mars 2021, consulté le 31 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.bbc.com/news/uk-england-kent-56325360>

Auteur inconnu, « L'Université populaire, un lieu de démocratie participative et de réflexion citoyenne », sur le site de la Ville de Grande-Synthe, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.ville-grande-synthe.fr/ville-participative/engagement-citoyen/luniversite-populaire/?doing_wp_cron=1616408674.7649390697479248046875

Auteur inconnu, « Centre ville » (1975). Vidéo visible sur le groupe Facebook « Dunkerque et environs début et milieu du XXe siècle », consulté le 14 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/Dunkerque.et.environs/videos/573285776063309>

Auteur inconnu, « A Grande-Synthe, hommes et arbres ont dû reprendre racine... », sur le site internet de la Ville de Grande-Synthe consulté le 2 janvier 2020, [En ligne], Adresse URL : <http://www.ville-grande-synthe.fr/ville-durable/decouvrir-grande-synthe-2/histoire/>

Auteur inconnu, « Comité des droits économiques, sociaux et culturels, Observation générale 15 », consulté le 2 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : http://www.gisti.org/IMG/pdf/jur_cdetc_observation_no15_2002_11_26.pdf

Auteur inconnu, absence de titre au document, consulté le 12 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/puca_1006_2.pdf

Auteur inconnu, « Pénurie de logements, contradictions sociales et développement urbain à Dunkerque », consulté le 16 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0004/Temis-0004971/4300_2.pdf

BARTHE, B., BENSIMON, C., RIOLS, Y-M., (2014). « Comment et pourquoi la France a livré des armes aux rebelles en Syrie », sur Le Monde - 21 aout 2014, consulté le 17 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.le-monde.fr/proche-orient/article/2014/08/21/comment-paris-a-livre-des-armes-aux-rebelles-syriens_4475027_3218.html

BASSI, M., FINE, S., (2013). « La gouvernance des flux migratoires "indésirables" », dans Hommes & migrations, 2013 - n°1304, consulté le 4 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/2647>

BARRY, Z., (2017). « Solidarités, ancrages et mobilisations dans une espace de marginalisation : le cas de la 'Jugne' de Calais », avril 2017, Université du Québec à Montréal, consulté le 31 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://archipel.uqam.ca/9907/1/M15043.pdf>

BASSAND, M., (1978). « Le kaléidoscope urbain » dans FRANCOIS, M. (dir.), « Le kaléidoscope urbain. Etude alvéolaire de la ville de Genève », consulté le 2 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.epfl.ch/labs/lasur/wp-content/uploads/2018/05/BASSAND.pdf>

BELL, W. (1955). « Economic, Family, and Ethnic Status: An Empirical Test » dans American Sociological Review, vol. 20, consulté le 17 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.jstor.org/stable/2088199?seq=1>

BOCCARA, D., « Quels outils pour une politique urbaine de l'accueil ? », dans Op. cit. AGIER, M., BARRE, C., BOCCARA, D., ESNEE, F., FERT, B., FOUCHER-DU-FOIX, V., GUALLEZE, A., HANAPPE, C., LECLERCQ, O., LUSSAULT, M., NEUMAN, M. (2018). « La Ville Accueillante - Accueillir à Grande-Synthe. Question théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville »

GUENNOG, F., vice président de l'association L'Auberge des Migrants, interviewé par LIZÉE, R., (2020). « À Calais, la mairie rase les bois où se cachent les migrants » sur le site Reporterre - 2 décembre 2020, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://reporterre.net/A-Calais-la-mairie-rase-les-bois-ou-se-cachent-les-migrants>

BOHN, K., & VILJOEN, A., (2010). « The Edible City: Envisioning the Continuous Productive Urban Landscape (CPUL) », consulté le 18 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.researchgate.net/publication/268393445_The_Edible_City_Envisioning_the_Continuous_Productive_Urban_Landscape_CPUL

BONDUE, J.-P., « Vacance de logement et différenciations sociales : l'exemple de Grande-Synthe dans l'agglomération dunkerquoise » dans Espace Populations Sociétés - Année 1986, consulté le 18 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1986_num_4_1_1086

BONTE, O., « Les logements provisoires à Dunkerque après la guerre 1940/45 », sur le blog Généalogie et Histoire du Dunkerquois, consulté le 16 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.ghdk-flandre.fr/photos_histoires/Dunkerque_Les-logements-provisoires-après-Guerre_Odette-Bonte_%201940-1945_.pdf?fbclid=IwAR0iZc1UMWmwhpSHBWyNz51b-n4EzaEO3WRLdUqShJ2NzwsXwzef28bGKkX4

BOUBTANE, E., COULIBALY, D., D'ALBIS, H., (2016). « Immigration and public finances in OECD countries » dans Journal of Economic Dynamics and Control, février 2019 - n°199, consulté le 28 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0165188918303920?via%3Dihub>

BLANCHARD, E., RODIER, C., « Quelle « crise migratoire » ? », dans Plein droit - décembre 2016, numéro 111, consulté le 3 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL: <https://www.gisti.org/spip.php?article5586>

BLANCHARD, R., (1906). « La Flandre - Etude géographique de la plaine flamande », consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://iris.univ-lille.fr/pdfpreview/bitstream/handle/1908/3501/412756.pdf?sequence=1>

BLANCHART, E., RODIER, C., (2016). « « Crise migratoire » : ce que cachent les mots », dans Plein droit - avril 2016, n° 111, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2016-4-page-3.htm>

BON, L., (2018). « Qu'est-ce que la réhabilitation psychosociale », consulté le 22 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://centre-ressource-rehabilitation.org/qu-est-ce-que-la-rehabilitation-psychosociale>

BOURGEAIS, S., « Comment les réfugiés font-ils pour payer leur voyage? », sur RTBF, consulté le 4 janvier 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.rtf.be/info/dossier/les-refugies-et-moi-les-reponses-a-vos-questions/detail_comment-les-migrants-font-ils-pour-payer-leur-voyage?id=9090225

BRETHERTON, J., PLEACE, N., « Camden Housing First A Housing First Experiment in London », sur le site de l'Université de York, consulté le 21 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.york.ac.uk/media/chp/documents/2013/Camden%20Housing%20First%20Final%20Report%20NM2.pdf>

CAREME, D., Communiqué sur l'expulsion du 6 septembre 2018. Sur le site de la Plateforme de Soutien aux Migrants (PSM), consulté le 23 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.psmigrants.org/site/communique-de-damien-careme-sur-lexpulsion-du-6-septembre/>

CARLIER, M., « Pourquoi de plus en plus de migrants tentent de traverser la Manche », sur le site Europe 1, consulté le 10 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.europe1.fr/international/pourquoi-de-plus-en-plus-de-migrants-tentent-de-traverser-la-manche-3985478>

CARRETERO, L., « Qu'est-ce que les accords du Touquet ? », sur InfoMigrants - 19 janvier 2018, consulté le 28 août 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.infomigrants.net/fr/post/7110/qu-est-ce-que-les-accords-du-touquet>

CASSINI, l'école EHES, Ldh, « Notice communale de Grande-Synthe », consulté le 27 décembre 2019, [En ligne], Adresse URL : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=36955

CAZENEUVE, B., COSSE, E., « Mise en oeuvre de la prochaine évacuation du campement de la lande de Calais - Communiqué de presse en date du 20 septembre 2016 », sur le site du Ministère de l'Intérieur, consulté le 8 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.interieur.gouv.fr/fr/Archives/Archives-des-communiques-de-presse/2016-Communique/Mise-en-oeuvre-de-la-prochaine-evacuation-du-campement-de-la-lande-de-Calais>

CCFD-Terre Solidaire, Emmaüs International, France Libertés, OCU, « Compétences et responsabilités des villes » sur le site de l'Organisation pour une Citoyenneté universelle, consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://o-c-u.org/wp-content/uploads/2020/08/Accueillir_des_migrant_e_s_livret-1_16x24cm_0-C-U.pdf

CHAIBAN, M., (2020) « Le 'chez-soi d'abord' revue de la littérature d'un modèle à destination des personnes sans-abri souffrant de pathologies psychiatriques sévères », dans Sciences du Vivant 2020, consulté le 2 février 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02863824/document>

CLEMENT, G., « Manifeste du tiers paysage », consulté le 30 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : http://www.gillesclement.com/fichiers/_tierspaypublications_92045_manifeste_du_tiers_paysage.pdf

CLOCHEY, L., (2017). « Politiques alternatives top down en territoire industriel: quelle portée pour les jardins populaires? Cas de Grande-Synthe (59) », consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/2796/files/2017/11/Memoire-grande-synthe.pdf>

Cour des Comptes., « L'hébergement des personnes sans domicile : des résultats en progrès, une stratégie à préciser », sur le site de la Cour des Comptes, consulté le 8 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/06-hebergement-personnes-sans-domicile-Tome-2.pdf>

DAMON, J., « Focus - Compter les personnes sans domicile », dans Informations sociales, 2014/4 (n° 184), p. 70-72., consulté le 18 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-4-page-70.htm>

DEBELDER, J., (2020). «Les mobilisations solidaires envers les personnes migrantes: une modalité locale de la gestion des diversités pour un bénéfice partagé ? », étude de l'IRFAM (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations), décembre 2020. Consulté le 5 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <http://www.irfam.org/les-mobilisations-solidaires-envers-les-personnes-migrantes/>

DEBURYNE, D., consulté le 25 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1622182654618733&id=100004810420745

Défenseur des Droits, « Décision du Défenseur des droits n°2017-119 - 16 mars 2017 », sur le site du Défenseur des Droits, consulté le 2 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : https://juridique.defenseurdesdroits.fr/doc_num.php?explnum_id=16313

Défenseur des Droits, « Le Tribunal de Lille suspend l'arrêté interdisant la distribution de repas aux migrants - 22 mars 2017 », sur le site du Défenseur des Droits, consulté le 3 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/actus/actualites/le-tribunal-de-lille-suspend-l%27arrete-interdisant-la-distribution-de-repas-aux?utm_source=med

Défenseur des Droits, « Les droits fondamentaux des étrangers en France - mai 2016 », sur le site du Défenseur des Droits, consulté le 7 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/736160170_ddd_rapport_droits_etrangers.pdf

DORAI, M. K., PUIG, N., (2012). « Insertions urbaines et espaces relationnels des migrants et réfugiés au Proche-Orient », consulté le 30 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00760635/document>

Dunkerque Magazine, « La sidérurgie au bord de l'eau », dans Dunkerque Magazine - Février 2003, consulté le 19 novembre 2019, [En ligne], Adresse URL : https://www.ville-dunkerque.fr/fileadmin/user_upload/Les_Mags_de_la_ville/DK_Mag/183-fevrier2008/DKM183_sorties.pdf

DUYTSCHAEVER, A., et TISSERAND, C., (2017). « Le camp de Grande-Synthe: l'humanitaire aux deux visages », dans Hommes & migrations - 1er avril 2017, consulté le 27 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3898>

ESTIENNE, I., (2007). « Questions paysagères et paysagistes dans les agences d'urbanisme », dans Territoire en mouvement - Revue de géographie et aménagement - février 2007, consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://journals.openedition.org/tem/671>

Fandom, « Historique de l'autoroute A16 », consulté le 15 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: https://fr.wikipedia.org/wiki/Camp_de_Téteghem

[https://routes.fandom.com/wiki/Autoroute_française_A16_\(Historique\)](https://routes.fandom.com/wiki/Autoroute_française_A16_(Historique))
Fédération Nationale des CAUE, Définition d'une «ville champignon», consulté le 29 décembre 2019, [En ligne], Adresse URL : <https://www.fn-caue.com/glossaire/ville-champignon/>

FISCHER, N., (2013). « Un lieu d'exception ? Retour sur le statut de la rétention administrative dans un contexte démocratique », dans Politix, Avril 2013/4 - N° 104, consulté le 4 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/revue-politix-2013-4-page-181.htm>

Fondation Abbé Pierre., « L'état du mal logement en France - 2020 - Rapport annuel #25 », sur le site de la Fondation Abbé Pierre, consulté le 17 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.fondation-abbe-pierre.fr/documents/pdf/reml2020_rapport_complet_web.pdf
Futura Planète. « Puits de carbone », sur le site Futura Planète, consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/climatologie-puits-carbone-13132/>

FOUCAULT, M., (2004). « Des espaces autres », dans Empan, février 2004 - n° 54, consulté le 28 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-empan-2004-2-page-12.htm>

FURRI, F., LACROIX, T., (2020). « Les "villes accueillantes" s'organisent en réseau mondial », consulté le 13 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2020/02/24/defacto-016-04/>

GABILLAT, Arnaud, coordinateur pour l'association Utopia56 à Grande-Synthe, sur une vidéo postée sur le réseau social Facebook le 5 janvier 2021, consulté le 5 janvier 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.facebook.com/100498774996677/videos/3502305069889408>

GALITZINE-LOUMPET, A., (2018). « Le livre de «la jungle de Calais»: imaginaires et désobjectivations », dans Journal des anthropologues, mai 2018 (Hors-série), consulté le 23 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2018-5-page-99.htm>

GEISSER, V., (2020). « Des municipalités plus accueillantes que les États ? Marseille, un exemple parlant », dans Migrations Société, mars 2020 -N°181, consulté le 3 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2020-3-page-3.htm>

GEMENNE, F., lors d'une interview réalisée par l'EXPRESS, consulté le 25 avril 2021, [En ligne], Adresse URL:https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/francois-gemenne-dans-l-ue-il-y-a-27-politiques-d-asile-differentes_2133966.html

GéoConfluences, Définition de Zone industrial-portuaire, issue du site GéoConfluences, consulté le 17 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/zip-zone-industrialo-portuaire>

GéoConfluences, Définition de Zone à urbaniser en priorité, issue du site GéoConfluences, consulté le 17 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/zone-a-urbaniser-par-priorite-zup>

GODFRAIN, M. (2015). « Des archis, des abris et des hommes », dans M - Le magazine du Monde, édition du 3 octobre 2015, consulté le 26 février 2020, [En ligne], Adresse URL: https://www.lemonde.fr/m-actu/article/2015/10/02/des-archis-des-abris-et-des-hommes_4781292_4497186.html

GUAZELLE, A., « Qu'est-ce qu'un camp aujourd'hui ? Entretien avec une architecte de l'humanitaire », dans Op. cit. AGIER, M., BARRE, C., BOCCARRA, D., ESNEE, F., FERT, B., FOUCHER-DUFOIX, V., GUALLEZE, A., HANAPPE, C., LECLERCQ, O., LUSSAULT, M., NEUMAN, M. (2018). « La Ville Accueillante - Accueillir à Grande-Synthe. Question théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville »

GUILLON, N., « Place de l'Abbé-Pierre, le Courghain n'est plus une cour des miracles » dans Dunkerque Magazine - 22 janvier 2015, consulté le 3 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.lemoniteur.fr/article/place-de-l-abbe-pierre-le-courghain-n-est-plus-une-cour-des-miracles.502659>

GUPTA, T., (2021). « Napier Barracks: Arrested journalist says «bad things going on » », dans BBC News, édition du 31 janvier 2021, consulté le 30 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.bbc.com/news/uk-england-kent-55877989>

GREEN EUROPEAN FOUNDATION, « Réfugiés et migrants : les accueillir dignement grâce aux fonds européens », sur le site The Greens EFA, consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.greens-efa.eu/files/assets/docs/r_fugi_s_et_migrants__les_accueillir_dignement_gr__ce_aux_fonds_europ__ens.pdf

GRIERSON, J., (2020). « Former Kent barracks to house asylum seekers who arrived by boat », dans The Guardian, édition du 15 septembre 2020, consulté le 31 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.theguardian.com/uk-news/2020/sep/15/boat-migrants-to-be-housed-in-former-barracks-in-kent>

Groupe des architectes modernes marocains (GAMMA), « Les figures relais d'Écochard et de l'ATBAT-Afrique dans la création du Groupe des architectes modernes marocain », consulté le 31 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <http://mfd.agadir.free.fr/Agadir-reconstruction/etapes-reconstruction/urbanisme/Le%20GAMMA.html>

HANAPPE, C., « Changer de regard sur les bidonvilles » lors d'une interview réalisée par BAZIN, C., sur Solidarum, consulté le 10 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.solidarum.org/besoins-essentiels/cyrille-hanappe-changer-de-regard-sur-bidonvilles>

HASTINGS, M., HÉRAUD, B., KERLAN A., « Du côté de chez l'accueillant. Contribution à une histoire du sens pratique de l'hospitalité », dans Hommes & Migrations - avril 2018, n° 1323, consulté le 29 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2018-4-page-9.htm>

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, « Boîte à outils sur le droit à l'eau et l'assainissement », sur le site du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, consulté le 3 septembre

2020, [En ligne], Adresse URL: <https://www.ohchr.org/Fr/Issues/ESCR/Pages/Water.aspx>

HUMAN RIGHTS OBSERVERS, «Rapport annuel 2019», consulté le 30 août 2020, [En ligne], Adresse URL : <http://www.laubergedesmigrants.fr/wp-content/uploads/2020/07/HRO-fr-rap2019.pdf>

HUMAN RIGHTS OBSERVERS, «Les expulsions de terrain à Calais et à Grande-Synthe» du 1er août 2018 au 1er juin 2019, consulté le 20 août 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://helprefugees.org/wp-content/uploads/2019/06/Les-Expulsions-de-Terrain-à-Calais-et-Grande-Synthe-FR.pdf>

HUMAN RIGHTS OBSERVERS, «Rapport mensuel Grande-Synthe - juillet 2020», consulté le 27 août 2020, [En ligne], Adresse URL : http://www.laubergedesmigrants.fr/wp-content/uploads/2020/08/2020-07_Rapport-Mensuel-GS-juillet-2020.pdf

INDEPENDENT CHIEF INSPECTOR OF BORDERS AND IMMIGRATION, (2021). «An inspection of the use of contingency asylum accommodation - key findings from site visits to Penally Camp and Napier Barracks», sur le site du Gouvernement Britannique, publié le 8 mars 2021, consulté le 31 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.gov.uk/government/news/an-inspection-of-the-use-of-contingency-asylum-accommodation-key-findings-from-site-visits-to-penally-camp-and-napier-barracks?fbclid=IwAR2Mt9iw1xj1WsroB7SUq5fHitjvphbRBevsih1gr-pA76Pjprw5nhGSLs0s>

INSEE, «Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans», sur le site de l'INSEE - Commune de Grande-Synthe (59760), consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?-geo=COM-59271#tableau-EMP_T4

INSEE, «Bases des unités urbaines de 1999 et 2010», consulté le 30 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <http://mfd.agadir.free.fr/Agadir-reconstruction/etapes-reconstruction/urbanisme/Le%20GAMMA.html>

INSEE, «Tableaux de l'économie française - Population par âge», sur le site de l'INSEE, consulté le 18 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277619?sommaire=4318291#tableau-figure1>

ISIN, E., RYGIEL, K., (2007). «Abject Spaces: Frontiers, Zones, Camps.» dans *The Logics of Biopower and the War on Terror*. Londres, Royaume-Uni.

ISTAS, J., (2006). «L'air que nous respirons» dans *Bulletin spécial «Santé et environnement» Nord Nature Environnement*, n°99, consulté le 21 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://www.nord-nature.org/environnement/pollutions/air.htm>

JACQUIN, J.-B., (2015). «Les migrants, une chance pour l'économie européenne», dans *Le Monde*, 1er janvier 2015, consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.lemonde.fr/economie/article/2015/09/10/les-migrants-une-chance-pour-l-economie-europeenne_4743046_3234.html

JEANNIN, M., (2016). «Dossier pédagogique 2016 - La migration ici et ailleurs », sur Amnesty International, consulté le 4 février 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.amnesty.be/IMG/pdf/dossier_pe_dagogique_migration_web.pdf

JOLIVET, E., (2020). «Grande-Synthe: vaste opération de débroussaillage au Puythouck » dans La Voix du Nord - édition du 6 janvier 2020, consulté le 7 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.lavoixdunord.fr/689984/article/2020-01-06/grande-synthe-vaste-operation-de-debroussaillage-au-puythouck>

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, «Design et urbanisme - Nouveaux modes pour analyser, concevoir et faire la ville », consulté le 15 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2020/10/lurbanisme_transitoire_10_web.pdf

LAHMINE, N., «La démolition du logement social. L'expérience de Grande-Synthe », dans Les Annales de la Recherche Urbaine, n°97, Année 2004, consulté le 2 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2004_num_97_1_2576

LALLOUET-GEFFROY, J., (2017). « A Grande-Synthe, un maire fédérateur », dans AMNESTY INTERNATIONAL - 06 mars 2017, consulté le 26 décembre 2019, [En ligne], Adresse URL : <https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/a-grande-synthe-un-maire-federateur>

L'Auberge des Migrants, «HRO, qui sommes-nous ? », sur L'Auberge des Migrants, consulté le 1er septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : <http://www.laubergedesmigrants.fr/fr/hro-qui-sommes-nous/>

LAVESNAU, D., (2017), «L'arrondissement de Dunkerque. Quelle vision prospective et partagée sur le devenir de l'arrondissement de Dunkerque ? », pour PIVER HdF, mai 2017, consulté le 9 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : http://piver-hauts-de-france.org/wp-content/uploads/2017/06/RT-Dunkerque_Presentation.pdf

LA VOIX DU NORD, « Ces maires qui ont marqué l'histoire », 1er février 2014, consulté le 13 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.lavoixdunord.fr/art/region/ces-maires-qui-ont-marque-l-histoire-rene-careme-a-ia17b47594n188884>

LA VOIX DU NORD, (2014). «Le 15 septembre 1944, l'armée allemande rasait le village de Grande-Synthe », dans La Voix du Nord - édition du 18 septembre 2014, consulté le 9 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.lavoixdunord.fr/art/region/le-15-septembre-1944-l-armee-allemande-rasait-le-ia17b47594n2386118>

LE CLERC, L., «Mais pourquoi la «Jungle » de Calais porte-t-elle ce nom ? », sur le site LCI - 22 octobre 2016, consulté le 7 mars 2020, [En ligne], Adresse URL: <https://www.lci.fr/france/mais-pourquoi-la-jungle-de-calais-porte-t-elle-ce-nom-2008910.html>

LECLERCQ, O., «De l'accueil et de la participation des habitants », dans Op. cit. AGIER, M., BARRE, C., BOCCARA, D., ESNEE, F., FERT, B., FOUCHER-DUFOIX,

V., GUALLEZE, A., HANAPPE, C., LECLERCQ, O., LUSSAULT, M., NEUMAN, M. (2018). « La Ville Accueillante – Accueillir à Grande-Synthe. Question théoriques et pratiques sur les exilés, l'architecture et la ville »

LECROART, P., (2020). « L'urbanisme tactique, une autre façon de faire la ville à rebours de la planification », sur Enlarge your Paris, consulté le 17 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.enlargeyourparis.fr/societe/urbanisme-tactique-autre-facon-de-faire-ville>

LégiFrance, « Décret n° 2018-1159 du 14 décembre 2018 pris pour l'application de la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie et portant diverses dispositions relatives à la lutte contre l'immigration irrégulière et au traitement de la demande d'asile », sur le site LégiFrance, consulté le 21 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037816431>

LégiFrance, « Code de l'urbanisme », sur le site LégiFrance, consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000034722169/

LégiFrance, « Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile », sur le site LégiFrance, consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006335290/2009-04-08/

LégiFrance, « LOI n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie », sur le site LégiFrance, consulté le 21 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000036629528/>

LégiFrance, « Conseil d'État, Juge des référés, 21/06/2019, 431115, Inédit au recueil Lebon - 21 juin 2019 », sur le site LégiFrance, consulté le 16 août 2020, [En ligne], Adresse URL: https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do;jsessionid=342781B154B9CFAC9FDE74BE89278F00.tplgfr38s_2?oldAction=rechExpJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000038828889&fastRequid=1875890707&fastPos=7395

Le Guide Santé, « Déserts médicaux : État des lieux et solutions », sur le site Le Guide Santé, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.le-guide-sante.org/actualite/633-deserts-medicaux-etat-des-lieux-et-solutions.html>

LE NIR, A., (2015). « En Calabre, le village de Riace revit grâce aux réfugiés », dans La Croix, édition du 11 août 2015, consulté le 4 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.la-croix.com/Actualite/Monde/En-Calabre-le-village-de-Riace-revit-grace-aux-refugies-2015-08-11-1343459>

LEROUX, N., (2008). « Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion », dans VST – Vie sociale et traitements, janvier 2008 – n° 97, consulté le 3 avril 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2008-1-page-14.htm>

Ministère de l'Intérieur, « Communiqués du ministre : Action de l'Etat à Calais et dans le Dunkerquois », sur le site du Ministère de l'Intérieur – 23 oc-

tobre 2017, consulté le 30 août 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-ministres-de-l-Interieur/Archives-Gerard-Collomb-mai-2017-octobre-2018/Communiqués-du-ministre/Action-de-l-Etat-a-Calais-et-dans-le-Dunkerquois>

Ministère de l'Intérieur, publicité visible dans les journaux locaux, sur le site du Ministère de l'Intérieur - 24 juillet 2020, consulté le 17 août 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Tentatives-de-traversees-de-la-manche-sur-des-pe-tites-embarcations-Aidez-nous-a-sauver-des-vies>

Ministère de l'Intérieur, « Rapport IGA-IGPN-IGGN - Evaluation de l'action des forces de l'ordre à Calais et dans le Dunkerquois - 23 octobre 2017 », sur le site du Ministère de l'Intérieur, consulté le 3 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.interieur.gouv.fr/Publications/Rapports-de-l-IGA/Rapports-recents/Evaluation-de-l-action-des-forces-de-l-ordre-a-Calais-et-dans-le-Dunkerquois>

MUYLS, J.-P. lors d'une interview pour le journal Le Phare Dunkerquois, « Grande-Synthe : en 1954, la commune comptait 70 exploitations », Le Phare Dunkerquois, édition du 23 septembre 2016, consulté le 19 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.lepharedunkerquois.fr/art/dunkerque/grande-synthe-en-1954-la-commune-comptait-70-exploitations-ia683b0n183586>

OFPPA, (2015). « Premiers chiffres de l'asile en France en 2015 » sur le site de l'OFPPA, consulté le 14 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/actualites/premiers-chiffres-de-l-asile-en>
 ONU. « Fiche d'information numéro 25. « Les expulsions forcées » », consulté le 24 août 2020, [En ligne], Adresse URL : https://www.ohchr.org/Documents/Publications/FS25.Rev.1_fr.pdf

Organisation de coopération et de développement économiques, « Working Together for Local Integration of Migrants and Refugees » sur le site de l'OCDE, consulté le 23 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/9789264085350-en.pdf?expires=1616620209&id=id&accname=guest&checksum=5FC4E-0752D2B375B0D82715F4B193407>

Organisation de coopération et de développement économiques, L'entreprenariat des immigrés dans les pays de l'OCDE » sur le site de l'OCDE, consulté le 23 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.oecd.org/fr/els/mig/Part%20II_Entrepreneurs_fr.pdf

OURGHANLIAN, P. (2019). « Accueil, accueilance, accueillement », dans « Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique », consulté le 27 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/vocabulaire-des-histoires-de-vie-et-de-la-recherche--9782749265018-page-11.htm>

Plateforme Océan et Climat, (2019). « Océan et changement climatique : les nouveaux défis », septembre 2019, consulté le 18 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://ocean-climate.org/wp-content/uploads/2019/09/fiches-DEF.pdf>

PLEACE, N., (2014). « Observatoire européen sur le sans-abrisme - Le loge-

ment d'abord », consulté le 17 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2014/09/dihal_hl_-_etude_feantsa_nicholas_pleace.pdf

PONTICELLI, A., VERMEERSCH, L. (2017). « Everything gardens : les villes en transition - Entretien avec Rob Hopkins », dans *Vacarme* - avril 2017, n° 81, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-vacarme-2017-4-page-28.htm>

Pop-up urbain, Définition de « palimpseste (ville) » issue du site pop-up urbain, consulté le 20 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.pop-up-urbain.com/glossaire/palimpseste-ville/>

Préfet Maritime de la Manche et de la Mer du Nord, Bilan opérationnel 2020, consulté le 6 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.pre-mar-manche.gouv.fr/uploads/manche/dossiers/eba6a7293d384c320e3fded4dbef8f3e.pdf>

Programme des nations unies pour le développement, (2009). « Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains », consulté le 4 janvier 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/open-docpdf.pdf?reldoc=y&docid=4ac9e36a2>

RATOUIS, O., « Le tout et la partie : des catégories de l'urbain à nommer », consulté le 15 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://journals.openedition.org/mots/5433>

RATOUIS, O., « L'autonomisation de l'expertise dans l'urbanisme français d'après-guerre. Dunkerque et la Flandre maritime à l'épreuve du fordisme ? », dans *Histoire urbaine*, 2005/3 (n° 14), p. 9-27, consulté le 8 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2005-3-page-9.htm>

Rédaction du média Lumières de la Ville, « La ville de Grande-Synthe fait sa révolution verte », sur le site Lumières de la Ville, consulté le 21 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://lumieresdelaville.net/grande-synthe-developpement-durable/>

Région Nord-Pas-de-Calais, (2015). « Délibération n° 20151957 pour le Classement de la Réserve Naturelle Régionale de Grande Synthe à Grande Synthe », 10 juillet 2015), consulté le 26 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: https://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/reserves/rnr310-deliberation_classement_rnr_grande-synthe_20150710-non-signee.pdf

RENAUD, A., (2020). « Plus que jamais: rénover, réhabiliter, restructurer, reconvertir... », sur le site du Pavillon de l'Arsenal, consulté le 20 mai 2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/et-demain-on-fait-quoi/11650-plus-que-jamais-renover-rehabiliter-restructurer-reconvertir.html>

Réseau National Chantier école, « Démarche pédagogique - Définition », consulté le 20 mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://www.chantierecole.org/-Demarche-pedagogique-.html>

République française, « France – Royaume Uni : un nouvel accord pour la gestion des flux migratoires », sur Vie publique – 24 janvier 2018, consulté le 3 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/19822-france-royaume-uni-gestion-des-flux-migratoires>

RISTIC, D., « Du « village global » au procès de l'hospitalité. Riace, Calabre », dans Monde commun, janvier 2020 – N° 4), consulté le 5 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-monde-commun-2020-1-page-72.htm>

RODIER, C., (2012). « Xénophobie business. À quoi servent les contrôles migratoires ? », (éd. La Découverte), consulté le 2 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/xenophobie-business--9782707174338.htm>

ROLLOT, M., (2016). « Éléments vers une éthique de l'habitation », consulté le 3 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01851283/file/2016%20ELEMENTS%20VERS%20UNE%20ETHIQUE%20DE%20L%27HABITATION%20IMPRESSION%20HQ.pdf>

ROBERT, M., (2019). « (Sur-)vies calaisiennes », dans Plein droit, avril 2019 – n° 123, consulté le 2 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2019-4-page-23.htm>

Sénat, « Rapport d'information n° 614 (2018 – 2019) : Hébergement d'urgence : renforcer le pilotage pour mieux maîtriser les financements », sur Senat.fr, consulté le 19 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.senat.fr/rap/r18-614/r18-6142.html#toc15>

STADELMANN, L., « Son refuge en partage », consulté le 2 juin 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://journals.openedition.org/mots/5433> Préfet Maritime de la Manche et de la Mer du Nord, Bilan opérationnel 2018, consulté le 12 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.premar-manche.gouv.fr/uploads/manche/dossiers/affbc425acb0ac123f61f1bf61c4abca.pdf>

TARDIS, M., (2019). « Une autre histoire de la « crise des réfugiés ». La réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France » – juillet 2019, consulté le 21 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/tardis_refugies_petites_villes_france_2019.pdf

TRUCCO, D., (2018). « Prendre en charge et mettre à l'écart. La ville, la frontière et le camp à Vintimille (2015-2017) », dans Politiques des frontières. Paris, (ed. La Découverte), 2018, consulté le 26 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/politiques-des-frontieres--9782348040740-page-145.htm>

TARDIS, M., (2019). « Le pacte de Marrakech. Vers une gouvernance mondiale des migrations ? » – février 2019, consulté le 2 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/tardis_pacte_marrakech_2019.pdf

TARTART, O., (2010). « Grande-Synthe l'industrielle est aussi (et surtout) capitale de la biodiversité », dans La Voix du Nord – édition du 24 octobre 2010, consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://lens.maville.com/actu/actudet_-grande-synthe-l&39;industrielle-est-aus-

si-et-surtout-capitale-de-la-biodiversit&233;_12248-1562511_actu.Htm

UNAPEI., « pour une société inclusive un levier la désinstitutionnalisation », consulté le 19 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : <http://inclusion-europe.eu/wp-content/uploads/2015/03/Unapei.Desinstitutionnalisation.Document.politique.pdf>

Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS), « Hébergement d'urgence : malgré une hausse des places, un système en « quasi-saturation » », sur le site de l'UNCCAS, consulté le 24 juin 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.unccas.org/hebergement-d-urgence-malgre-une-hausse-des-places-un-systeme-en-quasi-saturation#.X0-uPS3M3ys>

Union Régionale pour l'Habitat Hauts-de-France, « Relogement et lutte contre le sans-abrisme : instruction sur les orientations de l'AH1 2020-2021 », sur le site Union Habitat HdF, consulté le 10 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <http://www.unionhabitat-hautsdefrance.org/2020/10/02/relogement-et-lutte-contre-le-sans-abrisme-instruction-sur-les-orientations-de-lahi-2020-2021/>

Utopia 56 (témoignages recueillis par Utopia 56 et HRO), disponibles sur Facebook, consulté le 6 septembre 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/utopia56grandesynthe/photos/pcb.160947675618453/160945632285324/>

VALLUY, J., « On construit politiquement l'étranger comme un problème de société », dans Journal du droit des jeunes- Février 2010 (N° 292), consulté le 10 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2010-2-page-39.htm>

Ville de Grande-Synthe, « Une écomaison à Grande-Synthe », consulté le 23 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.yumpu.com/fr/document/read/27814788/ruralzed-ville-de-grande-synthe>

WIHTOL DE WENDEN, C., « Chapitre 4 / Vers une diplomatie des relations internationales », dans La question migratoire au XXIe siècle, 2010, consulté le 6 avril 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/la-question-migratoire-au-xxie-siecle--9782724611816-page-175.htm>

Wikipédia, « Grande-Synthe », consulté le 20 mars 2020, [En ligne], Adresse URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Grande-Synthe>

Wikipédia, « Liste des camps de réfugiés palestiniens », consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_camps_de_réfugiés_palestiniens

Wikipédia, « Camp de Tétéghem », consulté le 22 avril 2020, [En ligne], Adresse URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Camp_de_Tétéghem

ZIMMERMAN KLAUS, F., (2017). « La migration en faveur du développement : des défis aux opportunités », dans Revue d'économie du développement, janvier 2017 - Vol. 25, consulté le 25 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2017-1-page-13.htm>

AIELLO, S., CATELA, C., (2016). «Un paese di Calabria». Prod. TITA Productions, Marmitafilms, Les Productions JMH, BO Film. France, Italie, Suisse.

BASSIS, A., (2018).

«La ville monde». Prod. Les Films du Balibari. France.

ARTE (2020)

«ARTE Regards – Brexit : les exilés dans l’impasse», sur ARTE, consulté le 30 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.arte.tv/fr/videos/094510-005-A/arte-regards-brexit-les-exiles-dans-l-impasse/>

CAMURAT JAUD, B., (2018).

«Grande-Synthe, la ville où tout se joue». Prod. J+B Séquences, JAUD J.-B.. France.

CLEMENT, H., (nov. 1985) «Sur le front des forêts françaises». Prod. WINTER PRODUCTIONS, France. Consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.france.tv/france-5/sur-le-front/2321841-des-forets-francaises.html>

FARES, S., (nov. 1985)

«Dunkerque et les risques de l’expansion». Prod. ASTV, FR3, France. Consulté le 22 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.tele-astv.fr/video-592-les-dossiers-de-l-astv-dunkerque-et-les-risques-de-l-expansion-15-novembre-1985.html>

HANAPPE, C., interviewé par WeDemain (2019).

«Cyrille Hanappe et la ville accueillante», consulté le 1er mai 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.youtube.com/watch?v=Z2xINludH18>

NEUVILLE, A., (sept. 1972)

«ZIP ZUP ZAC». Prod. Ville de Grande-Synthe, France. Consulté le 15 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.tele-astv.fr/video-2506-zip-zup-zac-version-integrale-septembre-1972.html>

LECADET, C., «Le camp : une exception devenue banalité et espace apolitique ?», sur le site de l’IRIS, publié le 17 décembre 2014, consulté le 28 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.iris-france.org/51155-le-camp-une-exception-devenue-banalite-et-espace-apolitique/>

DONT CONFÉRENCES :

HANAPPE, C., (2021).

«Ville Accueillante ou Métropole Barbare ? Les politiques urbaines à la croisée des chemins» [Conférence] – 24 mars 2021. Centre Les Cinq Toits, Paris. Consulté le 24 mars 2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.le-gifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037816431>

MEL JONES, Z. (2020)

«Par-delà» [Conférence – Projection du film – Echanges] – 15 octobre 2020. Cercle du Laveau, Liège.

Page de couverture
Paenser l'invisible
© LAMOTE Lucas

Duntio

Page 18
En mars 2021, et depuis plus de 30 ans, la question de l'accueil des exilés à Grande-Synthe ne trouve pas de réponse digne
© Mobile Refugee Support - 17/03/2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.mobileresugeesupport.org/post/new-site-for-camp>

Page 26
B. me dessine la maison de ses rêves et m'évoque les traditions architecturales de son pays, le Kurdistan irakien
© LAMOTE Lucas - 21/03/2021, avec B. exilé kurde irakien sur la 'Jungle' de Grande-Synthe

Page 31
A., kurde iranien me raconte, au cours d'un entretien, les bienfaits de l'hébergement citoyen pour son inclusion
© BOUHSINA Ayman - 30/03/2021, avec A. exilé kurde iranien, demandeur d'asile, à l'Université du Littoral Côte d'Opale

Page 34
Une frontière qui provoque le débat
© LAMOTE Lucas

Page 36
Provenances et parcours multiples pour une destination rêvée unique
© LAMOTE Lucas

Page 38
Plus de 800 personnes occupaient le gymnase du Moulin et ses abords, celui-ci a été évacué en septembre 2019
© Mobile Refugee Support - 28/04/2019, [En ligne], Adresse URL: <https://www.facebook.com/MobileRefugeeSupport/photos/963023667236578>

Page 40
Des opérations d'expulsions qui ne cessent d'avoir lieu - Chiffres mensuels d'expulsions de lieux de vie
© LAMOTE Lucas
Source : Rapports HRO, consultés le 25 mars 2021, [En ligne], Adresse URL: <http://www.laubergedesmigrants.fr/wp-content/uploads/2020/07/HRO-fr-rap2019.pdf> (2019), <http://www.laubergedesmigrants.fr/wp-content/uploads/2021/04/Rapport-annuel-2020-Human-Rights-Observers.pdf> (2020)

Dissuader les exilés de former des campements, une pratique bien rodée
© LAMOTE Lucas

Page 42
Documenter les opérations d'expulsion, l'une des missions de HRO.
(Extrait d'une conversation inter-associative relatant le déroulement de l'expulsion, via l'application WhatsApp)
© LAMOTE Lucas
La conversation et les données, ont été modifiés.

Page 44-45

Evacuer, lacérer, jeter, déboiser, nettoyer : les 5 étapes clés d'un démantèlement, documentées par HRO

© LAMOTE Lucas

Page 46

Le seul point d'eau : un abreuvoir à La Linière, à deux kilomètres des campements

© ROOTS - 05/07/2020, [En ligne], Adresse URL: <https://www.facebook.com/charitableroots/photos/3415152688709316>

Des dizaines de minutes de marche pour accéder à de l'eau potable

© LAMOTE Lucas

Page 48

Lors des opérations d'expulsion, la police établit un périmètre entravant le travail de documentation de celles-ci

© CÉZARD Gabrielle / SIPA - 09/03/2021

La société de nettoyage Ramery, qui détruit les abris, est aussi censée retirer les déchets des lieux de vie

© CÉZARD Gabrielle / SIPA - 09/03/2021

Page 50

Saisis, les biens personnels sont lacérés, détruits à la pelleteuse puis mis à la poubelle

© Care4Calais - 02/03/2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.facebook.com/care4calais/photos/4121060317926894>

Plusieurs fois dans la semaine, les exilés sont réveillés par un convoi de policiers pour procéder à l'expulsion du lieu

© Human Rights Observers - 03/09/2020

Page 54

Le cœur de ville de Grande-Synthe, comme hermétique à l'entrée des exilés (le campement est représenté en bleu)

© LAMOTE Lucas

Page 56

Dans la boue et le froid, voilà comment (sur)vivaient les exilés au Basroch

© CHEBIL Mehdi / France 24 - 2016, [En ligne], Adresse URL: <https://webdoc.france24.com/migrants-camp-humanitaire-grande-synthe/>

Après une rixe, des échauffourées, le camp de La Linière part en fumée

© HUGUEN Philippe / AFP - 10/04/2017, [En ligne], Adresse URL: <https://www.lesinrocks.com/actu/le-camp-de-migrants-de-grande-synthe-detruit-par-un-incendie-lors-dune-bagarre-355220-11-04-2017/>

Page 58

Couteau à la main, des agents rendent les tentes inhabitables : d'autres campements se créent quelques mètres plus loin

© WITTER Louis - 29/12/2020

Page 62

Un dispositif d'accueil non adapté, insuffisant et trop distant des campe-

ments

© LAMOTE Lucas, source : La Cimade

Page 64

Sur le littoral dunkerquois, trois centres pour demandeurs d'asile ponctuent le territoire

© LAMOTE Lucas, source : La Cimade

Page 66

Pour les exilés, l'impossibilité d'établir des liens avec la population locale

© LAMOTE Lucas

Page 68

Le parcours des exilés, entre stigmates physiques et psychiques : l'importance d'une inclusion par la santé

© First Aid Support Team - 07/02/2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.facebook.com/FASTFirstAidSupportTeam/photos/1183581025410585>

Page 70

Le système institutionnel dominant : des marches difficiles à gravir

© LAMOTE Lucas

Page 72

Le principe du Logement d'abord et sa comparaison aux coûts d'une nuit dans les différentes institutions pouvant être fréquentées par les exilés

© LAMOTE Lucas, [En ligne], Adresse URL: <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/184000759.pdf>

Page 74

En 2022, le concept du Logement d'abord s'étendra à 24 territoires au total, contre 4 en 2016

© LAMOTE Lucas, [En ligne], Adresse URL: <https://irev.fr/actualites-0/plan-logement-dabord-2018-2022>

Page 78

Le camp de la Linière offrait des baraquements en bois aux exilés

© LEKIC Dragan / Studio HANS LUCAS - 10/04/2017, [En ligne], Adresse URL: <https://hanslucas.com/dlekic/photo/9513>

Ouvert en 2016, le camp de la Linière a accueilli jusqu'à 3000 personnes suite au démantèlement de la 'Jungle' de Calais

© CHEBIL Mehdi / France 24 - 2017, [En ligne], Adresse URL: <https://webdoc.france24.com/migrants-camp-humanitaire-grande-synthe/index.html>

Page 80

Vers une ville poreuse, accueillante : tendre vers un projet d'inclusion

© LAMOTE Lucas

Source : [En ligne], Adresse URL : https://eliseuse.playbac.fr/web/upload/magazine/magazine_456/pdf/Fiche2_liseuse_BAT.pdf

Page 82

Des bénéfiques tripartites : l'inclusion des exilés comme processus « gagnant-gagnant-gagnant »

© LAMOTE Lucas

Page 84

A Grande-Synthe, promouvoir une planification urbaine inclusive

© LAMOTE Lucas

Source : [En ligne], Adresse URL : <https://fr.unesco.org/themes/promouvoir-droits-inclusion/migration>

Page 88

Morbecque, un centre d'hébergement, un rejet, une mise à l'écart des grandes villes

© LAMOTE Lucas

Le centre d'hébergement, dans le Hameau du Parc, distant de toutes commodités

© LAMOTE Lucas

Page 90

La base Eclaireuses Eclaireurs de France (EEDF), dont une aile est réservée aux exilés durant certains mois

© LAMOTE Lucas

Les espaces communs au rez-de-chaussée, les espaces de nuit, à l'étage

© LAMOTE Lucas

Page 92

Des lieux communs et privés inadaptés à la culture des accueillis

© LAMOTE Lucas

De l'autre côté de la Manche, un autre encampement organisé

© LAMOTE Lucas

Page 94

A., exilé kurde irakien rencontré à Grande-Synthe me décrit son lieu de vie: une architecture de camp

© LAMOTE Lucas

Des baraquements militaires accueillent 400 hommes arrivés sur le territoire anglophone « par petits bateaux »

© Capture d'écran - Google Street View

Page 96

Partager deux douches à 30 hommes, « une situation difficile » selon A.

© LAMOTE Lucas

Au sein d'un baraquement, une trentaine de personnes entassées dans de mauvaises conditions

© UK Government - 17/02/2021, [En ligne], Adresse URL: <https://www.gov.uk/government/news/an-inspection-of-the-use-of-contingency-assembly-accommodation-key-findings-from-site-visits-to-penally-camp-and-napier-barracks>

Page 98

Une vie de village en déclin bouleversée par un bateau d'exilés kurdes

© LAMOTE Lucas

Inclus dans le village, les exilés partagent même la gestion de restaurants

avec des locaux

© SINI Giacomo - 2018, [En ligne], Adresse URL: <https://www.giacomosini.com/Welcoming-Calabria/i-rtJpX3w>

Page 100

Dans le village revitalisé par les exilés, les fresques colorent des murs auparavant délaissés

© SINI Giacomo - 2018, Adresse URL: <https://www.giacomosini.com/Welcoming-Calabria/i-rtJpX3w>

L'interculturalité, moteur d'inclusion et d'épanouissement

© SINI Giacomo - 2018, Adresse URL: <https://www.giacomosini.com/Welcoming-Calabria/i-rtJpX3w>

Page 102

Entre Dunkerque et Lille, à quelques kilomètres du campement de Grande-Synthe, fabriquer de l'hospitalité

© LAMOTE Lucas

Au coeur du village d'Herzeele, la Maison Sésame accueille des exilés dans une grande bâtisse

© LAMBERT Léa et LE GOUARD Baptiste

Page 104

La demeure familiale a fait l'objet d'une réhabilitation, mais l'association a encore besoin de fonds pour continuer le chantier

© LAMOTE Lucas - 01/04/2021

Au rez-de-chaussée, les espaces communs permettent des échanges interculturels

© LAMOTE Lucas - 01/04/2021

Page 106

Le projet de Léa et Baptiste : à ce jour, nombre sont les espaces restées dans leur configuration initiale par manque de budget

© LAMBERT Léa et LE GOUARD Baptiste

Le lieu d'accueil prévoyait un nombre de chambres plus important, au rez-de-chaussée et aux étages

© LAMBERT Léa et LE GOUARD Baptiste

Page 112

Cultiver des salades, des choux fleurs, des pommes de terre : une évidence à Grande-Synthe avant les années 60

© Auteur inconnu - années 20, [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/Grande-Synthe-toute-une-histoire-138851142819794/photos/256966881008219>

Le village-rue de Grande-Synthe avant les ravages de la guerre (en bleu : le bâti présent en 1825)

© Auteur inconnu - 1899, [En ligne], Adresse URL : <http://astvblog.fr/grande-synthe-fil-siecles/>

Page 114

En 1944 à Grande-Synthe, une grande partie du village est détruite sous les

bombardements allemands

© Auteur inconnu - 15/09/1944, [En ligne], Adresse URL : https://www.ville-grande-synthe.fr/ville-durable/decouvrir-grande-synthe-2/histoire/?doing_wp_cron=1617960718.4828350543975830078125

Le territoire de Grande-Synthe, en 1957, était composé uniquement de terres agricoles et possédait un accès à la mer

Source : Photos aériennes de Grande-Synthe datées de 1957 et 2018, [En ligne], Adresse URL : <https://remonterletemps.ign.fr/comparer/basic?x=2.261548&y=51.013066&z=13&layer1=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS.1950-1965&layer2=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD&mode=clipLayer>

Page 116

Un logement modulaire, pensé pour être facilement transportable et montable

© Mémoire de Soye

De nombreux quartiers de l'agglomération dunkerquoise furent constitués de baraquements provisoires

© Mémoire de Soye

Page 118

A Grande-Synthe, des quartiers temporaires, des logements modulaires

© Institut national de l'information géographique et forestière - 15/06/1957

L'arrivée d'un complexe industriel, une planification à élaborer

© Archives de la CCID - 25/04/1963, [En ligne], Adresse URL : Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque - complexe industriel et portuaire, 25 avril 1963, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2005-3-page-9.htm>

Page 120

En front de mer, l'expansion de la zone portuaire et industrielle prive les habitants d'un accès à la mer

© Auteur inconnu - Années 60 à 70, [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/groups/DKcollections/permalink/1437341169758082>

Page 122

Des récits migratoires divers et variés

© LAMOTE Lucas

Page 124

Dans le sens Belgique > France, une seule aire de repos ouverte avant d'emprunter le ferry ou le Shuttle

© LAMOTE Lucas

Pages 126-127

Grande-Synthe : dernière aire de repos avant l'Angleterre : un lieu stratégique pour les exilés

© LAMOTE Lucas

Page 128

Sur la Digue du Break à Grande-Synthe, les restes d'un naufrage

© LAMOTE Lucas - 12/09/2020

Page 132

En lieu et place des espaces agricoles, la ville-champignon commence à pousser

© LAMOTE Lucas - Photo aérienne de Grande-Synthe datée du début des années 60

Source : Archives de Dunkerque - Centre de la Mémoire Urbaine d'Agglomération

Parallèlement à l'édification des usines, le quartier Saint-Jacques sort de terre

© Auteur inconnu - Années 60

Source : Archives de Dunkerque - Centre de la Mémoire Urbaine d'Agglomération

Page 134

Une ville binaire : au nord : les usines, au sud : les logements

© AGUR - Étude préalable, 1983, [En ligne], Adresse URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2005-3-page-9.htm>

Le quartier du Courghain, au coeur des préoccupations des architectes et urbanistes recherchant l'innovation

© Auteur inconnu, [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/groups/DKcollections/permalink/1543143212511210>

Page 136

Une crise industrielle qui impacte le parc de logements de Grande-Synthe

© LAMOTE Lucas, [En ligne], Adresse URL : https://www.persee.fr/doc/es-pos_0755-7809_1986_num_4_1_1086

Page 138

Dans le quartier Europe (ZUP), la dominance des grands ensembles

© LAMOTE Lucas -05/12/2020

La ZAC du Courghain, pensée comme une « antizup », intègre davantage de réflexions écologiques (vue sur les étoiles de Grande-Synthe par l'architecte Renaudie et les waterings d'inspiration hollandaise)

© Auteur inconnu - Photographie aérienne datée du début des années 2000, [En ligne], Adresse URL : https://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/sujet2_analyse_critique_.pdf

Page 140

Démolir pour améliorer le cadre de vie et lutter contre la vacance

© LAMOTE Lucas

Une tradition qui se perpétue depuis les années 80

© LAMOTE Lucas, [En ligne], Adresse URL : http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/puca_1006_2.pdf

Page 142

Une culture de la démolition qui s'élargit : les étoiles de Grande-Synthe de Renaudie, dans la ZAC, réduites en gravats

© TOUCHARD Frédéric - 2009, [En ligne], Adresse URL : https://video.wixs-tatic.com/video/eae618_c646e596569d465e948a012853edd976/480p/mp4/file.mp4

En 2020, les opérations de démolitions continuent, financée en partie par l'Etat dans le cadre du NPNRU
© LAMOTE Lucas - 16/10/2020

Page 144

Un taux de vacance supérieur à certaine de ses communes voisines
© LAMOTE Lucas, [En ligne], Adresse URL : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/part-des-logements-vacants>

Page 146

Collage urbain - Analyse typomorphologique du coeur de ville de Grande-Synthe
© LAMOTE Lucas

Page 148

Fragments de ville : une ségrégation architecturale, sociale, spatiale. Le campement comme un nouveau quartier de la ville
© LAMOTE Lucas

Page 152

Grande-Synthe, prise en tenaille par l'industrie, protégée par une ceinture verte

© LAMOTE Lucas

Source : Photos aériennes de Grande-Synthe datées de 1957 et 2018, [En ligne], Adresse URL : <https://remonterletemps.ign.fr/comparer/basic?x=2.261548&y=51.013066&z=13&layer1=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS.1950-1965&layer2=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD&mode=clipLayer>

(en bas à gauche : Le lac artificiel du Puythouck, né de l'extraction des terres nécessaires à la construction de l'autoroute A16 - Photo aérienne datée de 1978), [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/138851142819794/photos/a.138858436152398/1028296133875286>

Page 154

Avec les étudiants de sa ville, René Carême plante les premiers arbres du Puythouck à partir de 1975

© Auteur inconnu, [En ligne], Adresse URL : https://www.ville-grande-synthe.fr/ville-durable/decouvrir-grande-synthe-2/histoire/?doing_wp_cr on=1617960718.4828350543975830078125

Au sud d'un axe majeur (ancienne route nationale) séparatif, la ZAC de Courghain se structure autour de wateringues

© LAMOTE Lucas - Photo aérienne de la ville de Grande-Synthe datée de 1984

Source : Archives de Dunkerque - Centre de la Mémoire Urbaine d'Agglomération

Page 156

Une population fragilisée par un taux de chômage et de pauvreté élevé

© LAMOTE Lucas

A proximité des usines, des jardins ouvriers, stigmates d'un passé industriel important et d'un contexte social particulier

© CAMURAT JAUD Béatrice, [En ligne], Adresse URL : <https://reporterre.net/>

Grande-Synthe-la-ville-ou-l-ecologie-aide-a-mieux-vivre

Page 158

À Grande-Synthe, l'« Industrial ecology »

© CRUSCHIFORM, [En ligne], Adresse URL : <https://www.behance.net/gallery/43724525/INDUSTRIAL-ECOLOGY>

Page 160

À ce jour, on ne trouve plus que quelques traces du réseau de waterings présent dans les années 50

© LAMOTE Lucas - Photo aérienne de la ville de Grande-Synthe datée de 2018, [En ligne], Adresse URL : <https://remonterletemps.ign.fr/comparer/basic?x=2.261548&y=51.013066&z=13&layer1=ORTHOIMAGERY.ORTHOPHOTOS.1950-1965&layer2=GEOGRAPHICALGRIDSYSTEMS.MAPS.SCAN-EXPRESS.STANDARD&mode=clipLayer>

Page 162

Crise écologique, crise sociale, crise de l'accueil

© CAMURAT-JAUD Béatrice - 2015, [En ligne], Adresse URL : <https://dico-doc.blog/2019/02/15/v-comme-ville-modele/>

Perpétuer la tradition de ville nourricière par l'implantation de jardins familiaux au pied des grands ensembles

© LAMOTE Lucas - 28/11/2020

Page 164

Cultures (production) / Jardins ouvriers, familiaux, initiative citoyenne (production) / Réserves naturelles et parcs urbains (production) / Entreprises de réinsertion (transformation/distribution)

© LAMOTE Lucas - Photos aériennes de Grande-Synthe datées de 2018

Page 166

A la place des lieux de vie, des déboisements massifs pour dissuader les exilés de s'installer

© DEMEURE Marc / La Voix du Nord, dans La Voix du Nord - édition du 1er avril 2021

Fièrement, la ville affiche ses distinctions écologiques et solidaires

© LAMOTE Lucas - 10/03/21A

Page 168

« 40 ans de vie florale détruite »

© Collectif Grande-Synthe en transition - 26/03/2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/collectifs/posts/300409388139160>

Déforester plutôt que penser un nouveau modèle de ville hospitalière

© Médecins du Monde Hauts-de-France - 31/03/2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/medecinsdumondehautsdefrance/photos/pcb.3836617056391644/3836615439725139/>

Page 170

Les premiers actes de destruction de la zone naturelle ont eu lieu en Août 2020

© LAMOTE Lucas

Page 172

Déjà en 1972, les rejets des usines posent question, au détriment de la biodiversité

© Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque, [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/groups/DKcollections/permalink/1642854425873421/>

Page 178

Le mécanisme de l'encampement, constamment convoqué à Grande-Synthe

© LAMOTE Lucas

Page 180

Différents moyens permettent aux exilés de se rendre sur la 'Jungle', parfois au péril de leurs vies

© LAMOTE Lucas - Photo aérienne de Grande-Synthe datée de 2018

Page 182

Le campement, un lieu en marge, un espace ségrégué

© LAMOTE Lucas

Page 186

Au milieu des bois, les exilés isolées et à l'écart

© Mobile Refugee Support - 10/02/2021, [En ligne], Adresse URL : <https://www.mobilerefugeesupport.org/post/low-stock-of-items>

Page 190

Malgré l'invisibilisation des campements informels, une vie en communauté exemplaire

© LAMOTE Lucas

Pages 192-193

Dynamiques relationnelles au sein de la 'Jungle'

© LAMOTE Lucas

Page 194

Cerner l'organisation socio-spatiale de la 'Jungle' via une prise de notes sur le terrain

© LAMOTE Lucas

Page 196

Les associations britanniques, en nombre, préparent près d'un millier de repas quotidiennement

© LAMOTE Lucas - 20/07/2020

La warehouse, le lieu de stockage du matériel et de la nourriture distribués sur les lieux de vie

© LAMOTE Lucas - 12/08/2020

Page 198

Une vie rythmée par les distributions des associations

© LAMOTE Lucas

Pages 200-201

Les distributions d'eau par l'association Utopia 56, pour pallier aux ca-

rences étatiques
© LAMOTE Lucas

Page 202
« *Sous le pont* », le lieu de distribution le plus fréquenté
© Mobile Refugee Support - 12/07/2020, [En ligne], Adresse URL : <https://www.facebook.com/MobileRefugeeSupport/photos/1302283716643903>

À « *Jeux d'enfants* » et ailleurs, la nécessité d'une coordination inter-associative maîtrisée
© LAMOTE Lucas - 12/08/2020

Page 204
À l'échelle globale, un système de gouvernance hiérarchisé / À l'échelon local, des rapports de domination équilibrés
© LAMOTE Lucas

Page 206
Sectorisation des acteurs de la 'Jungle'
© LAMOTE Lucas

Page 208
Inverser la pyramide organisationnelle : vers une gouvernance horizontale qui inclut davantage l'échelon local
© LAMOTE Lucas

Pages 210-211
« *Une 'Jungle' d'acteurs* »
© LAMOTE Lucas

Page 214
Serrés, face au feu, les exilés organisent leurs espaces en fonction des besoins et des nécessités pour (sur)vivre
© LAMOTE Lucas

Page 216
L'organisation d'une micro-communauté familiale au sein de la 'Juglle'
© LAMOTE Lucas

Page 218
Au point de distribution « *Sous le pont* », un lieu d'échanges humains et économiques
© LAMOTE Lucas

Page 220
Un angle entre deux grillages, un lieu propice à l'installation d'un espace pour se laver
© LAMOTE Lucas

Page 222
A l'écart des adultes, deux mineurs vivent seuls, dans la « *débrouille* »
© LAMOTE Lucas

Parfois, plusieurs générations sont représentées au sein d'une micro-communauté familiale

© LAMOTE Lucas

Page 224

La tente de N., le minimum - Plan, relevé habité

© LAMOTE Lucas

Page 226

La tente de B., un lieu pour dormir, stocker et parfois cuisiner - Plan, relevé habité

© LAMOTE Lucas

Page 228

Toute la vie des exilés s'empilent dans ces caddies, empruntés au super-marché voisin

© CÉZARD Gabrielle / SIPA - 09/03/2021

Une communication multi-acteurs, pour un projet innovant convoquant la démarche top-down

© LAMOTE Lucas

Pages 232 à 255

© LAMOTE Lucas, photographies réalisées durant les mois de juillet / août 2020 et mars 2021

Page 258

Développer un réseau de villes accueillantes sur le littoral de la Côte d'Opale

© LAMOTE Lucas

Page 260

Inscrire le projet en coeur de ville et en premier lieu à Grande-Synthe

© LAMOTE Lucas

Page 262

Vision utopique d'avant-projet

© LAMOTE Lucas

Page 264

Identification de deux corridors nourriciers potentiellement porteurs de projets

© LAMOTE Lucas

Pages 266-267

Transformer un axe séparateur en un lieu synergique : vers une architecture symbiotique - Trame nourricière sélectionnée et bâti vacant

© LAMOTE Lucas

Page 268

Les espaces des possibles : réintégrer la nature en ville sur les espaces délaissés

© LAMOTE Lucas

Page 270

Co-concevoir, co-construire, revitaliser l'existant

© LAMOTE Lucas

Page 272

Vers une approche interculturelle dans le logement et dans la ville

© LAMOTE Lucas

Page 276

Sur le campement, permettre l'accès à des conditions sanitaires de base

© LAMOTE Lucas

Page 278-279

Coupe AA' - Isolé par des étoupes de lin, ce module sanitaire récupère l'eau, la stocke et augmente sa température grâce à un chauffe-eau solaire

© LAMOTE Lucas

Page 280

Un module, plusieurs déclinaisons

© LAMOTE Lucas

Page 282

La danse, une force libératrice dans le campement

© TOMAGNETIK - 14/03/21

Page 283

Coupe AA' - Danser pour être ensemble

© LAMOTE Lucas

Plan - Organiser les modules pour admirer les danses traditionnelles

© LAMOTE Lucas

Page 284

Spatialiser les usages relevés sur le campement

© LAMOTE Lucas

Pages 286-287

A équidistance entre le campement et le coeur de ville, développer une activité économique le long de la nouvelle trame nourricière

© LAMOTE Lucas

Page 288

Plan masse - L'ancienne sécherie à chicorée Ringot : un patrimoine à revitaliser

© LAMOTE Lucas

Pages 290-291

Plan RDC - La réhabilitation du bâti vacant comme moteur de projets novateurs

© LAMOTE Lucas

Page 292

Plan R+1 - Développer une nouvelle manière de penser l'architecture avec et pour ses habitants

© LAMOTE Lucas

Page 293

Plan R+2 - Offrir une vue sur les espaces de fabrication

© LAMOTE Lucas

Page 294

Une réorganisation des flux pour accueillir une nouvelle fonction

© LAMOTE Lucas

Pages 296-297

Coupe AA' - Au sein de l'ancienne sécherie, la construction d'une base vie pour développer des projets collaboratifs

Coupe BB' - A la couture entre le grand et le petit atelier partagé, la base vie

© LAMOTE Lucas

Pages 298-299

Coupe CC' - Stocker, revendre, réemployer pour expérimenter

© LAMOTE Lucas

Page 300

Vue intérieure - Une plateforme de réemploi pour construire par et pour les exilés et les habitants

© LAMOTE Lucas

Pages 302-303

Vue intérieure - Une nouvelle activité économique qui met en lien exilés et population locale

© LAMOTE Lucas

Pages 304-305

En coeur de ville, proposer un projet architectural le long d'un axe nourricier structurant

© LAMOTE Lucas

Page 306

Plan masse - Se saisir des opportunités foncières, ouvrir la maison inter-quartiers sur une nouvelle place publique

© LAMOTE Lucas

Pages 308-309

Plan RDC - Rendre l'axe majeur poreux et inclusif

© LAMOTE Lucas

Page 310

Plan R+1 - Une bibliothèque solidaire et inclusive ouverte à tous

© LAMOTE Lucas

Page 312

Un programme pour lier écologie et accueil des exilés

© LAMOTE Lucas

Pages 314-315

Coupe AA' - Offrir un espace conçu par et pour les habitants et les exilés à la convergence de deux parcours nourriciers

Coupe BB' - Un lieu propice pour l'échange, la diversité, la culture et la

rencontre

© LAMOTE Lucas

Pages 316-317

Une maison interquartiers ouverte sur une nouvelle place publique pour favoriser les échanges interculturels

© LAMOTE Lucas

Page 318

S'affranchir du système insitutionnel pour repenser l'accueil des exilés

© LAMOTE Lucas

Page 320

Plan masse - Un projet-pilote de logement interculturel au sein d'une habitation vacante

© LAMOTE Lucas

Page 322

Plan RDC - Favoriser l'inclusion par la spatialité et la libre appropriation

© LAMOTE Lucas

Page 324

Les lieux de vie et de nuit, révélateurs des différentes manières d'habiter l'espace

© LAMOTE Lucas

Page 326-327

Coupe AA' - Une surélévation co-constuite, avec des matériaux de réemploi, offrant de généreux espaces communs

Coupe BB' - Des espaces intimes inspirés des traditions culturelles des exilés

© LAMOTE Lucas

Page 328

1 - Manger, en Afghanistan

© SENGEWALD, W., [En ligne], Adresse URL : <https://www.flickr.com/photos/47966829@N00/6383187001/in/set-72157628095292323>

2 - Fabriquer du pain, Kurdistan Irakien

© BLACKBOXGUILD, [En ligne], Adresse URL : <https://www.shutterstock.com/fr/video/clip-1030799270-erbil-kurdistan--iraq---11-07>

3 - Se reposer, Pakistan

© Auteur inconnu, [En ligne], Adresse URL : <https://desinagar.activo.mx/t25-pakistani-culture>

4 - Se retrouver, Iran

Photographie envoyée par R., exilé kurde iranien

5 - Cuire son pain, Kurdistan iranien

© LAFORGUE, E., [En ligne], Adresse URL : <https://www.flickr.com/photos/mytripsmypics/10457147703/sizes/l/>

6 - Manger avec les bénévoles, Campement de Grande-Synthe

Photographie réalisée par J.

7 - Vivre sur des tapis, Kurdistan Irakien. Plan d'une maison traditionnelle dans la capitale du Kurdistan Irakien, Erbil

Auteur inconnu, [En ligne], Adresse URL : https://www.researchgate.net/figure/Plan-and-elevation-of-typical-house-in-the-citadel-of-Erbil-After-the-First-World-War_fig13_283606055

8 - Partager sa culture culinaire, Campement de Grande-Synthe
Photographie envoyée par J.

9 - Se retrouver autour d'un repas, Kurdistan

Auteur inconnu, [En ligne], Adresse URL : <https://www.pinterest.com/pin/311733605433272732/>

10 - Partager un café, Campement de Grande-Synthe
© SABOOR, A.

11 - Dormir, Kurdistan Irakien

Photographie envoyée par N., exilé kurde irakien

12 - Cuisiner, Kurdistan

Auteur inconnu, [En ligne], Adresse URL : <https://mschmidcpt.files.wordpress.com/2013/06/cimg2135.jpg>

Page 330-331

Coupe constructive habitée - Une ossature bois co-conçue dans la fabrique et assemblée sur site

© LAMOTE Lucas

Pages 332-332

Vue intérieure - Pratiques coutumières et partage au sein d'un logement inclusif partagé entre population locale et exilés

© LAMOTE Lucas







